Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/instructionpasto00boss

INSTRUCTION PASTORALE

SUR

LES PROMESSES DE JESUS-CHRIST A SON EGLISE,

Par Messire JACQUES-BENIGNE BOSSUET, *Evêque de Meaux, &c.*

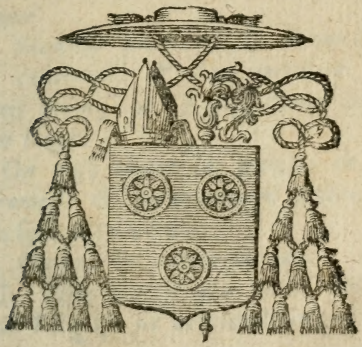

A PARIS,
Chez DELUSSEUX, Chevalier Romain, ruë saint Etienne d'Egrès.

M. DCC. XXIX.
Avec Privilege du Roi.

TABLE
DES CHAPITRES.

I. DESSEIN *géneral de cette Instruction.* Page 1

II. *Deſſein particulier d'expoſer les Promeſſes de l'Egliſe : deux ſortes de Promeſſes.* 2

III. *Propoſition de la Promeſſe qui regarde l'état de l'Egliſe en cette vie : deux parties de cette Promeſſe : double univerſalité promiſe à l'Egliſe : & premierement celle des lieux.* 5

IV. *Seconde partie de la Promeſſe : la continuité & l'univerſalité des tems promiſe à l'Egliſe comme celle des lieux.* 9

V. *On peſe toutes les paroles de la Promeſſe & premierement celle-ci :* Je ſuis avec vous. 12

VI. *On peſe les autres paroles.* 15

VII. *Jeſus-Chriſt n'a point promis que l'Egliſe ne contiendroit que des Saints.* 16

VIII. *Pourquoi Jesus-Christ dans cette Promesse ne regarde que la fin du monde.* 18

IX. *Deux conséquences de cette doctrine.* 20

X. *Caractere des héretiques* : qu'ils se séparent eux-mêmes : *marqué par saint Jude & par tous les Apôtres.* 21

XI. *Autre caractere marqué par saint Paul.* 24

XII. *Deux manieres de se séparer soi-même.* 24

XIII. *Ceux qui ont gardé leur Siége, & qui en ont changé la foi, tombent dans le même inconvenient.* 26

XIV. *Pourquoi il faut qu'il y ait des héresies : & du remede sensible & universel que Dieu y a préparé.* 29

XV. *Cet Article est fondamental & un des douze du Symbole des Apôtres.* 39

XVI. *Si c'est là une simple formalité, & si au contraire cette doctrine n'appartient pas au fond.* 41

XVII. *Que ce défaut ne se couvre*

point par la ſuite des tems ; preuve par le ſchiſme des Samaritains, & par la doctrine de Jeſus-Chriſt. 41

XVIII. *Il en eſt de même des autres ſchiſmes : réflexion ſur la rupture des Proteſtans.* 45

XIX. *Les diviſions parmi ceux qui ſe ſont ſéparez de l'Egliſe, n'ont point de remede.* 47

XX. *Explications conformes des ſaints Docteurs : ſaint Auguſtin.* 50

XXI. *Que le ſentiment de l'Egliſe eſt une régle infaillible : autre Sermon de ſaint Auguſtin.* 57

XXII. *Langage oppoſé des Héretiques & des Saints.* 61

XXIII. *Nous ſommes Catholiques par la même démonſtration, & par les mêmes principes qui nous ont fait Chrétiens.* 67

XXIV. *Saint Auguſtin allegue ſaint Cyprien pour le même ſentiment.* 71

XXV. *La doctrine de ſaint Cyprien eſt démontrée par lui-même.* 72

XXVI *Principes de Tertullien que ſaint Cyprien a reconnu pour ſon*

maître. 77
XXVII. *Doctrine de saint Clement ancien Prêtre & Théologien de l'Eglise d'Alexandrie.* 84
XXVIII. *Tout cela est tiré formellement de l'Apôtre : difference des Orthodoxes.* 86
XXIX. *Sur la dénomination de Catholique & d'Héretique.* 89
XXX. *Réponse à une objection : la preuve tirée de la succession & des Promesses s'affermit tous les jours de plus en plus ; exemple de Berenger.* 91
XXXI. *Témoignage de saint Bernard.* 93
XXXII. *Autre réflexion sur les Promesses : & que la primauté de saint Pierre & de ses successeurs y est compriſe.* 96
XXXIII. *Passage de saint Paul contre les innovations : & comment il a été employé par Vincent de Lérins.* 100
XXXIV. *Que la vérité loin de s'affoiblir, va toujours s'éclaircissant dans l'Eglise par les contradictions ;*

doctrine de saint Augustin. 101
XXXV. *Toute décision se réduit à des faits constans & notoires. Esprit de l'Eglise dans ses définitions, & dans les explications des Saints.* 103
XXXVI. *Facilité, brieveté, & Précision des décisions de l'Eglise.* 108
XXXVII. *Vaine crainte des Prétendus Réformez : l'experience fait voir que l'assujettissement à l'Eglise est le vrai remede aux absurditez où l'on se jette.* 110
XXXVIII. *Que la doctrine Protestante sur la faillibité de l'Eglise induit à l'indifference des Religions.* 115
XXXIX. *Si les Protestans ont raison de reclamer leurs Ministres.* 116
XL. *Si les Protestans ont raison de réduire toute la dispute à la Communion sous les deux especes.* 129
XLI. *Application de la foi des Promesses à la matiere des Sacremens, & en particulier de la Communion,* 120
XLII. *Du Service en langue vulgaire.* 138

XLIII. *Sur l'intelligence de l'Ecriture, dont on apprend aux Proteſtans de ſe glorifier.* 146
XLIV. *Les Proteſtans trop faciles à ſe laiſſer décevoir par de fauſſes interpretations de l'Ecriture & en particulier des Propheties.* 151
XLV. *Réponſe de M. Baſnage.* 153
XLVI. *Uſage de l'Ecriture parmi les Proteſtans.* 157
XLVII. *Quelle doit être en cette occaſion la cooperation des peuples fideles avec leurs Paſteurs.* 162
XLVIII. *Sur les perſecutions dont ſe plaignent les Proteſtans.* 165
XLIX. *Exhortation à la paix tirée principalement de ſaint Auguſtin.* 169
L. *Suite de l'exhortation : comment il faut prier pour la converſion des Héretiques.* 172
LI. *Comment il les faut preſſer.* 174
LII. *Qu'il faut donner bon éxemple à ceux qu'on veut convertir.* 177

INSTRUCTION PASTORALE

Sur

Les Promesses de l'Eglise,

Pour montrer aux Réünis par l'expresse parole de Dieu, que le même principe qui nous fait Chrétiens nous doit aussi faire Catholiques.

JACQUES BENIGNE, PAR LA PERMISSION DIVINE, EVESQUE DE MEAUX: AU CLERGE' ET AU PEUPLE DE NOTRE DIOCESE, SALUT ET BENEDICTION.

I. Dessein général de cette Instruction.

Le saint travail de l'Eglise pour enfanter de nouveau en notre Seigneur ceux qu'elle a

perdus dans le schisme du dernier siecle, est l'effort commun de tout le corps mystique de Jesus-Christ : tous les fideles y ont part selon leur état & leur vocation, & nous nous sentons obligez à vous exposer, mes chers Freres, comment chacun de nous y doit contribuer.

II. Dessein particulier d'exposer les Promesses de l'Eglise : deux sortes de Promesses.

Vous donc avant toutes choses ; vous qui êtes obligez à les instruire, ne vous jettez point dans les contentions où se mêle l'esprit d'aigreur : avertissez-les avec saint Paul, *de ne se point attacher à des disputes de paroles qui ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui écoutent.* 2. *Tim. II.* 14. Exposez-leur la sainteté de notre doctrine si irreprochable en elle-même, qu'on n'a pû l'attaquer qu'en la déguisant, & faites-leur aimer l'Eglise en leur proposant les

immortelles Promeſſes qui lui ſervent de fondement.

Il y a de deux ſortes de Promeſſes : les unes s'accompliſſent viſiblement ſur la terre : les autres ſont inviſibles, & le parfait accompliſſement en eſt réſervé à la vie future. *L'Egliſe ſera glorieuſe, ſans tache & ſans ride* : éternellement heureuſe avec ſon Epoux, dans ſes chaſtes embraſſemens *où Dieu ſera tout en tous* : c'eſt ce que nous ne verrons qu'au ſiecle futur : mais en attendant, l'Egliſe ſera ſur la terre *établie ſur le fondement des Apôtres & des Prophetes, & ſur la pierre angulaire, qui eſt Jeſus-Chriſt.* Les vents ſouffleront, les tempêtes ne ceſſeront de s'élever, l'enfer frémira par toutes ſortes de tentations, de perſecutions, d'impietez, d'hereſies, ſans

Eph. v. 27.

1. Cor. xv. 28.

Eph. II. 19. 20.

Mat. vij. 27.

qu'elle puisse être ébranlée, ni sa succession visible interrompuë d'un moment: c'est ce qu'on verra toujours de ses yeux, & un objet si merveilleux ne manquera jamais aux fidéles.

Serm. 238. n. 3 &c. Saint Augustin a remarqué en plusieurs endroits, que ces deux sortes de Promesses sont subordonnées: les premieres servent d'assûrance aux secondes, je veux dire que ce qu'on voit s'accomplir sensiblement sur la terre rassûre les plus incredules sur ce qu'on ne doit voir que dans le Ciel. Dieu accomplit dans son Eglise ce qui doit y paroître dans le tems: il n'accomplira pas moins ce qui ne nous doit être découvert qu'au Ciel dans l'éternité. La foi Chrétienne est établie sur l'enchaînement immuable de ces deux especes de Pro-

meſſes : & révoquer en doute cette liaiſon, c'eſt vouloir ôter au fidele un gage de ſa foi que Jeſus-Chriſt a voulu lui donner.

III. Propoſition de la Promeſſe qui regarde l'état de l'Egliſe en cette vie : deux parties de cette Promeſſe : double univerſalité promiſe à l'Egliſe : & premierement celle des lieux.

Pour rendre cette vérité ſenſible aux plus incredules, repreſentez-leur, mes chers freres, ce jour qui fut le dernier où Jeſus-Chriſt parut ſur la terre : lorſque prêt à monter aux Cieux à la vûë de ſes Diſciples, avant que de les quitter & d'aller prendre ſa place à la droite de ſon Pere, il fit le plan de ſon Egliſe & il en prédit, parlons mieux, il en régla la deſtinée ſur la terre (qu'on me permette ce mot) en lui promettant une double univerſalité, l'une dans des lieux, & la ſeconde dans les tems.

Conſiderez, mes chers freres, & faites conſiderer aux errans non ſeulement les Promeſſes de

Jesus-Christ, mais encore la clarté des paroles qu'il a choisies pour les exprimer, en sorte qu'il ne peut rester aucun doute de sa pensée ; il lui promettoit premierement qu'elle s'étendroit par toutes les Nations, & pour ne nous rien cacher, il a voulu exprimer que ce seroit *en commençant par Jerusalem : incipientibus ab Jerosolymâ.*

Luc. xxiv. 47.

Saint Luc de qui nous tenons ces paroles leur donne leur vraie étendue, lorsqu'il fait dire à notre Seigneur ; *vous serez mes témoins dans Jerusalem & dans toute la Judée & la Samarie, & jusqu'aux extremitez de la terre : & usque ad ultimum terræ.*

Act. 1. 8.

On voit ici selon la remarque de saint Augustin, que l'évangile devoit s'avancer comme de proche en proche, depuis Je-

ruſalem juſqu'aux derniers confins du monde ; il donne d'abord *la paix à ceux qui ſont près :* aux héritiers des Promeſſes, & à la terre chérie, c'eſt-à-dire à Jeruſalem & à la Judée, & il l'étend dans la ſuite à tous les Gentils, c'eſt-à-dire juſqu'aux Nations les plus éloignées des Promeſſes & de l'alliance : *vobis, qui longè fuiſtis.* Eph. II. 17.

Samarie étoit entre deux, la plus proche du teſtament après la Judée, puiſqu'elle connoiſſoit Dieu, & qu'elle attendoit le Chriſt : tout s'accompliſſoit aux yeux des fideles dans l'ordre que Jeſus-Chriſt avoit promis : on vit dans Jeruſalem les heureux commencemens de l'Egliſe : les fideles *diſperſez en Judée & en Samarie*, dans la perſecution où ſaint Etienne fut lapidé, y an- Ibid. Act. viij. 1.

noncerent l'Evangile ; & ce fut le second progrez de l'Eglise, ainsi que Jesus-Christ l'avoit marqué. Le reste des peuples n'étoient pas des peuples, & la connoissance de Dieu leur étoit entierement étrangere: & toutefois l'Evangile y devoit être porté ; afin que ceux *qui étoient les plus éloignez se vissent rapprocher par le sang de Jesus-Christ.*

Eph. II. 13.

Alors donc furent accomplis aux yeux de tous les fideles les anciens oracles sur la conversion des Gentils, dont les Pseaumes & les Prophetes étoient pleins, & en même tems fut revelé ce grand secret dont le parfait dénouëment étoit réservé à la prédication de S. Paul, *que le Christ devoit souffrir, & que c'étoit lui qui le premier de tous les hommes devoit annoncer la*

Act. xxvj. 23.

lumiere non ſeulement au peuple, mais encore aux Gentils après être reſſuſcité des morts.

Une converſion ſi univerſelle des peuples les plus éloignez & les plus barbares, après un ſi long oubli de Dieu, au nom & par la vertu de Jeſus-Chriſt crucifié & reſſuſcité, faiſoit dire aux ſpectateurs d'un ſi grand ouvrage; que vrayement Jeſus-Chriſt étoit tout-puiſſant pour accomplir ce qu'il promettoit; & que ſi par un miracle ſi viſible il réüniſſoit ſi rapidement tous les peuples de l'univers pour croire en ſon nom, il pouvoit bien les réünir un jour pour être éternellement heureux dans la viſion de ſa face.

IV. Seconde partie de la Promeſſe: la continuité & l'u-

Mais la ſeconde partie de la Promeſſe de Jeſus-Chriſt eſt encore plus remarquable. Reve-

niverſalité de tems promiſe à l'Egliſe comme celle des lieux.

nons à ce dernier jour, où en formant ſon Egliſe par la commiſſion qu'il donnoit à ſes Apôtres avec les paroles qu'on a entenduës, il continua ainſi ſon diſ-

Matt xxviij. 18, 19, 20. cours : *toute puiſſance m'eſt donnée dans le Ciel & dans la terre : allez donc : enſeignez les Nations, les baptiſant au nom du Pere & du Fils & du ſaint Eſprit : leur apprenant à garder toutes les choſes que je vous ai commandées. Et voilà je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiecles.* Ces paroles n'ont pas beſoin de commentaire, ce qu'il dit eſt grand & incroyable ; qu'une ſocieté d'hommes doive avoir une immuable durée, & qu'il y ait ſous le Soleil quelque choſe qui ne change pas : mais il donne auſſi à ſa parole cet immua-

Ibid. ble fondement : *toute puiſſance*

m'eſt donnée dans le Ciel & ſur la terre : allez donc ſur cette aſſûrance où je vous envoye aujourd'hui, & portez-y par l'autorité que je vous en donne, le témoignage de mes véritez : vous ne demeurerez pas ſans fruit : vous enſeignerez, vous baptiſerez : vous établirez des Egliſes par tout l'univers. Il ne faut pas demander ſi le nouveau corps, la nouvelle congrégation, c'eſt-à-dire, la nouvelle Egliſe que je vous ordonne de former de toutes les Nations, ſera viſible étant comme elle doit l'être, viſiblement compoſée de ceux qui donneront les enſeignemens, & de ceux qui les recevront, de ceux qui baptiſeront, & de ceux qui ſeront baptiſez : & qui ainſi diſtinguez de tous les peuples du monde par

la prédication de mes préceptes, & par la profession de les écouter, le seront encore plus sensiblement par le sceau sacré d'un baptême particulier au nom du Pere, & du Fils, & du saint Esprit.

V. On pese toutes les paroles de la promesse, & premierement celle ci : *Je suis avec vous.*

Cette Eglise clairement rangée sous le même gouvernement, c'est-à-dire sous l'autorité des mêmes Pasteurs, sous la prédication & sous la profession de la même foi, & sous l'administration des mêmes Sacremens, reçoit par ces trois moyens les caracteres les plus sensibles dont on la pût revêtir; qu'elle est belle cette Eglise avec les trois marques de sa visibilité! mais pour en concevoir le dernier trait, voyons comment Jesus-christ en marquera la durée, & s'il ne l'explique pas aussi clairement qu'il a fait tout le

reste. Il s'agit de l'avenir : mais cette phrase, *& voilà*, le rend présent par la certitude de l'effet : *je suis avec vous* ; c'est une autre façon de parler consacrée en cent endroits de l'Ecriture, pour marquer une protection assurée & invincible de Dieu.

Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes ! Si le Seigneur est avec nous, reprit Gédeon, d'où vient que nous nous voyons accablez de tant de maux ? Allez avec ce courage, vous délivrerez Israël de la main des Madianites. Comment le délivrerai-je, puisque ma famille est la derniere de la Tribu de Manassez, & que moi-même je suis le dernier de la maison de mon Pere ? Je serai avec vous, lui dit le Seigneur, & vous détruirez Madian, comme si ce n'étoit qu'- Jud. vj. 12. 13, 14, 15, 16.

un seul homme. Ce mot, *je suis avec vous*, tient lieu de tout, & il n'y a secours ni puissance qu'il ne contienne. *Quand je marcherois*, disoit David, *au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, parce que vous êtes avec moi.* Cent Passages de cette sorte, dans toutes les pages de l'Ecriture nous marquent cette expression comme la plus claire, pour exclure tout sujet de crainte: *Quand vous passerez par les eaux, je serai avec vous, & les fleuves ne vous couvriront pas: vous marcherez au milieu des feux ardens sans que leur ardeur vous blesse*: nul complot, nul accablement, nulle persecution ne pourra vous nuire: défiez hardiment tous vos ennemis, dites-leur avec le Prophete: *tenez conseil, & il sera*

Ps. xxij. 4

Is. xliij. 2.

Ibid. viij. 10.

dissipé : parlez ensemble pour conspirer notre perte ; il ne s'en fera rien : parce que le Seigneur est avec nous. Mais qu'est-ce encore *avec vous*, dans la Promesse de Jesus-Christ ? avec vous *enseignans & baptisans*: ceux qui veulent être *enseignez de Dieu* n'auront qu'à vous croire, comme ceux qui voudront être baptisez n'auront qu'à s'adresser à vous. *Joan. VI. 45.*

VI. On pese les autres paroles.

Mais peut-être que cette Promesse, *je suis avec vous*, souffrira de l'interruption ? non : Jesus-Christ n'oublie rien : *je suis avec vous tous les jours.* Quelle discontinuation y a-t-il à craindre avec des paroles si claires ; enfin de peur qu'on ne croye qu'un secours si présent & si efficace ne soit promis que pour un tems : *je suis*, dit-il, *avec vous tous les jours jusqu'à la fin*

des siecles : ce n'est pas seulement avec ceux à qui je parlois alors, que je dois être, c'est-à-dire avec mes Apôtres. Le cours de leur vie est borné, mais aussi ma Promesse va plus loin, & je les vois dans leurs successeurs. C'est dans leurs successeurs que je leur ai dit, *je suis avec vous:* *Ps. xliv. 17.* *des enfans naîtront au lieu des Peres : pro patribus nati sunt filii :* ils laisseront après eux des héritiers : ils ne cesseront de se substituer des successeurs les uns aux autres, & cette race ne finira jamais.

VII. Jesus-Christ n'a point promis que l'Eglise ne contiendroit que des saints.

Mais, dira-t-on : pourquoi vous restreignez-vous à dire que les erreurs seront toujours exterminées dans l'Eglise, & que n'assûrez-vous aussi qu'il n'y aura jamais de vices ? Jesus-Christ est également puissant pour operer l'un

l'un & l'autre : Il eſt vrai : mais il faut ſçavoir ce qu'il a promis : loin de promettre qu'il n'y auroit que des ſaints dans ſon Egliſe, il a prédit au contraire *qu'il y auroit des ſcandales dans ſon royaume & de l'yvroye dans ſon champ, & même qu'elle y croîtroit mêlée avec du bon grain juſqu'à la moiſſon.* On ſçait les autres paraboles, & les poiſſons *de toutes les ſortes pris dans les filets* avec une telle multitude, que la nacelle où il pêchoit en *étoit preſque ſubmergée* : mais ſans empêcher néanmoins qu'elle n'arrivât heureuſement au rivage. C'eſt-là une des merveilles de la durée de l'Egliſe, que le grand nombre de ceux qui la chargent, n'empêchera pas qu'elle ne ſubſiſte toujours. Ainſi on verra toujours des ſcandales

Matt. xiij. 25 30. 41.

Matt. xiij. 47. Luc. v. 7.

dans le sein même de l'Eglise, & le soin de les réprimer fera éternellement une partie de son travail : mais pour ce qui est des erreurs & des héresies, elles en seront exterminées. Jesus-Christ ne parle que de la durée de la prédication & des Sacremens : allez, enseignez, baptisez ; & je suis toujours avec vous, enseignans & baptisans, comme on a vû : cependant le prédication produira son fruit : l'Eglise aura toujours des saints, & la charité n'y mourra amais.

VIII. Pourquoi Jesus-Christ dans cette Promesse ne regarde que la fin du monde.

Au reste, le Fils de Dieu ne borne pas au siecle présent l'union qu'il veut avoir avec ses Apôtres & leurs successeurs : il leur veut être beaucoup plus uni au siecle futur. Mais s'il s'étoit contenté de dire je suis avec vous éternellement, on auroit

pû croire qu'il leur promettoit ſeulement l'éternité bienheureuſe qui ſuivra le ſiecle préſent ; au lieu que conduiſant l'effet de cette Promeſſe *juſqu'à la conſommation du monde*, ſans y parler d'autre choſe en cet endroit, on voit qu'il ne donne point d'autre terme à ſon Egliſe viſible ni à la ſainte ſocieté du peuple de Dieu en ce monde, ſous le regime de ſes Paſteurs, que celui de l'univers. Cependant la felicité de la vie future ne nous eſt pas moins aſſûrée, & cette Promeſſe nous en eſt un gage certain : puiſque ſi celui qui eſt tout-puiſſant pour accomplir tout ce qu'il promet, peut conſerver ſon Egliſe en ce lieu d'inſtabilité & de tentation malgré les flots & les tempêtes : à plus forte rai-

son sçaura-t-il la rendre immuablement heureuse avec ses enfans quand elle sera arrivée au port.

IX. Deux consequences de cette doctrine.

De-là suivent ces deux vérités qui sont deux dogmes certains de notre foi : l'une, qu'il ne faut pas craindre que la succession des Apôtres, tant que Jesus-Christ sera avec elle (& il y sera toujours sans la moindre interruption, comme on a vû) enseigne jamais l'erreur, ou perde les Sacremens : car il faut juger des autres par le Batême qui en est l'entrée & le fondement. La seconde, qu'il n'est permis en aucun instant, de se retirer d'avec cette succession apostolique ; puisque ce seroit se séparer de Jesus-Christ qui nous assûre qu'il est toujours avec elle. Voilà deux dog-

mes, & deux fondemens très-certains de notre foi; & qu'aussi le Fils de Dieu nous a proposez en termes exprès, & par des paroles qui ne pouvoient être plus claires. Il est le seul qui a construit sur la terre un édifice immortel, contre lequel aussi il promet ailleurs que l'enfer ne prévaudra pas: & en assûrant à ses Apôtres d'être *tous les jours* avec leurs successeurs comme avec eux-mêmes *jusqu'à la fin du monde*, il ne laisse à ceux qui seront tentez de sortir de cette suite sacrée aucun endroit où ils puissent trouver un légitime commencement de leur Secte, ni placer une interruption, quand elle ne seroit que d'un jour ou d'un moment. *Mat. xvj. 18.*

De-là est venu aux héretiques & aux schismatiques, jus- x. Caractere des Héretiques :

qu'ils se séparent eux-mêmes : marqué par saint Jude & par tous les Apôtres. *Judæ* 17. 18. 19.

qu'à la fin du monde, ce mauvais & malheureux caractere marqué par saint Jude : *ce sont ceux qui se séparent eux-mêmes* : & afin de réciter le Passage entier : *Souvenez-vous*, dit-il, *mes bien-aimez, de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur Jesus-Christ qui vous disoient qu'aux derniers tems* (dans les tems de la loi évangelique) *il y auroit des imposteurs qui suivroient leurs passions pleines d'impiétez : ce sont ceux qui se séparent eux-mêmes ; gens livrez aux sens, & destituez de l'esprit de Dieu.* Remarquez ici que saint Jude, un des Apôtres, cite à la fois tous les Apôtres ses collegues, & les compagnons de son ministere, comme établissant tous d'un commun accord, le caractere de tous les trompeurs

qui devoient paroître juſqu'à la fin des ſiecles. Ce caractere eſt de les montrer comme *ceux qui ſe ſéparent eux-mêmes.* Mais de qui ſe ſépareront-ils, ſinon d'un corps déja établi, & dont l'unité eſt inviolable, puiſqu'on donne pour marque ſenſible de leur impoſture, la hardieſſe de s'en ſéparer ? ils ſeront éternellement connus par leur déſertion, & il eſt clair, dit ſaint Jude, que c'eſt par ce caractere que tous les Apôtres les ont voulu déſigner. Comme ils ont ouï tous enſemble Jeſus-Chriſt qui leur promettoit en commun, *d'être tous les jours avec eux juſqu'à la conſommation des ſiecles*, ils ont auſſi jugé tous enſemble, que ſe ſéparer de cette chaine c'étoit ſe ſéparer d'avec Jeſus-Chriſt pendant qu'il leur

promettoit de son côté de ne les quitter jamais ni eux ni la suite de leurs successeurs.

XI. Autre caractere marqué par saint Paul. *Tit. III.* 10. 11.

De-là suit avec la même évidence un autre caractere marqué par saint Paul, *de l'homme héretique : c'est qu'il se condamne lui-même par son propre jugement : proprio judicio condemnatus :* puisque dès lors qu'il paroît en tête, comme le premier de sa Secte, sans pouvoir nommer son prédecesseur dans le tems qu'il commence à s'élever, il se condamne en effet lui-même comme novateur manifeste, & il porte sa condamnation sur son front.

XII. Deux manieres de se séparer soi-même.

Or cela arrive en deux façons qui ont paru l'une & l'autre dans le dernier schisme. Premierement lorsque les Evêques qui succedoient aux Apôtres, sans quitter

quitter leurs ſieges renoncent à la foi de ceux qui les y ont établis, & qui les ont conſacrez: ſecondement, & d'une maniere encore plus ſenſible, lorſque les peuples ſe font un nouvel ordre de Paſteurs qui viennent d'eux-mêmes, & qu'en s'ingerant dans le miniſtere ſacré ſans pouvoir nommer leurs prédeceſſeurs, ils ſe voyent contraints pour ſauver leur entrepriſe, de ſe dire *ſuſcitez de Dieu d'une façon extraordinaire pour dreſſer de nouveau l'Egliſe qui étoit en ruine & déſolation.* *Conf de foi des Pret. Ref.*

Que veulent-ils dire par cette *déſolation* & cette *ruine*? quoi; qu'il y avoit en géneral de la corruption & du déreglement dans les mœurs de ceux qui conduiſoient le troupeau? Ce n'eſt pas de quoi il s'agit, puiſque

cette *désolation* & cette *ruine* qui obligeoit *à dresser de nouveau l'Eglise*, regardoit la foi : on supposoit donc que la foi n'étoit plus avec ceux qui étoient en place, ni dans le peuple qui leur demeuroit attaché, puisqu'il se falloit séparer de tout ce corps : ou qu'étant encore avec eux selon sa Promesse, on pouvoit néanmoins s'en détacher, & se faire de nouveaux Pasteurs, qui dans l'ordre de la succession ne tinssent rien des Apôtres ni des successeurs des Apôtres : ou qu'enfin on pût être avec Jesus-Christ, sans être avec ceux avec qui il a promis d'être toujours.

XIII. Ceux qui ont gardé leur siege, & qui en ont changé la foi, tombent dans le même inconvenient.

Ceux-là donc manifestement font une playe à l'Eglise & une rupture dans l'unité. C'est ce qu'on a vû arriver en Allema-

gne & en France, au commencement du ſiecle paſſé, dans le ſchiſme de Luther & de Calvin. Mais ceux qui environ dans le même tems ont rompu dans d'autres Royaumes en demeurant dans les ſieges où ils ſe trouvoient établis Evêques, ne ſont pas plus demeurez unis avec la ſucceſſion Apoſtolique, puiſque tout d'un coup ils ont renoncé à la doctrine de ceux qui les avoient conſacrez, & qu'ils ont appris à leurs peuples à deſavouër pareillement la foi de ceux qui leur avoient donné le Baptême. Car il faut ici remarquer que la diſſenſion dont il s'agiſſoit ne regardoit pas des choſes indifferentes. Les Réformateurs prétendus ne reprochoient rien moins à l'Egliſe & à leurs conſecrateurs, qu'un culte idolâtre,

un sacrifice profane & sacrilege, un oubli de la grace & de la justification chrétienne, & cent autres choses qui regardent visiblement les fondemens de la foi & la substance du nom chrétien. Que leur servoit donc de garder leurs sieges, si publiquement, & par expresse déclaration ils cessoient de persister dans la foi qu'on y professoit immediatement avant eux, & qu'ils professoient si bien eux-mêmes lorsqu'on les a installez & consacrez, que leur changement aux yeux du Soleil, & par un fait positif est demeuré pour constant ? Il n'est pas besoin de remonter plus haut : dès ce moment la chaine est rompuë : le caractere de séparation est ineffaçable : il n'y a qu'à se souvenir en quelle foi on é-

toit lorſqu'ils ſont entrez dans leurs ſieges, & dans quelle foi ils étoient eux-mêmes.

XIV. Pourquoi il faut qu'il y ait des héréſies : & du remede ſenſible & univerſel que Dieu y a préparé.

C'eſt un remede éternel préparé par Jeſus-Chriſt à ſon Egliſe contre tous les ſchiſmes & contre toutes les ſectes qui y devoient naître en ſi grand nombre dès ſa naiſſance, & dans toute la ſuite des tems ; c'eſt-là, dis-je, le vrai remede contre ce terrible *il faut*, de S. Paul, qu'on ne lit point ſans un profond étonnement : *il faut*, dit-il, *qu'il y ait non-ſeulement des ſchiſmes, mais même des héréſies : oportet & hæreſes*, (etiam) *hæreſes eſſe* : ſans les ſchiſmes, ſans les héréſies, il manqueroit quelque choſe à l'épreuve où Jeſus-Chriſt veut mettre les ames qui lui ſont ſoumiſes, pour les rendre dignes de lui. Jeſus-Chriſt paroiſſoit à

1. Cor. XI. 18. 19.

peine dans le monde, & dès sa premiere entrée dans son saint Temple, tant marquée dans ses Prophetes, il y voulut trouver le saint vieillard, qui expliquant à sa bienheureuse Mere, & en sa personne à son Eglise la vraye mere de ses enfans, les desseins de Dieu sur ce cher Fils, lui prédit, *qu'il seroit en butte aux contradictions* : ce qui paroît non-seulement dans sa vie & dans sa mort, mais encore éternellement dans la prédication de son Evangile : en sorte que c'étoit-là une partie nécessaire des mysteres de Jesus-Christ, d'exciter par leur simplicité, par leur majesté, par leur hauteur, la contradiction des sens & de la foible raison humaine.

Luc II. 34. 35.

Qu'on ne s'étonne donc pas de voir sortir du sein de l'Eglise

des esprits contentieux qui sçauront lui faire des procez sur rien : ou des curieux qui pour paroître plus sages qu'il ne convient à des hommes, voudront tout entendre, tout mesurer à leur sens ; hardis scrutateurs des mysteres dont la hauteur les accablera : ou des hypocrites qui avec l'exterieur de la pieté séduiront les simples, & sous la peau de brebis couvriront des cœurs de loups raviſſans : ou de ces *murmurateurs chagrins & plaintifs ou querelleux : murmuratores querulosi*, comme les appelle saint Jude, qui en criant sans mesure contre les abus pour s'ériger en reformateurs du genre humain, se rendront, dit saint Anguſtin, plus insupportables que ceux qu'ils ne voudront pas supporter : ou enfin des

Prov. XXV. 27.

Matth. V. 11. 15.

Jude. v. 6.

hommes vains qui inventeront des doctrines étrangeres pour se faire un nom dans l'Eglise ; & *Act.* xx. 30. *emmener des disciples après eux.* C'est de tels esprits que se forment les schismes & les héresies, & il faut qu'il y en ait pour éprouver les vrais fideles. Mais Jesus-Christ qui les a prévûs & prédits, nous a préparé un moyen universel pour les connoître : c'est qu'ils seront tous, du nombre de *ceux qui se séparent eux-mêmes, qui se condamnent eux-mêmes* ; de ceux enfin qui ne croiront pas aux Promesses de Jesus-Christ, à l'Eglise, ni à la parole qu'il lui a donnée d'être toujours sans interruption & sans fin avec ses Pasteurs.

Souvent ils sembleront imiter l'Eglise en se multipliant

comme elle, & occupant des peuples entiers, ainsi que les Ariens pervertirent les Gots, les Vandales, les Hérules, les Bourguignons. Car il faut encore que les fideles éprouvent la tentation de cette vaine ressemblance : bien plus, en durant longtems, ils paroîtront imiter aussi la stabilité de l'Eglise, & comme elle, pouvoir se promettre une éternelle durée. Mais l'illusion est toujours aisée à reconnoître & à dissiper. Il n'y a qu'à ramener toutes les sectes séparées à leur origine : on trouvera toujours aisément & sans aucun doute le tems précis de l'interruption : le point de la rupture demeurera pour ainsi dire, toujours sanglant, & ce caractere de nouveauté, que toutes les sectes separées porteront éter-

nellement sur le front sans que cette empreinte se puisse effacer, les rendra toujours reconnoissables. Quelque progrès que fasse l'Arianisme, on ne cessera de le ramener au tems du Prêtre Arius, où l'on comptoit par leur nom le petit nombre de ses sectateurs : c'est-à-dire, huit ou neuf Diacres, trois ou quatre Evêques; en tout treize ou quatorze personnes à qui leur Evêque & avec lui cent Evêques de Lybie dénonçoient un anathême éternel, qu'ils adressoient à tous les Evêques du monde, & de qui il étoit reçû; c'est à ce tems précis & marqué où l'on ramenoit les Ariens : on les ramenoit au tems où l'on reprochoit à Eusebe de Nicomedie qu'il *croyoit avoir toute l'Eglise en sa personne*, & en celles des

Epist. 1. & 2. Alex. Episc. Alex. ante Conc. Nic.

quatre Evêques de ſa faction : au tems où on lui diſoit, *nous ne connoiſſons qu'une ſeule Egliſe catholique & apoſtolique, qui ne peut être abatuë par nul effort de l'univers conjuré contre elle, & devant qui doivent tomber toutes les hereſies.* Ce que diſoit Alexandre Evêque d'Alexandrie dans ces premiers ſiecles du Chriſtianiſme, ſe dira éternellement, & tant que l'Egliſe ſera Egliſe, à toutes les ſectes qui ſe ſépareront elles-mêmes. Que Neſtorius Patriarche de Conſtantinople ſe faſſe un nom dans l'Orient, & qu'une longue étenduë de païs ſe faſſe honneur encore aujourd'hui de le porter : on le ramenera toujours au point de la diviſion, où il étoit ſeul de ſon parti, avec un autre qu'il faiſoit prêcher dans Conſtanti-

Epiſt. 2. ad omn. ep. ibid.

nople : où personne ne le pouvoit souffrir, ni l'entendre dans sa propre Ville *où un seul Evêque étoit opposé à six mille Evêques* : où la parcelle disputoit contre le tout, où une branche rompuë combattoit contre l'arbre & contre le tronc d'où elle s'étoit arrachée. Ainsi le schisme de Dioscore qu'on voit encore subsister, sera toujours ramené au Concile de Calcedoine, & au tems qu'on lui disoit avec une vérité manifeste & inconteſtable que tout l'Orient & tout l'Occident étoit uni contre lui. C'eſt ainsi que l'on démontroit, quelque durée que le schisme put avoir, qu'il commence toujours par un si petit nombre, qu'il ne mérite pas même d'être regardé à comparaison de celui des Orthodoxes.

Apol. Dalm. ad Theod. Imper. Conc. Eph. part. 2. inter. acta Cath.

Que l'on considere toutes les autres sectes qui se sont jamais séparées de l'Eglise : nous mettons en fait qu'on n'en nommera aucune, qui ramenée à son commencement, n'y rencontre ce point fixe & marqué, où une parcelle combattoit contre le tout : se séparoit de la tige : changeoit la doctrine qu'elle trouvoit établie par une possession constante & paisible, & dont elle-même faisoit profession le jour précedent.

Dès-là, il n'est pas besoin d'aller plus loin; comme le sceau de la vraye Eglise est qu'on ne peut lui marquer son commencement par aucun fait positif, qu'en revenant aux Apôtres, à saint Pierre & à Jesus-Christ, ni faire sur ce sujet autre chose que des discours en l'air; ainsi

le caractere infaillible & ineffaçable de toutes les sectes, sans en excepter une seule, depuis que l'Eglise est Eglise, c'est qu'on leur marquera toujours leur commencement & le point d'interruption par une datte si précise qu'elles ne pourront elles-mêmes le desavoüer. Ainsi elles se flatteront en vain d'une durée éternelle: nulle secte quelle qu'elle soit n'aura cette perpetuelle continuité, ni ne pourra remonter sans interruption jusqu'à Jesus-Christ. Mais ce qui ne commence point par cet endroit, ne se peut rien promettre de durable. Les héresies ne seront jamais de ces fleuves continus, dont l'origine féconde & inépuisable leur fournira toujours des eaux: elles ne sont, dit saint Augustin, que des tor-

rens qui paſſent, qui viennent comme d'eux-mêmes, & ſe deſſechent comme ils ſont venus. La ſeule Egliſe Catholique dont l'état remonte juſqu'à Jeſus-Chriſt, recevra le caractere d'immortalité que lui ſeul peut donner.

XV. Cet article eſt fondamental & un des douze du Symbole des Apôtres.

Ce dogme de la ſucceſſion & de la perpetuité de l'Egliſe, ſi viſiblement atteſté par les Promeſſes expreſſes de Jeſus-Chriſt, avec les paroles les plus nettes & les plus préciſes, a été jugé ſi important, qu'on l'a inſeré parmi les douze articles du Symbole des Apôtres, en ces termes: *Je crois l'Egliſe Catholique ou univerſelle*: univerſelle dans tous les lieux & dans tous les tems, ſelon les propres paroles de Jeſus-Chriſt: *Allez*, dit-il, *enſeignez toutes les Nations*: &

voilà, je suis avec vous tous les jours (sans discontinuation) *jusqu'à la fin des siecles.* Ainsi en quelque lieu & en quelque tems que le Symbole soit lû & récité, l'éxistence de l'Eglise de tous les lieux & de tous les tems y est attestée : cette foi ne souffre point d'interruption ; puisqu'à tous momens le fidele doit toujours dire : *Je crois l'Eglise Catholique.* Quand les novateurs, quels qu'ils soient, ont commencé leurs assemblées schismatiques, l'Eglise étoit ; il la falloit croire, puisqu'on disoit ; *je crois l'Eglise* : il falloit être avec elle, à peine d'être séparé de Jesus-Christ, qui a dit : *je suis avec vous* : en quelque tems, que hors de sa communion qui est toujours celle des saints, on ose former des congrégations

grégations illegitimes, on eſt manifeſtement du nombre *de ceux qui ſe ſéparent eux-mêmes, qui ſe condamnent eux-mêmes*, par leur propre & manifeſte ſéparation.

XVI. Si c'eſt là une ſimple formalité, & ſi au contraire cette doctrine n'appartient pas au fond.

Quand on dit que ce ſont-là des formalitez, & qu'il en faut venir au fond; on abuſe trop viſiblement de la crédulité des ſimples : comme ſi la foi des Promeſſes ſi clairement expliquée par Jeſus-Chriſt même, & renfermée dans le Symbole, n'étoit qu'une formalité, ou que ce fût une choſe peu eſſentielle au Chriſtianiſme, de croire que les Novateurs qui ſe ſéparent eux-mêmes, portent dès-là leur condamnation & leur nouveauté ſur le front.

XVII. Que ce défaut ne ſe

Ce défaut ne ſe peut couvrir par quelque ſuite de tems

couvre point par la suite des tems : Preuve par le schisme des Samaritains & par la doctrine de Jesus Christ.

que ce puisse être. Le schisme de Samarie étoit si ancien, que l'origine en remontoit jusqu'à Roboam fils de Salomon, jusqu'à la séparation des dix Tribus, ainsi que les plus anciens Docteurs l'ont remarqué devant nous. Le salut des Samaritains séparez depuis si longtems du peuple de Dieu, en étoit-il plus assûré par une origine si reculée ? Point du tout ; le peuple de Dieu les a toujours mis au rang des Nations les plus odieuses. L'Ecclesiastique a nommé avec les enfans d'Esaü & de Chanaan *le peuple insensé qui fait sa demeure dans Sichem* : c'est-à-dire, les Samaritains : Jesus-Christ a confirmé cette sentence, & les traite en effet comme insensez, en leur disant: *vous adorez ce que vous ne connoissez*

Tert. lib. 4 cont. Marc. c. 35.

Eccli. 1. 27.

Joan. 4. 22

pas : pour nous nous adorons ce que nous connoissons. Vous ignorez l'origine de l'alliance : vous avez renoncé à la suite du peuple saint : vous reclamez en vain le nom de Dieu ; il n'y a point de salut pour vous : *le salut vient des Juifs*, & les Samaritains mêmes ne le doivent tirer que de là. Et remarquez ces paroles, *vous* & *nous*, dans cette opposition, Jesus-Christ ne dédaigne pas de se mettre du côté des Juifs par ce mot de *nous* : parce que c'étoit la tige sacrée où se conservoient & se perpetuoient les Promesses, le sacerdoce, le culte, jusqu'à ce que parût celui qui par sa mort & par sa résurrection *devoit être l'attente des peuples.* Quand les dix Lépreux, dont l'un étoit Samaritain, se présenterent à Jesus-

Gen. XLIX. 10. *Luc.* XVII. 12. 14. 16.

Christ pour être purifiez, le Sauveur les renvoya tous également, & non moins le Samaritain que les autres, aux Prêtres successeurs d'Aaron, comme à *la source de la Religion & des Sacremens: matricem religionis & fontem salutis* : comme parloit Tertullien. Il ne servoit donc de rien à ces schismatiques, que leur schisme fût inveteré & qu'il eût duré près de mille ans sous diverses formes : on ne l'en condamnoit pas moins par le seul titre de son origine : on se souvint éternellement de l'auteur de la division, c'est-à-dire, *de Jéroboam qui avoit fait pécher Israël* ; & qui s'étoit retiré par un attentat manifeste de la Ville choisie de Dieu ; c'étoit-à-dire, de l'Eglise & du sacerdoce établi depuis Aaron & depuis Moyse.

3. Reg. xv. 30. 34.

Le plus ancien ſchiſme parmi les Chrétiens, eſt celui de Neſtorius : On en vient de voir le défaut marqué dans ſon commencement, & dans le propre nom de ſon auteur que la ſecte porte encore : rien ne le peut effacer. Le point de l'interruption n'eſt pas moins marqué dans les autres ſchiſmes d'Orient.

XVIII. Il en eſt de même des autres ſchiſmes : réflexion ſur la rupture des Proteſtans.

Il n'eſt pas ici queſtion de parler des Grecs, ce n'eſt point à l'Egliſe de Conſtantinople, ni aux autres ſieges ſchiſmatiques d'Orient, que nos Réformez ont ſongé à s'unir en ſe diviſant de l'Egliſe Romaine avec tant d'éclat & de ſcandale. Avoüez, nos chers freres, une vérité qui eſt trop conſtante, pour être niée. Rien ne vous accommodoit dans tout l'univers, tout le monde ſçait que ce

Epiph. hær. 65. & in ind. lib. III. T. 1.

sont les Peres de l'Eglise Grecque qui ont mis les premiers de tous au rang des heretiques un Aërius, pour avoir crû inutiles les prieres & les oblations pour l'expiation des péchez des morts, & pour d'autres points qui nous sont communs avec eux. C'est un fait constant que nulle adresse des Protestans n'a pû pallier. Je ne crois pas à présent que des gens sensez, & de bonne-foi puissent nous objecter sérieusement que nous sommes des idôlatres, après qu'on a montré en tant de manieres que l'honneur des Saints, des Reliques & des Images, laisse à Dieu tout le culte qui est dû à la nature increée, & que loin de l'affoiblir, elle l'augmente. Mais quoiqu'il en soit, l'Eglise d'Orient l'avoit comme nous

& le Concile VII. reçû dans les deux Eglises en est un irreprochable témoin. Je ne parle pas des autres dogmes du même Concile, ni de ce qu'il dit si expréssement sur la présence réelle, que l'on ne peut éluder que par des chicanes : il nous suffit à présent, que l'Eglise Grecque se trouve aussi éloignée des Protestans que la Latine, & il demeure pour constant qu'ils ont construit leur Eglise prétenduë par une formelle & inévitable désunion d'avec tout ce qu'il y avoit de Chrétiens dans l'univers.

XIX. Les divisions parmi ceux qui se sont séparez de l'Eglise n'ont point de remede.

Aussi se sont-ils vû dès leur origine irremediablement désunis entre eux-mêmes : Lutheriens, Calvinistes, Sociniens, ont été des noms malheureux qui ont formé autant de sectes.

Les Catholiques sçavent se soumettre & se ranger sous l'étendard : on en a dans tous les siécles d'illustres exemples. Il n'en est pas de la même sorte de ceux qui ont rompu avec l'Eglise. Le principe d'union une fois perdu en se séparant d'avec celle où tout étoit un auparavant, a tout mis en division ; les schismes se sont multipliez, & n'ont pas eû de remede ; car la maxime qu'on avoit posée d'éxaminer chacun par soi-même les articles de la foi, mettoit tout en dispute, & rien en paix. Ainsi s'étoient divisées toutes les sectes : l'Arrianisme, le Pélagianisme, l'Eutiquianisme avoient enfanté des demi-Ariens, des demi-Pélagiens, des demi-Eutiquiens de plus d'une sorte, & ainsi des autres. On n'a plus rien de certain, quand

quand on a une fois rejetté le joug ſalutaire de l'autorité de l'Egliſe. Les Donatiſtes, dit ſaint Auguſtin, avoient pris en main le couteau de diviſion pour ſe ſéparer de l'Egliſe: le couteau de diviſion eſt demeuré parmi eux, & voyez, dit le même Pere, *en combien de morceaux ſe ſont diviſez ceux qui avoient rompu avec l'Egliſe: Qui ſe ab unitate præciderunt, in quot fruſta diviſi ſunt?* N'en peut-on pas dire autant à nos prétendus Réformateurs? C'eſt en vain qu'ils ont voulu reprendre l'autorité attachée au nom de l'Egliſe, & obliger les particuliers à ſe ſoumettre aux déciſions de leurs Synodes. Quand on a une fois détruit l'autorité, on n'y peut plus revenir, on aura éternellement contre eux le même *Serm. 4. n. 31.*

droit qu'ils ont usurpé contre l'Eglise, lorsqu'ils l'ont quittée. Ainsi nulle dispute ne finit: Dordrecth ne peut rien contre les Arminiens: en se soulevant contre l'Eglise, & réduisant à rien ce nom sacré avec les Promesses de Jesus-Christ pour son éternelle durée, les Protestans se sont ôtez toute autorité, tout ordre, toute soumission: & aujourd'hui s'ils se font justice ils reconnoîtront, qu'ils n'ont aucun moyen de réprimer ou de condamner les erreurs; en sorte qu'il ne leur reste aucun remede pour s'unir entre eux, que celui de trouver tout bon & d'introduire parmi eux la confusion de Babel & l'indifference des Religions sous le nom de tolerance.

Il n'en faut pas davantage

aux cœurs simples & de bonne foi. Les Promesses dont il s'agit sont conçûës, comme on a vû, en termes simples & très-clairs. On doit donc se déterminer en très-peu de tems à y croire, & cette croyance enferme une claire décision de toutes les controverses. Car si une fois il est constant que la vérité domine toujours dans l'Eglise, tous les doutes sont résolus : il n'y a qu'à croire, & tout est certain. Mais si après cela on veut écouter les anciens Docteurs de l'Eglise, & sçavoir s'ils entendent comme nous les Promesses de Jesus-Christ dont nous parlons : je veux bien entrer encore dans cette matiere, & ne craindrai point de donner à un sujet si essentiel toute l'étenduë qu'il mérite. Vous doutez du

conformes des saints Docteurs : saint Augustin.

sentiment des anciens Docteurs? Il n'y a qu'à les entendre parler à ceux qui se séparant visiblement de l'Eglise, de cette Eglise qui étoit visiblement répanduë par tout l'univers, disoient *qu'elle étoit perduë sur la terre.* C'est ainsi que parloient les Donatistes : mais cette parole n'étoit écoutée qu'avec horreur, comme on écoute les plus grands blasphêmes. *L'Eglise a péri*, dites-vous, *elle n'est plus sur la terre.* Saint Augustin leur répond ; *voilà ce qui disent ceux qui n'y sont point : parole impudente. Elle n'est pas, parce que vous n'êtes pas en elle ? C'est*, poursuit-il, *une parole abominable, détestable, pleine de présomption & de fausseté, destituée de toute raison, de toute sagesse, vaine, témeraire, insolente, per-*

Aug in Ps. 101. serm. 1. n. 8.

nicieuſe : Abominabilem, déteſtabilem, vanam, temerariam, præcipitem, perniciosam, &c. Pourquoi tous ces titres à cette erreur? C'eſt qu'elle dément Jeſus-Chriſt qui a promis à l'Egliſe, non-ſeulement des jours éternels au ſiecle futur ; mais encore dans cette vie, des jours qui ſeront courts, à la vérité, puiſque tout ce qui n'eſt pas éternel eſt court ; mais qui dureront néanmoins juſqu'à la fin du monde.

Le même ſaint Auguſtin fait ainſi parler l'Egliſe avec le même Pſalmiſte. *Annoncez-moi la brieveté de mes jours* ; voyons à quels termes vous avez voulu les réduire : *paucitatem dierum meorum annuntia mihi.* *Mais*, continuë-t-elle, *pourquoi ceux qui ſe ſéparent de mon unité murmurent-ils contre moi ? Pourquoi* *Ibid.*

ces hommes perdus disent-ils que je suis perduë ? Ils osent dire que j'ai été, & que je ne suis plus : parlez-moi donc, ô Seigneur, de la brieveté des jours que vous m'avez destinez sur la terre. Je ne vous interroge point ici sur ces jours perpetuels de l'autre vie : ils seront sans fin dans le séjour éternel où je serai ; ce n'est point de cette durée dont je veux parler : *je parle des jours temporels que j'ai à passer sur la terre : annoncez-les-moi encore un coup ; parlez-moi, non point* de l'éternité dont je joüirai dans le Ciel mais des jours *passagers & brefs* que je dois avoir dans ce monde. *Parlez-en pour l'amour de ceux qui disent : elle a été & elle n'est plus. Elle a apostasié, & l'Eglise est périe dans toutes les nations. Mais qu'est-ce que Jesus-Christ*

m'annonce sur cela ? Que me promet-il ? Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siecles.

Voilà donc deux vies bien distinctement promises à l'Eglise : l'une dans le Ciel, éternelle & vrayement longue, puisqu'il n'y a rien de long que ce qui n'a point de fin : l'autre temporelle & courte en effet, puisqu'elle aura une fin, mais à qui Jesus-Christ n'en donne point d'autre que celle des siecles.

Ailleurs le même Pere applique à l'Eglise cette parole du même Psalmiste. *Il a appuyé la terre sur sa fermeté ; elle ne branlera point aux siecles des siecles. Fundavit terram super firmitatem suam, non inclinabitur in sæculum sæculi.* Par la terre, dit saint Augustin, *j'entens l'église* : & dans la suite : *où sont ceux*

In Psal. 103. 5.

Serm. 1 n. 17.

Serm. 2. n. 5.

qui disent, que l'Eglise est périe dans le monde, elle qui loin de tomber ne peut pas même pancher pour peu que ce soit, ni jamais être ébranlée ? Pourquoi ? A cause qu'étant appuyée sur le ferme fondement de la Promesse de Jesus-Christ, *elle est prédestinée pour être la colomne & le soutient de la vérité: Prædestinata est columna & firmamentum veritatis* : qui est comme on sçait une parole de saint Paul, où l'Apôtre donne ce nom à l'Eglise.

Serm 1 n. 17.

1. Tim. III 15.

C'est d'une Eglise visible où il faut *converser avec les hommes*, & édifier le peuple de Dieu que S. Paul a voulu parler: c'est d'une Eglise visible que S. Augustin entend cette parole, & la chimere de l'Eglise invisible n'étoit pas connuë de ce tems.

De-là vient que le même Pere enſeigne auſſi qu'on ne ſe trompe jamais en ſuivant l'Egliſe : *C'eſt là*, dit-il, *qu'on écoute & qu'on voit : celui qui eſt hors de l'Egliſe, n'entend ni ne voit : celui qui eſt dans l'Egliſe n'eſt ni ſourd ni aveugle. Extra illam qui eſt, neque videt neque audit : in illâ qui eſt, nec ſurdus nec cæcus eſt.* Mais de peur qu'on ne s'imagine que l'inſtruction que donne l'Egliſe ne dure qu'un tems, il ajoute avec le Pſalmiſte. *Dieu l'a fondée éternellement* : d'où il conclut : *ſi Dieu l'a fondée éternellement, craignez-vous que le firmament ne tombe, ou que la fermeté même ne ſoit ébranlée ?* *In Pſ. 47. v. 9. n. 7.* *Ibid.*

XXI. Que le ſentiment de l'Egliſe eſt une regle infaillible.

Auſſi donne-t-il toujours le ſentiment de l'Egliſe pour une entiere conviction de la vérité.

ble : autre Sermon de S. Augustin.

C'est ce qui paroît dans un Sermon admirable prononcé à Carthage le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste. Il s'agissoit d'établir contre la nouvelle hérésie des Pélagiens, la vérité du péché originel par le fait constant, positif & universel du Baptême des petits enfans ; il pose pour fondement que par la coutume de l'Eglise *très-ancienne, très-canonique, très-bien fondée* ; comme ils ont péché par autrui, c'est aussi par autrui qu'ils croyent : sur ce fondement il suppose que les enfans qu'on baptise sont rangez au nombre des fideles : *Je demande*, dit-il aux novateurs, *si Jesus-Christ sert de quelque chose à ces nouveaux baptisez, ou s'il ne leur sert de rien ? Il faut qu'ils répondent qu'il leur sert beaucoup : ils*

Serm. 294. cap. 13.

Ibi. n. 17. 18.

ſont accablez par le poids de l'autorité de l'Egliſe. Ils voudroient peut-être bien ne pas avoüer l'utilité du Baptême des petits enfans, & leurs raiſonnemens les conduiroient là, mais l'autorité de l'Egliſe les retient, de peur que les peuples Chrétiens ne leur crachent au viſage. Remarquez ici le prodigieux effet de l'autorité de l'Egliſe, non-ſeulement dans les Catholiques qui ne pouvoient ſouffrir qu'on en doutât, mais encore dans les novateurs qui n'oſoient la contredire: *Selon cette autorité*, pourſuivoit-il, *un petit enfant qu'on baptiſe eſt rangé au nombre des fideles. L'autorité de l'Egliſe notre mere emporte cela, la regle très-bien fondée de la vérité fait qu'on n'oſe le nier. Qui voudroit s'oppoſer à cette force, & employer des ma-*

chines pour abattre cette inebranlable muraille, ne l'abattroit pas, mais se mettroit soi-même en pieces. Telle est l'autorité de l'Eglise : c'est ainsi qu'elle est invincible & inébranlable.

Alors les nouveaux héretiques n'étoient pas encore condamnez, & ce Sermon solemnel prononcé par l'ordre des Evêques dans la Métropolitaine de toute l'Afrique, fut l'avantcoureur de cette juste condamnation. Pendant que l'Eglise les attendoit avec une patience vrayement maternelle, saint Augustin les pressoit en cette sorte : *C'est ici*, dit-il, *une chose fondée & établie sur un fondement immuable. On supporte ceux qui disputent lorsqu'ils errent dans les autres questions qui*

ne ſont pas bien examinées, qui ne ſont pas encore établies par la pleine autorité de l'Egliſe. C'eſt alors qu'il faut ſupporter l'erreur: mais elle ne doit pas s'emporter juſqu'à vouloir ébranler le fondement de l'Egliſe; c'eſt-à-dire comme on voit la foi des Promeſſes ſur leſquelles elle eſt appuyée.

XXII. Langage oppoſé des Héretiques & des Saints.

Puiſque nous ſommes ſur les Pélagiens, il eſt bon de conſiderer en la perſonne de ces héretiques avec quel dédain ces ſortes d'eſprits parloient de l'Egliſe, & ce que leur répondoient les orthodoxes. *C'eſt tout dire*, diſoit Julien le Pélagien; *la folie & l'infamie ont prévalu même dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt.* On n'en vient à cet excès d'impieté contre l'Egliſe, qu'après avoir mépriſé les Promeſſes de ſon éter-

Aug. Op. imp. lib. 1. n. 12.

Ibid. l. 2 n. 2. nelle durée. Ailleurs, *la confusion se met par tout : le nombre des fous devient le plus grand, & on ôte à l'Eglise le gouvernail de la raison, afin d'introduire un dogme vulgaire :* il appelloit ainsi par mépris le dogme commun de l'Eglise ; & à la maniere des grands esprits faux, il affectoit de se distinguer par ses superbes singularitez : Il dit ailleurs dans

Ibid. n. 102. le même esprit : *Si la vérité trouve encore quelque place parmi les hommes, & que le monde ne soit pas encore étourdi par le bruit de l'iniquité.* C'est le langage ordinaire des novateurs : à les entendre, la verité n'est plus sur la terre : l'Eglise y est perduë : ils ne songent plus aux Promesses qu'elle a reçûës ; & parce que le dogme contraire à celui des héretiques y prévaut tou-

jours, ces superbes méprisant le peuple dont le gros demeure attaché à ses Pasteurs, reprochent à l'Eglise qu'elle *se pare de l'autorité du vulgaire, de la lie du peuple, des femmes, des gens de métier, des gens de néant.* *Ibid* 1. 33. 41. &c.

C'est le langage commun de tous les héretiques: ce fut en particulier celui de Berenger au siécle XI. comme nous le dirons bientôt. Mais saint Augustin y avoit déja répondu par avance. L'Eglise, disoit-il à Julien comme aux autres, doit toujours subsister, & il ne faut pas s'étonner si la vérité y prévaut dans la multitude, puisque c'est *cette multitude*, qui a été promise à Abraham: laquelle par consequent il *ne faut point mépriser, comme une troupe vulgaire.* Toute *l'Eglise est contre vous dès son* *Ibid.* 16. n. 3. *Ibid.* 2. 104.

commencement ; A sui initio : puisque dès son commencement elle a montré par ses exorcismes & par ses exsufflations qu'elle connoissoit le péché originel dans les petits enfans. Il n'y a rien de plus foible que ces raisonnemens, si la croyance de l'Eglise n'est pas d'une certitude infaillible. *Revenez à nous*, disoit encore saint Augustin à Julien ; *vous n'êtes pas né de parens qui crussent la doctrine que vous enseignez & vous avez été régeneré dans une Eglise qui croyoit le contraire.* Ce dogme, poursuivoit-il, que vous appellez *vulgaire ou populaire* à cause qu'il est suivi de tous les peuples fideles, est celui de S. Cyprien & de S. Ambroise. *Mais ce n'est pas saint Ambroise ni saint Cyprien qui ont fait entrer*

Ibid. 4. 13.

Ibid. 1. 2.

les

les peuples dans cette croyance ; ils les y ont trouvez : votre pere les y a trouvez quand vous avez été baptiſé petit enfant : vous avez vous-mêmes trouvé tels dans l'Egliſe tous les peuples Catholiques. Qu'on remarque bien cet argument : c'eſt comme nous l'avons vû, l'argument commun de tous les Catholiques contre tous ceux qui innovent, & il faut bien que tout novateur trouve l'Egliſe dans un ſentiment oppoſé au ſien, puiſque ſelon la Promeſſe de Jeſus-Chriſt elle ſeule ne change jamais.

En un mot, tous les ennemis de l'Egliſe lui ont marqué une fin ou du moins une interruption, & tous les enfans de l'Egliſe ont ſoutenu qu'elle ne verroit ni l'un ni l'autre. Les Payens lui aſſignoient pour toute durée

Aug. De civit. lib. 18. c. 53. 54.

365. ans : vain discours que l'experience avoit réfuté, puisqu'elle n'avoit jamais été plus affermie qu'après ce tems écoulé. Il n'y a donc point de fin pour elle. Mais elle n'est pas moins à couvert de l'interruption, puisque Jesus-Christ véritable en tout l'a également garentie de ces deux accidens.

Je ne m'étonne pas des Payens qui ne croyent ni en Jesus-Christ ni en ses Promesses. Mais il ne faut non plus s'étonner des héretiques, quoyqu'ils portent le nom de Chrétiens, puisque s'étant engagez à se faire une Eglise & une doctrine indépendantes de celles qu'ils trouvoient sur la terre lorsqu'ils sont venus, ils ont eu ce malheureux interêt de trouver une interruption dans la suite de l'Eglise, & d'éluder

les Promesses de son éternelle durée.

Il n'y a rien de plus grand ni de plus divin dans la personne de Jesus-Christ, que d'avoir prédit d'un côté que son Eglise ne cesseroit d'être attaquée ou par les persecutions de tout l'univers, ou par les schismes & les hérésies qui s'éleveront tous les jours, ou par le réfroidissement de la charité qui ameneroit le relâchement de la discipline, & de l'autre d'avoir promis que malgré toutes ces contradictions nulle force n'empêcheroit cette Eglise de vivre toujours, ni d'avoir toujours des Pasteurs qui se laisseroient les uns aux autres & de main en main la chaire, c'est à dire, l'autorité de Jesus-Christ & des Apôtres, & avec elle la saine doctrine & les sa-

XXIII. Nous sommes Catholiques par la même démonstration & par les mêmes principes qui nous ont fait Chrétiens.

Matt. XXIV. 12.

cremens. Aucun auteur de nouvelles sectes, de quelque esprit de prophetie qu'il se vantât d'être illuminé, n'a osé dire seulement ce qu'il deviendroit, ni ce que deviendroit le lendemain, la Societé qu'il établissoit : Jesus-Christ a été le seul qui s'est expliqué à pleine bouche non-seulement sur les circonstances de sa passion & de sa mort, mais encore sur les combats & sur les
Joan. xv. 16. victoires de son Eglise : *Je vous ai établis*, dit-il, *afin que vous alliez, & que vous fructifiiez, & que votre fruit demeure.* Et comment demeurera-t-il ? C'est ce qu'il falloit exprimer pour laisser aux hommes le témoignage certain d'une vérité bien connuë. Jesus-Christ n'y hésite pas & il énonce dans les termes les plus précis une durée sans inter-

ruption & sans autre fin que celle de l'univers. C'est ce qu'il promet à l'ouvrage de douze pêcheurs, & voilà le sceau manifeste de la vérité de sa parole. On est affermi dans la foi des choses passées en remarquant comme il a vû clair dans un si long avenir. C'est ce qui nous fait Chrétiens, mais en même tems c'est ce qui nous fait Catholiques, & on voit manifestement que la science de Jesus-Christ si divine & si assûrée, n'a pû nous tromper en rien.

Deux choses affermissent notre foi : les miracles de Jesus-Christ à la vûë de ses Apôtres & de tout le peuple, avec l'accomplissement visible & perpetuel de ses prédictions & de ses Promesses. Les Apôtres n'ont vû que la premiere de ces deux

choſes, & nous ne voyons que la ſeconde. Mais on ne pouvoit refuſer à celui à qui l'on voyoit faire de ſi grands prodiges, de croire la vérité de ſes prédictions comme on ne peut refuſer à celui qui accomplit ſi viſiblement les merveilles qu'il a promiſes, de croire qu'il étoit capable d'operer les plus grands miracles.

Ainſi, dit ſaint Auguſtin, notre foi eſt affermie des deux côtez. Ni les Apôtres ni nous ne pouvons douter: ce qu'ils ont vû dans la ſource les a aſſûrez de toute la ſuite: ce que nous voyons dans la ſuite nous aſſûre de ce qu'on a vû & admiré dans la ſource: mais il faut eſtre Catholique pour entendre ce témoignage. Les héretiques comme les Payens ſont contraints de le refuſer: puiſqu'ils

veulent trouver dans l'Egliſe, de l'erreur, de l'interruption, un délaiſſement du côté de Jeſus-Chriſt ; ils ne peuvent ajoûter foi à la Promeſſe de ſon éternelle aſſiſtance : & on voit que ce n'eſt pas inutilement que le Fils de Dieu a rangé *parmi les Payens ceux qui n'écoutent pas l'Egliſe* : puiſque faute de la vouloir écouter dans les nouveautez qu'ils propoſent, ils ſe voyent réduits à éluder les Promeſſes de Jeſus-Chriſt, & à dire avec les Payens, que l'Egliſe comme un ouvrage humain devoit tomber. *Matt.* XVIII. 17.

XXIV. Saint Auguſtin allegue ſaint Cyprien pour le même ſentiment.

Revenons aux anciens Docteurs ; & après avoir produit ſaint Auguſtin, remontons juſqu'à l'origine du Chriſtianiſme. Le même Pere nous fera connoître le ſentiment de ſaint Cyprien par ces paroles : *Nous-mê-* *Lib. 2. De Bapt. cap. 4.*

mes, dit-il, *nous n'oserions assûrer ce que nous avançons* (touchant la validité du Baptême des héretiques) *si nous n'étions appuyez de l'autorité de l'Eglise universelle à laquelle saint Cyprien* (qui soutenoit le contraire avec l'ardeur que personne n'ignore) *auroit lui-même cédé très-certainement, si la vérité éclaircie eût été desiors confirmée par un Concile universel.* Par où il est plus clair que le jour, non-seulement que saint Augustin baissoit la tête sous l'autorité de l'Eglise, mais encore qu'il la tenoit si inviolable, qu'il auroit cru faire injure à saint Cyprien, s'il l'eût jugé capable d'y résister.

XXV. La Doctrine de saint Cyprien est démontrée par lui-même.

En effet, il ne faut que voir comment ce saint Martyr a parlé de l'unité de l'Eglise, tant en elle

elle-même qu'avec ceux qui nous ont précedé dans la ſucceſſion de la doctrine & des chaires. Il y a, dit-il, dans l'Egliſe catholique une tige, une racine, une ſource ; une force pour reproduire ſans fin de nouveaux Paſteurs qui rempliſſent les mêmes chaires d'une ſeule & même doctrine : & dès-là un enchaînement d'unité & de ſucceſſion, d'où l'on ne peut ſortir ſans ſe perdre. C'eſt ce qu'il appelle *la tige & la racine de l'Egliſe Catholique* : *Eccleſiæ catholicæ radicem & matricem* : *racine tenace* & inviolable, comme il la nomme, *tenaci radice*, qui retient tellement les vrais fideles dans ſon unité, que *ceux qui n'ont point l'Egliſe pour mere ne peuvent avoir Dieu pour pere* : *Habere non poteſt Deum patrem*

Lib. de unit. Eccl. Ipſ. 45.

Ibid.

qui ecclesiam non habet matrem. Cent passages de cette force qu'il n'est pas besoin de rapporter, parce qu'ils sont connus de tout le monde, font la matiere du Livre de l'unité de l'Eglise. Et pour faire l'application de ces beaux principes aux héresies particulieres : le même Saint interrogé par un de ses collegues dans l'épiscopat, ce qu'il falloit croire de *l'hérésie de Novatien*, il ne veut pas seulement permettre *qu'on s'informe de ce qu'il enseigne, dès-là qu'il n'enseigne pas dans l'Eglise* : c'est assez qu'il soit séparé de cette tige, de cette racine de l'unité hors de laquelle il n'y a point de christianisme : & , poursuit-il, *quel qu'il soit ; & quelque autorité qu'il se donne, il n'est pas Chretien, n'étant pas dans*

Epist. 52. ad Antonian.

l'Eglise de Jesus-Christ. Quisquis ille est, & qualiscumque est, christianus non est, qui in Christi ecclesiâ non est. Ainsi tout ce qui est hors de l'Eglise n'est rien parmi les Chrétiens ; & l'Eglise seule est tout par rapport à Dieu.

Il combat tous les novateurs par cet argument, & il ne cesse de leur opposer le concert, l'accord, le concours de toute l'Eglise Catholique: *Ecclesiæ catholicæ concordiam ubique cohærentem. Ce n'est pas nous*, dit-il, *qui nous sommes séparez d'avec eux, mais c'est eux qui se sont séparez d'avec nous : Non enim nos ab illis, sed illi à nobis recesserunt. Et parce qu'ils sont nouveaux ; qu'ils ont trouvé l'Eglise en place, & qu'ils sont tous venus après : Et cum hæreses & schisma-* De unit. Eccl.

ta postmodum nata sint, leurs assemblées, *les conventicules qu'ils tiennent à part*, comme il les appelle, *ne peuvent jamais se lier à la tige de l'unité : Dum conventicula sibi diversa constituunt, unitatis caput atque originem reliquerunt.*

C'est ainsi que saint Cyprien montroit dans tous les hérétiques, comme nous faisons après lui, ou plutôt après l'Apôtre S. Jude, ce malheureux caractere *de se séparer eux-mêmes.* C'est ainsi qu'il leur faisoit voir que l'Epist. 52. ad Cornel. Eglise qu'ils *tâchoient d'établir étoit une Eglise humaine : Humanam conantur ecclesiam facere*, & ne tenoit rien de l'institution, ni des Promesses de Jesus-Christ.

Epist. 55. Pour ce qui est de la vraye Eglise, elle est, dit-il, representée par saint Pierre, lorsque Je-

fus-Chriſt ayant demandé à ſes diſciples, *ne voulez-vous point auſſi vous retirer ? Cet Apôtre lui répondit au nom de tous : Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez des paroles de vie éternelle : nous montrant par cette réponſe*, pourſuit le ſaint Martyr, que qui que ce ſoit qui quitte Jeſus-Chriſt, *l'Egliſe ne le quitte pas, & que ceux-là ſont l'Egliſe qui demeurent dans la maiſon de Dieu* : de ſorte que le caractere des novateurs eſt de la quitter, ainſi que le caractere des vrais fideles eſt d'y demeurer toujours.

XXVI. Principe de Tertullien que ſaint Cyprien a reconnu pour ſon maître.

En remontant un peu plus haut, nous trouverons Tertullien que ſaint Cypiren appelloit ſon maître, & qui méritoit ce nom tant qu'il eſt demeuré lui-même dans cette unité de l'Egliſe qu'il a tant

loüée. Tertullien donc tant qu'il a été Catholique a reconnu cette chaîne de la succession qui ne doit jamais être rompuë. Selon cette regle on connoît d'abord les heresies par la seule datte de leur commencement. *Marcion & Valentin sont venus du tems d'Antonin* : on ne les connoissoit pas auparavant ; on ne les doit donc pas connoître aujourd'hui. Ce qui n'étoit pas hier est réputé dans l'Eglise comme ce qui n'a jamais été. Toute Eglise chrétienne remonte à Jesus-Christ de proche en proche & sans interruption. La vraye posterité de Jesus-Christ va sans discontinuation à l'origine de sa race. Ce qui commence par quelque datte que ce soit ne fait point race, ne fait point famille, ne fait

Tert. præsc. 29. 3. adv. Marc. 4.

point tige dans l'Egliſe. *Les Marcionites ont des Egliſes, mais fauſſes & dégenerantes comme les gueſpes ont des ruches*, par uſurpation & par attentat : on n'eſt point recevable à dire qu'on a rétabli ou réformé la bonne doctrine de Jeſus-Chriſt, que les tems précedens avoient alterée : c'eſt faire injure à Jeſus-Chriſt que de croire qu'il ait ſouffert quelque interruption dans le cours de ſa doctrine, ni qu'il en ait attendu le rétabliſſement ou de Marcion ou de Valentin, ou de quelque autre novateur quel qu'il ſoit. Il n'a *pas envoyé en vain le ſaint Eſprit : il eſt impoſſible que le ſaint Eſprit ait laiſſé errer toutes les Egliſes, & n'en ait regardé aucune.* Montrez-nous-en donc avant vous une ſeule de votre do-

Adv. Marc. l. 20.

Ibid. t. Præſcrip. 29.

Præſc. 28.

doctrine : vous disputez par l'Ecriture? Vous ne songez pas que l'Ecriture elle-même nous est venuë par cette suite : les Evangiles, les Epîtres Apostoliques & les autres Ecritures n'ont pas
Adv. Marc. 4. 2 3 formé les Eglises, mais leur ont été adressées & se sont fait recevoir avec *l'assistance du témoignage de l'Eglise : Ejus testimonio assistente.* Ainsi la premiere chose qu'il faut regarder, *c'est à qui elles appartiennent : Cujus sint scripturæ.* L'Eglise les
Præsc. 19. *Ibid.* 20. a précedées, les a reçuës : les a transmises à la posterité *avec leur véritable sens.* Là donc où
Ibid. 19. 37. est la *source de la foi*, c'est-à-dire la succession de l'Eglise, *là est la vérité des Ecritures, des interpretations ou expositions, & de toutes les traditions chrétiennes.* Ainsi sans avoir besoin de

diſputer par les Ecritures, nous confondons tous les héretiques, *en leur montrant ſans les Ecritures qu'elles ne leur appartiennent pas, & qu'ils n'ont pas droit de s'en ſervir.*

Cet argument eſt égal contre toutes les héreſies : elles y ſont toutes également convaincuës : *Evictæ hæreſes omnes.* On confond Praxeas comme on avoit confondu Marcion & Valentin. Vous êtes nouveau, *novellus* ; vous êtes *venu après*, *poſterus* ; vous êtes venu hier, *heſternus* ; & avant-hier on ne vous connoiſſoit pas. Vous n'êtes rien aux Chrétiens ni à Jeſus-Chriſt *qui étoit hier & aujourd'hui & qui eſt de tous les ſiecles* : on vous dira comme aux autres : pourquoi me venez-vous troubler ? *Je ſuis en poſſeſſion, je*

Ibid. 34.

Adv. Prax.

Heb. XIII. 8.

Præſc. 37.

possede le premier : j'ai mes origines certaines : je viens en droite ligne & de main en main de *ceux à qui appartenoit la chose* : on sçavoit bien que vous viendriez ; nous avons été avertis qu'il s'éleveroit des héresies, & même qu'il le falloit, mais en même tems on nous a déclaré qui vous étiez : des gens sortis hors de la ligne, hors de la chaîne de la succession, hors de la tige de l'unité. Une marque de ma possession inconteſtable ; c'est que vous-même vous avez cru premierement comme moi : *Constat in catholicæ primo doctrinam credidisse* : & vous avez innové non seulement sur moi, mais encore sur vous-même. C'est l'argument que saint Alexandre Evêque d'Alexandrie faisoit tout-à-l'heure

Ibid. 30.

aux Ariens: c'est celui que saint Augustin faisoit aux Pélagiens : c'est celui que Tertullien fait à Valentin & à Marcion : nous l'entendrons faire aux disciples de Bérenger, & nous l'avons déja fait à toutes les héresies.

Mais ces argumens & les autres qu'on vient d'entendre ne seroient qu'une illusion sans le fondement des Promesses de Jesus-Christ en vertu desquelles l'Eglise devoit subsister *tous les jours* sans interruption, & *jusqu'à la fin des siecles* dans les Apôtres & leurs successeurs. C'est à la doctrine de ce corps Apostolique qu'il a plû à Jesus-Christ de nous appeller : mais afin que notre foi ne fût pas pour cela fondée sur des hommes, il a promis à ceux-ci d'être toujours avec eux.

XXVII. Doctrine de S. Clement ancien Prêtre & Théologien de l'Eglise d'Alexandrie.

Je pourrois citer saint Irenée : je pourrois citer Origene : pour éviter la longueur, je citerai seulement saint Clement d'Alexandrie maître d'Origene qui touchoit au tems des Apôtres, & qui étoit le Théologien de l'Eglise d'Alexandrie, la plus sçavante peut-être qui fut dans le monde. C'est lui qui nous montrera *la voye royale* contre toutes les héresies, c'est à dire le grand chemin battu par nos peres : il nous marquera *l'Ancienne Eglise* qui précede toutes les sectes, & les a toutes vû se séparer d'elle : de cette sorte elle est la seule qui mérite le nom de l'Eglise ; les autres sectes *sont des écoles*, où l'on dispute ; celle-ci est *l'Eglise* où l'on croit : celui donc qui se souleve contre *les traditions* de l'Eglise, c'est-à-

Strom. 7. l. 7. p. 542.

Ibid.

Ibid.

dire contre la suite & la succession, *a cessé d'être fidele* : & a quitté la source. C'est pourquoi tous les novateurs se contredisent eux-mêmes : leur doctrine est inconstante & variable, parce que, dit-il, par une curiosité pernicieuse, par une superbe singularité ; *ils méprisent les choses ordinaires, & tâchant de s'élever au dessus de ce que la foi rendoit commun, ils sortent du sentier de la vérité. La gloire les aveugle, ils veulent faire une secte & une héresie, & surpasser ceux qui nous ont précedé dans la foi.* On sçait leur datte : leurs auteurs dont ils portent encore les noms sont connus par tout ; on sçait sous quels Empereurs ils ont commencé : les lieux & les tems de leur naissance : & il *est constant que l'Eglise Catholi-*

Ibid. 549.

que les a tous devancez : elle est une comme Dieu est un : elle est ancienne, elle est catholique : tous ceux qui l'abandonnent l'ont trouvée dans l'éminence de l'autorité, & rien ne l'égala jamais. La quitter c'étoit quitter les Apôtres & Jesus-Christ même, & c'est ce qu'on appelloit abandonner *la tradition*, c'est-à-dire, la suite toujours manifeste de la doctrine laissée & continuée dans l'Eglise : le principe de la vérité & la source qui couloit toujours dans la succession.

XXVIII. Tout cela est tiré formellement de l'Apôtre. Difference des Orthodoxes. 2. *Tim. II.* 1.

Cette doctrine manifestement venoit de l'Apôtre : lorsqu'il disoit à Timothée : *Ce que vous avez ouï de moi en présence de plusieurs témoins, laissez-le à des hommes fideles qui soient capables d'en instruire d'autres.* C'est la regle Apostolique, c'est

par cette ſuppoſition que la doctrine doit aller de main en main : les Apôtres l'ont dépoſée entre les mains de leurs ſucceſſeurs *en préſence de pluſieurs témoins*: devant toute l'Egliſe Catholique , comme l'explique Vincent de Lérins après ſaint Chryſoſtome: pour éviter la ſurpriſe on ne dit rien en ſecret : mais ce qui eſt dit devant tout le monde paſſe à tout le monde de main en main ; c'eſt , diſoit ſaint Chryſoſtome , le tréſor royal qui doit être dépoſé en lieu public : de Paſteur à Paſteur, d'Evêque à Evêque on ſe donne les uns aux autres la ſaine doctrine : il n'y a point d'interruption , & tout cela originairement vient de Jeſus-Chriſt qui diſoit aux Apôtres & à leurs ſucceſſeurs , *je ſuis toujours avec*

Chryſoſt. in eum. loc.

Ibid.

vous. Dans cette succession la doctrine est toujours la même. C'est pourquoi la fausse doctrine dans le style de l'écriture s'appelle une autre doctrine : *ô Timothée*, dit saint Paul, *dénoncez à certaines gens qu'ils n'enseignent point d'autre doctrine. L'évangile n'est jamais autre* que ce qu'il étoit auparavant. Ainsi quelque soit le tems où dans la foi on dise autre chose que ce qu'on disoit le jour d'auparavant, c'est toujours *l'hétérodoxie*, c'est à-dire *une autre doctrine* qu'on oppose à *l'orthodoxie* ; & toute fausse doctrine se fera connoître d'abord sans peine & sans discussion en quelque moment que ce soit par la seule innovation, puisque ce sera toujours quelque chose qui n'aura point été perpetuellement connu. C'est

1. Tim. I. 3.

Gal. I. 7.

par

par ce témoignage que la foi ſe rend ſenſible aux plus ignorans, pourvû qu'ils ſoient humbles : & tous les jours ſont égaux pour y trouver la vérité en poſſeſſion, puiſque Jeſus-Chriſt ne dit pas qu'il ſera avec les Apôtres & leurs ſucceſſeurs à de certains jours, *mais tous les jours.*

XXIX. Sur la dénomination de Catholique & d'Héretique.

Par-là s'entend clairement la vraye origine des noms de catholique & d'héretique. L'héretique eſt celui qui a une opinion : & c'eſt ce que le mot même ſignifie. Qu'eſt-ce à dire, avoir une opinion ? C'eſt ſuivre ſa propre penſée & ſon ſentiment particulier. Mais le catholique eſt catholique : c'eſt-à-dire qu'il eſt univerſel, & ſans avoir de ſentiment particulier, il ſuit ſans héſiter celui de l'Egliſe.

De-là vient qu'un des caracteres des novateurs dans la foi
2. Tim. III. 2. est *de s'aimer eux-mêmes : Erunt homines seipsos amantes ; il y aura des hommes qui s'aimeront eux-mêmes* : ou comme parle saint Jude, digne d'être si souvent cité dans une Lettre si courte
Jude 12. : *des hommes qui se repaissent eux-mêmes : semetipsos pascentes* : qui se repaissent de leurs inventions, jaloux de leurs sentimens, amoureux de leurs opinions. Le catholique est bien éloigné de cette disposition, & sans craindre l'inconvenient d'être jaloux de ses propres pensées, il a une sainte jalousie, un saint zele pour les sentimens communs de toute l'Eglise : ce qui fait, qu'il n'invente rien, & qu'il n'a jamais envie d'innover.

Pour répondre aux autoritez des Saints que nous avons alleguez, on dira, que cet argument qu'on tire de la ſucceſſion étoit bon au commencement, où tout près de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, on voyoit comme d'un coup d'œil l'origine de l'Egliſe. Illuſion manifeſte ! ſi dans la Promeſſe de Jeſus-Chriſt ſur la durée de ſon Egliſe, nous regardions autre choſe que la puiſſance divine qu'il y donne pour fondement : *toute puiſſance*, dit-il, *m'eſt donnée dans le Ciel & ſur la terre* : rien ne nous pourroit aſſûrer contre l'altération de la doctrine : un ouvrage humain pourroit tomber après cent ans, comme après mille ans : & les Peres du ſecond, du troiſiéme, du quatriéme & cinquiéme ſiecle, dont nous avons al-

XXX. Réponſe à une objection : la preuve tirée de la ſucceſſion & des Promeſſes s'affermit tous les jours de plus en plus : éxemple de Bérenger.

Mat. XXVIII. 20.

legué l'autorité se pourroient tromper comme nous dans la succession de l'Eglise & de ses Pasteurs. Mais parce que Jesus-Christ & sa parole toute puissante sont le fondement de notre foi, l'argument est de tous les siecles : S. Cyprien ne le faisoit pas avec moins d'assûrance que S. Augustin, & avant lui Tertullien, & avant lui Clement d'Alexandrie. On le fit à Bérenger avec la même force après mille ans. Dès qu'il innova sur la présence réelle, on lui objecta d'abord, comme je l'ai démontré ailleurs, ce fait constant, qu'il n'y avoit pas une Eglise sur la terre ; pas une ville, pas un village de son sentiment ; que les Grecs, que les Armeniens, & en un mot tous les Chrétiens d'Orient avoient

Hug. Lingon. Sacrm. Brix. apol. Ep. ad Berang. guim. l. 3. Lanf. de corp & sang. dom. cap. 2. 4. 22. & c T. XVIII. Bibl. pp. Lugd. Hist. des Var. liv. v. n. 129.

la même foi que l'Occident : de sorte qu'il n'y avoit rien de plus ridicule que de traiter d'incroyable ce qui étoit cru par le monde entier. Lui-même, il l'avoit cru comme les autres, il avoit été élevé dans cette foi : après l'avoir changée, il y étoit revenu par deux fois, & sans oser nier le fait constant de l'universalité de la croyance contraire à la sienne, il se contentoit de repliquer à l'exemple des autres héretiques, dont nous avons vû les réponses, *que les sages ne devoient pas suivre les sentimens ou plutôt les folies du vulgaire.* Mais Lanfranc ce saint religieux, ce sçavant Archevêque de Cantorbery, & les autres, lui faisoit voir que ce qu'il appelloit *le vulgaire*, c'étoit tout le Clergé, & tout le

Ibid.

Ibid.

Ibid. cap. 4.

peuple de l'univers ; & après un fait si positif, sur lequel on ne craignoit pas d'être démenti, on concluoit, que si la doctrine de Bérenger étoit véritable, *l'héritage promis à Jesus-Christ étoit péri, & ses Promesses anéanties : enfin que l'Eglise Catholique n'étoit plus, & que si elle n'étoit plus elle n'avoit jamais été.* Comme donc en toute occasion, & en tout tems les héretiques tenoient le même langage ; l'Eglise y opposoit toujours les mêmes Promesses : l'argument loin de s'affoiblir se fortifioit, & bien loin qu'il fût plus clair au commencement de l'Eglise, au contraire plus elle alloit en avant, plus paroissoit la merveille de son éternelle subsistence & plus on voyoit clairement la vérité de cette sentence ; *le ciel & la*

Ibid. cap. 22.

Matt. xxiv. 35.

terre paſſeront, mais mes paroles ne paſſeront pas.

Cent ans après Berenger ſaint Bernard alleguoit toujours la même preuve : & toujours s'il ſe pouvoit avec une nouvelle aſſurance. *Je vous ai tenu*, diſoit l'Epouſe, & *je ne vous quitterai point* : ce Pere expliquoit ces paroles, *par celles de la Promeſſe : voila je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la fin des ſiecles : elle tient Jeſus-Chriſt parce qu'elle en eſt tenuë : comment donc peut-elle tomber ?* Il explique la fin des ſiecles par le retour des Juifs à l'Egliſe : il faut qu'elle dure juſques-là : c'eſt pourquoi, pourſuivoit le Saint, *la race des Chrêtiens n'a pas dû ceſſer un moment, ni la foi ſur la terre, ni la charité dans l'Egliſe. Les fleuves ſe ſont débordez,*

XXXI. Témoignage de ſaint Bernard.

Cant. III. 4.

Serm. 79. in Cant. n. 5.

Ibid. n. 4.

les vents ont soufflé, & sont venus fondre sur elle : mais *elle n'est point tombée, parce qu'elle étoit fondée sur la pierre qui est Jesus-Christ*, & sur sa Promesse inviolable : *ainsi elle n'a pû être séparée d'avec Jesus-Christ ni par les vains discours des Philosophes, ni par les suppositions des héretiques, ni par l'épée des persecuteurs.* Fondé sur cette Promesse, il oppose aux novateurs de son tems, comme on avoit toujours fait *l'autorité de l'Eglise Catholique*, & les Peres qui y ont toujours enseigné la vérité, & les Papes & les Conciles toujours attachez à les suivre. Cette suite ne peut être interrompuë.

Serm. 80. n. 7. 8.

XXXII. Autre réflexion sur les Promesses : & que la primauté de S. Pierre & de ses successeurs y est comprise.

Au surplus, sans disputer davantage, il ne faut qu'un peu de bon sens & de bonne foi pour avoüer

avoüer que l'Eglise chrétienne dès son origine a eu pour une marque de son unité sa communion avec la chaire de saint Pierre, dans laquelle *tous les autres sieges ont gardé l'unité : In quâ sola unitas ab omnibus servaretur*, comme parlent les saints Peres : en sorte qu'en y demeurant, comme nous faisons sans que rien ait été capable de nous en distraire, nous sommes le corps qui a vû tomber à droit & à gauche tous ceux qui se sont séparez eux-mêmes, & on ne peut nous montrer par un fait positif & constant, comme il le faudroit pour ne point discourir en l'air, que nous ayons jamais changé d'état : ainsi que nous le montrons à tous les autres.

Op. lib cont. Parm. lib. 2.

Dans cet inviolable attache-

ment à la chaire de saint Pierre, nous sommes guidez par la Promesse de Jesus-Christ. Quand il a dit à ses Apôtres, *je suis avec vous*, saint Pierre y étoit avec les autres, mais il y étoit avec sa prérogative, comme le premier des dispensateurs: *Primus Petrus*: il y étoit avec le nom mysterieux de Pierre que Jesus-Christ lui avoit donné, pour marquer la solidité & la force de son ministere: il y étoit enfin comme celui qui devoit le premier annoncer la foi au nom de ses freres les Apôtres, les y confirmer, & par-là devenir la pierre sur laquelle seroit fondé un édifice immortel. Jesus-Christ a parlé à ses successeurs comme il a parlé à ceux des autres Apôtres, & le ministere de Pierre est devenu ordinaire,

Matt. x. 2. Marc. III. 17.

principal, & fondamental dans toute l'Egliſe. Si les Grecs ſe ſont aviſez dans les derniers ſiecles de conteſter cette vérité, après l'avoir confeſſée cent fois, & l'avoir reconnuë avec nous, non point ſeulement en ſpéculation, mais encore en pratique dans les Conciles que nous avons tenus enſemble durant ſept cens ans; s'ils n'ont plus voulu dire comme ils faiſoient, *Pierre a parlé par Leon, Pierre a parlé par Agathon, Leon nous préſidoit comme le chef préſide à ſes membres, les ſaints Canons & les Lettres de notre Pere Celeſtin nous ont forcez à prononcer cette Sentence*, & cent autres choſes ſemblables; les actes de ces Conciles qui ne ſont rien moins que les Regiſtres publics de l'Egliſe Catholique nous reſtent encore en témoi-

gnage contre eux,& l'on y verra éternellement l'état, où nous étions en commun dans la tige & dans l'origine de la Religion.

XXXIII. Passage de saint Paul contre les innovations: & comment il a été employé par Vincent de Lérins.

Ce sera donc toujours aux Catholiques à confondre ceux qui se séparent, & en les prenant dans le moment funeste pour eux de leur séparation, nous serons en droit de leur dire avec saint Paul: *Est-ce de vous qu'est partie la parole de Dieu, où bien êtes-vous les seuls à qui elle est parvenuë? Est-ce de vous qu'elle est partie?* Montrez-nous sa continuité: *n'est-elle venuë qu'à vous?* Montrez-nous son universalité: est-ce de vous qu'elle est partie? Devoit-elle avoir de vous son commencement, & ne faut-il pas qu'il paroisse de qui vous la tenez, & comment elle vous est venuë de proche en

1. *Cor. xix. 36.*

proche? *N'est-elle venuë qu'à vous seuls?* Ne devoit-elle pas être dans toute la terre, & une parcelle doit-elle l'emporter contre le tout? C'est par de tels argumens que le docte Vincent de Lérins démontroit il y a treize cens ans, que l'Eglise a des coutumes établies qui sont autant de démonstrations de la vérité, & qu'il faut compter parmi ses coutumes ce qu'elle a accoutumé de croire.

XXXIV. Que la vérité loin de s'affoiblir, va toujours s'éclaircissant dans l'Eglise par les contradictions : Doctrine de saint Augustin.

Loin que la saine Doctrine soit capable d'être affoiblie par les nouveautez, au contraire la contradiction des novateurs la fortifie, & l'épure. Ecoutons saint Augustin : *Plusieurs choses étoient cachées dans les Ecritures : les héretiques séparez de l'Eglise l'ont agitée par des questions : ce qui étoit caché s'est découvert, &*

In Ps. 54. n. 22.

on a mieux entendu la volonté de Dieu... Ceux qui pouvoient le mieux expliquer les Ecritures ne donnoient point de résolution aux questions difficiles, pendant qu'il ne s'élevoit aucun calomniateur qui les pressât. On n'a point traité parfaitement de la Trinité avant les clameurs des Ariens, ni de Pénitence avant que les Novatiens s'élevassent contre, ni de l'efficace du Baptême avant nos rebaptisateurs. On n'a pas même traité avec la derniere éxactitude les choses qui se disoient de l'unité du corps de Jesus-Christ avant que la separation qui mettoit les foibles en peril, obligeât ceux qui sçavoient ces véritez, à les traiter plus à fond, & à éclaircir entierement toutes les obscuritez de l'Ecriture. Ainsi, dit saint Augustin, *loin que les erreurs*

ayent nui à l'Eglise Catholique, les héretiques l'ont affermie, & ceux qui pensoient mal ont fait connoître ceux qui pensoient bien. On a entendu ce qu'on croyoit avec pieté, & la vérité s'est déclarée de plus en plus. n. 23.

Il se faut donc bien garder de croire que les erreurs quelles qu'elles soient puissent détruire l'Eglise, & en interrompre la suite : elles y viennent pour la réveiller, & faire qu'elle entende mieux ce qu'elle croyoit.

XXXV. Toute décision se reduit à des faits constans & notoires. Esprit de l'Eglise dans ses définitions, & dans les explications des Saints.

Par cette sainte doctrine toute question dans l'Eglise se réduit toujours contre tous les héretiques à un fait précis & notoire : que croyoit-on quand vous êtes venus ? Il n'y eut jamais d'héresie qui n'ait trouvé l'Eglise actuellement en possession de la doctrine contraire.

C'est un fait constant, public, universel & sans exception. Ainsi la décision a été aisée ; il n'y a qu'à voir en quelle foi on étoit quand les héretiques ont paru ; en quelle foi ils avoient été élevez eux-mêmes dans l'Eglise : & à prononcer leur condamnation sur ce fait qui ne pouvoit être caché ni douteux. Demandez à Luther lui-même, comment, par exemple, il disoit la Messe avant qu'il se prétendît plus illuminé. Il vous répondra qu'il la disoit comme on la disoit ; comme on la dit encore à present dans l'Eglise Catholique, & la disoit dans la foi commune de toute l'Eglise. Voilà sa condamnation prononcée par sa propre bouche : s'il s'est vû contraint à changer ce qu'il a trouvé établi, c'est-là son crime

& ſon attentat, qu'il a voulu appeller nouvelle lumiere. Il en eſt de même des autres errans dans tous les autres articles. Ils ont tous voulu, non pas éclaircir ce que l'Egliſe ſçavoit, mais ſçavoir autre choſe qu'elle : il n'y a point à héſiter ſur la déciſion.

Mais pourquoi donc faire tant de Livres contre les héréſies ? Saint Auguſtin vient de vous le dire ſi clairement : vous l'avez ouï : *Si vous ne croyez pas vous n'entendrez pas*, diſoit le Prophete ſelon l'ancienne verſion des Septante : *Niſi credideritis, non intelligetis* : d'où ſaint Auguſtin tiroit cette conſequence évidente par elle-même : *Le commencement de l'intelligence, c'eſt la foi : le fruit de la foi c'eſt l'intelligence : Initium ſapientiæ fides ; fidei fructus intellectus.* *Iſ. vij 9.*

Voilà toute l'économie de la doctrine parmi les fideles. On croit sur la foi de l'Eglise: On entend par les explications plus particulieres des saints Docteurs. Vous voiyez baptiser les petits enfans, & vous croiyez en simplicité qu'ils étoient pécheurs, puisqu'on leur donnoit par le Baptême la rémission des péchez. Une héresie vient contester cette vérité : alors vous développez plus clairement la doctrine de saint Paul sur les deux Adams, le premier & le second, les paraboles de Jesus-Christ sur la renaissance & toute la suite des mysteres. Le Baptême donné en égalité au nom du Pere, & du Fils & du saint Esprit, faisoit adorer un seul Dieu en trois personnes: Jesus-Christ étoit appellé le Fils unique : c'en étoit

aſſez pour établir la foi. Quand les Ariens ont voulu embroüiller cette matiere, il a fallu pour l'expliquer dans toute ſon étenduë, détailler, pour ainſi parler la Theologie de ſaint Jean; les paroles de Jeſus-Chriſt même ſur ſon éternelle naiſſance; la ſource de l'unité dans la proceſſion des trois divines Perſonnes: En un mot vous aviez dans le Symbole un abregé des articles, qui, propoſé par l'Egliſe vous ôtoit le doute: les héreſies ſont venuës pour donner lieu à de plus amples explications; & de la foi ſimple on vous a mené à la plus parfaite intelligence qu'on puiſſe avoir en cette vie. Ainſi l'Egliſe ſçait toujours toute vérité dans le fond: elle apprend par les héreſies, comme diſoit le célebre Vincent

de Lérins, à l'exposer avec plus d'ordre, avec plus de distinction & de clarté. Mais que sert, direz-vous, cette intelligence à celui qui croit déja en simplicité ? Beaucoup en toute maniere : Dieu veut que vous remarquiez tous les progrès de la vérité dans votre esprit : on vous conduit par dégrez à la parfaite lumiere, & vous apprenez que *de clarté en clarté*, comme dit saint Paul, vous devez enfin arriver au plein jour.

2. Cor. III. 18.

XXXVI. Facilité, brieveté & précision des décisions de l'Eglise.

Ainsi la décision de l'Eglise est toujours courte & aisée à prononcer dans le fonds : mais il n'en est pas de même des Traitez des saints Docteurs. Pour prononcer une décision, l'on n'a qu'à dire à l'héretique, que croyoit-on dans l'Eglise & qu'y aviez-vous appris vous même ?

Le fait eſt conſtant : on va vous le déclarer plus préciſement que jamais : on ira même au devant de toutes vos équivoques. Que diſent les Ecritures ? Les Traitez des ſaints Docteurs vous l'expliqueront plus amplement. Nous ſommes ceux à qui tout profite & même les héreſies : elles nous rendent plus attentifs, plus zélez, mieux inſtruits : la choſe n'eſt pas obſcure : *Nous avons appris*, dit S. Auguſtin, & c'eſt là une principale partie de l'inſtruction Chrétienne, *nous avons appris que chaque héreſie a apporté à l'Egliſe ſa queſtion particuliere contre laquelle on a défendu plus éxactement la ſainte Ecriture, que s'il ne s'étoit jamais élevé de pareille difficulté* : & vous craignez que les héreſies n'obſcurciſſent ou n'affoibliſſent la foi de l'Egliſe ?

De don. Perſev. c. 20. n. 55.

XXXVII. Vaine crainte des Prétendus-Réformez : l'experience fait voir que l'assujettissement à l'Eglise est le vrai remede aux absurditez où l'on se jette.

Mais, mes freres, je parle à vous ; à vous, dis-je qui faites l'objet de nos plus tendres inquietudes dans la peine que vous avez de vous réünir avec nous : je vois ce qui vous arrête: Vous craignez que sous ce beau nom de l'autorité de l'Eglise & de la foi des Promesses on ne vous pousse trop loin, & qu'on ne se mette en droit de vous faire croire tout ce qu'on voudra. O cœurs pesans & tardifs à croire non ce qui est écrit par les Prophetes, mais ce qui a été promis par Jesus-Christ même : Commencez par bien peser toutes ses paroles : Que veut dire ce *voilà : je suis*, qui rend la chose si présente ? Que veut dire cet *avec vous* : ce *tous les jours* : &, *jusqu'à la fin du monde* : qui ne souffre ni fin ni interruption ? Vou-

lez-vous toujours éluder les paroles de Jeſus-Chriſt les plus claires, & toujours oppoſer le ſens humain à ſa puiſſance ? Que craignez-vous donc ? Quoi ; de trop croire à Jeſus-Chriſt, qu'il ne vous pouſſe trop loin ; & qu'à force de croire à l'Egliſe, à qui il promet ſon aſſiſtance, vous ne tombiez dans l'abſurdité ? Mais au contraire la foi de l'Egliſe en eſt le remede. Lorſqu'on s'aſtreint à n'inventer rien, & à ſuivre ce qu'on a trouvé établi, on n'avance ni abſurdité ni rien de nouveau. Conſultez l'experience. D'où ſont venuës les abſurditez ; de ceux qui ont ſuivi la ligne de la ſucceſſion ou de ceux qui l'ont rompuë ? Pour ne point ici parler des Marcionites, des Manichéens, des Donatiſtes, des autres anciens héretiques, qui ſont

dans le siecle précedent, ceux qui ont outré la puissance, & l'operation de Dieu jusqu'à détruire le libre arbitre par lequel nous differons des animaux, introduire une nécessité fatale, & faire Dieu auteur du péché ? Ne sont-ce pas les prétendus Réformateurs, comme nous l'avons démontré ailleurs plus clair que le jour, & de l'aveu de vos Ministres ? Mais qui sont ceux qui en revenant de ce blasphême sont tombez dans un excès opposé, & sont devenus Semipelagiens? Ne sont-ce pas encore les Lutheriens, c'est-à-dire, de tous les hommes ceux qui ont le plus tâché d'obscurcir l'autorité de l'Eglise Catholique? Je ne dis rien qui ne soit connu. Mais encore d'où nous est venu ce prodige d'ubiquité ? N'est-ce pas

Hist. des Var. liv. xiv.

pas de la même ſource ? Et cette doctrine qui ſelon vous-mêmes confond les deux natures de Jeſus-Chriſt, n'eſt-elle pas aujourd'hui établie dans le plus grand nombre des Egliſes Lutheriennes, ſans que les autres l'improuvent en s'en ſéparent? C'eſt ce que perſonne n'ignore, & il ne faut pas ſe montrer vainement ſçavant en prouvant des faits conſtants. Si vous rejettez de bonne foi ces erreurs dans votre Religion, pourquoi préſenter votre communion aux Lutheriens qui les défendent, & participer par ce moyen à tous leurs excès ? Mais vous-mêmes conſiderez où vous jette votre doctrine de l'inamiſſibilité de la juſtice, & cette certitude infaillible de votre ſalut, qu'on vous oblige d'avoir, quel-

ques crimes qu'on puisse commettre. On vous cache le plus qu'on peut ces absurditez qui rendent votre Religion si visiblement insoutenable. Plût à Dieu que vous en fussiez bien revenus ! Mais enfin bien certainement elles sont reçûës parmi vous : On les y a définies de nos jours dans le Synode de Dordrecht, & on n'en a révoqué les décisions par aucun Acte. Vous avez aussi défini dans ce Synode selon qu'il étoit porté dans vos Catechismes, & dans la formule d'administrer le Baptême, que les enfans des fideles naissent tous dans l'alliance & dans la grace chrétienne. Vous n'y avez pas décidé moins clairement que la grace chrétienne ne se perd jamais : d'où il résulte que quand cette grace est

Cat. dim. 50. form. du bapt. Syn. Dord. sess. 38. c. p. 17.

Hist. des Var. liv. 14. n. 24. & 37.

une fois entrée dans une famille, elle n'en ſort plus, en ſorte que ni les peres ni les enfans, ne la peuvent perdre juſqu'à la fin du monde ſi cette race dure autant. Quelle plus grande abſurdité pouvoit-on inventer : & à moins que d'être inſenſible à la vérité, peut-on demeurer un ſeul moment dans une Religion où l'on croit de tels prodiges !

XXXVIII. Que la Doctrine Proteſtante ſur la faillibilité de l'Egliſe induit à l'indifference des Religions.

Venons néanmoins encore à des dogmes plus populaires : n'eſt-il pas de pratique parmi vous, que chacun juſqu'aux plus groſſiers & aux plus ignorans doit ſçavoir former ſa foi ſur les Ecritures ; croire par conſequent qu'il les entend aſſez pour y voir tous les articles de la foi ; ne céder jamais à aucune autorité de l'Egliſe ni à aucun de ces Décrets ; ſe croire obligé à les

éxaminer tous, & à les soumettre à sa censure ? C'est là sans doute ce qu'il faut croire pour être bon Protestant : mais que feront ceux qui de bonne foi demeureront convaincus de leur ignorance, & se sentiront incapables de rien prononcer sur des matieres si hautes & si disputées ? Que feront-ils, dis-je, sinon à la fin de croire bonne toute Religion, & se sauver dans l'asile de l'indifference ; qui est en effet la disposition où l'experience fait voir que vous mene votre réforme.

XXXIX. Si les Protestans ont raison de reclamer leurs Ministres.

Ces choses sont évidentes, & les plus ignorans les peuvent entendre. Mais ô malheur, pour lequel nous ne répandrons jamais assez de larmes ; nos freres ne veulent pas nous écouter : souvent ils sont convincus ; ils

ſentent bien en leur conſcience qu'ils n'ont rien à nous repliquer. Toute leur défenſe eſt de dire : ſi nous avions nos Miniſtres, ils ſçauroient bien vous répondre. Vous reclamez vos Miniſtres, nos chers freres ? Tous les jours nous vous faiſons voir à quoi vos Miniſtres vous ont engagez, même dans les Décrets de vos Synodes : ce ſont eux qui dans ces Décrets vous ont fait paſſer la réalité aux Lutheriens, & non ſeulement la réalité qui nous eſt commune avec les Lutheriens, mais encore l'ubiquité : & dans une autre matiere auſſi importante leur doctrine Demipelagienne contre la grace du Sauveur. Preſſez de tels argumens vous laiſſez-là vos Miniſtres & vos Synodes ; que nous importe, dites-vous ? Nous

nous en tenons à la seule parole de Dieu qui nous est très-claire. Vous lit-on dans l'Evangile les Promesses de Jesus-Christ où vous n'avez rien à répondre ? Vous en appellez à vos Ministres que vous veniez de rejetter. Allons plus haut : quand il a fallu quitter l'Eglise où vos peres se sont sauvez avec nous, vous n'avez pas consulté vos anciens Pasteurs, quoiqu'ils eussent l'autorité de la succession apostolique : l'Ecriture alors vous paroissoit claire : vous y trouviez aisement la résolution des plus grandes difficultez : maintenant vous ne sçavez rien : sçavans pour se laisser entraîner à l'esprit de division & de schisme, ils n'en sçavent plus assez pour en revenir : on leur a seulement appris pour toute répon-

ſe à demander la communion ſous les deux eſpeces ; comme ſi toute la Religion & toute leur prétenduë réforme aboutiſſoit à ce point.

XL. Si les Proteſtans ont raiſon de réduire toute la diſpute à la Communion ſous les deux Eſpeces.

Mais avant que de diſputer ſur les deux eſpeces, ne faudroit il pas ſçavoir auparavant ce qu'on vous y donne, ſi c'eſt le vrai corps & le vrai ſang en ſubſtance ; ou bien le corps & le ſang en figure & en vertu : ſi on vous les donne réellement ſéparez ou réellement unis ; & ſi Jeſus-Chriſt eſt entier ſous chaque eſpece avec tout le divin & tout l'humain qui ſe trouve dans ſa perſonne ? C'eſt de quoi on ne veut plus parler : les Catholiques ſont trop forts dans cet endroit : les paroles de Jeſus-Chriſt leur y ſont trop favorables. Mais parce qu'on croit

trouver quelque avantage (avantage vain comme on va voir) dans la communion des deux especes, on ne veut plus parler que de cela : cette communion, qui selon Luther au commencement qu'il s'érigea en reformateur étoit une *chose de néant* : *res nihili*, est devenuë le seul sujet de la dispute. *Nous la prendrons*, disoit Luther, *si le Concile nous la défend; & nous la refuserons s'il nous la commande* : tant la matiere lui sembloit legére & indifferente. Maintenant on veut tout réduire à ce seul point, & c'est-là qu'on met toute la Religion.

XLI. Application de la foi des Promesses à la matiere des Sacremens, & en particulier de la Communion.

Nous avons expliqué à fond cette matiere dans un Traité qui n'est pas long; on n'y a pû opposer que les minuties & les chicanes que tout le monde a pû

pû voir dans les Ecrits des Miniſtres. Notre réponſe eſt toute prête il y a longtems : & nous nous ſentons en état, (nous le diſons avec confiance) quand les ſages le jugeront à propos, de pouſſer la démonſtration juſqu'à la derniere évidence. Aujourd'hui pour nous renfermer dans notre ſujet, nous nous contentons d'appliquer à cette matiere la foi des Promeſſes & l'autorité de l'Egliſe. *Allez, enſeignez, & baptiſez : je ſuis avec vous.* On dira de même : allez, enſeignez, célebrez l'Euchariſtie qui doit durer à jamais comme le Baptême, puiſque ſelon la doctrine de l'Apôtre : *On y doit annoncer la mort du Seigneur juſqu'à ce qu'il vienne* : par conſequent *juſqu'à la fin*, ainſi qu'il l'a dit lui-même du Baptê- 1. Cor. XI. 26.

me. Il la faut donc trouver sans interruption également dans tous les siecles; & l'effet de la Promesse de Jesus-Christ n'a point d'autre fin que celle du monde.

Vous-mêmes vous donnez pour marque de la vraye Eglise avec la pureté de la parole, la droite administration des Sacremens. Il la faut donc trouver dans tous les tems, & dans les derniers, comme dans les premiers : Jesus-Christ a également sanctifié tous les siecles, quand il a dit, *je suis avec vous jusqu'à la fin*, & il ne peut y en avoir aucun où l'on ne trouve la vérité du Baptême & la vérité de l'Eucharistie. Voilà notre regle, & c'est Jesus-Christ lui-même qui nous l'a donnée; il l'a lui-même appliquée à l'administration des

ſaints Sacremens. *Allez, enſeignez & baptiſez : je ſuis avec vous ;* recevez le Baptême que vous donnera l'Egliſe, recevez l'Euchariſtie qu'elle vous préſentera : ſans cela il n'y a point de regle certaine, & parce que vous refuſez cette regle, mes freres, je vous le dis, vous n'en avez point.

Nous en avons une autre, direz-vous, bien plus aſſurée, bien plus claire ; c'eſt, pour commencer par l'Euchariſtie, d'y faire ce qu'y a fait le Sauveur du monde ſelon qu'il l'a ordonné, en diſant : *faites ceci.* Hé bien, vous voulez donc faire tout ce qu'il a fait : être aſſis autour d'une ſeule table en ſigne de concorde & d'amitié, comme les enfans bien-aimez du grand Pere de famille : & quand le nom-

bre en sera trop grand, être du moins distribuez *par bandes & par compagnies* : *Per contubernia* : en sorte qu'on vous mette ensemble le plus qu'on pourra, *cent à cent, cinquante à cinquante* : comme les cinq mille que le Sauveur nourrit dans le desert. Vous voulez manger *d'un même pain* rompu entre vous, comme saint Paul l'insinuë, & comme Jesus-Christ l'avoit pratiqué ; & boire tous dans la même coupe en témoignage d'union, & pour accomplir ce qu'a prononcé Jesus-Christ : *Bûvez-en tous* : & *, divisez-la entre vous* : qui est un signe d'amitié, d'hospitalité, de fidele correspondance. Vous voulez faire ce divin repas sur le soir, à la fin du jour, *après le souper* : pour exprimer que le Fils de Dieu nous

Marc. VI 39 40.

1. Cor. X 16. 17.

2. Cor. XI. 25.

préparoit ſon banquet à la fin des ſiecles, & au dernier âge du monde. Vous vous mocquez, direz-vous, de nous réduire à ces minuties. Dites donc, que le Fils de Dieu a fait tout cela ſans deſſein, & qu'il n'y a pas du myſtere en tout ce qu'il fait dans une action ſi importante & ſi ſolemnelle : ou que pour diſcerner ce qu'il veut qu'on faſſe, vous avez pour regle, non point ſa pratique & ſa parole, mais votre propre raiſonnement : eſt-ce là, mes freres, la regle que vous prenez pour aſſûrer votre ſalut? Venons pourtant à des choſes que vous croyez plus importantes ; que dites-vous de la fraction du pain ? N'eſt-elle pas eſſentielle à la ſainte Cene, comme le ſigne ſacré du corps de Jeſus-Chriſt rompu à la croix ?

Traité de la Comm. ſous les deux eſp. 2. p. ch. 12. p. 407.

Avoüez la vérité ; vous le tenez tous, & vous ne cessez d'avoir cette parole à la bouche : mais en même tems pourquoi tolerez-vous les Lutheriens, qui n'ont point cette fraction ? Pourquoi, dis-je encore un coup, les tolerez-vous, non-seulement en général par votre tolerance universelle envers eux, mais encore par un Acte exprès où cette infraction de la loi de Jesus-Christ leur est pardonnée ? Le fait est constant & avoüé par vos Ministres. Où avez-vous trouvé dans l'Evangile, qu'une chose si expressément pratiquée par Jesus-Christ, & encore par une raison si essentielle, fût indifferente, ou ne fût point du nombre de celles dont il a dit, *faites ceci* ? Reconnoissez que vos Ministres vous abusent, & qu'ils vous don-

nent pour regle en cette occaſion, non point la parole de Jeſus-Chriſt, mais leur politique & leur aveugle complaiſance pour les Lutheriens.

Paſſons outre : Que ferez-vous à ceux que leur averſion naturelle & inſurmontable pour le vin exclut de cette partie de la ſainte Cene? La refuſerez-vous toute entiere à ces infirmes, parce que vous ne pouvez pas la leur donner toute entiere, ni comme vous la croyez établie par Jeſus-Chriſt? Ce ſeroit le bon parti ſelon vos principes, mais il n'eſt pas ſoutenable, & vous leur donnez l'eſpece du pain toute ſeule, comme le regle votre diſcipline après les Synodes : mais en ce cas que leur donnez-vous? Ont-ils la grace entiere du Sacrement, ou ne l'ont-ils *Ibid. 2. p. ch. 7. p. 130. & ſuiv.*

pas? Où Jesus-Christ ne prononce rien comment prononcerez-vous, si comme nous, vous n'avez recours à la tradition & à l'autorité de l'Eglise? Ce qu'ils reçoivent est-ce quelque chose qui n'appartienne en aucune sorte au Sacrement, comme le dit le Ministre Jurieu; ou quelque chose qui y appartienne, comme le soutient contre lui le Ministre de Larroque? Déterminez-vous, mes freres. M. Jurieu se fonde sur ce que le Sacrement mutilé n'est pas le Sacrement de Jesus-Christ. M. de Larroque soutient au contraire qu'on ne met point dans l'Eglise une institution humaine à la place du Sacrement de Jesus-Christ. Ils ont raison tous deux selon vos principes, & vous n'avez point de regles pour sortir de cet embarras.

Ibid. p. 233. & suiv.

Mais il y a quelque chose de plus essentiel encore : c'est la parole de consecration & de bénediction où la forme du Sacrement est établie : appellez-la comme vous voudrez : en général parmi vous comme parmi nous & parmi tous les Chrétiens, le Sacrement consiste principalement dans la parole qui est jointe à ce qu'on appelle l'élement & la matiere : *je vous baptise*, & le reste doit être ajoûté à l'eau pour faire le vrai Baptême, & la vertu, l'efficace, la vie pour ainsi parler du Sacrement est dans la parole. En particulier dans la Cene : Jesus-Christ a béni, il a prié, il a invoqué son Pere pour opérer la merveille qu'il préparoit dans l'Eucharistie. Il a parlé, l'effet a suivi. Saint Paul marque expres-

Ibid. 2. p. ch. 6. p. 310

1. Cor. x. 16. sément dans l'Eucharistie : *la coupe bénie que nous bénissons* : le pain sacré n'est pas moins béni, ni moins consacré par la parole. Mais quelle est-elle? Est-il libre, ou de ne rien dire comme le permet votre discipline, ou de dire tout ce qu'on veut sans se conformer à ce que l'Eglise a toujours dit par toute la terre ? Mais si l'on peut ne rien dire, laissera-t-on un si grand Sacrement sans parole? & *le calice de bénédiction*, ainsi nommé par saint Paul, demeurera-t-il sans être béni ? Cette bénédiction est-elle quelque chose de permanent, comme l'a cru toute l'ancienne Eglise ; ou quelque chose de passager, comme le croit toute la réformation prétenduë ? Quoi qu'il en soit, qui prononcera cette bénediction ? Sera-ce celui qui repre-

ſente Jeſus-Chriſt & qui préſide à l'action, c'eſt-à-dire le Miniſtre ? Ou à ſon défaut un Prêtre, un Ancien, un Diacre pourra-t-il être le Conſecrateur, ou en tout cas le diſtributeur du Sacrement; ſur tout un Diacre, le ſera-t-il de la coupe ſelon la pratique de l'ancienne Egliſe: tout cela eſt indifferent, dites-vous. C'eſt pourtant Jeſus-Chriſt ſeul, comme celui qui préſidoit à l'action, qui a conſacré, qui a béni, qui a dit : Prenez, mangez & buvez ; ceci eſt mon Corps : ceci eſt mon Sang : & nul autre n'en a fait l'office & la céremonie. Si cela eſt indifferent, il ſera donc indifferent de faire ou ne faire pas ce qu'il a fait, & votre regle qui ſe propoſoit pour modele ce qu'il a fait, ne ſubſiſte plus.

Mais la nôtre eſt invariable :

nous l'avons apprise dès le Baptême : sans nous informer si l'on nous plongeoit dans l'eau selon l'éxemple de Jesus-Christ & des Apôtres ; selon la pratique de toute l'Eglise durant treize à quatorze cens ans ; selon la force de cette parole, *baptisez* : qui constamment veut dire, *plongez* ; selon le mystere marqué par l'Apôtre même qui est d'être *ensevelis avec Jesus-Christ* par cette immersion : nous recevons le Baptême comme nous le donne l'Eglise : persuadez que cette parole ; *Allez, enseignez, baptisez : & voilà je suis avec vous* enseignans & baptisans, a un effet éternel. Nous ne nous informons non plus, si on sépare l'enseignement d'avec le Baptême, contre ce qui sembloit paroître dans l'institution de Jesus-

Rom. VI. 4. Col. II. 12.

Chriſt *les enſeignant & les baptiſant* : baptiſez petits enfans, ſans témoignage de l'Ecriture, nous ne ſommes point en peine de notre Baptême : nous ne nous embaraſſons non plus où nous l'avons reçû, dans l'Egliſe ou hors de l'Egliſe ; par des mains pures ou par des mains infectées de la ſoüillure du ſchiſme & de l'erreur : il nous ſuffit d'être baptiſez, comme nous l'enſeigne celle à qui Jeſus-Chriſt a dit : *je ſuis avec vous.*

Vous répondrez : nous le recevons auſſi de la même ſorte, & nous ne ſommes non plus en peine de notre Baptême que vous ; c'eſt ce qui nous ſurprend : que vous ayez la même aſſûrance ſans en avoir le même fondement. Ou ſuivez la parole à la rigueur, ou ceſſez de vous

fier à un Baptême que vous n'y trouvez pas. Que si vous reconnoissez la foi des Promesses & l'autorité de l'Eglise, reconnoissez-la en tout, & suivez-la dans l'Eucharistie, ainsi que dans le Baptême. Pourquoi mesurez-vous à deux mesures ? Pourquoi marchez-vous d'un pas incertain dans les voyes de Dieu ? 3. Reg. xviij. 23. *Usquequo claudicatis inter duas vias ?*

Traité de la Comm. sous les deux esp. 1. part p. 9. 10. & suiv. 23. &c.

Jesus-Christ a institué & donné l'Eucharistie à ses disciples assemblez : l'Eglise a-t-elle cru pour cela que cette pratique fût de la substance du Sacrement ? Point du tout : dès l'origine du Christianisme on a porté l'Eucharistie aux absens : on a réservé la communion pour la donner aux malades : après la communion reçûë dans les assem-

blées ecclesiastiques, chacun a eu droit de l'emporter dans sa maison pour communier toute la semaine & tous les jours en particulier : ces communions se sont faites sous l'espece du pain, & ces communions sous une espece ont été sans comparaison les plus communes : dans les assemblées ecclesiastiques, il étoit si libre de recevoir une des especes ou toutes les deux, & on y prenoit si peu garde, qu'on ne connut les Manichéens qui repugnoient à celle du vin qu'après un long tems par l'affectation de ne le prendre jamais : & quand pour les distinguer des fidéles, avec lesquels ils tâchoient de se mêler, on crut nécessaire d'obliger tous les Chrétiens aux deux especes : on sçait qu'il en fallut faire une loi expresse par

ibid. p. 151. & suiv.

Ibid p. 165. 171. 173. un motif particulier. Qui ne connoît pas le sacrifice des Presanctifiez, où l'Orient & l'Occident ne consacrant pas, réservoient l'espece du pain consacrée dans le Sacrifice précedent pour en communier tout le Clergé & tout le peuple? Le mélange des deux especes uuiversellement pratiqué depuis quelques siecles par toute l'Eglise d'Orient, se trouve-t-il davantage dans l'institution de Jesus-Christ que la communion sous une espece? Il est donc plus clair que le jour par tous ces exemples, & par ces diverses manieres pratiquées sans héſiter & sans scrupule dans l'Eglise, qu'il n'y a en cette matiere que sa pratique & sa tradition qui faſſe loi selon l'intention de Jesus-Christ, & enfin que la substance de ce divin Sacrement,

ment, eſt d'y recevoir Jeſus-Chriſt préſent ; mais comme une victime immolée: ce qui arrive toujours, ſoit qu'on prenne le ſacré Corps; comme épuiſé de ſang, ou le Sang ſacré comme déſuni du Corps ; ou l'un ou l'autre, quoiqu'inſéparables dans le fond, myſtiquement ſéparez par la conſécration, & comme par l'épée de la parole.

C'eſt auſſi par cette raiſon que la communion du peuple ſous une eſpece s'eſt introduite ſans contradiction & ſans répugnance : on n'eut point de peine à changer ce qui avoit toujours été reputé libre : & ce fut à peine trois cens ans après que la coutume en fut établie dans tout l'Occident, qu'on s'aviſa en Bohéme de s'en plaindre.

Enfin, mes freres, j'oſerai

vous dire, que pour peu qu'on apportât de bonne foi à cette dispute, & qu'on en ôtât l'esprit de chicane & de contention tant reprouvé par l'Apôtre ; il n'y a point d'article de nos controverses où nous soyons mieux fondez sur l'autorité de l'Eglise, sur la pratique constante, & sur la parole de Jesus-Christ même, comme il a été démontré dans le Concile de Trente.

Sess. 21. c. 1. Traité de la Comm. 2. p. ch. 9. p. 395. 396.

XLII. Du service en langue vulgaire.

On ne cherche que des apparences pour vous entretenir dans la division : témoin encore ce qu'on vous met sans cesse à la bouche sur le Service en langue vulgaire; qui est, dit-on, inconnuë. Par ce discours on pourroit croire que la langue Latine n'est pas connuë du Clergé & d'une très-grande partie du peuple. Mais ceux qui l'entendent

vous l'expliquent ; ceux qui ſont chargez de votre inſtruction ſont chargez auſſi par l'Egliſe dans le Concile de Trente de vous ſervir d'interpretes : il ne tient qu'à vous pendant que l'Egliſe chante, d'avoir entre vos mains les Pſeaumes, les Ecritures, les autres Leçons & les autres Prieres de l'Egliſe. Qu'avez-vous donc à vous plaindre ; aime-t-on ſi peu l'unité du Chriſtianiſme qu'on rompe avec l'Egliſe pendant qu'elle fait ce qu'elle peut pour édifier tout le monde ? Que ne reconnoiſſez-vous plutôt l'amour de l'antiquité dans le langage dont ſe ſert l'Egliſe Romaine ? Accoûtumée au ſtile, aux expreſſions, à l'eſprit des anciens Peres qu'elle reconnoît pour ſes maîtres, elle en remplit ſon Office, & ſe fait, pour ainſi dire, un *Seſſ.* 22

plaisir d'avoir encore à la bouche, & de conserver en leur entier les Prieres, les Collectes, les Liturgies, les Messes, comme ils les ont eux-mêmes appellées, que ces grands Papes saint Leon, saint Gelase, saint Gregoire, à qui l'Eglise est si redevable, ont proferées à l'Autel il y a mille & douze cens ans. Vos Ministres affectent souvent de vous parler avec une espece de dédain de ces grands Papes, qu'ils trouvent contraires à leurs prétentions. Mais en leur cœur, malgré qu'ils en ayent, ils ne peuvent leur refuser la vénération qui est dûë à ceux qu'on a toujours cru aussi éminens par leur pieté & par leur sçavoir que par la dignité de leur Siege. Ainsi nous nous glorifions en notre Seigneur de dire encore les Messes comme ils

les ont digerées : le fondement, la substance, l'ordre même, & en un mot toutes les parties en viennent de plus haut : on les trouve dans saint Ambroise, dans saint Augustin, dans les autres Peres, & enfin dès l'origine du Christianisme : car ce qui se trouve ancien & universel en ces premiers tems, ne peut pas avoir une autre source. L'Orient a le même goût pour saint Basile, pour saint Chrysostome, & pour les autres anciens Peres, dont il retient le langage dans le Service public, quoiqu'il ne subsiste plus que dans cet usage. Toutes les Eglises du monde sont dans la même pratique. N'est-ce pas une consolation pour l'Eglise, de se voir si bien établie depuis tant de siecles, que les Langues qu'elle

a ouïes primitivement, & dès sa premiere origine, meurent, pour ainsi dire, à ses yeux, pendant qu'elle demeure toujours la même? Si elle les conserve autant qu'elle peut, c'est qu'elle aime l'ancienne foi, l'ancien culte, les anciens usages, les anciens rits des Chrétiens. Mais que sera-ce, si l'on vous dit que les Juifs mêmes par réverence pour le texte original des Pseaumes de David, les chantoient en Hébreu dans Jerusalem & dans le Temple, depuis même que cette Langue avoit cessé d'être vulgaire? C'est ce qu'ils font encore aujourd'hui par toute la terre de tradition immémoriale. De cette sorte il sera vrai que Jesus-Christ aura assisté à un tel Service, & l'aura honoré de sa présence toutes les fois qu'il

ſera entré dans les Synagogues. Mais laiſſons les diſſertations : n'eſt-ce pas aſſez que ſaint Paul, que vous produiſez ſi ſouvent contre les Langues inconnuës, les permette même dans l'Egliſe, pourvû qu'on les interprete pour l'édification des fideles ? C'eſt ce qu'il repete par trois fois dans le Chapitre que l'on nous oppoſe : Nous ſommes viſiblement de ceux qui *avons ſoin qu'on vous interprete* ce qu'il y a de plus myſterieux & de plus caché : *Curet ut interpretetur.* Nous vous avons déja avertis que le Concile de Trente a ordonné aux Paſteurs d'expliquer dans leurs inſtructions Paſtorales chaque partie du Service & des ſaintes Céremonies de l'Egliſe. Nous-mêmes nous vous avons donné par

1. Cor. XIV. 5. 13. 27. &c.

Sef. 22. c. 8.

le même Concile de Trente une Exposition de la doctrine Catholique, qui n'est pas la nôtre, mais, nous l'osons dire celle des Evêques & du Pape même qui l'a honorée deux fois d'une approbation authentique. On tâche en vain de nous aigrir contre ce Concile : on en trouve la vraye défense, comme celles des autres Conciles dans ses Decrets, & dans sa doctrine irreprehensible. Nous vous avons aussi donné notre Catechisme, & en particulier celui des Fêtes où tous les mysteres sont expliquez, & des Heures où sont en François les plus communes Prieres de l'Eglise. Que si ce n'est pas assez, nous sommes prêts à vous donner par écrit & de vive voix & la lettre & l'esprit de toutes les Prieres ecclesiastiques par les explications

explications les plus ſimples, & les plus de mot à mot. Ne voyez-vous pas les ſaints empreſſemens des Evêques de France dont nous tâchons aujourd'hui d'imiter le zéle, à vous donner dans les premiers Sieges les inſtructions les plus particulieres ſur les articles où l'on nous impoſe, & à la fois à vous metre en main un nombre infini de fideles verſions ? Reconnoiſſez donc que vos Miniſtres par leurs vaines plaintes ne ſongent qu'à faire à l'Egliſe une querelle, pour ainſi parler, de guet-à-pens, & contre le précepte du Sage: *Ne cherchant qu'une occaſion de rompre avec leurs amis & avec leurs freres*, la paix & la charité n'eſt pas en eux. Prov. XVIII. 1.

XLIII. Sur l'intelligence de l'E-

Ceſſez donc dorénavant de vous glorifier de l'intelligence

criture, dont on apprend aux Protestans de se glorifier.

de l'Ecriture, & ne vous laissez plus flater d'une chose qui aussi-bien ne vous est pas necessaire. Soyez de ces petits & de ces humbles, *que la simplicité de croire met dans une entiere sûreté : Quos credendi simplicitas tutissimos facit.* Je parle après saint Augustin, & saint Augustin a parlé après Jesus-Christ même. Il a dit : *Ta foi t'a sauvé : ta foi*, dit Tertullien, *& non pas d'être exercé dans les Ecritures. Fides tua te salvum fecit, non exercitatio scripturarum.* Le saint Esprit a confirmé cette vérité par une sainte expérience en donnant la foi comme à nous, à des peuples qui n'avoient pas l'Ecriture sainte. Saint Irenée & les autres Peres en ont fait la remarque dès leurs tems, c'est-à-dire dès les premiers tems du

Matt. IX. 22. *Marc.* X. 52. *Tert. præsc.* 14

Christianisme, & on a suivi cet exemple dans tous les siecles. Car aussi la charité ne permettoit pas d'attendre à prêcher la foi jusqu'à ce qu'on sçût assez des langues irregulieres ou barbares ou trop recherchées, pour y faire une traduction aussi difficile, & aussi importante que celle des Livres divins, ou bien d'en faire dépendre le salut des peuples. On leur portoit seulement le sommaire de la foi dans le Symbole des Apôtres. Ils y apprenoient qu'il y avoit une Eglise Catholique qui leur envoyoit ses Prédicateurs, & leur annonçoit les Promesses dont ils voyoient à leurs yeux l'accomplissement par toute la terre, comme parmi eux, à la maniere qu'on a expliquée. Ils croyoient, & comme les autres Chrétiens, ils

étoient justifiez par la foi en Jesus-Christ, & en ses Promesses sacrées. Au surplus j'oserai vous dire, nos chers freres, qu'il y a plus d'ostentation que de vérité dans la fréquente allégation de l'Ecriture où vos Ministres vous portent. L'experience fera avoüer à tous les hommes de bonne foi que ce qu'on apprend par cette pratique, c'est le plus souvent de parler en l'air, & de dire à la fois ce qu'on entend comme ce qu'on n'entend pas. Ce n'est pas l'effet d'une bonne discipline de rendre les ignorans présomptueux, & les femmes mêmes disputeuses; vos Ministres vous font accroire que ce n'est rien attribuer de trop au simple peuple, que de lui présenter l'Ecriture seulement pour y former sa foi. Vous ne songez pas que

c'eſt-là préciſement la difficulté qu'il lui falloit faire éviter. C'eſt une ancienne maxime de la Religion, que nous trouvons dans Tertullien dès les premiers tems, qu'il faut ſçavoir *ce qu'on croit, & ce qu'on doit obſerver avant que de l'avoir appris* par un éxamen dans les formes. L'autorité de l'Egliſe précede toujours, & c'eſt la ſeule pratique qui peut aſſûrer notre ſalut; ſans ce guide on marche à tâtons dans la profondeur des Ecritures, au hazard de s'égarer à chaque pas. Nous l'avons démontré ailleurs plus amplement pour ceux qui en voudront ſçavoir davantage : mais nous en diſons aſſez ici pour convaincre les gens de bonne foi, & qui ſçavent ſe faire juſtice ſur leur incapacité & leur ignoran-

Cor mil. 2.

Hiſt. des Var. liv. 12 Conf. avec M. Claude. Diſc. ſur l'Hiſt univ. 2. p. vers la fin.

ce. Que ceux-là donc cherchent leur foi dans les Ecritures que l'Eglise n'a pas instruits, & qui ne la connoissent pas encore. Pour ceux qu'elle a conçûs dans son sein, & nourris dans son Ecole, ils ont le bonheur d'y trouver leur foi toute formée, & ils n'ont rien à chercher davantage.

C'est le moyen, dites-vous, d'inspirer aux hommes un excès de crédulité qui leur fait croire tout ce qu'on veut sur la foi de leur Curé ou de leur Evêque. Vous ne songez pas, nos chers freres, que la foi de ce Curé & de cet Evêque, est visiblement la foi qu'enseigne en commun toute l'Eglise : il ne faut rien moins à un Catholique : vous errez donc, en croïant qu'il soit aisé de l'ébranler dans

les matieres de foi : il n'y a rien au contraire de plus difficile, puisqu'il faut pouvoir à la fois ébranler toute l'Eglise malgré la Promesse de Jesus-Christ. Ainsi quand il s'éleve un Novateur de quelque couleur qu'il se pare, & quelque beau tour qu'il sçache donner aux Passages qu'il allegue, l'experience de tous les siecles fait voir qu'il est bientôt reconnu, & ensuite bientôt repoussé malgré les spécieux raisonnemens, par l'esprit d'unité qui est dans tout le corps, & qui ne cesse jusqu'à la fin de reclamer contre.

XLIV. Les Protestans trop faciles à se laisser décevoir par de fausses interprétations de l'Ecriture & en particulier des Propheties.

Mais vous, qui vous glorifiez de ne croire qu'avec connoissance, & nous accusez cependant d'une trop légere créance, souffrez qu'on vous represente, comment on vous a conduits

depuis les commencemens de votre Réforme prétenduë. Aux premiers cris de Luther, Rome comme une nouvelle Jérico devoit voir tomber ses murailles. Depuis ce tems, combien de fois vous a-t-on prédit la chute de Babylone ? Je ne le dis pas pour vous confondre : mais enfin rappellez vous-même en votre pensée combien on vous a deçûs même de nos jours. Toutes les fois que quelque grand Prince s'est élevé parmi vous, comme il s'en éleve par tout, & même parmi les Payens & les fideles ; de quelles vaines esperances ne vous êtes-vous pas laissé flater? Quels Traitez n'alloit-on pas faire en votre faveur ? Quelles Ligues n'a-t-on pas vûës sans pouvoir jamais entamer le défenseur de l'Eglise ?

Qu'a-t-il réussi de ces projets tant vantez par vos Ministres ? Ceux qu'on vous faisoit régarder comme vos restaurateurs, ont-ils seulement songé à vous dans la conclusion de la Paix ? Jusqu'à quand vous laisserez-vous tromper ? Encore à présent il court parmi vous un *Calcul éxact* que nous avons en main, selon lequel Babylone votre ennemie devoit tomber sans ressource tout récemment & dans le mois de Mai dernier. On donne tels délais qu'on veut aux Prophéties qu'on renouvelle sans fin ; & cent fois trompez, vous n'en êtes que plus crédules.

Calcul éxact de la durée de l'Empire Papal, &c. Mai 1699.

XLV. Réponse de M. Basnage.

Je veux bien rapporter ici la Réponse de M. Basnage dans un Ouvrage dont il faudra peut-être vous parler un jour. *On trouve*, dit-il, *un Livre entier*

Hist. Eccl. liv. 5 ch. 5. n. 9. p. 1483.

dans l'Histoire des Variations où l'on rit de la durée de nos maux, & de l'illusion de nos peuples qui ont été fascinez par de fausses esperances. Mais en vérité M. de Meaux devroit craindre la condamnation que l'Ecriture prononce contre ceux à qui la prosperité a fait des entrailles cruelles. Car il faut être barbare pour nous insulter sur les maux que nous souffrons, & que nous n'avons pas méritez. Une longue misere excite la compassion des ames les plus dures & on doit se reprocher d'y avoir contribué par ses vœux, par ses desirs, & par les moyens qu'on a employez pour perdre tant de familles plutôt que d'en faire le sujet d'une raillerie. Et un peu après sur le même ton : *quand il seroit vrai qu'on court avec trop d'ardeur après les objets qui*

P. 4. 1484.

entretiennent l'espérance, & qu'on se repaît de quelques idées ébloüissantes dont l'on sentiroit fortement la vanité, si l'esprit étoit dans la tranquillité naturelle ; ce ne seroit pas un crime qu'on dût noircir par un terme emprunté de la magie : c'est-à-dire par celui de fascination. M. Basnage voudroit nous faire oublier que le sujet de nos reproches n'est pas que les Prétendus Réformez conçoivent de fausses espérances : c'est une erreur assez ordinaire dans la vie humaine : mais que leurs Pasteurs, que ceux qui leur interpretent l'Ecriture sainte s'en servent pour les tromper, qu'ils prophetisent de leur cœur, & qu'ils disent, *le Seigneur a dit, quand le Seigneur n'a point parlé* : que l'illusion soit si forte que cent fois

déçûs, par un abus manifeste des oracles du saint Esprit & du nom de Dieu, on ne s'en trouve que plus disposé à se livrer à l'erreur: toute l'éloquence de M. Basnage n'empêchera pas que ce ne soit un digne sujet, non pas d'une raillerie dans une occasion si sérieuse & dans un si grand péril des ames rachetées du Sang d'un Dieu, mais d'un éternel gémissement pour une fascination si manifeste. Ce ter-
Gal. III. 1. me que saint Paul employe envers les Galates ses enfans n'est pas trop fort dans une occasion si déplorable, & nous tâchons de l'employer avec la même charité qui animoit le cœur de l'Apôtre de qui nous l'emprun-tons.

Malgré tous les inutiles dis-cours, & sans craindre les vains

reproches de M. Baſnage qui viſiblement ne nous touchent pas, je ne ceſſerai, nos chers freres, de vous repreſenter que c'eſt-là préciſement ce qui vous devoit arriver par le juſte jugement de Dieu. Vous vous faites un vain honneur de ne pas croire à l'Egliſe dont Jeſus-Chriſt vous a dit, *que ſi vous ne l'écoutez vous ſeriez ſemblables aux Payens & aux Publicains.* Vous ne croyez pas aux Promeſſes qui la tiennent toujours en état juſqu'à la fin des ſiecles : il eſt juſte que vous croiyez à des propheties imaginaires ; ſemblables à ceux dont il eſt écrite, que pour s'être rendus *inſenſibles à l'amour de la vérité, ils ſont livrez à l'operation de l'erreur ; en ſorte qu'ils ajoutent foi au menſonge.* Matt. XVIII. 17. 1. Theſſ. II. 10.

XLVI. Uſage de l'E-

Voyons néanmoins encore

Ecriture parmi les Protestans.

quel usage de l'Ecriture on vous apprend dans nos controverses. Je n'en veux point d'autre exemple que l'objection que vous ne cessez de nous faire, comme si nous étions de ceux qui disent, *Jesus-Christ est ici, ou il est là.* Matt. XXIV. 23. Avoüez la vérité, nos chers freres, aussitôt qu'on traite avec vous de la présence réelle, ce passage vous revient sans cesse à la bouche: vous n'en pesez pas la suite: *Il s'élevera de faux Christs & de faux Prophetes. Si l'on vous dit donc, il est dans le desert, ne sortez pas pour le chercher: il est dans les lieux les plus cachez de la maison, ne le croyez pas*: il est plus clair que le jour qu'il parle de ceux qui viendront à la fin des tems & dans la grande tentation de la fin du monde, s'attribuer le nom de Ibid. 24. 26.

Chriſt. La même choſe eſt répetée dans ſaint Marc. Saint Luc le déclare encore par ces paroles : *Donnez-vous garde d'être ſéduits : car pluſieurs viendront en mon nom, en diſant, c'eſt moi, & le tems eſt proche : n'allez donc point après eux.* Ce ſens n'a aucun doute, tant il eſt exprès. Cependant s'il vous en faut croire, celui *qui dit, c'eſt moi, & le tems de ma venuë approche*, c'eſt le Chriſt que nous croyons dans l'Euchariſtie : c'eſt celui-là qui ſe peut faire chercher ou dans le deſert ou dans les maiſons. Je crois bien que vos Miniſtres ſe mocquent eux-mêmes dans leur cœur d'une illuſion ſi groſſiere : mais cependant ils vous la mettent dans la bouche, & pourvû qu'ils vous ébloüiſſent en ſe joüant

Marc. XIII. 21. *Luc.* XXI. 8.

du son des Paroles saintes, ils ne vous épargnent aucun abus, aucune profanation du Texte sacré.

C'est l'effet d'un pareil dessein qui les oblige à vous proposer contre la durée éternelle promise à l'Eglise ces paroles de Jesus-
Luc. XVIII. 8. Christ ; *Lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre?* Mais
Matt. XXIV. 12. s'il faut croire en toute rigueur, qu'en ce tems-là où *l'iniquité croîtra ; & où la charité se refroidira dans la multitude*, cette foi qui opere par la charité sera non point offusquée par les scandales, mais entierement éteinte, à qui est-ce que s'a-
Luc. XXI. 28. *Ibid.* XII. 42. dressera cette parole : *Quand ces choses commenceront, regardez & levez la tête, parce que votre rédemption approche? Où sera ce dispensateur*

penſateur fidele & prudent que ſon maître, quand il viendra, trouvera attentif & vigilant? A quelle Egliſe accoureront les Juifs ſi miraculeuſement convertis, après que la plénitude de la gentilité y ſera entrée? Que ſi vous dites, qu'auſſitôt après, le monde ſe replongera dans l'incrédulité, & que l'Egliſe ſera diſſipée ſans ſe ſouvenir d'un évenement qu'on verra accompagné de tant de merveilles; comment ne ſongez-vous à ce beau paſſage d'Iſaïe cité par ſaint Paul pour le prédire, & dont voici l'heureuſe ſuite: *Le pacte que je ferai avec vous, c'eſt que mon eſprit qui ſera en vous, & ma parole que je mettrai dans votre bouche, y demeurera, & dans la bouche de vos enfans, & dans la bouche des enfans de vos enfans,* Rom. x. Ij. l.

aujourd'hui & à jamais, dit le Seigneur ? Ce qui se conservera dans la bouche de tous les fideles sera-t-il caché, & ce qui passera de main en main, souffrira-t-il de l'interruption ?

XLVII. Quelle doit être en cette occasion la cooperation des Peuples fideles avec ses Pasteurs.

Pendant que nous representerons à nos freres errans ces veritez adorables, joignez-vous à nous, peuples fideles : aidez à l'Eglise votre Mere à les enfanter en Jesus-Christ : vous le pouvez en trois manieres, par vos douces invitations, par vos prieres & par vos exemples.

Concevez avant toutes choses un desir sincere de leur salut, témoignez-le sans affectation & de plénitude de cœur : tournez-vous en toute sorte de formes pour les gagner. *Reprenez les uns*, comme dit saint Jude, en leur remontrant, mais

Jude 22. 23.

avec douceur, que ceux qui ne sont pas dans l'Église sont déja *jugez*. Quand vous leur voyez de l'aigreur, *sauvez-les en les arrachant du milieu du feu : ayez pour les autres une tendre compassion avec une crainte* de les perdre ou de manquer à quelque chose pour les attirer : *Parlez-leur*, dit S. Augustin, *amanter, dolenter, fraternè, placidè : Avec amour, avec douceur*, sans dispute, *paisiblement* comme on fait *à son ami*, à son voisin, *à son frere*. Vous qui avez été de leur Religion, racontez-leur, à l'éxemple de ce même Pere revenu du Manichéisme, par quelle trompeuse apparence vous avez été déçûs ; par où vous avez commencé à vous détromper ; par quelle misericorde Dieu vous a tirez de l'erreur, & la joye Serm. 294.

que vous ressentez en vous reposant dans l'Eglise où vos peres ont servi Dieu, & se sont sauvez ; d'y trouver votre sûreté, comme les petits oiseaux dans leur nid, & sous l'aîle de leur mere.

C'est dans cet esprit que S. Augustin racontoit au peuple de Carthage, les erreurs de sa témeraire & présomptueuse jeunesse : comme il y sçavoit raisonner & disputer, mais non encore s'humilier, & comme enfin il fut pris dans de spécieux raisonnemens auſquels il abandonnoit son esprit curieux & vain. C'étoit pourtant sur l'Ecriture qu'il raisonnoit. *Superbe que j'étois*, dit-il, *je cherchois dans les Ecritures ce qu'on n'y pouvoit trouver que lorsqu'on est humble. Ainsi je me fermois à moi-même la*

Serm. 51. n. 6.

porte que je croyois m'ouvrir. Que vous êtes heureux, pourſuivoit-il, Peuples Catholiques, *vous qui vous tenez petits & humbles dans le nid ou votre foi ſe doit former & nourrir : au lieu que moi malheureux qui croyois voler de mes propres aîles, j'ai quitté le nid, & je ſuis tombé avant que de pouvoir prendre mon vol. Pendant que jetté à terre j'allois être écraſé par les paſſans, la main miſericordieuſe de mon Dieu m'a relevé, & m'a remis dans ce nid*, & dans le ſein de l'Egliſe d'où je m'étois échappé. Que pouvez-vous repreſenter de plus affectueux & de plus tendre à ceux qui prévenus contre l'Egliſe craignent l'abri ſacré que la foi y trouve contre les tentations & les erreurs?

Lorſque vous travaillerez a- XLVIII. Sur les perſe-

cutions dont se plaignent les Protestans.

vec nous à ramener nos freres, le discours le plus ordinaire que vous entendrez est qu'ils souffrent persecution : cette pensée les aigrit & les indispose. La question sera ici de sçavoir s'ils souffrent pour la justice. S'il y a eu des loix injustes contre les Chrétiens, *il y en a* eu aussi, dit saint Augustin, de très-justes *contre les Payens ; il y en a eu contre les Juifs, enfin il y en a eu contre les Héretiques.* Vouloit-on que les Princes religieux les laissassent périr en repos dans leur erreur sans les réveiller? Et pourquoi donc ont-ils en main la puissance ? L'éxamen de leur doctrine, dit le même Pere, a été fait par l'Eglise : *Il a été fait & par le saint Siege Apostolique & par le jugement des Evêques : Examen factum est apud Apostoli-*

Serm. 62. n. 18.

Op. imp. cont. Jul. lib. 2. n. 103.

cam Sedem ; factum eſt in epiſcopali judicio : ils y ont été condamnez en la même forme que toutes les anciennes héreſies. *La leur étant condamnée par les Evêques, il n'y a plus d'examen à faire, & il ne reſte autre choſe, ſinon*, dit ſaint Auguſtin, *qu'ils ſoient réprimez par les Puiſſances Chrétiennes. Damnata ergo hæreſis ab Epiſcopis, non adhuc examinanda ſed coercenda eſt à Poteſtatibus Chriſtianis.* Vous voyez ſelon l'ancien ordre de l'Egliſe ce qui reſte à ceux qui ont été condamnez par les Evêques. C'eſt ce que diſoit ce Pere aux Pélagiens. Il le diſoit, il le répetoit au dernier Ouvrage ſur lequel il a fini ſes jours ; il le diſoit donc plus que jamais plein d'amour, plein de charité dans le cœur, plein de tendreſſe pour

eux : car c'est-là ce qu'on veut porter devant le tribunal de Dieu, lorsqu'on y va comparoître. Revêtez-vous donc envers nos freres errans d'entrailles de misericorde : tâchez de les faire entrer dans les sentimens & dans le zele de notre grand Roi : la foi où il les presse de retourner est celle qu'il a trouvé sur le trône depuis Clovis, depuis douze à treize cens ans : celle que saint Remi a prêchée aux François victorieux : celle que S. Denis & les autres hommes apostoliques avoient annoncée aux anciens peuples de la Gaule, où les successeurs de saint Pierre les ont envoyez. Depuis ce tems a-t-on dressé une nouvelle Eglise, & un nouvel ordre de Pasteurs ? N'est-on pas toujours demeuré dans l'Eglise

glise qui avoit saint Pierre & ses successeurs à sa tête ? Les Rois & les Potentats qui ont innové, qui ont changé la Religion qu'ils ont trouvé sur le trône, en peuvent-ils dire autant ? Pour nous, nous avons encore les Temples & les Autels que ces grands Rois saint Loüis, Charlemagne & leurs prédecesseurs ont érigez. Nous avons les Volumes qui ont été entre leurs mains : nous y lisons les mêmes Prieres que nous faisons encore aujourd'hui : & on ne veut pas que leurs successeurs travaillent à ramener leurs sujets égarez, comme leurs enfans, à la Religion sous laquelle cette Monarchie a mérité de toutes les Nations le glorieux titre de Tres-Chrétienne ?

XLIX. Exhortation à la paix tirée principalement de saint Augustin.

Saint Augustin, que j'aime à citer, comme celui dont le zele

pour le salut des errans a égalé les lumieres qu'il avoit reçûës pour les combattre, à la veille de cette fameuse Conference de Carthage où la charité de l'Eglise triompha des Donatistes plus encore que la vérité & la sainteté de sa doctrine, parloit ainsi aux Catholiques : Que la douceur regne dans tous vos discours & dans toutes vos actions : *Combien sont doux les Médecins, pour faire prendre à leurs malades les remedes qui les guerissent ? Dites à nos freres : nous avons assez disputé, assez plaidé : enfans par le saint Baptême du même pere de famille ; finissons enfin nos procez : vous êtes nos freres : bons ou mauvais, voulez-le, ne le voulez pas, vous êtes nos freres. Pourquoi voulez-vous ne le pas être ? Il ne*

Serm. 357. de tempor. pac.

s'agit pas de partager l'héritage : il eſt à vous comme à nous ; poſſedons-le en commun tous deux enſemble. Pourquoi vouloir demeurer dans le partage ? Le tout eſt à vous. Si cependant ils s'emportent contre l'Egliſe & contre vos Paſteurs : c'eſt l'Egliſe, ce ſont vos Paſteurs qui vous le demandent eux-mêmes : Ne vous fâchez jamais contre eux : ne provoquez point de foibles yeux à ſe troubler eux-mêmes : ils ſont durs, dites-vous : ils ne vous écoutent pas : c'eſt un effet de la maladie : combien en voyons-nous tous les jours qui blaſphément contre Dieu même ? Il les ſouffre, il les attend avec patience : attendez auſſi de meilleurs momens : hâtez ces heureux momens par vos prieres. Je ne vous dis point : ne leur parlez plus ; mais quand

vous ne pourrez leur parler, parlez à Dieu pour eux, & parlez-lui du fond d'un cœur où la paix regne.

1. Suite de l'exhortation : comment il faut prier pour la conversion des hérétiques.

Mes chers freres les Catholiques, continuoit saint Augustin, *quand vous nous voyez disputer pour vous, priez pour le succez de nos conferences : aidez-nous par vos jeûnes & par vos aumônes : donnez ces aîles à vos prieres, afin qu'elles montent jusqu'aux cieux : par ce moyen vous ferez plus que nous ne pouvons faire . . . vous agirez plus utilement par vos prieres que nous par nos discours & par nos conferences.* Demandez à Dieu pour eux un amour sincere de la vérité : tout dépend de la droite intention; tous s'en vantent, tous s'imaginent l'avoir : mais combien subtile est la séduction qui nous cache nos intentions à nous-mê-

mes ? Dans l'état où ils ſe trouvent, diſent-ils, tout leur eſt ſuſpect : & ils ſe ſentent portez à nous écouter, ils ne peuvent plus diſcerner ſi c'eſt l'inſpiration ou l'interêt qui les pouſſe. Mais ſçavent-ils bien ſi leur fermeté n'eſt pas un attachement à ſon ſens ? Nous rendrons ce témoignage à pluſieurs d'eux comme ſaint Paul le vouloit bien rendre aux Iſraëlites qui réſiſtoient à l'Evangile : *ils ont le zele de Dieu* : mais ſçavent-ils ſi c'eſt bien un *zele ſelon la ſcience*, ſi ce n'eſt pas plutôt un *zele amer*, comme l'appelle ſaint Jaques ? Combien en voit-on qui par un faux zele dont on ſe fait un fantôme de pieté dans le cœur, croyent rendre ſervice à Dieu en s'oppoſant à ſa vérité ? Venez, venez à l'Egli- *Rom. x. 2* *Jac. iii. 14*

se, à la Promesse, à Jesus-Christ même qui l'a exprimée en termes si clairs : c'est où je vous appelle dans ce doute. O Dieu, mettez à nos freres dans le fond du cœur une intention qui plaise à vos yeux, afin qu'ils aiment l'unité non point en paroles, mais en œuvre & en vérité ! Leur conversion est à ce prix, & nul de ceux qui vous cherchent avec un cœur droit ne manque de vous trouver.

I. I. Comment il les faut presser.

Quand on tâche de les engager à se faire instruire, on trouve dans quelques-uns un langage de docilité qui leur fera dire qu'ils sont prêts à tout écouter, & qu'il faut leur donner du tems pour chercher la vérité. On doit loüer ce discours pourvû qu'il soit sincere & de bonne foi. Mais en même tems, il

faut leur representer selon la parole de Jesus-Christ que l'on ne cherche que pour trouver, l'on ne demande que pour obtenir, l'on ne frappe qu'afin qu'il nous soit ouvert : au reste Dieu nous rend facile à trouver la voye qui mene à la vie, car il veut notre salut, & n'expose pas ses enfans à des recherches infinies : autrement on pourroit mourir entre deux, & mourir hors de l'Eglise, dans l'erreur & dans les ténebres par où l'on est envoyé selon la parole de Jesus-Christ *aux ténèbres exterieures*, loin du Royaume de Dieu, & de sa lumiere éternelle. Pour éviter ce malheur, il faut se hâter de trouver la foi véritable, & prendre pour cela un terme court. Il est vrai que pour élever l'ame chrétienne, Jesus-Christ

Matt. vij. 7.

Matt. xxij. 13.

lui propose des vérités hautes qui feroient naître mille questions si on avoit à les discuter les unes après les autres ; mais aussi pour nous délivrer de cet embarras qui jetteroit les ames dans un labyrinthe d'où l'on ne sortiroit jamais, & mettroit le salut trop en péril, il a tout réduit à un seul point, c'est-à-dire à bien connoître l'Eglise, où l'on trouve tout d'un coup toute vérité autant qu'il est nécessaire pour être sauvé. Tout consiste à bien concevoir six lignes de l'Evangile où Jesus-Christ a promis en termes simples, précis, & aussi clairs que le Soleil, *d'être tous les jours avec les Pasteurs de son Eglise jusques à la fin des siecles.* Il n'y a point là d'éxamen pénible à l'esprit humain : on n'a besoin que d'écouter, de peser,

de goûter parole à parole les Promesses du Sauveur du monde. Il faut bien donner quelque tems à l'infirmité & à l'habitude quand on est élevé dans l'erreur. Mais il faut à la faveur des Promesses de l'Eglise conclure bientôt & ne pas être de ceux dont parle saint Paul ; qui pour leur malheur éternel *veulent toujours apprendre, & qui n'arrivent jamais à la connoissance de la vérité.* II. Tim. III. 7.

LII. Qu'il faut donner bon exemple à ceux qu'on veut convertir.

Mais voulez-vous gagner les errans? Aidez-les principalement par vos bons éxemples. Que la présence de Jesus-Christ sur nos autels fasse dans vos cœurs une impression de respect qui sanctifie votre exterieur. *Que vos tabernacles sont aimables, ô Seigneur des armées ! Mon cœur y aspire, & est affamé des délices de* Ps. 83.

votre table sacrée. O Dieu, que ces scandaleuses irreverences qui sont le plus grand obstacle à la conversion de nos freres soient bannies éternellement de votre maison. C'est par-là que l'iniquité & les faux réformateurs
Dan viij 12. ont prévalu. *La force leur a été donnée contre le sacrifice perpetuel* qu'ils ont aboli en tant d'endroits : *à cause des péchez du peuple : la vérité est tombée par terre : le Sanctuaire a été foulé aux pieds.* Des hommes qui s'aimoient eux-mêmes, ont rompu le filet, & se sont fait des sectateurs. Le vain titre de réfor-
Ibid. mation les flate encore : *ils ont*
Ibid. *fait ;* c'est-à-dire ils ont réussi pour leur malheur. *Ils ont abbatu des forts*, ou qui sembloient l'être : ils ont ébranlé des colonnes, & entraîné des étoiles.

Mais leur progrès a ſes bornes, & ils n'iront pas plus loin que Dieu n'a permis. Il a puni par un même coup les nations de qui il a retiré ſon ſaint myſtere dont ils abuſoient, & ceux dont les artifices en ont dégoûté les peuples ingrats. Humilions-nous ſous ſon juſte jugement, & implorons ſes miſericordes, afin qu'il rende à ſa ſainte Egliſe cette grande partie de ſes entrailles qui lui a été arrachée.

Ceſſons de nous étonner qu'il y ait des ſchiſmes & des héreſies: nous avons vû pourquoi Dieu les ſouffre, & quelques grandes qu'ayent été nos pertes, il n'y a jamais que la paille que le vent emporte. Il faut qu'il en ſoit jetté au dehors. Il faut qu'il en demeure au dedans: il faut, dis-je, qu'il y ait

de la paille dans l'aire du Seigneur, & des méchans dans son Eglise. Si l'amas en est grand, aussi sera-t-il jetté dans un grand feu. Cependant, mes freres, la paille croîtra toujours avec le bon grain, plantée sur la même terre, attachée à la même tige, échauffée du même Soleil, nourrie par la même pluye, jettée en foule dans la même aire, elle ne sera point portée au même grenier; rendons-nous donc le bon grain de Jesus-Christ. Que nous serviroit d'avoir été dans l'Eglise, & d'en avoir crû les Promesses, si nous nous trouvions à la fin, ce qu'à Dieu ne plaise, dans le feu où brûleront les héretiques & les impies? Plutôt attirons-les par nos bons éxemples à l'unité, à la vérité, à la paix: & pour ne

laiſſer ſur la terre aucun infidele par notre faute, goûtons véritablement la ſainte parole : faiſons-en nos chaſtes & immortelles délices : qu'elle paroiſſe dans nos mœurs & dans nos pratiques. Que nos freres ne penſent pas que nous les détournions de la lire & la méditer nuit & jour : au contraire, ils la liront plus utilement & plus agréablement tous enſemble, quand pour la mieux lire, ils la recevront des mains de l'Egliſe Catholique, bien entenduë & bien expliquée ſelon qu'elle l'a toujours été. Ce n'eſt pas les empêcher de la lire que de leur apprendre à faire cette lecture avec un eſprit docile & ſoumis, pour s'en ſervir ſans oſtentation & dans l'eſprit de l'Egliſe, pour la réduire en pratique,

& prouver par nos bonnes œu-
Jac. 11. 18. vres, comme disoit l'Apôtre saint Jacques, que la vraye foi est en nous.

FIN.

De l'Imprimerie de J. B. Lamesle, ruë de la vieille Bouclerie à la Minerve.

SECONDE INSTRUCTION PASTORALE

SUR

les Promeſſes de JESUS-CHRIST à ſon Egliſe.

Par Meſſire JACQUES-BENIGNE BOSSUET, *Evêque de Meaux, &c.*

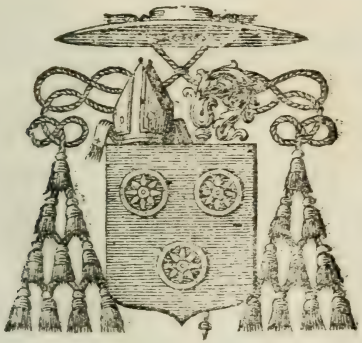

A PARIS,
Chez DELUSSEUX, rue ſaint Jacques, près ſaint Etienne d'Egrès.

M. DCC. XXXIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

SECONDE INSTRUCTION PASTORALE,

SUR

les Promeſſes de Jeſus-Chriſt à ſon Egliſe.

JACQUES BENIGNE, PAR LA PERMISSION DIVINE EVESQUE DE MEAUX: AUX NOUVEAUX CATHOLIQUES, SALUT ET BENEDICTION.

Heureux qui trouve un ami fidele & qui annonce la juſtice 1. On ſe propoſe la réfutation

d'un nouvel Ecrit publié contre la premiere Inſtruction ſur l'Egliſe.

Eccli. xxv. 12.

à une oreille attentive. C'eſt à cette béatitude que j'aſpire dans cette Inſtruction. J'ai propoſé dans la précédente les Promeſſes de Jeſus-Chriſt prêt à retourner au Ciel, d'où il eſt venu, pour aſſûrer ſes Apôtres de la durée éternelle de leur miniſtere; & j'ai montré que cette Promeſſe qui rend l'Egliſe infaillible, emporte la déciſion de toutes les controverſes qui ſont nées, ou qui pourront naître parmi les fideles. Les Miniſtres demeurent d'accord que ſi l'interpretation des paroles de Jeſus-Chriſt eſt telle que je la propoſe, ma conſéquence eſt légitime; mais ils ſoutiennent que je l'ai priſe dans mon eſprit, & que la promeſſe de Jeſus-Chriſt n'a pas le ſens que nous lui donnons. Il m'eſt aiſé de

faire voir le contraire, & ſi vous voulez m'écouter, mes chers freres, j'eſpere de la divine miſericorde, de vous rendre la choſe évidente. Pourrez-vous me refuſer l'audiance que je vous demande au nom & pour la gloire de Jeſus-Chriſt ? Il s'agit de voir ſi ce divin Maître aura pû mettre en cinq ou ſix lignes de ſon Evangile tant de ſageſſe, tant de lumieres, tant de vérité, qu'il y ait dequoi convertir tous les Errans, pourvû ſeulement qu'ils veüillent bien nous prêter une oreille qui écoute ; & ne pas fermer volontairement les yeux. Ce diſcours tend uniquement à la gloire du Sauveur des ames, & il n'y aura perſonne qui ne le béniſſe, ſi l'on trouve qu'il ait préparé un remede ſi efficace aux conteſtations qui peu-

vent jamais s'élever parmi ſes diſciples.

Qu'on ne diſe pas que c'eſt une matiere rebattuë, & qu'il ſeroit inutile de s'en occuper de nouveau : point du tout. Un Miniſtre habile vient de publier un Livre ſous ce titre : *Traitez des Préjugez faux & légitimes, ou Réponſes aux Lettres & Inſtructions Paſtorales de quatre Prélats : Mrs de Noailles Cardinal, Archevêque de Paris ; Colbert Archevêque de Roüen ; Boſſuet Evêque de Meaux ; & Neſmond Evêque de Montauban, diviſé en trois Tomes. A Delft, chez Adrien Beſman. M. DCCI.*

On ſeroit d'abord effrayé de la longueur de ces trois Volumes d'une impreſſion fort ſerrée, ſi on alloit ſe perſuader que j'en entreprenne la réfuta-

tion entiere. Non, mes freres, l'Auteur de cette Réponſe a mis à part ce qui me touche, & c'eſt à quoi eſt deſtiné le Livre IV. du Tome II. *Tome 2. p. 537.*

Dès le commencement de ſon Ouvrage il en avertit le Lecteur par ces paroles : *Enfin l'Inſtruction Paſtorale de M. de Meaux contenant les Promeſſes que Dieu a faites à l'Egliſe, a paru lorſque l'édition de cet Ouvrage étoit déja fort avancée. Elle entroit ſi naturellement dans notre deſſein, que nous n'avons pû nous diſpenſer d'y répondre.* Et un peu après : *M. de Meaux ſçait effectivement choiſir ſes matieres : celle de l'Egliſe lui a paru ſuſceptible de tous les ornemens qu'il a voulu lui donner, & ſi les années ont diminué le feu de ſon eſprit & la vivacité de ſon ſtile, elles ne l'ont* *Tom. 1. Avert. n. 3.*

pas éteint. On a tâché de prévenir les effets que l'éloquence & la subtilité de ce Prélat pouvoient faire dans l'esprit des peuples, en faisant dans le quatriéme Livre (du Tome 2.) une discussion assez exacte des avantages qu'il donne à l'Eglise & à ses Pasteurs.

Ces avantages que je donne à l'Eglise & à ses Pasteurs, ne sont autres que ceux qui leur sont donnez par Jesus Christ-même lorsqu'il promet d'être tous les jours avec eux jusqu'à la fin de l'univers: je m'attache uniquement à ce texte pour ne point distraire les esprits en diverses considerations. C'est en vain que le Ministre insinuë que tout affoibli que je suis par les années, on a encore à se défier de l'éloquence & de la subtilité qu'il m'attribuë. Il sçait bien en sa

conſcience, que cet argument eſt ſimple. Il n'y a qu'à conſiderer avec attention les paroles de Jeſus-Chriſt dans leur tout, & enſuite l'une après l'autre. C'eſt ce que je ferai dans ce diſcours plus uniment que jamais. Je n'ai ici beſoin d'aucuns ornemens ni d'aucune ſubtilité, mais d'une ſimple déduction des paroles de l'Evangile.

J'avouë que les Traitez de controverſes ont quelque choſe de déſagreable. S'il ne falloit qu'inſtruire en ſimplicité de cœur ceux qui errent apparemment de bonne foi, de tels Ouvrages apporteroient une ſenſible conſolation ; mais on eſt contraint de parler contre les Miniſtres qu'on voudroit pouvoir épargner comme les autres errans ; puiſqu'enfin ce ſont des hom-

mes & des Chrétiens, & on seroit heureux de ne pas entrer dans les minuties, dans les chicanes, dans les détours artificieux dont ils chargent leurs Ecrits. Il n'y a point de bon cœur qui ne souffre dans ces disputes, & qui ne plaigne le tems qu'il y faut donner, mais comment refuser à la charité ces fâcheuses discussions ? Puis donc qu'on ne peut s'en dispenser sans dénier aux errans les secours dont ils ont besoin, éloignons du moins de ces Traitez tout esprit d'aigreur: faisons si bien qu'on ne perde pas, s'il se peut, la piste de l'Evangile. C'est à quoi je dois travailler principalement dans ce discours où je me propose d'en expliquer les Promesses fondamentales. Elles consistent en sept ou huit lignes; & afin qu'on ne puisse

plus les perdre de vûë, je commence par les réciter. *Toute puissance m'est donnée dans le ciel & dans la terre. Allez donc & enseignez toutes les nations, les baptisans au nom du Pere, & du Fils & du saint Esprit, & leur enseignant à garder tout ce que je vous ai commandé : & voilà, je suis tous les jours avec vous* (par cette toute puissance) *jusqu'à la fin du monde.* Si je trouve dans cette Promesse faite aux Apôtres & à leurs Successeurs, les avantages qui ne leur appartiennent pas, il sera aisé de le remarquer, puisque l'Auteur a pris soin de les ramasser dans un Livre particulier, qui est le quatriéme de son Ouvrage, *avec une discussion assez exacte.* Le soin qu'il prend d'avertir son Lecteur, qu'il n'écrit point pour

Mat. XXVIII. 18. 19. 20.

Avert. n. 3. les Théologiens & pour les Sçavans, & que c'eſt ici *une piece deſtinée au peuple*, nous fait entendre quelque choſe de ſimple & de populaire, qui par là doit être auſſi très-intelligible. Dieu ſoit loüé : ſi l'on tient parole, nous n'avons point à examiner des argumens trop ſubtils, où le peuple ne comprend rien ; & l'Auteur ſe va renfermer dans les véritez dont tout le monde eſt capable. Il répete dans le

Tom. 1. c. 2. n. 1. p. 1125. corps du livre. *Nous n'écrivons pas pour les ſçavans, trop verſez dans cette matiere pour y recevoir inſtruction ; mais pour un peuple, qui a perdu ſes Livres & l'habitude de parler de ces matieres, & d'en entendre parler.* On lui va donc compoſer un Livre, où il retrouve ce qu'il a perdu de plus ſimple, de plus néceſſaire, &

de plus clair dans les autres. Les ſçavans & les curieux ne ſont point appellez à cette diſpute ; c'eſt aux peuples qu'on veut montrer la voye du ſalut dans les avantages que Jeſus-Chriſt a promis à leurs Paſteurs, afin de les diriger ſans péril comme ſans diſcuſſion dans les voyes de la vérité & du ſalut éternel. Comme ma preuve dans ce deſſein doit être formelle & préciſe, le peuple le plus ignorant la doit voir ſans beaucoup de peine ; mais en même tems, ſi les réponſes du Miniſtre ne ſont manifeſtement que de vains détours, elles ne feront que montrer à l'œil la foibleſſe de la cauſe qu'il veut ſoutenir. Refuſer une ou deux heures de tems, ou quelque peu davantage, ſi la choſe le demandoit, à la conſide-

ration d'un Passage de l'Evangile, dont le sens est si aisé à entendre, & dont le fruit sera la décision de toutes les controverses, ne seroit-ce pas à la fois vouloir s'opposer à son salut éternel, à la gloire de Jesus-Christ, à la vérité des Promesses qu'il a faites en termes si clairs à son Eglise & à ses Pasteurs?

II. Témérité du Ministre, qui ne veut pas croire que Jesus-Christ ait pû donner en six lignes un remede à toutes les erreurs. *Tom.* 32. *liv.* IV. n. 12. *p.* 553. *Mat.* XXVIII, 20.

Dès le premier Chapitre du Livre IV. le Ministre croit révolter contre moi tous les esprits, en disant: *M. de Meaux réduit tout à un seul point de connoissance, qui est l'autorité de l'Eglise. Tout, dit-il, consiste à bien concevoir six lignes de l'Evangile, où Jesus-Christ a promis en termes simples, précis, aussi clairs que le soleil*, d'être tous les jours avec les Pasteurs

de ſon Egliſe juſqu'à la fin des ſiecles. Le Miniſtre s'écrie ici : *Dieu a donc grand tort d'avoir fait de ſi gros Livres & de les avoir mis entre les mains de tout le monde. Six lignes ? que dis-je, ſix lignes ? ſix mots gravez ſur une planche à Rome auroient levé toutes les difficultez, puiſqu'il devoit y avoir à Rome une ſucceſſion d'hommes infaillibles, & qu'il n'y a point de Curé dans l'Egliſe qui puiſſe changer ſa doctrine.* N'embroüillons point les matieres : il ne s'agit ni de Rome, ni de l'infaillibilité de ſes Papes, dont le Miniſtre ſçait bien que nous n'avons jamais fait un point de foi, ni de celle que le Miniſtre veut imaginer que nous donnons aux curez & aux Paſteurs en particulier : il eſt queſtion de ſçavoir ſi la ſageſſe de Jeſus-Chriſt eſt aſ-

fez grande pour enfermer en six lignes de quoi trancher tous les doutes par un principe commun & universel. Qui osera contester à Jesus-Christ cet avantage ? *Mais*, dit-on, *si tout est réduit à six lignes, Dieu a donc grand tort d'avoir fait de si gros Livres*; comme qui diroit: si après avoir récité deux préceptes de la charité qui n'ont pas plus de six lignes, Jesus-Christ a prononcé *qu'en ces deux préceptes*, c'est-à-dire dans ces six lignes, *étoit renfermé toute la Loi & les Prophetes.* Si saint Paul a poussé plus loin ce mysterieux abregé, en disant que tout est compris dans ce seul mot, *diliges*, &c. pourquoi fatiguer le monde a lire ce gros Livre des Ecritures, & obliger les Prophetes à multiplier leurs propheties ? Si con-

Matth. XXII. 40

Rom. XIII. 9

formément à cette doctrine, ſaint Auguſtin a enſeigné que l'Ecriture ne commande que la charité & ne défend que la convoitiſe, pourquoi mettre tant de grands volumes entre les mains des fideles? Comme donc Dieu a donné un abregé de toute la doctrine des mœurs qu'il a compriſe en ſix lignes: ainſi Jeſus-Chriſt en a donné un pour ce qui regarde la foi, en comprenant dans ſix lignes toutes les voyes qui nous menent à la vérité, & ne demandant autre choſe ſinon que l'on reçoive les enſeignemens qui ſe trouveront perpetuez dans la ſucceſſion des Paſteurs, avec qui il ſera *tous les jours*, depuis les Apôtres juſqu'à nous & *juſqu'à la fin du monde.*

III. La force de la vérité en tire

Il ne faut donc pas s'étonner que Jeſus-Chriſt ait ren-

Aveu de la bouche des Protestans : témoignage de Bullus, Protestant Anglois, & du Synode de Dordrect, pour l'infaillibilité des Pasteurs.

fermé en six lignes tant de sagesse, & le remede de tant de maux. Au reste, ce que ce Ministre trouve si étrange, n'est pas seulement accordé par les Catholiques, mais encore par les Protestans. Je n'en connois point parmi eux de plus éclairé que Bullus Prêtre protestant Anglois, le défenseur invincible de la divinité du Fils de Dieu & de la foi de Nicée contre les Sociniens à qui il oppose en ces termes l'autorité infaillible du Concile de Nicée. *Si*, dit-il, *dans un article principal on s'imagine que tous les Pasteurs de l'Eglise auront pû tomber dans l'erreur, & tromper tous les fideles ; comment pourroit-on défendre la parole de Jesus-Christ qui a promis à ses Apôtres & en leurs personnes à leurs successeurs d'être*

Bul. def. fid. Nic. proœm. n. 2.

tre toujours avec eux ? Promeſſe, pourſuit ce Docteur, *qui ne ſeroit pas véritable, puiſque les Apôtres ne devoient pas vivre ſi longtems, n'étoit que leurs ſucceſſeurs ſont ici compris en la perſonne des Apôtres mêmes.* Voila donc manifeſtement l'Egliſe & ſon Concile infaillible, & ſon infaillibilité établie ſur la Promeſſe de Jeſus-Chriſt entenduë ſelon nos maximes. Si l'on dit que c'eſt-là produire en témoignage un Particulier proteſtant qui parle contre les principes de ſa Religion : c'eſt ce qui fait voir que ce n'eſt pas nous qui inſpirons de tels ſentimens, mais qu'on les prend dans le fond commun du chriſtianiſme, quand on combat naturellement pour la vérité, comme faiſoit ce ſçavant Auteur contre

ſes ennemis les plus dangereux.

Mais ce n'eſt plus un Particulier; c'eſt tout un Synode qui oppoſe aux Remontrans lorſqu'ils rejettoient l'autorité des Synodes qu'on aſſembloit contre eux, *que Jeſus-Chriſt qui avoit promis à ſes Apôtres l'eſprit de vérité, avoit auſſi promis à ſon Egliſe d'être toujours avec elle* : d'où il tire cette conſéquence, *que lorſqu'il s'aſſembleroit de pluſieurs païs des Paſteurs pour décider ſelon la parole de Dieu ce qu'il faudroit enſeigner dans les Egliſes, il falloit avec une ferme confiance ſe perſuader que Jeſus-Chriſt ſeroit avec eux ſelon ſa Promeſſe.* C'eſt un Synode qui parle : il n'eſt que provincial, je l'avouë : mais il eſt lû & approuvé par le Synode de Dordrect, & toute la Réforme étoit

Syn. Delph. act. Dordr. p. 16.

aſſemblée ſans en excepter aucun païs : enſorte qu'on l'appelloit le Synode *comme œcumenique* de Dordrect. Qui leur inſpiroit ce langage ſi contraire aux maximes de leur Religion ? D'où leur venoit cette ferme confiance, confiance *ſelon la Promeſſe*, & par conſéquent ſelon l'expreſſion de ſaint Paul, confiance ſelon la foi, plus inébranlable que les fondemens de la terre, quoique ſoutenuë du doigt de Dieu ? C'eſt que les hommes ſe trouvent ſouvent imprimez de certaines véritez fortes qu'ils ne ſuivent pas. Ils poſent le principe : ils ne peuvent ſoutenir la conſéquence. Les Philoſophes connoiſſent le pouvoir immenſe de Dieu : ils n'ont pas la force de l'adorer, & ſe perdent dans leurs penſées ; *Rom.* 17. 13. 16. 19. 21. &c.

Mich. v. 2. le Juif croit Michée qui lui annonce la venuë du Chriſt dans Bethléem ; il n'a pas le courage de s'élever à ſa naiſſance éternelle avec le même Prophete. Notre Miniſtre demeure d'accord, qu'*il ne faut jamais quitter*

Avert. n. 3. *l'Egliſe de Dieu. Où eſt*, dit-il, *l'homme aſſez fou pour conteſter, qu'on ne doive toujours demeurer dans l'Egliſe de Dieu? Il vaudroit autant demander s'il eſt permis de ſe damner.* Voilà de belles paroles ; mais qui s'en vont en fumée, & ſe réduiſent à rien, ſi l'on ne fait qu'éluder toutes les expreſſions des Promeſſes faites à l'Egliſe, pour en venir à con-

Ci-deſſous n. 56. &c. 66. &c. clure, qu'*on peut ſe ſauver dans le ſchiſme*, loin de vouloir demeurer dans l'Egliſe de Dieu, comme la ſuite le fera paroître.

Mais il faut considerer d'abord comme le Ministre incidente sur chaque parole des Promesses de Jesus-Christ. Répétons-les donc encore une fois, & n'oublions pas sur toutes choses qu'elles commencent par ces termes qui sont l'ame & le soutient de tout le discours : *toute puissance m'est donnée dans le Ciel & dans la terre* : ce qu'il continuë en cette sorte : *Allez donc*, avec la foi & la certitude que doit inspirer un tel secours : *allez ; enseignez les nations, & les baptisez au nom du Pere & du Fils & du saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé : & voilà je suis avec vous* ; par cette toute-puissance, à laquelle rien n'est impossible, *je suis*, dis-je, *avec vous ; j'y suis tous les jours jus-*

IV. Chicaneries manifestes du Ministre : vains incidens sur chaque parole de Jesus-Christ : ce que c'est que tout le monde que les Apôtres & leurs successeurs devoient enseigner. *Mat.* xxviii. 18. 19. 20.

qu'à la fin du monde. Oſez tout, entreprenez tout; allez par toute la terre y attaquer toutes les erreurs: ne donnez de bornes à votre entrepriſe ni dans les lieux, ni dans les tems. Votre parole ne ſera jamais ſans effet: *je ſuis avec vous*: le monde ne pourra vous abattre: le tems, ce grand deſtructeur de tous les ouvrages des hommes, ne vous anéantira pas: *je ſuis avec vous*, moi le Tout-puiſſant, dès aujourd'hui, *tous les jours*, & *juſqu'à la fin du monde.*

Ces paroles portent la lumiere juſques dans les cœurs les plus ignorans: embroüillons-les donc, diſent vos Miniſtres. C'eſt ce que va entreprendre avec plus d'adreſſe que jamais celui qui m'attaque; & voici par où il commence. *M. de*

Meaux qui soutient que ces deux mots je suis avec vous, *sont simples, précis, clairs comme le soleil, & qu'ils n'ont besoin d'aucun commentaire, est obligé d'y en faire un, dans lequel il insere ses préjugez, & fait dire à Jesus-Christ ce qu'il lui plaît.* Voyons, lisons, examinons, s'il y a un seul mot du mien dans ce qu'il appelle mon Commentaire. *Il y trouve* (M. de Meaux) *une Eglise toujours visible, comme une chose qui est sortie avec emphase de la bouche de Jesus-Christ.* Laissons l'emphase qu'il ajoûte, & voyons si j'explique bien les paroles du Fils de Dieu : *Il ne faut pas demander : c'est ainsi*, dit-il, *que M. de Meaux fait parler ce divin Maître : si le nouveau Corps, la nouvelle Congregation, c'est-à-dire la nouvelle Eglise que*

T. 2. liv. 4. ch. 2. n. 3. p. 559.

je vous ordonne de former, ſera viſible, étant, comme elle le doit être, compoſée de ceux qui donnent les Sacremens & de ceux qui les reçoivent. Cependant, pourſuit le Miniſtre, *Jeſus-Chriſt n'a rien dit de ſemblable.* Il n'a rien dit de ſemblable, mes freres ? l'a-t'on pû penſer ? que la diſtinction expreſſe de ceux qui enſeignent & de ceux qui ſont enſeignez, de ceux qui baptiſent, & de ceux qui ſont baptiſez, n'eût rien de ſemblable à une Egliſe viſible? A quoi donc eſt-elle ſemblable ? à une Egliſe inviſible ? la fauſſeté ſaute aux yeux. La prédication de la parole eſt compriſe en termes formels ſous cette expreſſion *enſeignez* : l'adminiſtration des Sacremens n'eſt pas moins évidemment contenuë ſous le Baptême

me qui en eſt la porte ; ce ſont-là les caracteres propres & eſſentiels qui rendent l'Egliſe viſible : tous les Chrétiens, ſans en excepter les Proteſtans, l'entendent ainſi. C'eſt donc ici une choſe, qui non ſeulement eſt ſemblable à l'Egliſe viſible, mais qui eſt l'Egliſe viſible elle-même.

Paſſons & écoutons le Miniſtre : *M. de Meaux trouve encore ici l'Egliſe compoſée de toutes les nations juſqu'à la fin des ſiecles* ; & dequoi donc ſera formée, d'où ſera tirée, de qui ſera compoſée cette Egliſe, dont les Paſteurs ont reçu cet ordre ; *Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toute créature* : & encore, *Allez, enſeignez toutes les nations* ? Mais, direz-vous, il n'exprime pas que l'Egliſe qu'il *Ibid.* *Marc. xvj. 15. Matt. xxviij. 19.*

a dessinée par ces paroles, sera jusqu'à la fin composée de toutes les nations : non, sans doute; il ne dit pas, non plus que moi, que toutes les nations y seront toujours actuellement rassemblées : mais les Apôtres & leurs successeurs ne cesseront de prêcher & d'annoncer l'Evangile à toutes les nations, au sens que saint Paul disoit après le Psalmiste : *le bruit que fait leur prédication* (celle des Apôtres) *retentit par toute la terre, & la voix s'en fait entendre par tout l'univers* : & encore, *votre foi est annoncée par tout le monde* : & encore : *l'Evangile est parvenu jusqu'à nous, comme il est dans tout l'univers, & y fructifie, & y croît comme parmi vous.* Il ne dit pas que tout le monde doive croire à la fois : *cet*

Rom. x. 18.

Ibid. 1. 8.

Col. 1. 6.

Evangile doit être prêché, ou ſera prêché (ſucceſſivement) *par toute la terre en témoignage à toutes les nations, & après viendra la fin*: c'eſt Jeſus-Chriſt même qui parle, & il donne à ſon Egliſe le terme de la fin de l'univers, pour porter à toute la terre la lumiere de l'Evangile. Matth. xxiv. 14

Mais tous croiront-ils ? Non, répond ſaint Paul: *tous n'obéïſſent pas à l'Evangile, ſelon que dit Iſaïe: Seigneur, qui croira les choſes que nous avons ouïes ? mais je dirai: n'ont-ils pas ouï ? puiſqu'il eſt écrit, le bruit s'en eſt fait entendre par toute la terre.* Rom. x. 16. 17.

S'il y a des particuliers qui ne croyent pas à l'Evangile, qui doute qu'il n'y ait auſſi des nations, puiſqu'on en trouve même *à qui l'eſprit de Jeſus ne permet pas de prêcher* durant de Act. xvj. 6. 7.

certains momens ? Allez donc chicanner ſaint Paul & Jeſus-Chriſt même, & alleguez-leur la Chine, comme vous faites ſans ceſſe ; & ſi vous voulez les terres Auſtrales, pour leur diſputer la prédication écoutée par toute la terre : tout le monde malgré vous entendra toujours ce langage populaire qui explique *par toute la terre* le monde connu, & dans ce monde connu une partie éclatante & conſiderable de ce grand tout : en ſorte qu'il ſera toujours véritable que ce ſera de ce monde que l'Egliſe demeurera toujours compoſée, & que la fin du monde la trouvera *enſeignant & baptiſant les nations*, & recueillant de chaque contrée ceux que Dieu lui voudra donner.

Voilà ce commentaire chi-

merique qu'on m'accuse de faire à ma fantaisie des Promesses de Jesus-Christ, quand je n'allegue que saint Paul & Jesus-Christ lui-même pour les expliquer ; mais voici encore une autre partie de ce commentaire des Promesses de l'Evangile. *M. de Meaux y trouve une Eglise qui subsistera, rangée sous un même gouvernement : c'est-à-dire sous l'autorité des mêmes Pasteurs ;* à quoi le Ministre ajoute en insultant : *le simple ne voyoit point cela dans le texte de saint Matthieu* : comme qui diroit, le simple n'y voyoit pas que le troupeau seroit gouverné par les enseignemens des Apôtres, à qui il est dit : *Allez, enseignez, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé.* Le simple ne voyoit pas que c'est

V. Suite de vains incidens sur les paroles de Jesus-Christ : Si le gouvernement ecclesiastique est une chose à deviner dans ces paroles, ou s'il n'y est pas expressement enseigné. *Ibid. T. 2. p. 559.*

là tout le gouvernement Ecclesiastique : le simple ne voyoit pas que toute l'autorité des Pasteurs devoit consister à donner les Sacremens, ou bien à les refuser aux indignes, selon qu'ils écouteroient ou qu'ils n'écouteroient pas la prédication de leurs Pasteurs : ce que le même Ministre conclut enfin par
Ibid. p. 960. cette amere raillerie : *le peuple ne voyoit pas toutes ces choses : il avoit besoin d'un autre soleil ; c'est-à-dire de M. de Meaux, pour l'éclairer, & pour lui découvrir ce qui est plus clair que le soleil* : il falloit *un nouveau soleil* pour apprendre au peuple, que par tout où il y a prédication, Sacrement, gouvernement Ecclesiastique, il y a une Eglise visible à qui appartiennent les Promesses, puisque c'est à elle, en

termes formels, qu'elles ſont adreſſées par le Sauveur du monde.

Mais écoutons encore où le Miniſtre ſe réduit : *peſons*, dit-il, *toutes les paroles de Jeſus-Chriſt comme M. de Meaux les a peſées, & par ce moyen nous en découvrirons le ſens & la vérité.* C'eſt-là, mes freres, ce que je prétens ; & puiſque votre Miniſtre le prétend auſſi, c'eſt pour lui que je vous demande une audience particuliere.

VI. Autre chicane : comment la Promeſſe eſt adreſſée au commun des fideles ainſi qu'aux Paſteurs. *Ibid. p.* 560.

Premierement, M. de Meaux borne cette Promeſſe aux Paſteurs de ſon Egliſe, quoiqu'elle ſoit commune à tous les Fideles, avec leſquels Jeſus-Chriſt ſera juſqu'à la conſommation des ſiecles. Il produit ſaint Hilaire & ſaint Chryſoſtome, & ſe donne la peine de prouver ce que perſon- *T. 2. liv. 4 chap. 2. n. 4. p.* 560.

ne ne conteſta jamais. Quand j'ai dit que la Promeſſe de Jeſus-Chriſt s'adreſſoit directement aux Paſteurs, j'ai pour garant Jeſus-Chriſt, qui leur dit lui-même : *Enſeignez & baptiſez*. Il parle donc directement à ceux qu'il a prépoſé à la prédication & à l'adminiſtration des Sacremens. Mais tout cela
1. Cor. III. 22. eſt fait pour le Peuple : *tout eſt à vous*, dit ſaint Paul, *ſoit Paul, ſoit Cephas, ſoit Apollos*. Nous ne ſommes que les Miniſtres de votre ſalut dont la diſpenſation nous eſt commiſe. Jeſus-Chriſt eſt avec les Apôtres pour le profit des Fideles : les Fideles ſont donc
Jo. XVIJ. 20. compris dans la Promeſſe : *je vous prie*, dit-il, *mon Pere, non ſeulement pour ceux-ci*, c'eſt-à-dire, pour mes Apôtres, *mais*

encore pour tous ceux qui croiront en moi par leur parole. On voit qu'il prie pour les fideles en les attachant aux Apôtres. On n'a pas beſoin d'alleguer ſaint Hilaire, ni ſaint Chryſoſtôme ; la choſe parle d'elle-meme, & le profit des fideles ſous le miniſtere marque clairement la part qu'ils ont à la Promeſſe, encore qu'elle ſe trouve directement adreſſée à leurs Paſteurs, comme il falloit pour établir l'autorité, auſſibien que l'éternité de leur miniſtere.

VII. Sens naturel des paroles de la Promeſſe.

Ecoutez donc les paroles, & prenez l'eſprit & l'intention des Promeſſes de Jeſus-Chriſt: *je ſuis avec vous*, qui enſeignez, qui adminiſtrez les Sacremens, & qui gouvernez par ce moyen le peuple fidele : *je ſuis avec vous*, & votre miniſ-

stere subsistera : *je suis avec vous*, & je bénirai ce ministere : il sera saint & fructueux, & ne cessera jamais de l'être, parce que je le promets, moi qui peut tout, & ma Promesse immuable sera tout ensemble l'objet & le soutien de la foi.

Ne croyez donc pas qu'il ne promette que l'exterieur du ministere : c'est bien ce qu'il exprime nommément dans sa promesse : mais l'effet interieur, les graces interieures y sont attachées & renfermées, parce que Jesus-Christ est toujours présent pour donner efficace à sa parole & à ses Sacremens, comme il sera plus amplement expliqué en son lieu.

VIII. Suite de chicanes : comparaison du Ministre en- Le Ministre poursuit en cette sorte : *Jesus-Christ le meilleur de tous les interprêtes a fait la mê-*

me Promeſſe aux Laïques (qu'aux Paſteurs,) *en leur diſant qu'ils demeureront en lui & lui en eux. L'union eſt intime, réciproque, & marque une durée éternelle. Cependant, quoique Jeſus-Chriſt ait promis aux Fideles une union éternelle, M. de Meaux ne voudroit pas ſoutenir que les Laïques auront toujours une lumiere éclatante, & une connoiſſance pure de la vérité, & lui qui nous fait un ſi grand crime de la juſtice inamiſſible, & de la perſeverance des Saints, devroit avoir conclu, que ſi Dieu malgré ſa Promeſſe de demeurer dans les Saints, les laiſſe tomber dans le crime, & du crime ſous la puiſſance du démon, il peut auſſi laiſſer ſon Egliſe dans l'erreur & le vice, malgré cette parole, je ſuis avec vous.*

tre les Promeſſes faites à l'Egliſe & celles qui ſont faites aux Particuliers. *Ibid pag.* 60.

IX. Réponſe, où l'on fait voir que le Miniſtre ne veut qu'embrouiller les queſtions : ſon aveu ſur l'impieté de la juſtice inamiſſible dans la nouvelle Réforme.

Il ne faudroit point mêler tant de choſes, ſi l'on vouloit éclaircir plutôt qu'embroüiller la queſtion. Sur tout il ne faudroit point confondre enſemble la doctrine de *l'inamiſſibilité de la juſtice avec celle de la perſéverance des Saints*, ni avancer ce qui n'eſt pas, que je fais un crime de l'une comme de l'autre. La doctrine de la perſeverance n'a jamais été révoquée en doute. Celle de l'inamiſſibilité de la juſtice eſt particuliere aux Calviniſtes, & par le peu qu'en dit notre Miniſtre on doit ſentir qu'elle eſt impie.

Ibid. *L'union*, dit-il, *que Jeſus-Chriſt promet aux Laïques, eſt intime, réciproque, & d'une éternelle durée; néanmoins malgré ſa Promeſſe de demeurer dans les Saints, il les laiſſe tomber dans le crime*, &

ſous la puiſſance du démon ; ainſi le Laïque en qui Jeſus-Chriſt demeure, avec qui ſon union eſt intime, réciproque & d'une éternelle durée, eſt en même tems dans le crime, & ſous la puiſſance de l'enfer : en faudroit-il davantage pour quitter une religion, ou l'on enſeigne des abſurditez, diſons, des impietez ſi manifeſtes ?

x. Etrange aveu du Miniſtre, que l'Egliſe peut être livrée à la puiſſance de l'enfer, pendant que Jeſus-Chriſt eſt avec elle.

L'application de l'Auteur aux Promeſſes faites à l'Egliſe n'eſt pas moins étrange, & il faudra dire que, par la même raiſon qu'un particulier peut être dans le même tems uni intimement à Jeſus-Chriſt & ſous la puiſſance du démon ; par cette même raiſon, la Societé des Paſteurs ſe trouvera par l'erreur, par la corruption, & enfin en toutes manieres ſous la

puissance des ténebres : pendant
Cor. VI. 15. que *tous les jours sans interruption Jesus-Christ sera avec elle : quelle convention y aura-t-il donc avec Christ & Belial*, & la Réforme est-elle venuë pour les concilier ensemble ?

XI. Difference manifeste des Promesses faites au corps de l'Eglise & aux Fideles particuliers, par les paroles des unes & des autres

Ouvrez les yeux, mes chers freres, & voyez que l'on vous amuse, non seulement en vous proposant des questions hors de propos, mais encore en sauvant une erreur par une autre, au lieu de les condamner toutes deux. Dieu n'a promis à aucun des Saints qu'*il ne perdroit jamais la justice ni l'union intime avec lui*, comme l'ont perduë, du moins pour un tems, un David, un Salomon, un saint Pierre. Dieu n'a promis à aucun des Saints, comme il a fait à l'Eglise entiere, d'*être* avec

lui *tous les jours*, c'est-à-dire, sans la moindre interruption, *& jusqu'à la fin des siecles*: le terme, *de la fin des siecles*, qu'il donne à son assistance, dénote l'Eglise telle qu'elle est en ce monde, visible par toute la terre, à qui il donne pour caractere de sa visibilité, la Prédication & les Sacremens, & lui promet de la conserver *tous les jours* en cet état, tant que l'Univers subsistera. A-t-il dit quelque chose de semblable de son union avec aucun Saint particulier? Ecoutons: *Vous êtes purs encore*, dit le Sauveur, *demeurez en moi & moi en vous*; tant que vous serez en moi, je serai en vous, est-ce à dire, vous y serez toujours? Point du tout, puisqu'il vient de dire, *vous êtes encore purs*; pour insi- Jo. xv. 3. 4.

nuer qu'ils ceſſeroient bientôt de l'être, leur Chef en le reniant, & tous en tombant dans l'incredulité pendant le ſcandale de la Croix. Il pourſuit : *qui demeure en moi, & moi en lui, portera beaucoup de fruit* : qui en doute ? Mais vouloit-il dire que pendant le tems de leur incredulité, *ils dûſſent demeurer en lui & lui en eux*, & porter des fruits de vie éternelle, pendant qu'au contraire ils ne produiſoient que des fruits d'incredulité & de mort ? Le Diſciple bien aimé prononce : *Dieu eſt amour* : & ainſi, *quiconque demeure dans l'amour, demeure en Dieu, & Dieu en lui.* Qui ne le ſçait pas ? On y demeure en effet tant qu'on aime d'un vrai amour. Eſt-ce à dire qu'on *aime* toujours, & qu'on *demeure*

Ibid. iv. 5.

1. Joh. iv. 16.

re toujours en Dieu ſans aucune interruption, même en reniant, en maudiſſant & en jurant qu'on ne connoît pas Jeſus-Chriſt? Qui oſera prononcer un tel blaſphême? Reconnoiſſez donc, encore un coup, que les paſſages qu'on vous allegue, n'ont rien de commun avec celui dont il s'agit, où Dieu promet ſans réſerve ni reſtriction à ſon Egliſe viſible, à la Communion des Paſteurs & des Troupeaux, d'être avec elle *tous les jours*, & que le monde périra avant qu'il les abandonne.

XII. Courte obſervation ſur la ſimplicité, & ſur l'intelligibilité de cette diſpute.

Et remarquez, mes chers freres, que je ne vous jette ni dans des diſcours inutiles, ou d'une grande recherche, ni dans des queſtions, ou ſubtiles, ou étrangeres; ſeulement je peſe avec vous, parole à parole, les

promesses de Jesus-Christ sans qu'il faille ouvrir d'autre Livre que l'Evangile, ou que jusqu'ici il s'y trouve la moindre difficulté ; voyons si votre Ministre en use de même.

XIII. Illusion du Ministre, qui me fait accroire que je n'applique la promesse qu'aux Pasteurs de l'Eglise Latine. *Ibid. n.* 5. *p.* 561.

M. de Meaux, poursuit-il, *applique la Promesse de Jesus-Christ uniquement aux Pasteurs & aux Evêques Latins.* On vous amuse, mes freres ; je ne distingue dans la Promesse, ni Latins, ni Grecs, & j'y comprens également tous les Pasteurs Grecs, Latins, Scythes & Barbares, qui succederont aux Apôtres sans aucune interruption & sans avoir changé leur doctrine par aucun fait positif. Ainsi, ce qu'on dit des Grecs jusqu'ici, demeure inutile ; il faudra seulement nous souvenir d'examiner en son lieu la Foi

des Grecs, & s'il eſt vrai qu'ils n'ayent jamais abandonné la ſucceſſion : ce qui ne regarde ni l'examen ni l'intelligence de la Promeſſe dont il s'agit conſiderée en elle-même.

Laiſſons donc en ſurſéance pour un peu de tems, ce qui regarde l'application de la Promeſſe ou aux Latins ou aux Grecs, ou aux autres Peuples particuliers, puiſqu'il n'en eſt rien dit dans cette Promeſſe, & continuons à peſer les propres paroles qu'elle contient.

XIV. Suite des objections du Miniſtre qui ſe contredit lui-même. *T. 2. Liv. 4. ch. 3. n. 2. p. 566.*

C'eſt aſſez parler des perſonnes, continuë votre Miniſtre, *venons au fonds. Jeſus-Chriſt promet à l'Egliſe, qu'il ſera toujours avec elle : ce terme*, avec elle, *dit M. de Meaux, marque une protection aſſûrée & invincible de Dieu :* ce qu'il avouë en

disant : *il a raison jusques-là.* Si j'ai raison jusques-là, je tire deux conséquences ; l'une, que l'Eglise visible sera toujours ; l'autre, qu'elle sera toujours attachée aux Pasteurs qui prendront la place des Apôtres, & que l'erreur y sera toujours exterminée. C'est ici que votre Ministre cite ces paroles de mon Instruction : *ceux qui voudront être enseignez de Dieu, n'auront qu'à vous croire, comme ceux qui voudront être baptisez, n'auront qu'à s'adresser à vous.* A cela, quelle réponse ? Le Ministre avouë, *que Dieu peut suppléer à tous nos besoins par sa présence quand il veut ; mais*, ajoûte-il, *il ne le fait pas toujours.* Où est donc *cette protection asſûrée & invincible, que j'ai raison de reconnoître dans ces*

Ibid. p. 566. *Instr. Past. p. 15.*

Ibid. p. 567.

paroles, je suis avec vous ; & comment est-elle assûrée, si Dieu pouvant la donner, il ne le veut pas ?

XV. Comment le Ministre élude la force de cette parole, *je suis avec vous* : ses deux réponses sur l'exemple que j'ai tiré de Gédeon. *Instr. Past. p.* 353.

Pour montrer que ces paroles, *je suis avec vous*, emportent une protection assûrée autant qu'invincible ; j'allegue ce qui fut dit par l'Ange à Gédeon: *Vous sauverez Israël, parce que je suis avec vous*, & je produis en même tems plusieurs passages où cette parole, *je suis avec vous*, marque un effet toujours certain. Le Ministre n'a pû le nier, comme on a vû ; mais sur l'exemple de Gédeon, il répond deux choses. La premiere: *comme tous ceux avec qui Dieu est, n'ont pas la force de Gédeon pour tuer miraculeusement six vingt mille hommes dans une bataille* ; ainsi, *quoique Dieu soit* *T. 2. p. 567 568.*

avec les Succeſſeurs des Apôtres, il ne s'enſuit pas qu'ils doivent étendre comme eux l'Egliſe juſqu'au bout du monde, ni avoir la même autorité qu'eux. C'eſt la premiere réponſe : voici la ſeconde : *Comme la préſence de Dieu qui étoit avec Gédeon ne l'empêcha pas de faire un Ephod après lequel Iſraël idolâtra, ce qui fut un lacet à ſa maiſon* ; ainſi, *la préſence de Dieu dans l'Egliſe n'empêche pas que ſes principaux chefs n'introduiſent en certains lieux l'erreur, & ne rendent l'Egliſe très-obſcure par leur idolâtrie.* Vous le voyez, mes chers freres, il n'a pas oſé pouſſer à bout ſa conſéquence ; pour la tirer toute entiere il devoit conclure, que tous les Paſteurs pourroient tomber dans l'idolâtrie ; il n'a oſé le conclure

Jud. vj.

que des principaux. Il devoit encore conclure, *que toute l'Eglise devoit être obscure par l'idolâtrie* ; il a évité ce blasphême qui feroit horreur, & n'ose livrer à l'idolâtrie *que de certains lieux* : ce qui n'empêcheroit pas la pureté du culte dans le gros. Il a donc lui-même senti la défectuosité manifeste de son principe, qu'il n'a osé pousser à bout ; mais quoiqu'il en soit, ses deux réponses vont tomber sans ressource par un seul mot.

XVI. Replique en un mot, & claire démonstration de l'effet de ces paroles, *je suis avec vous*.

Cette parole, *je suis avec vous*, n'emporte *de garde assûrée & de protection invincible*, que dans l'effet pour lequel Dieu l'a prononcée, & pour lequel il a promis d'être avec nous. C'étoit à l'effet de défaire les Madianites, & d'en délivrer Israël, que Dieu étoit avec Gé-

deon ; auſſi cet effet n'a-t-il pas manqué, & les Madianites ont été taillez en pieces par ce Capitaine ; c'étoit auſſi à l'effet d'enſeigner la vérité & d'adminiſtrer les Sacremens, que Jeſus-Chriſt devoit être *tous les jours, & juſqu'à la fin du monde* avec ſes Apôtres & leurs Succeſſeurs ; cet effet eſt donc celui qui n'a pû manquer, autrement il ne ſert de rien d'avoir avec ſoi le Tout-puiſſant, ſi l'on peut perdre l'effet pour lequel il aſſure qu'il y eſt, & qu'il y ſera toujours. Appliquons la même choſe à l'Ephod érigé par Gédeon ; l'effet de cette Promeſſe, *je ſuis avec vous*, étoit accompli par la défaite des Madianites pour laquelle elle étoit donnée : l'Ephod qui vient ſi longtems après, n'appartient

partient pas à cette Promeſſe, & le Miniſtre qui nous le produit, abuſe trop viſiblement de votre créance.

XVII. Comparaiſon du Miniſtre entre les Promeſſes de l'Egliſe judaïque & celle de l'Egliſe chrétienne. *T. 2. p. 567. &c. 674. &c.*

M. de Meaux, pourſuit le Miniſtre, *devroit remarquer que Dieu avoit promis à l'Egliſe judaïque d'être éternellement avec elle, d'y mettre ſon nom à jamais* : & néanmoins *que cette préſence n'a pas empêché ni ſa ruine, ni que pendant qu'elle a duré, il n'y ait eu des abominations & des idolâtries juſques dans le Temple, & que les Prêtres & les Sacrificateurs ne ſe ſoient corrompus.*

XVIII. Réponſe à l'objection du Miniſtre: diſtinction des deux difficultez : demonſtration que les Promeſſes de la durée de la Synagogue ou de l'Egliſe

Pour proceder nettement, je diſtingue ici deux difficultez ; l'une qu'on tire de la ruine de l'Egliſe judaïque, & l'autre qu'on tire de ſa corruption pendant qu'elle ſubſiſtoit.

Pour la ruine, il eſt vrai que

judaïque ne ſont pas abſoluës comme celles de l'Egliſe chrétienne, mais ſeulement conditionnelles.

3. *Reg. ix.* & 2. *Par. vij.* 15. 16.

Dieu avoit dit, *qu'il mettroit ſon nom à jamais dans le Temple de Salomon* ; &, ce qu'il y a de plus fort, *qu'il y auroit tous les jours ſes yeux & ſon cœur* : Promeſſe qui ne paroît pas de moindre étenduë que celle de Jeſus-Chriſt dont nous parlons. Voilà du moins l'argument de votre Miniſtre dans toute ſa force. Remarquez pourtant, mes chers freres, qu'il n'a oſé citer ce paſſage entier, de peur d'y trouver ſa confuſion. Liſons-le donc tel qu'il eſt :

3. *Reg. ix.* 3. 4. 5. 6. &c. 2. *Par. vij.* 25.

Je mettrai mon nom à jamais dans cette Maiſon, & j'y aurai tous les jours mes yeux & mon cœur. Si tu marches dans mes voyes, comme a fait ton pere David, j'établirai ton Thrône à jamais. Si au contraire vous & vos enfans ceſſez de me ſuivre

& adorez des Dieux étrangers, j'arracherai Iſraël de la terre que je leur ai donnée, & je rejetterai de devant ma face le Temple que j'ai conſacré en mon nom, en ſorte qu'Iſraël ſera la riſée & la fable de tout l'Univers, & que ce Temple ſera en exemple à tous les Peuples du monde. On vous a tû, mes chers freres, la condition expreſſément appoſée à la Promeſſe de la Synagogue : & vous ne voulez pas voir la difference entre cette Promeſſe abſoluë : *& voilà je ſuis avec vous tous les jours :* & celle-ci, *j'y ſerai ſi vous faites bien.*

XIX. Vaine demande du Miniſtre.

Votre Miniſtre objecte ſouvent ; quoi donc ne faudra-t-il point quitter l'Egliſe, ſi elle tombe dans l'idolâtrie & dans l'erreur ? Autre illuſion, puiſque c'eſt là préciſément ce qui eſt

exclus comme impoſſible par cette Promeſſe abſoluë : *je ſuis avec vous tous les jours* : étant choſes viſiblement incompatibles, & que Jeſus-Chriſt ſoit *avec elle tous les jours*, & qu'elle ſoit quelque jour livrée à l'idolâtrie & à l'erreur, avec leſquelles Jeſus-Chriſt ne demeure pas.

XX. Par la conſtitution de la Synagogue & de l'Egliſe la durée de la premiere devoit avoir fin: & celle de l'Egliſe non.

Et pour parler plus à fonds, ſans nous jetter néanmoins dans des diſcuſſions embaraſſantes ; eſt-il poſſible, mes freres, que vous ne vouliez pas voir que l'Egliſe judaïque, ou la Synagogue, par ſa condition, devoit tomber ; au lieu qu'au contraire l'Egliſe de Jeſus-Chriſt par ſa condition devoit ſubſiſter à jamais malgré les efforts de l'Enfer ? La choſe ne reçoit pas de difficulté. *Dieu promet un*

Act. viij. 8. 9. & ſeq.

nouveau Testament : donc le premier devoit vieillir & être aboli, conclut saint Paul. *Dieu promet en Jesus-Christ un nouveau Sacerdoce selon l'ordre de Melchisedech*, donc il promet en même tems l'abolition de la Loi, puisque, selon le même saint Paul, *la Loi doit passer en même tems que le Sacerdoce.* Jesus-Christ a lui-même prononcé selon la Prophetie de David ; *que la pierre qui devoit faire la tête du coin, devoit être auparavant rejettée par les Juifs* ; d'où il devoit arriver qu'il seroit contraint de leur ôter la vigne, & de la donner à d'autres ouvriers. Jesus-Christ a vû aussi dans Daniel *l'abomination de la désolation dans le lieu saint* : &, dit-il, *que celui qui lit entende*, afin qu'on soit attentif à

Heb. vij. 12.

Matt. xxj. 42.

Ibid. 40. 41.

Matt. xxvj.

ce grand mystere. Dans ce mystere étoit compris le *meurtre du Christ* par les Juifs ; & après ce meurtre, *l'entiere dissipation de tout ce peuple, avec l'abomination & la désolation jusqu'à la fin.* Y a-t-il donc un aveuglement pareil à celui de regler les promesses faites à l'Eglise par celles de la Synagogue, & de ne vouloir jamais reconnoître ni mettre de difference entre celle dont Dieu se retire, & celle à qui il proteste qu'il est toujours avec elle : entre celle à qui il dit, *je suis avec vous jusqu'à la fin* : & celle dont il est écrit, *la désolation jusqu'à la fin demeure sur elle ?*

Dan. ix. 6. 27.

XXI. Objection du Ministre sur les interruptions de l'Eglise Judaï-

Voilà une claire résolution de l'argument que l'on tire de la ruine de la Synagogue : mais on a objecté en second lieu,

que du moins Dieu étoit présent dans l'Eglise judaïque tant qu'elle devoit subsister, & néanmoins *que cette présence n'a pas empêché que pendant le tems qu'elle a duré, il n'y ait eu des idolâtries & des abominations jusques dans le Temple; & que les Prêtres & les Sacrificateurs ne se soient corrompus.* Voilà sans doute votre argument le plus spécieux: mais ouvrez les yeux, mes chers freres, & voyez avec quelle précision nous y répondrons par cette seule demande.

que avant la chûte totale.

T. 2. p. 567. 568.

XXII. Réponse par une seule & courte demande: démonstration par la mission des Prophetes de la perpetuelle visibilité de l'église judaique avant la réprobation.

Veut-on que l'Eglise judaïque ait été dans ces obscurcissemens tellement abandonnée que Dieu ne lui laissât aucune visibilité, en sorte qu'on la perdoit de vûë, & que le fidele ne sçût plus à quoi se prendre dans sa communion? C'est ce

qu'il faudroit prouver, & c'est en effet la prétention des Ministres. Mais elle est directement opposée à la parole de Dieu. Il n'y a qu'à l'écouter dans Jeremie, où il dit: *depuis le tems que je vous ai tiré de l'Egypte jusqu'à ce jour, je n'ai cessé d'avertir vos Peres par un témoignage public en me levant, pendant la nuit & dès le matin, & leur envoyant mes serviteurs les Prophetes, & ils n'ont pas écouté.* Dieu se compare à un maître vigilant, ou si vous voulez à cette femme des Proverbes, *qui se releve la nuit sans laisser éteindre sa lampe*, pour mettre à la main d'un chacun de ses domestiques en particulier & par un soin manifeste *la nourriture convenable*: il répete sept & huit fois cette parole

Jer. vij. 13. 15. xi. xxv. 4. xxvj. 15. xxix. 19. xxxv. 14. 15.

Prov. xxxj. 15. 18.

pour l'inculquer davantage, & il prend ſon Peuple à témoin qu'il ne leur a jamais manqué, pas même à l'exterieur: & vous voulez qu'à l'exterieur le fidele qui cherche l'Egliſe ne ſçache durant certains tems à quoi ſe prendre, non plus qu'un pilote dérouté pour qui ne luit plus l'aſtre qui doit conduire ſa navigation.

XXIII. Que le miniſtere prophetique étoit perpetuel & comme ordinaire en ces tems.

Ne voyez-vous pas que Dieu non content de leur avoir une fois donné la Loi, ſe leve encore la nuit, tous les jours, & dès le matin, pour leur envoyer ſes Prophetes? Et ne dites pas que ce miniſtere des Prophetes étoit extraordinaire, ou qu'il n'étoit pas continu parmi les Juifs; car c'eſt démentir l'Ecriture & Dieu même qui les aſſûre: *que depuis le tems qu'il*

Jerem. 7. 25.

les a retirez de l'Egypte jusqu'à ce jour, il n'a cessé de les envoyer, ni de parler à son Peuple publiquement, nuit & jour; en sorte que rien n'a manqué à leur instruction : & vous voulez qu'il soit moins soigneux de l'Église Chrétienne, après qu'il l'a assemblée par le sang de son Fils, & qu'il l'a affermie par ses Promesses. Remarquez encore que ce ministere des Prophetes, bien qu'extraordinaire, étoit ordinaire en ce tems & jusqu'après le retour de la captivité, puisqu'on voit par tout, la congregation, le corps, la societé, les habitations des Prophetes & de leurs enfans, & que ceux qui les vouloient contrefaire s'ingerant par eux-mêmes dans le ministere prophetique, étoient confondus

sur l'heure par les vrais Prophetes du Seigneur, comme Hananias par Jeremie.

Jerem. xxviij. 15. 16. 17.

Pour comble de conviction, il faut ajoûter qu'à ce ministere extraordinaire, quoique continu des Prophetes, Dieu n'a jamais cessé de joindre le ministere ordinaire du sacerdoce établi par Moïse, & on ne peut le nier sans démentir Ezechiel, qui a prononcé ces paroles: *Les Sacrificateurs & les Lévites enfans de Sadoc, qui ont gardé les cérémonies de mon Sanctuaire pendant l'erreur des enfans d'Israël, seront toujours devant ma face*: Pesez ces mots, *qui ont gardé & mis en pratique les cérémonies de mon Sanctuaire*; & ce qu'on appelle le droit Lévitique & sacerdotal: & encore, *le Sanctuaire sera dans la possé-*

XXIV. Passage exprès de l'écriture, pour démontrer que le culte & le ministere public & sacerdotal n'a jamais défailli dans l'Eglise judaïque non plus que l'autorité & la vérité de la Religion, jusqu'à la ruine qui lui devoit arriver.

Ezech. xliv. 15.

Ibid. xlvij. 11.

sion des enfans de Sadoc qui ont gardé mes cérémonies durant l'erreur des autres Lévites & des enfans d'Israël: & vous voulez que durant ce tems le culte fût aboli.

Remarquez que le sacerdoce d'Aaron étoit éternel & ne devoit jamais discontinuer jusqu'à ce que fût venu le tems destiné à sa translation marquée par saint Paul, comme on a vû. Outre cette Promesse générale, Dieu avoit dit en particulier *à Phinées fils d'Eleasar, fils d'Aaron : je fais avec lui & avec sa race le pacte d'un Sacerdoce éternel.* On voit bien qu'il faut toujours sous-entendre une éternité telle qu'elle pouvoit convenir à une Loi, qui par sa constitution devoit tomber, comme la Loi l'exprime elle-même.

Num. xxv. 11. 12. 13.

Dieu avoit encore promis du tems d'Heli & de ses enfans : *Je susciterai un Sacrificateur, & je lui édifierai une Maison fidele, & il marchera tous les jours devant mon Christ.* Pour marque, que le Sacerdoce ne souffriroit point d'interruption dans tous les tems pour lesquels il étoit établi. 1. Reg. 11. 38. Is. 11.

L'effet suivit la promesse, & non seulement la race d'Aaron où le Sacerdoce étoit attaché, ne défaillit pas ; mais le saint Esprit nous assûre que l'observance du culte public demeura dans les plus illustres des Pontifes & dans la race de Sadoc, qui servoit dès le tems de David & sous Salomon : & vous dites indéfiniment, que les Sacrificateurs étoient corrompus.

On ne lit en aucun endroit

que la circoncision qui mettoit les Juifs & leurs enfans sous le joug de la Loi, ni les autres cérémonies du Temple, ayent cessé; les Prophetes ne s'en plaignent pas, ni que rien leur eût marqué dans les Sacremens de l'ancien Peuple.

C'est dans les tems du plus grand obscurcissement, & sous
Is. 1. 1. Achaz même qu'Isaïe a prophetisé, comme le porte l'intitulation de sa prophetie. C'est dans un autre pareil obscurcissement, que Jeremie & Ezechiel prophetisoient, unis aux Prêtres, étant Prêtres eux-mêmes; le ministere ordinaire subsistoit toujours, les Prophetes n'ont jamais fait de séparation, & au contraire ils rallioient tous les gens de bien dans l'observance du culte public & exterieur.

Où veut-on que ſe prononçaſſent ces Jugemens ſolemnels contre les Rois impies, comme un Achaz, un Manaſſés & les autres, où l'on condamnoit leur mémoire en les privant de la ſépulture royale, & Manaſſés même malgré ſa pénitence à cauſe du ſcandale horrible qu'il avoit cauſé; qui, dis-je, prononçoit ces Jugemens ſi ſoigneuſement marquez dans l'Ecriture, s'il n'y avoit pas dans l'Egliſe un Tribunal révéré de toute la Nation, où la Religion prévaloit après les regnes les plus impies?

2. Par. xxviij. 27. xxxiij. 20.

Voilà des faits, & des faits illuſtres, & des faits plus éclatans que le Soleil, qui font voir qu'au milieu de la défection qui ſembloit comme univerſelle & au milieu de la violence de quel-

ques Rois qui empêchoient, autant qu'ils pouvoient, le culte de Dieu ; il ſubſiſtoit malgré eux ; & que la vérité ſe faiſoit ſentir dans le miniſtere public. Ne dites donc pas avec votre Mi-
T. 2. p. 568. niſtre, *que l'Egliſe étoit réduite au petit nombre des Fideles, qu'on pouvoit à peine diſtinguer de la génération tortuë & perverſe.* Car
4. Reg. xxj. quel veut-on qu'ait été *ce ſang innocent que Manaſſés fit regorger dans Jeruſalem ?* Ce ſang innocent étoit-ce un ſang idolâtre ? Etoit-ce le ſang de ceux qui ſe laiſſoient corrompre par les ſéductions de ce Prince, ou le ſang de ceux qui réſiſtoient à ſes volontez, & combattoient juſqu'à la mort pour la Religion & pour le vrai culte, du nombre deſquels on tient que fut Iſaïe ? Et quoiqu'il en ſoit pour

ce dernier fait, n'eſt-il pas conſtant que dans le tems du plus grand obſcurciſſement, c'eſt-à-dire ſous Manaſſés, ce n'étoit pas le ſang *d'un petit nombre de Fideles* que ce Prince impie répandit, puiſqu'il eſt écrit expreſſément qu'*il en remplit Jeruſalem & qu'elle en avoit juſqu'à la gorge*, & on vous dit qu'on ne ſçavoit plus où étoit l'Egliſe, & qu'on l'avoit perdu de vûë. 4. *Reg.* xxi. 16.

XXV. Etat de l'égliſe judaïque ſous Jeſus-Chriſt; d'où réſulte la confirmation de toute la doctrine précedente. *T.* 2. *p.* 563.

Voici pourtant votre dernier retranchement; c'eſt d'en appeller au tems de Jeſus-Chriſt, *où l'Egliſe ſe voyoit reduite à un petit nombre de Fideles, qu'on ne pouvoit plus diſtinguer qu'avec peine au milieu de la génération tortuë & perverſe.* Cela, dit-il, *arriva du tems de Jeſus-Chriſt*; ce ſont les propres

paroles de votre Miniſtre ; mais l'Evangile le dément en termes formels, & quoique le moment fût venu où l'Egliſe judaïque alloit être réprouvée, Jeſus-Chriſt par l'autorité que lui donnoient tant de miracles qui ne laiſſoient aucune excuſe aux incredules, lui conſerva juſqu'au bout le caractere de ſa viſibilité ; en ſorte qu'elle ne fut jamais plus reconnoiſſable.

En effet, il reconnut dans Jeruſalem le ſiege de la Religion, en l'appellant, *la Ville du grand Roi*. Le zele qu'il eut pour le Temple dont il chaſſa les profanateurs, démontra la ſainté de cette Maiſon juſqu'à la veille de ſa ruine & de l'abomination qu'il reconnoiſſoit devoir être bientôt dans le lieu ſaint.

Matt. v.35. ibid. xxj. 12. Jo. ii.15.16.

Il reconnut la vérité du Sacerdoce dans la Synagogue lorsqu'il y renvoya les lépreux qu'il avoit guéris : *allez*, dit-il, *montrez-vous aux Prêtres.* Matt. viij. 4.

Il fit porter honneur jusqu'à la fin à la Chaire de Moïse, & deux jours devant la Sentence qui le condamnoit à mort, il disoit encore : *Les Docteurs de la Loi & les Pharisiens sont assis sur la Chaire de Moïse* (à cause qu'ils composoient le Conseil ordinaire de la Nation :) *faites donc ce qu'ils disent, mais ne faites pas ce qu'ils font* : Où il fait deux choses ; l'une, de déclarer cette Chaire pure jusqu'alors des erreurs courantes parmi les Docteurs qu'elle n'avoit point passé en dogmes ; l'autre, d'établir la maxime, sur laquelle roule la Religion, & Matt. xxiij. 8.

le remede perpetuel contre tous les ſchiſmes ; que la corruption des particuliers laiſſe en ſon entier l'autorité de la chaire.

Quoique la Sentence de mort qu'on prononça contre lui fût le dernier coup de la réprobation de la Synagogue, il voulut que cette Sentence eût quelque choſe de plus prophetique, à cauſe *qu'elle fut prononcée par le Pontife de cette année*, comme le remarque ſaint Jean, & au moment même que la Sentence fut prononcée, il fut fidele à répondre au Pontife qui l'interrogeoit juridiquement, *s'il étoit le Fils de Dieu* : tant il fut ſoigneux de garder toute bienſéance & toute juſtice, & de conſerver autant qu'il ſe put, à la chaire qui tomboit, tous les caracteres de ſa viſibilité.

Joan. xj. 49. 50. 51. xviij. 14.

Matt. xxvj. 63. 64.

Il est vrai qu'il avoit pourvû à l'éternité de son culte, & qu'il avoit commencé la nouvelle Eglise visible qui devoit durer à jamais ; à laquelle il dit aussi bientôt après : *voilà, je suis avec vous.* *Matt. xxviij. 20.*

Votre Ministre continuë à éluder ces paroles, en disant : *Que le sort de l'Eglise peut changer comme celui des Royaumes de la terre, & qu'il suffit que Dieu, dont la présence est interieure & spirituelle, donne aux persecutez des consolations & des sentimens de son amour qui les soutiennent dans les afflictions, parce qu'il suffit pour accomplir la promesse de Dieu, que son Eglise subsiste jusqu'à la fin des siecles, & cette Eglise subsiste dans le petit Troupeau comme dans la multitude.*

XXVI. Autre illusion du Ministre qui réduit la présence de Jesus-Christ à l'interieur, en laissant à part le ministere que Jesus-Christ avoit exprimé. *Ibid. T 2. p. 569.*

Encore un coup, mes chers

freres, on élude la Promeſſe ; on abuſe des conſolations interieures & ſpirituelles, pour exclure la néceſſité des ſoutiens exterieurs de la Foi, ſans laquelle il n'y a point de conſolation ni d'interieur. Or il a plû à Jeſus-Chriſt d'attacher la Foi à la prédication & à la perpetuité du miniſtere viſible ; en l'ôtant, on vante inutilement les conſolations interieures, puiſqu'on les éteint dans leur ſource. Ainſi il eſt inutile d'alleguer *le petit Troupeau*, & l'on ne prouve rien ſi l'on ne montre qu'il n'a pas beſoin de tenir à la ſuite perpetuelle du ſaint miniſtere ; mais au contraire qu'il doit agir comme en étant détaché, ce qui n'eſt pas expliquer, mais abolir la Promeſſe.

Le Miniſtre tâche d'établir qu'il n'y a nulle conſéquence à tirer des Apôtres à leurs Succeſſeurs, en marquant trois dons dans les premiers qui ne ſont point dans les autres ; à ſçavoir, le don des miracles, le don d'infaillibilité & le don de ſainteté : Il commence par les miracles en parlant ainſi : *M. de Meaux veut que l'Egliſe joüiſſe juſqu'à la fin des ſiecles préciſément, des mêmes effets de la préſence de Dieu & des mêmes privileges que les Apôtres*, ce qu'il réfute en cette ſorte : *Dieu étoit avec les Apôtres par une préſence miraculeuſe ; je veux dire, qu'il leur donnoit la vertu de guérir les malades & de reſſuſciter les morts* : c'eſt-là qu'il allegue ces paroles : *ils chaſſeront les démons, ils guériront les malades*, & le

XXVII. Trois dons de Apôtres qui ne paſſent point à leurs Succeſſeurs ſont rapportez par le Miniſtre, pour montrer qu'il n'y a point de conſéquence à tirer des uns aux autres ; premier don, celui des miracles. *Ibid. p.* 569. & 570.

Marc. xvj. 15. 18.

reste qu'on peut lire dans saint Marc.

Il n'y a qu'un mot à répondre : ces paroles & celles-ci de même sens ; *guérissez les malades, ressuscitez les morts, &c.* appartiennent aux graces extraordinaires, qui constamment, & de l'aveu du Ministre même, devoient cesser ; on les compare avec celles-ci : *Enseignez & baptisez* : qui sont du ministere ordinaire de tous les jours & inséparable de l'Eglise, auquel aussi Jesus-Christ attache en termes formels la perpetuelle durée ; n'est-ce pas vouloir tout confondre, & peut-on montrer un plus visible dessein de trouver de l'embarras où il n'y en a point?

Matt. x. 8.

XXVIII. Second don des Apôtres, Il n'y a pas moins d'illusion dans ces paroles : *l'onction interieure*

interieure donnée à chacun des Apôtres qui leur enſeignoit toute vérité, & les rendoit tous infaillibles, étoit le ſecond effet de la préſence de Dieu. Ainſi pour vérifier la promeſſe, *il faut que tous les Evêques, du moins ceux de l'Egliſe Latine qui ont vécu, ou qui vivront juſqu'à la fin du monde, ſoient purs dans la foi & infaillibles dans la doctrine.* Auſſi nous attribue-t-il en cent endroits de ſon Livre l'erreur de faire infaillibles comme les Apôtres tous les Evêques & tous les Curez. Mais la réponſe eſt aiſée; car qui ne voit que pour accomplir la Promeſſe faite à un Corps, on n'eſt pas aſtreint à la vérifier dans chaque particulier? C'eſt aſſez que le Corps ſubſiſte, & que la vérité prévale toujours contre un Arius,

L'infaillibilité à chacun en particulier. Erreur du Miniſtre de ſoutenir que nous devons attribuer, & qu'en effet nous attribuons ce don à chaque Paſteur. *Ibid. p.* 571. *& p.* 553. 556 557 576. 604 609. 610. 612. 614. 621. 708. 730. *&c.*

contre un Pelage, contre un Neſtorius, contre tous les autres Errans. Il n'eſt pas beſoin pour cela que tous les Evêques ſoient infaillibles.

Quand Dieu tant de fois a envoyé au combat le camp d'Iſraël avec la promeſſe d'une victoire aſſûrée, il ne s'enſuit pas pour cela qu'il ne dût jamais périr aucun des Combattans ou des Chefs : & quoiqu'il en tombât à droit & à gauche, l'Armée étoit invincible. Il en eſt ainſi de l'Armée que Jeſus-Chriſt a miſe en bataille contre les Erreurs. Il ne faut pas s'imaginer que la défection de quelques-uns, quels qu'ils ſoient, rende la victoire douteuſe ; autrement les Déciſions des Conciles les plus univerſels & les plus ſaints, ſeroient inutiles par la

réſiſtance d'un ſeul. Cinq ou ſix Evêques l'emporteroient à Nicée contre trois cent dix-huit Evêques, avec qui tous les Evêques du monde ſeroient conſtamment & publiquement en Communion. C'eſt donc aux Miniſtres une témérité inoüie de venir déclarer à Jeſus-Chriſt, que s'il ne rend infaillible chaque Paſteur, ils ne croyent pas qu'il leur ait rien promis. Dieu ne rend pas impeccables tous ceux qu'il préſerve du peché : & de même ſans rendre infaillibles tous ceux qu'il conſerve dans la profeſſion ouverte de la vérité ; c'eſt aſſez qu'il ſçache les moyens de les garantir actuellement de l'erreur. Mais le Miniſtre a trouvé beau d'attribuer cette abſurdité, parlons ſimplement de donner ce ridi-

cule aux Catholiques ; de leur faire dire, que pour accomplir la Promeſſe : *Je ſuis toujours avec vous* ; il faut croire que tous les Evêques & tous les Curez ſont infaillibles. C'eſt ce qu'il répete à chaque page du Livre dont je vous expoſe les illuſions : & ainſi plus de la moitié de ce Livre tombe, dès qu'il eſt certain que bien loin de rendre infaillibles tous les Paſteurs, à quoi nous n'avons jamais ſeulement penſé ; il n'eſt pas même néceſſaire qu'aucun particulier le ſoit, puiſqu'on peut juſtifier ſans tout cela la vérité de la Promeſſe : *Je ſuis avec vous* ; & qu'il ſuffit pour produire un ſi grand effet, que Dieu ſçache tellement ſe ſaiſir des cœurs, que la ſaine doctrine prévale tou-

jours dans la Communion viſible & perpetuelle des Succeſſeurs des Apôtres.

XXIX. Troiſiéme don des Apôtres : la ſainteté, le Miniſtre m'attribuë ici un embarras, où je ne ſuis point.

Mais voici une troiſiéme abſurdité où le Miniſtre voudroit nous pouſſer, en ſoutenant que pour vérifier la Promeſſe au ſens que nous l'entendons, il faudroit que les Succeſſeurs des Apôtres ſuccedaſſent tous à leur ſainteté comme à leur doctrine. *La pureté des mœurs*, dit-il, *étoit un troiſiéme fruit de la préſence de Dieu dans les Apôtres. Ces ſaints Hommes & leurs Succeſſeurs entraînoient les peuples par la lumiere de leurs bonnes œuvres... cet endroit embaraſſe M. de Meaux.... M. de Meaux abandonne cette Promeſſe claire comme le ſoleil, à l'égard de la ſainteté des mœurs ſi néceſſaire à l'Egliſe pour la rendre viſible ;* *Ibid. n. 7. 8. 9. p. 572. 573. 574.* *Ibid.*

puisque les vices deshonorent l'Eglise de Dieu, & la rendent souverainement obscure, & même odieuse aux infideles. Voilà le discours de votre Ministre : mais il m'impose manifestement ; cet embarras où il veut me mettre est imaginaire, & quatre articles de notre doctrine exposez en très-peu de mots le vont démontrer.

XXX. Quatre points de notre doctrine qui est celle de Jesus-Christ, & qui explique sans embarras la sainteté de l'Eglise. *Matt. xxviij. 20.*

1. L'Eglise enseigne toujours hautement & visiblement la bonne doctrine sur la sainteté des mœurs : elle est envoyée pour cela par ces paroles de la Promesse dont il s'agit : *Enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé* : ce qui comprend toute sainteté. Elle est toujours assistée pour accomplir ce commandement ; & ces paroles, *Je suis avec vous* (en-

ſeignans & baptiſans) en ſont la preuve.

2. La doctrine de la ſainteté des mœurs n'eſt jamais ſans fruit : c'eſt ce qui ſuit des mêmes paroles ; & ſi Jeſus-Chriſt *eſt toujours* avec ceux qui prêchent, leur Prédication ne ſera jamais deſtituée de ſon effet.

3. Si donc il y a dans l'Egliſe des déſobeïſſans & des rebelles, il y aura auſſi des Saints & des gens de bien tant que la Prédication de l'Evangile ſubſiſtera ; c'eſt-à-dire, ſans interruption & ſans fin.

4. Encore que le bon exemple des Paſteurs ſoit un excellent véhicule pour inſinuer l'Evangile, Dieu n'a pas voulu attacher la marque préciſe de la vraie foi à la ſainteté de leurs mœurs, puiſqu'on ne la peut connoître

& que tel qui paroît saint n'est qu'un hypocrite ; & au contraire il l'a attachée à la profession de la doctrine qui est publique, certaine, & ne trompe pas. *Je suis*, dit-il, *avec vous* (enseignans :) & encore plus expressément, *ils sont assis sur la chaire* : ils ont la succession manifeste & légitime, ainsi qu'il a été dit : *Faites donc ce qu'ils vous disent, ne faites pas ce qu'ils font.*

Matt. xxiij. 3. 2.

Où est ici l'embarras que l'on m'attribuë ? Comment peut-on dire que j'abandonne la sainteté des mœurs, moi qui sur l'expresse Promesse de Jesus-Christ fais voir l'Eglise enseignant toujours une saine & sainte doctrine : une doctrine toujours féconde par la parole de l'Evangile, qui ne cessera ja-

mais d'être en sa bouche : une doctrine par conséquent qui produit continuellement des Saints, & qui renferme tous les Saints dans son unité ? Telle est la doctrine de l'Eglise Catholique. Quel embarras peut-on feindre dans une doctrine si clairement décidée par Jesus-Christ ? Vos Ministres veulent-ils dire qu'on puisse prescrire contre la regle par les mauvais exemples, ou qu'ils l'empêchent de subsister dans toute sa force ? c'est une erreur manifeste & qui tend à la subversion totale de l'Eglise. Ainsi, quelque grande que soit ou puisse être la corruption qu'on imagine dans les mœurs, on ne peut pas dire qu'elle prévale, puisque la regle de la vérité subsistera toujours en son entier.

XXXI. Paroles du Ministre sur mon embarras prétendu: réponse par l'Evangile.

M. de Meaux, dit-on, *se fait l'objection, & se parle ainsi à lui-même : Pourquoi vous restreignez-vous à dire que les erreurs seront toujours exterminées dans l'Eglise, & que n'assurez-vous aussi qu'il n'y aura jamais de vice ?* Il est vrai ; je reconnois mes paroles : mais quel embarras contiennent-elles ? le voici, selon le Ministre : *Que répond à cela M. l'Evêque ? Il reconnoît la puissance de Dieu ; mais il ne laisse pas de la borner, parce qu'il faut sçavoir ce que Jesus-Christ a promis ; & que loin de promettre qu'il n'y auroit que des Saints dans son Eglise, il nous apprend au contraire qu'il y auroit des scandales.* Qu'y a-t-il là, je vous prie, qui me cause le moindre embarras ? N'est-il pas vrai que Jesus-Christ a prédit dans son

Ibid. p. 572.

Ibid. p. 573.

Eglise les scandales que j'ai marquez ? Ne voit-on pas dans ses Paraboles : *Les filets remplis de poissons de toutes les sortes, bons & mauvais ?* *Je borne*, dit on, *la puissance de Dieu.* Est-ce la borner, que de montrer par l'Evangile en termes formels à quoi elle se restreint elle-même ; le Ministre le nie-t-il ? il ne le fait, ni ne l'ose. Est-ce là une doctrine douteuse & embarassante ? En vérité, mes chers Freres, on vous en impose trop grossierement, quand on imagine de *tels embarras*. Matt. xxiij. 47. 48.

XXXII. Question : si Jesus-Christ a promis la sainteté dans l'Eglise.

On demande si Jesus-Christ n'a donc promis que l'exterieur, & s'il ne promet pas en même tems les graces interieures & la sainteté dans son Eglise ? La réponse est prompte par le discours précédent. Jesus-Christ

influë & au-dedans & au-dehors : il inſpire la ſainte parole, & il lui donne ſon efficace : quand donc il dit : *Je ſuis avec vous*, il promet également l'un & l'autre ; mais il n'a beſoin de parler que du Miniſtere exterieur, parce que c'eſt à ce Miniſtere qu'il a voulu que la grace interieure fût attachée, ainſi qu'il a daigné l'expliquer lui-même. Il y aura donc des ſcandales dans le Royaume de Jeſus-Chriſt, puiſqu'il l'a prédit : ces ſcandales n'empêcheront pas qu'il ne ſoit avec ſon Egliſe, & que la vérité qu'on y prêchera toujours, n'ait ſon efficace, puiſqu'il l'a ainſi promis : la ſimplicité de cette doctrine ne laiſſe aucun lieu aux ſubtilitez du Miniſtre.

Mais voici ſon grand argu-

ment : *Si Dieu a menacé ſon Egliſe, qu'il y auroit des ſcandales ; le même Dieu lui impoſe la triſte néceſſité d'y voir des héréſies :* Il faut qu'il y ait des héréſies entre vous, *dit ſaint Paul.* Je répons : achevez du moins le paſſage. Mes chers Freres : *Il faut qu'il y ait des héréſies, afin que ceux qui ſont à l'épreuve parmi vous ſoient manifeſtez.* C'eſt une épreuve qui opere la manifeſtation des fideles loin de les cacher & de les rendre inviſibles. Il faut qu'il naiſſe des héréſies dans l'Egliſe ; mais il faut auſſi qu'elles y ſoient condamnées par ceux qui ſuccederont aux Apôtres pour enſeigner & pour baptiſer ; autrement Jeſus-Chriſt n'eſt plus avec eux.

XXXIII. Comparaiſon que fait le Miniſtre entre cette parole de Jeſus-Chriſt : *il faut qu'il y ait des ſcandales*, & celle-ci de S. Paul, *il faut qu'il y ait des héréſies.* *Ibid. p.* 574. 575. 576. *1. Cor. xj. 19.*

On a beau vous répéter cent

XXXIV. Abus de cette parole : *Quand le fils de l'homme viendra, penſez-vous qu'il trouvera de la foi ſur la terre?* *Luc xviij. 8.*

& cent fois : *Quand le fils de l'homme viendra, il ne trouvera plus de foi ſur la terre* ; car premierement Jeſus-Chriſt n'a point parlé de cette ſorte ; il a parlé en interrogeant : *Penſez-vous que le fils de l'homme trouve de la foi?* Où il interroge les hommes plutôt ſur ce qu'ils peuvent penſer, que ſur ce qui ſera en effet. Et pour m'expliquer davantage, c'eſt de votre crû

T. 2. p. 678. que vous dites : *Il ne parle point des ſcandales qui naiſſent de la corruption des mœurs ; il nous menace poſitivement que la foi s'éteindra, & qu'il n'y en aura plus ſur la terre.*

Ibid. p. 620. 677. 681. &c. Il s'adoucit pourtant ailleurs ; mais toujours en ſuppoſant ſans raiſon, qu'il s'agit de la foi

Ibid. p. 575. catholique : *S'il n'y a*, dit-il, *preſque plus de foi, il faut que*

les héréſies ayent gagné le deſſus. Quelle erreur ! Car qui vous a dit qu'il ne parle point de cette foi *qui tranſporte les montagnes* ; de cette foi dont il eſt écrit, *ta foi t'a ſauvé* ; de cette foi *qui ſe montre par les œuvres* ; de cette foi qui rend le cœur pur & qui juſtifie le pécheur ; de cette foi en un mot *qui opere par la charité* ; ſelon qu'il eſt dit en un autre endroit qui regarde, comme celui-ci, la fin du monde, *parce que l'iniquité abonde, la charité ſera refroidie dans la multitude.* On ne peut nier que ce ne ſoit là l'expoſition des ſaints Peres, & on n'a aucune raiſon à leur oppoſer. Tirez maintenant votre conſéquence ; s'il y a peu de cette foi qui opere par la charité ; ſi alors elle devient rare à

Matt. xxiv. 12.

Aug. ad vine. &c. Hier. dial. adv. Lucif. cap. 6.

comparaison de l'iniquité qui
Page 575. abondera, *il faut que les héré-*
sies ayent gagné le dessus, & que
la vérité ait été longtems op-
primée & ensevelie sous les triom-
phes de l'erreur. Vous y ajoûtez,
le longtems; vous y ajoûtez,
la vérité opprimée & ensevelie;
vous y ajoûtez, *les triomphes*
de l'erreur; vous chargez tout;
mais prouvez du moins qu'il
y ait un mot dans l'Evangile,
qui marque l'extinction de la sai-
ne doctrine & la victoire de l'er-
reur. Répondez du moins à quel-
le Eglise reviendront les Juifs, si
l'Eglise de Jesus-Christ est ense-
Matt. xxiv. 31. velie? Comment est-ce que *la*
trompette ramassera les Elûs des
quatre vents, s'ils ne sont pas
répandus par toute la terre, ou
si le nombre en est si petit? A
Luc xxj 28. qui dit-on, *levez la tête quand*
ces

ces choſes commenceront, parce que votre redemption approche? Eſt-ce à des inviſibles, à des inconnus, que Dieu laiſſera ſans Egliſe, ſans ſocieté, ſans Sacremens, ſans Paſteurs? Il n'y aura plus de prédication, plus de baptême, plus d'Euchariſtie, & ce Myſtere où ſelon ſaint Paul, *on annoncera la mort du fils de Dieu, juſqu'à ce qu'il vienne*, aura ceſſé avant ſa venuë. Où l'Antechriſt trouvera-t il ceux qu'il tâchera de ſéduire, & qu'il perſécutera par toute la terre à toute outrance, ſi l'on ne ſçait où ils ſont? Ne pourra-t-on plus pratiquer ce commandement de Jeſus-Chriſt: *Dites-le à l'Egliſe*, ou bien faudra-t-il le dire à une inconnuë? Ne faudra-t-il plus apprendre alors, ſelon ſaint Paul, *à édifier par ſa bonne vie*

1. Cor. xj. 26

Matt. xviij. 17.

1. Tim. III. xv.

l'Eglise qui est la colonne & l'appui de la vérité ? Ou bien cherchera-t-on à édifier une Eglise qu'on ne verra point? Ou si c'est, comme personne n'en peut douter, l'Eglise visible qu'on tâchera d'édifier, & de se rendre avec le même Apôtre *la bonne odeur de Jesus-Christ en tout lieu* ; la *colonne* seroit-elle tombée ? Le *soutien de la vérité* sera-t-il à bas ? Mais que deviendra l'ordonnance du grand Pere de famille, qui veut *qu'on laisse croître jusqu'à la moisson l'yvroye avec le bon grain* ? Remarquez bien, *jusqu'à la moisson* ; par tout où sera ce bon grain, par tout aussi l'yvroye y sera mêlée, & toujours, *jusqu'à la moisson*, que Jesus-Christ explique lui-même *la fin du monde*, ils croîtront ensemble ; ou il faut dé-

1. *Cor.* 11. 14. 15.

Aug. ep. ad Vinc. Matt. xiij. 30.

Ibid. 39.

mentir la parabole ; vraiment vous errez grossierement, & vous nous faites un tissu de trop de mensonges. Avouez donc à la fin que notre doctrine n'a nul embarras ; l'Eglise aura toujours des Saints, parce que toujours & par tout on y prêchera la doctrine sainte. La marque pour connoître cette Eglise ; c'est la succession des Pasteurs sans interruption en remontant jusqu'aux Apôtres ; les vices y abonderont, comme Jesus-Christ l'a prédit, & quoique vous puissiez dire, la merveille sera toujours, qu'ils ne la pourront éteindre ni cacher : puisque toujours elle enseignera, & que Jesus-Christ sera toujours avec elle.

C'est ce que le Ministre ne veut pas entendre : *M. de Meaux* XXXV. Le Ministre tourne en

mauvais sens notre doctrine, & ôte la gloire à Dieu. *T. 2. p. 575.*

trouve une merveille de la providence dans la durée de l'Eglise qui subsiste malgré les vices. Cette doctrine paroît étrange à mon adversaire, & il la tourne en ridicule par ces paroles : *C'est en effet quelque chose d'étonnant que Dieu aime le vice, & qu'il le tolere : & que ce ne soit plus un obstacle qui retarde les effets de sa grace, & la connoissance infaillible de la vérité.* Ecoutez-bien, mes chers Freres, ce que vous dit votre Ministre, & comme il mêle le vrai & le faux pour vous embroüiller l'esprit : *Dieu*, dit-il, *aime le vice & le tolere* : Il est certain qu'il le tolere ; il est faux qu'il l'aime, & on confond ces deux choses. Comment l'aime-t-il si son Eglise où il le tolere, ne cesse de le condamner publiquement ? Est-

ce aimer le vice que de l'empêcher de nuire à la vérité ? Vous nous faites dire, *que le vice n'est pas un obstacle qui retarde les effets de la grace* ; c'est nous imputer une doctrine que personne n'enseigna jamais ; mais vous ajoutez : *le vice ne retarde pas la connoissance infaillible de la vérité* ; si vous disiez, *ne l'empêche pas* dans l'universalité de l'Eglise, vous auriez raison, & il n'y auroit rien dans ce discours que de glorieux à Dieu & à Jesus-Christ ; il ne faut ni ajoûter ni ôter à la Promesse ; & soit que les opiniâtres contradictions que les passions déreglées des hommes peuvent exciter dans l'Eglise, retardent ou non la déclaration solemnelle de la vérité, Jesus-Christ n'a pas prononcé que

l'enfer ne combattra pas ; mais qu'*il ne prévaudra pas contre l'Eglise* ; ainsi vous ne cherchez qu'à nous imposer, qu'à tout confondre, & le faux saute aux yeux dans tout votre discours.

Matt. xvj. 18.

XXXVI. Abregé des raisonnemens sur les trois dons des Apôtres.

Reprenons donc vos trois argumens : on ne prouve rien, dites-vous, contre les Eglises Protestantes par ces paroles : *Je suis avec vous*, &c. si l'on ne prouve que Jesus-Christ laisse aux Successeurs des Apôtres le même don de miracles ; ne les fait tous infaillibles ; ne les fait tous saints comme les Apôtres l'étoient : Or cela n'est pas, donc cette Promesse ne prouve rien contre les Eglises Protestantes. Tel est leur raisonnement, comme on vient de voir. Mais j'ai démontré au contraire, que sans avoir besoin que

les Pasteurs qui ont succedé aux Apôtres, soient doüez comme eux du don des miracles, comme eux soient tous infaillibles, comme eux soient tous saints ; on prouve très-bien, que la vérité prévaudra toujours dans le ministere Ecclesiastique, & par conséquent que ceux-là sont très-condamnables, qui enseignent que ce ministere peut cesser, ou qu'il peut cesser d'enseigner la vérité, ou qu'il la faut chercher en d'autres bouches qu'en celles des Ministres qu'on trouve établis ; qui est ce que j'avois à prouver.

XXXVII. Que la doctrine des Ministres réduit à rien les Promesses de Jesus-Christ.

Ainsi l'idée du Ministre ne fait qu'éluder la Promesse de Jesus-Christ en réduisant sa présence à un fait vague & incertain, sur lequel on ne peut jamais être convaincu de faux ;

car on réduit Jeſus-Chriſt à être préſent *par les conſolations interieures du ſaint Eſprit*, que tout le monde, & les faux Prophetes, comme les véritables, peuvent tous également promettre, ſans craindre d'être démentis par un fait conſtant. Mais Jeſus-Chriſt ne parle pas en l'air, à Dieu ne plaiſe : il adreſſe manifeſtement ſa parole à ceux qui enſeignent, & qui adminiſtrent les Sacremens, il leur promet donc une préſence proportionnée à cet état exterieur & ſenſible, & il ne donne pas à garant ſa Toute-puiſſance pour ne rien faire qui paroiſſe aux yeux de ſes fideles, puiſqu'il y en veut affermir la foi par un manifeſte & ſenſible accompliſſement de ſes divines Promeſſes. Il en a fait pour l'interieur, que chacun

cun dans l'occasion peut reconnoître en soi-même : il en a fait pour l'exterieur, & celle que nous traitons est de ce nombre. Les graces interieures s'y trouvent aussi, puisqu'ainsi qu'il a été dit, elles ne manquent jamais d'accompagner la saine doctrine : mais en même-tems il faut chercher dans cette promesse, comme font aussi les Catholiques, un fait palpable, constant & précis, qui fasse voir Jesus-Christ toûjours veritable, & nous assure de l'avenir comme du passé ; c'est ce qu'il falloit pour sa gloire, & afin de manifester sa sagesse au monde.

Cy dessus ch. 7. 30. 32.

XXXVIII. On compare l'explication des Catholiques avec celle du Ministre.

Quelques évidentes que soient nos raisons & nos réponses, la victoire de la verité sera plus sensible, si après avoir exposé plus amplement les vains inci-

dens des Ministres sur la promesse de Jesus-Christ, nous comparons en peu de paroles notre interpretation avec la leur.

Il n'y a rien de plus simple que notre maniere d'entendre cet endroit de l'Evangile. Il contient un commandement & une promesse, avec le digne fondement de l'un & de l'autre. *Toute*
Matt. xxviij. *puissance m'est donnée dans le ciel & dans la terre.* Qui peut commencer par un tel discours, peut commander tout ce qu'il y a de plus difficile, peut promettre tout ce qu'il y a de plus excellent. Tel est donc le commandement : *Allez, enseignez & baptisez* non les Juifs comme Jean Baptiste, mais toutes les Nations que je veux toutes soumettre à votre parole. La promesse de même force suit in-

continent, *& voilà*; l'effet eſt auſſi promt qu'aſſuré, *je ſuis avec vous* dans ces fonctions ſacrées que je vous ordonne : ainſi vous enſeignerez, vous baptiſerez, & vous adminiſtrerez les Sacremens, dont je ſuis l'inſtituteur, je benirai votre miniſtere, il ſubſiſtera toûjours; il aura toûjours ſon effet, qui auſſi n'eſt autre que celui pour lequel *je ſuis avec vous.* On n'y verra jamais d'interruption, pas même celle d'un jour, le monde finira plûtôt que vos fonctions ſaintes, & mon ſecours tout puiſſant : *le Ciel & la terre paſſeront; mais mes paroles ne paſſeront pas :* tout coule naturellement : quels termes pouvoit-on choiſir autres que ceux-ci pour exprimer notre ſentiment ? ce n'eſt pas ici une ex.

Matt. xxiv. 35.

plication ; c'eſt la choſe même : on voit qu'une parole attire l'autre ; c'eſt la nuë propoſition de la ſuite & du tiſſu de tout le diſcours, & la choſe par elle-même n'auroit beſoin pour être entenduë que de ce peu de paroles,

Si donc il a fallu nous étendre, ce ſont les vains incidens qu'on a affectés pour embrouiller la matiere qui en ſont la cauſe : *je ſuis avec vous*, dit le Miniſtre, ne veut pas dire une aſſiſtance infaillible pour l'effet marqué ; cette aſſûrance n'empêche pas que le miniſtere ne tombe dans l'idolâtrie avec Gédeon, & ceux avec qui Jeſus-Chriſt ſera toûjours, n'en ſeront pas moins idolâtres ? les promeſſes de l'Egliſe chrétienne qui eſt née pour ſubſiſter

ſur la terre juſqu'à la fin du monde, ne ſeront pas moins ſujettes à la défaillance que celles de la Synagogue à qui Dieu avoit marqué le jour de ſa chute, Jeſus-Chriſt ne promet à un miniſtere exterieur que des conſolations interieures ; pour participer à la promeſſe d'être aidé efficacement dans les fonctions ordinaires & perpetuelles du miniſtere ſacré ; il ne ſuffit pas de ſucceder aux Apôtres dans ces fonctions : quoique ce ſoit les ſeules que Jeſus-Chriſt marque, il faut encore avoir tous les autres dons deſquels ce divin Maître ne dit mot : comme eux faire des miracles, être ſaints, être infaillibles comme eux chacun en particulier ; autrement on ne pourra point s'aſ-

sûrer d'être du nombre de leurs ſucceſſeurs, ou diſtribuer aucune des graces du miniſtere; & Jeſus-Chriſt, ou ne pouvoit, ou ne vouloit pas conſerver ſans tous ces dons conferez à chaque particulier, les fonctions ordinaires & perpetuelles de ce miniſtere Apoſtolique, quoi qu'il ait dit, *je ſuis avec vous :* & encore, *faites ce qu'ils diſent, mais ne faites pas ce qu'ils font.* C'eſt en abregé ce qu'a dit vôtre Miniſtre : après cela, mes chers freres, peut-on ne pas voir la ſimplicité d'un côté, & l'embrouillement de l'autre : la ſuite, la préciſion, & la netteté dans la doctrine des Catholiques ; l'affectation, la contradiction, l'eſprit de contention dans celle de vos Docteurs ?

Je vous raconterai en simplicité ce qu'a dit un autre Ministre, dans une lettre manuscrite, qui vient de tomber entre mes mains. Il me reprend d'avoir traduit ; *je suis avec vous jusqu'à la fin des siecles* : quoique j'aie traduit indifféremment en d'autres endroits, *la fin du monde* : mais le Ministre prétend qu'il falloit traduire jusqu'à *la fin du siecle*, comme porte l'original τῦ αἰῶνος. Sur ce fondement il assure que l'assistance promise en ce lieu par Jesus-Christ, ne passe pas le siécle où les Apôtres ont vécu, tout ira bien durant environ soixante où quatre-vingt ans, si l'on veut, qu'il restera en vie quelqu'un des Apôtres, comme si on ne devoit plus ni enseigner, ni baptiser après eux,

XXXIX. Nouvelle explication de ces paroles : *je suis avec vous*, &c. dans une lettre d'un Ministre.

ou que Jesus-Christ n'ait eu dans sa promesse aucun égard à ces fonctions qui sont les seules qu'il exprime ? que vous dirai-je, mes freres ? un Ministre, & un Ministre sçavant ne songe pas, que *la fin du siecle* est dans l'Evangile, & sur tout dans celui de saint Matthieu, d'où est tirée la promesse que nous traitons, une phrase consacrée pour exprimer la fin du monde, *la moisson est la fin du monde : consummatio sæculi*, αἰῶνος : coup sur coup, au verset d'après : *il en sera ainsi à la fin du monde*, & encore un peu après les mêmes mots. En est-ce assez, ou lirai-je encore au chapitre XXIV. du même Evangile : *Maistre, quel sera le signe de vôtre avenement & de la fin du monde* ? & Je-

Matt. xiij. 39. 40. 49.

Ibid. xxiv. 3.

ſus-Chriſt & ſes diſciples parloient ainſi avec tout le peuple ; ainſi on trouve au même Evangile, *je ſuis avec vous juſqu'à la fin du monde.* Toutes les Bibles traduiſent de même, & les vôtres comme les nôtres indifferemment, & vôtre Miniſtre a voulu me contredire en oubliant la verſion qu'il avoit en main toutes les fois qu'il eſt monté en chaire : tant il eſt dur aux Miniſtres de faire durer la promeſſe de Jeſus-Chriſt juſqu'à la fin de l'Univers. *Ibid. xxviij. 20.*

XL. Comment ce Miniſtre tâche d'éluder contre la ſuite du texte ces paroles de Jeſus-Chriſt, *les portes d'enfer &c.*

Le même Miniſtre, que je nommerois volontiers, s'il n'étoit plus régulier de lui laiſſer ce ſoin à lui-même quand il lui plaira, a inventé une nouvelle interpretation de ces paroles, *les portes d'enfer ne prévaudront point contre l'Egliſe* ;

les portes d'enfer, dit-il, ſont
Iſ. xxxviij. 10. dans le Cantique d'Ezechias, ce qu'on appelle autrement les portes de la mort: d'où il conclut que Jeſus-Chriſt n'a d'autre deſſein que de raſſurer ſon Egliſe contre la mort, par la foi de la reſurrection, comme ſi la mort étoit la ſeule ennemie que Jeſus Chriſt dût abbattre aux pieds de l'Egliſe. Mais le Miniſtre ſçavoit le contraire; l'ennemi que l'Egliſe avoit à combattre, étoit celui que Jeſus-Chriſt appelle le Prince du monde, il vouloit
Col. II. 15. affermir l'Egliſe *contre les Principautez & les Puiſſances*, dont ſaint Paul le fait *triompher à la Croix*. Jeſus-Chriſt nous donne par tout l'idée d'un empire oppoſé au ſien, mais qui ne peut rien contre lui. Il ne faut qu'ou-

vrir l'Ecriture, pour trouver par tout que la puiſſance publique paroiſſoit aux portes des Villes où ſe tenoient les conſeils, & ſe prononçoient les jugemens. Ainſi *les portes d'enfer*, ſignifient naturellement toute la puiſſance des démons. Tout le monde l'entend ainſi, Catholiques & Proteſtans indifferemment. Il ne falloit donc pas ſeulement affermir l'Egliſe contre la mort ; mais encore contre toute ſorte de violence & toute ſorte de ſéduction. C'eſt même principalement contre l'erreur que Jeſus-Chriſt vouloit munir ſon Egliſe. Saint Pierre avoit confeſſé ſa divinité, tant en ſon nom qu'au nom de tous les Apôtres : & Jeſus-Chriſt lui promet que *l'enfer ne pourroit rien* contre cette foi

Matt. xvi. 16, 18.

si hautement confessée : pour cela, il établit un Corps où elle sera toûjours annoncée aussi clairement que saint Pierre venoit de le faire. Ce Corps, c'est ce qu'il appelle son Eglise : Eglise toûjours visible par la prédication de cette foi, à qui aussi il donne aussi-tôt après un ministere visible & exterieur, *tout ce que tu lieras sur la terre, sera*, dit-il, à S. Pierre, *lié dans le ciel*; & le reste que tout le monde sçait. Si l'enfer prévaut contre l'Eglise, la puissance de lier & de délier tombera d'un même coup : si au contraire il n'y a aucun moment où l'Eglise qui prêche la foi succombe aux efforts de l'enfer, Pierre confessera toûjours, Pierre exercera jusqu'à la fin la puissance de lier & de délier qui lui est donnée. *Je-*

ſus-Chriſt ſera donc toujours avec ſon Egliſe juſqu'à la fin du monde. Les promeſſes de l'Evangile ſe prêtent la main les unes aux autres ; c'eſt ainſi que l'Egliſe Catholique les exalte & les conſidere dans toute leur connexion. C'eſt ainſi que la nouvelle Réforme les détourne & les affoiblit : je n'en dis pas davantage, & je laiſſe le reſte à la reflexion de nos freres.

XLI. Briéve réflexion ſur la grande ſimplicité de nôtre doctrine.

Cette doctrine des Catholiques eſt un remede aſſuré contre tous les ſchiſmes, & contre toutes les hereſies futures : elle prouve invinciblement que toute Secte qui ne naît pas dans la ſuite de la ſucceſſion des Apôtres, qui ne montre pas devant elle, ainſi que nous avons dit, une Egliſe toujours ſubſiſtante dans la même profeſſion de

foy ; ſort de la chaîne, interrompt la ſucceſſion, & ſe range au nombre de ceux dont ſaint
Jud. v. 19. Jude a dit, *qu'ils ſe ſéparent eux-mêmes :* ce qui emporte leur condamnation par leur propre bouche, comme je l'ai
2. Inſt. paſt. n. x. démontré dans la premiere Inſtructon Paſtorale. Ainſi la promeſſe dont nous parlons, pourvû qu'on y apporte un œil ſimple, & un cœur droit, eſt la fin des hereſies & des ſchiſmes. C'étoit un effet digne de cette Préface : *toute puiſſance m'eſt donnée dans le Ciel & ſur la terre :* & ma preuve demeure invincible, ſans avoir encore ouvert un ſeul livre que l'Evangile, ni ſuppoſé d'autres faits que des faits conſtans & ſenſibles.

Après une expoſition ſi ſim-

ple & si claire de la promesse du Tout-puissant, chaque Protestant n'a qu'à penser en soi-même : que dirai-je ? le sens est clair : les paroles de Jesus-Christ sont expresses : on n'a pû les éluder que par des gloses contraires manifestement au texte, & à la doctrine des Ecritures. Il faut donc que cette promesse ait son entiere execution. Lorsqu'on nous allegue des faits qui semblent s'y opposer ; on dispute contre Jesus-Christ : c'est à nous à examiner, si nous pouvons nous persuader à nous-mêmes de bonne foy que nous avions des Pasteurs de notre créance & de notre communion, quand nous nous sommes separez. Mais le fait même dément cette prétention. Car s'il y avoit alors des Pasteurs de

notre créance, pourquoi a-t-il fallu en élever d'autres, ou renoncer à la foi de ceux qui nous avoient baptiſez ? oſons-nous prétendre ſeulement que dans tous les ſiecles paſſez, à remonter ſans interruption juſqu'aux Apôtres, nous puiſſions nommer nos Paſteurs ? mais où les trouverons-nous ? nous alleguons des témoins diſperſez parci par-là. Mais Jeſus-Chriſt promettoit une ſuite, une ſucceſſion, un *tous les jours*, un *juſqu'à la fin des ſiecles*, &c. Pour Corps de l'Egliſe nous alleguons les Vaudois & les Albigeois ; mais en laiſſant à part tous les faits qu'établiſſent les Catholiques ſur cette matiere, c'en eſt un conſtant qu'ils avoient tous le même embarras, & ne pouvoient non plus que nous nommer

nommer leurs prédeceſſeurs. Ainſi vint un Arius, ainſi un Pelage, ainſi un Neſtorius, ainſi tous les autres qui ont voulu s'établir en renonçant à la foi des ſiecles immediatement précedens : vous êtes, mes freres, dans le même cas, & la date de votre rupture, comme de la leur, eſt manifeſte & ineffaçable.

XLII. Egarement du Miniſtre qui fait Jeſus-Chriſt ſchiſmatique.

On a oſé vous dire, mes chers freres, que Jeſus-Chriſt étoit venu de la même ſorte. Quand j'ai parlé des ſchiſmatiques & des heretiques qui s'étoient formez en ſe ſéparant à la fois & de leurs prédeceſſeurs, & de tout le reſte de l'Egliſe, j'avois remarqué que pour les convaincre de ſchiſme, *il n'y avoit qu'à les ramener à leur origine : que le point de la rupture demeureroit,* 1. Inſt. pag. n. XIV. p. 337.

pour ainsi dire, toujours sanglant: & que ce caractere de nouveauté que toutes les Sectes séparées porteront éternellement sur le front, sans que cette empreinte se puisse effacer, les rendroit toujours reconnoissables. Chose étrange; on ose attribuer à Jesus-Christ même, toutes ces notes flétrissantes, & si l'on en croit le Ministre, *le Fils de Dieu n'avoit aucun des trois caracteres qu'on donne aujourd'hui à l'Eglise*: c'est-à-dire, comme il l'avoit définie dès le commencement, *l'ancienneté, la durée & l'étenduë.*

T. 2. ch. 9. n. 1. & 2. p. 675.

T. 2. ch. 1. n. 2. 1. & c. p. 538. 539. 540. & 6.

XLIII. Que c'est une impieté de contester comme le Ministre, la durée, l'étenduë, & surtout l'ancienneté à Jesus-Christ.

Pour la durée, sans doute il ne l'avoit pas dès le premier jour: mais une éternelle durée étoit dûë à l'ouvrage qu'il commençoit. On ne doit pas lui reprocher que l'étenduë lui manquoit dans le tems, *qu'il*

n'étoit encore envoyé qu'aux brebis perduës de la maiſon d'Iſraël. Il falloit d'ailleurs que ce *petit grain de froment* ſe multipliât par ſa mort. Quand on conclut après cela, *que l'Egliſe n'a point d'autres caracteres que ſon Chef*, & ainſi qu'il ne faut lui attribuer ni durée, ni étenduë, ni ancienneté ; on combat directement le deſſein de Dieu qui vouloit donner à ce Chef des membres par toute la terre. C'eſt vouloir empêcher l'arbre de croître à cauſe qu'il eſt petit dans ſa racine. Tout cela eſt d'une viſible abſurdité : & l'impieté manifeſte, c'eſt de dire que *l'ancienneté manque à Jeſus-Chriſt.* C'eſt par où commence le Miniſtre, & ſe ſentant accablé par l'autorité des Patriarches & des Prophetes qui attendoient ſa

Mat. x. 6, xv. 14.

Jo. xij. 24.

T. 2. p. 675.

venuë, il y répond en cette sorte : *Les prédictions des Prophetes sur la venuë du Messie, ne changent point l'état de la question ; car les Prophetes n'avoient point prédit que le Messie romproit avec les Sacrificateurs & avec l'Eglise Judaïque, pour former une nouvelle communion.* Si l'on veut dire que Jesus-Christ ait rompu avec les Prêtres de la loy, on est démenti par son Evangile : mais si l'on prétend que la réprobation de la Synagogue par Jesus-Christ ne soit point annoncée par les Prophetes ; que veulent donc dire tant de passages où tout ce qui est arrivé à la Synagogue, c'est-à-dire, sa réprobation, celle de son Temple, de ses Sacrifices, de son Sacerdoce, & de toutes ses céremonies, est raconté & circonstancié avec

Ibidem.

une telle évidence, que l'Evangile n'a rien eu à y ajoûter ? cependant on ose vous dire que les Prophetes n'en ont rien prédit : ils n'ont rien prédit de la nouvelle Societé où tous les Gentils devoient entrer à l'exclusion des Juifs ; le Ministre sçait le contraire, & ce n'est point ici une verité qu'on doive prouver aux Chrétiens. Pourquoi donc a-t-on avancé un si visible mensonge, si ce n'est qu'on veut oublier l'antiquité attribuée à Jesus-Christ par ces paroles : *il étoit hier & aujourd'hui, & il est aux siecles des siecles ?* c'est qu'à quelque prix que ce soit pour excuser la Reforme qui s'est separée elle-même, on veut donner jusqu'au Fils de Dieu le caractere de Novateur, & de separé de l'Eglise. Heb. xiij. 8.

XLIV. Commencemens de Calvin, comparés par le Ministre à ceux de Jesus-Christ. T. 2. p. 711.

Votre Ministre ne s'en cache pas : selon lui Jesus-Christ étoit seul, comme Calvin le fut au commencement de son innovation : *Je n'aime pas*, dit-il, *à mettre Calvin en parallele avec Jesus-Christ, & ce n'est pas ma pensée.* Que veut donc dire cette suite ? *mais puisque l'Eglise Reformée est la même que Jesus-Christ a établie, il nous doit être permis de dire que la reduction d'une Societé à un seul homme n'est pas sans exemple, puisque l'Eglise Chrétienne commence necessairement par-là.* Ainsi on veut réduire l'Eglise dans toute sa suite à l'état où elle devoit être au commencement par un dessein déterminé de Dieu. Mais en cela on se trompe encore, lorsqu'on lui conteste l'antiquité sous ce prétexte. Jesus-Christ

avoit pour lui tous les tems qui précedoient ſa venuë, puiſqu'il y étoit attendu ſans l'interruption d'un ſeul jour, & que même quand il parut, tout le monde ſçavoit où il devoit naître. Je ne parle point des autres endroits où il eſt parlé de lui comme de l'objet de l'eſpérance publique. On veut cependant le regarder comme un ſeparé de l'Egliſe, lorſque tous ceux qui attendoient le Royaume de Dieu, étoient unis avec lui. *Matt. xx. 31*

On veut effacer d'un ſeul trait ce qu'a fait Jeſus-Chriſt juſqu'à la fin de ſa vie, pour honorer l'Egliſe Judaïque, & la Chaire de Moïſe. Bien éloigné de ſe ſeparer d'avec elle, ou d'en ſeparer ſes Diſciples, il leur a declaré, *qu'il les envoyoit pour moiſſonner* ce qui avoit été ſemé *Joan. iv. 38*

Ibidem. par les Prophetes : *d'autres*, dit-il, *ont travaillé, & vous êtes entrez dans leur travail* : remarquez ces mots ; c'eſt le même ouvrage, la même foy, la même Egliſe, dont on ne s'eſt ſeparé, qu'après que juſtement reprouvée pour ſon infidelité, elle a effectivement perdu ce titre.

XLV. Etrange doctrine du Miniſtre, ſur l'antiquité de l'Egliſe Chinoiſe.

Pendant que l'on conteſte à Jeſus-Chriſt ſon ancienneté contre la foy des Ecritures, & la doctrine commune de tous les Chrétiens, on l'accorde à une *Egliſe Chinoiſe*, qu'on a érigée dès le commencement du Livre ſous ce titre exprès : *l'Egliſe des Chinois eſt ancienne* ; étrange ſorte d'Egliſe, ſans foy, ſans promeſſe, ſans alliance, ſans Sacremens, ſans la moindre marque de témoignage divin : où l'on

T. 2. ch. 1. n. 4. p. 540. 541.

ne ſçait ce que l'on adore & à qui l'on ſacrifie, ſi ce n'eſt au ciel ou à la terre, ou à leurs genies comme à celui des montagnes & des rivieres : & qui n'eſt après tout qu'un amas confus d'athéiſme, de politique & d'irreligion, d'idolâtrie, de magie, de divination & de ſortilege : & on prend le ton le plus grave pour établir l'antiquité, comme la durée & l'étenduë de cette *Egliſe Chinoiſe*, & même pour l'oppoſer à la dignité de l'Egliſe Chrétienne & Catholique : & vous n'ouvrirez jamais les yeux pour voir du moins qu'on vous amuſe, & qu'on ne travaille qu'à vous embroüiller ce qui eſt clair ?

XLVI. Erreur du Miniſtre qui confond la viſibilité de l'Egliſe avec ſa ſplendeur dans la paix.

C'eſt par la ſuite du même deſſein qu'on fait ſemblant d'ignorer en quoi nous mettons

la ſucceſſion de la viſibilité que Jeſus-Chriſt a promiſe à ſon Egliſe : on a voulu imaginer que nous la mettions dans la ſplendeur extérieure, & c'eſt à quoi nous n'avons jamais penſé. Prenez-y garde, mes Freres, ce point eſt très-eſſentiel. Votre Miniſtre ne ceſſe de dire, que l'Egliſe & ſa ſucceſſion ne peut
Tom. 1. p. 202. pas être viſible *quand ſes Paſteurs, avec les laïques, fuyent d'une ville à une autre, & ſe dérobent à la vûë de leurs perſecu-*
P. 603. *teurs : quand elle fuit dans des montagnes, qu'elle ſe retire, & qu'au lieu de ſe montrer à tout l'Univers, elle ſe cache dans le ſein de la terre, dans des grotes,*
Ibid. 588. 592. 703. *dans des cavernes*, où, comme le Miniſtre le repete ſouvent, *on ne la peut découvrir qu'à la lueur des flâmes où on la brûle ;*

le miniſtere, pourſuit-il, *n'étoit pas viſible*, dans certaine occaſions, *où il s'exerçoit par des hommes déguiſez en ſoldats qui alloient à cheval créer de nouveaux Paſteurs*, &c. De cette ſorte, ſelon lui, pour la viſibilité du miniſtere, il falloit être habillé à l'ordinaire, & ſans cela on oſera dire que la ſucceſſion des Paſteurs avoit ceſſé, pendant même que l'on confeſſe qu'on en créoit de nouveaux à la place de ceux qu'on avoit perdus. Etrange imagination, de croire tellement ébloüir le monde par quatre ou cinq belles phraſes, qu'on ne laiſſe plus de place à la verité! néanmoins c'eſt un fait conſtant & averé, que l'Egliſe perſecutée étoit toujours viſible : elle n'en comptoit pas moins ſes Paſ- *Ibid. p. 603.*

teurs dont elle ſçavoit la ſuite ; on n'avoit jamais de peine à les trouver, quand on demandoit l'inſtruction & le Baptême : jamais elle n'a été ſans Euchariſtie : auſſi avons-nous déja remarqué, que par la célébration de ce Sacrement, *on annoncera la mort du Seigneur juſqu'à ce qu'il vienne.* Peſez ces mots, *juſqu'à ce qu'il vienne :* qui excluënt juſqu'au dernier jour toute interruption dans la célébration de ce ſaint myſtere, & induiſent par conſequent la perpetuelle ſucceſſion de ſes Miniſtres legitimes. On les trouvoit dans *ces grotes*, où l'on veut les imaginer toujours enfermez. Quand ils fuyoient d'une Ville à l'autre, c'étoit ordinairement une occaſion de prêcher la ſainte parole, & d'étendre l'Evan-

1. Cor. 11. 26.

gile, comme il paroît dans les Actes, & dans la persécution où saint Etienne fut lapidé. Quand les Prédicateurs de l'Evangile étoient traînez devant les Tribunaux, & qu'ils y portoient aux Rois & aux Empereurs le témoignage de Jesus-Christ ; quelle imagination de croire alors l'Eglise cachée & destituée de sa visibilité, pendant que dans *les liens* elle annonçoit la foy *devant tous les Prétoires*, & y continuoit *le bon témoignage que Jesus-Christ avoit rendu sous Ponce-Pilate.* Act. viij. Phil. i. 13. 1. Tim. vj. 12. 13.

Il y a enfin un certain éclat, une certaine splendeur que l'Eglise conserve toujours par la Prédication de l'Evangile, qui n'est autre chose que l'illumination marquée par saint Paul de la science & de la gloire de 2. Cor. iv. 6.

Dieu sur la face de Jesus-Christ, & on voudra s'imaginer que l'Eglise, qui par sa nature est revêtuë d'un si grand éclat, puisse être cachée.

XLVII. Passages de l'Eglise contraires entre-eux, selon le Ministre : & conciliation qu'il en propose. T. 2. 9. 602. 603. 680. 681. 683. 704. &c.

Le Ministre oppose divers passages de l'Evangile, dont les uns nous montrent l'Eglise *comme une ville bâtie sur une montagne* éclatante & remarquable par sa spacieuse enceinte, & les autres nous la font voir un *petit troupeau* sans nombre & sans étenduë, qui aussi est resserré dans la voye étroite *où peu de personnes entrent*, ainsi que le Fils de Dieu le prononce. Ces passages semblent au Ministre d'une manifeste contrarieté, si on ne les concilie en reconnoissant le different sort de l'Eglise, tantôt éclatante & spacieuse, tantôt petite & cachée.

Voilà donc cette grande contrarieté tant repetée par le Miniſtre, mais elle n'a pas la moindre apparence. *Il y a beaucoup d'appellez, & peu d'élûs.* Ceux qui entrent en foule dans l'Egliſe par la Prédication & les Sacremens, ne ſont pas tous des élûs, & beaucoup d'eux demeurent dans le nombre des appellez : par conſéquent les appellez qui ſont beaucoup, & les élûs qui ſont peu, compoſent la même Egliſe ; viſible & étenduë dans ceux qui ſe ſoumettent à la parole & aux Sacremens : peu nombreuſe & cachée dans les élûs, ſur leſquels le ſceau de Dieu eſt poſé. Tout s'accorde parfaitement par ce moyen, & il ne faut plus nous objecter ni la *voye étroite*, ni *le petit troupeau :* le petit troupeau

XLVIII. Que ces expreſſions de l'Evangile, *voye étroite : petit troupeau*, &c. ne dérogent point à l'étenduë de l'Egliſe. *Matth. xx. 16. xxii. 14.*

eſt par tout, & par tout il fait partie de la grande Egliſe où David a vû en eſprit tous les Gentils ramaſſez : comme les élûs qui ſont peu, font partie de ces appellez qui ſont en grand nombre ; la voye étroite des commandemens & de la ſévere vertu, eſt auſſi par tout, & quoique peu fréquentée par la malice des hommes, elle leur eſt montrée dans toute la terre. Le petit nombre de ceux qui y entrent, quoique grand en ſoi, plus ou moins, & petit ſeulement à comparaiſon de ceux qui périſſent, écoute le même Evangile que les appellez : unis avec eux par la communion extérieure, ils ne font point de rupture, & ne ſe ſéparent que de la corruption des mœurs.

Pſ. xxj. 26. & 27. & c.

Ne ſongeons donc pas telle-

ment à la voye étroite, que nous oublions le grand chemin, *les voyes publiques* où Jéremie nous rappelle, où aboutiſſent *les anciens ſentiers* que nos peres ont fréquentez, & où auſſi on nous commande de les ſuivre. Cette voye n'eſt jamais cachée & l'Egliſe la montre par tout l'Univers à ceux qui la veulent voir. *Jer. vj. 16.*

XLIX. Fauſſe doctrine du Miniſtre ſur les élûs dont il fait le lien de l'Egliſe, & le moyen de la faire durer.

C'eſt par où tombe manifeſtement cette doctrine de votre Miniſtre où après avoir préſuppoſé avec nous que l'Egliſe doit toûjours durer en vertu de la promeſſe de Jeſus-Chriſt, & contre nous que cette durée ne peut pas être attachée *à l'infaillibilité* du corps des Paſteurs avec lequel Jeſus-Chriſt a promis d'être tous les jours, il croit ſortir de tout embarras de cette ſorte : *Le reformé marque une* *T. 2. p. 630, 631. &c.*

L. 631. 632. 633. 634. n. 3. 639. n. 8. *voye plus naturelle, plus simple & plus facile pour la conservation de l'Eglise. Il soutient que Dieu l'empêche de périr par le moyen des élûs, qu'il conserve dans le monde :* comme si la difficulté ne lui restoit pas toute entiere, & qu'il ne fallût pas encore expliquer comment & par quels moyens ordinaires & extérieurs ces élûs sont eux-mêmes conservez.

Les élûs, comme élûs, ne se connoissent pas les uns les autres : ils ne se connoissent que dans le nombre des appellez ; c'est pourquoi nous venons de voir que ces élûs qui sont cachez & en petit nombre, font toujours partie de ces appellez qui sont connus & nombreux. S'il faut qu'ils soient appellez ; par quelle Prédication le feront-ils ?

par quel ministere, sous quelle administration des Sacremens ? *Comment croiront-ils s'ils n'ont pas oüi ? ou comment écouteront-ils si on ne les prêche ? ou qui les prêchera sans être envoyé ?* ils ne tomberont pas certainement tout formez du ciel : ils ne viendront point tout d'un coup comme gens inspirez d'eux-mêmes : il faut donc qu'il y ait toujours un corps subsistant, qui jusqu'à la fin du monde les enfante par la parole de vie ; & c'est avec ce corps immortel que Jesus-Christ a promis d'être tous les jours.

Rom. x. 14.

L'
Que le Ministre raisonne tout au contraire de saint Paul.

Saint Paul a décidé la question par ce beau passage de l'Epître aux Ephesiens : *Jesus-Christ nous a donné les uns pour être Apôtres, les autres pour être Prophetes, les autres pour être*

Eph. iv. 11. 12. 13. 16.

Evangelistes, les autres pour être Pasteurs & Docteurs : pour la perfection des Saints, pour les fonctions du ministere ; à l'édification (& formation) du Corps de Jesus-Christ : jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foy, & à celle de la connoissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge complet de Jesus-Christ : afin que nous ne soyons plus des enfans emportez à tout vent par la doctrine trompeuse & artificieuse des hommes. Le Ministre veut faire durer le ministere Ecclesiastique & Apostolique par les élûs : & saint Paul, au contraire, attache la formation & la perfection des élûs au ministere Ecclesiastique & Apostolique.

II. Que le Ministre oublie

Le Ministre s'entend-il lui-même, lorsqu'il dit, *que la pro-*

meſſe pour la durée de l'Egliſe par les élûs, eſt plus poſitive que celle de la ſucceſſion des Evêques dont Jeſus-Chriſt n'a pas parlé? Que vouloient donc dire ces mots: *Allez, enſeignez & baptiſez?* ſont-ils adreſſez à d'autres qu'aux Apôtres mêmes? & quels autres que leurs ſucceſſeurs ſont déſignez dans la ſuite? mais quel mot y a-t-il-là des élûs? Au lieu donc de dire qu'il eſt ici parlé des élûs, & non des Paſteurs, c'eſt préciſément le contraire qu'il falloit penſer, & il eſt plus clair que le jour, que pour expliquer la promeſſe de Jeſus-Chriſt, le Miniſtre a commencé par en perdre de vûë les propres paroles.

les paroles du texte de la promeſſe qu'il entreprend d'expliquer.

LII.

Il a peu connu la prérogative des élûs. Ils ne ſont pas tant le moyen pour faire durer le mi-

On explique la prérogative des élûs que le Miniſtre n'a pas entendue.

nistere extérieur de l'Eglise que la chose même pour laquelle il est établi ; c'est l'amour éternel que Dieu a pour eux qui fait subsister l'Eglise ; il n'en est pas moins veritable qu'elle les prévient toujours par son ministere, Il n'est que pour les élûs : quand ils seront recueillis, il cessera sur la terre : mais aussi comme Dieu ne cesse de les recueillir jusqu'à la fin des siecles, il a declaré que la suite continuelle du saint ministere ne finira jamais.

LIII. Derniere ressource du Ministre qui mene à l'indifference des Religions.

Toute la ressource du Ministre, *c'est que la même puissance infinie de Dieu, qui, selon M. de Meaux, entretient la succession des Apôtres au milieu des vices les plus affreux.... peut conserver les élûs dans les societez errantes comme* (il le conserve) *dans le monde corrompu.*

P. 659.

Ainſi toute Religion eſt indifférente, & l'on trouve également les élûs dans une communion, ſoit qu'elle erre dans la foi juſqu'à tomber dans l'idolâtrie (car c'eſt ce qu'on nous oppoſe) ſoit qu'elle faſſe profeſſion de la verité.

LIV. Erreur du Miniſtre qui ne veut pas voir que l'Egliſe induit neceſſairement l'eſprit de ſainteté dans ſa communion. *T. 2. p. 632. ci-deſſus ch. 7. p. 32.*

Venons aux objections : voici la plus apparente : *On ne gagne rien*, dit le Miniſtre, *par l'infaillibilité* (du Corps de l'Egliſe) *puiſque la foy ſans la ſanctification, ne fait point voir Dieu, & n'empêche pas la ruine de l'Egliſe.* Nous avons déja répondu que la Prédication de la verité étant toujours accompagnée de l'efficace du ſaint Eſprit, eſt toujours féconde pour ſanctifier le nombre des auditeurs & des Paſteurs mêmes connus de Dieu. La réponſe ne pouvoit pas être

ni plus courte, ni plus certaine, ni plus décisive : *Ma parole qui sort de ma bouche*, dit le Seigneur, *ne reviendra pas à moi sans fruit, mais elle aura tout l'effet pour lequel elle est envoyée* : dire donc qu'on ne gagne rien *pour la sanctification par l'infaillibilité de la foi*, c'est une ignorance grossiere, & une erreur pitoyable, contraire au fondement du Christianisme.

Is. lv. 11.

LV. Le Ministre trouve la doctrine de Jesus-Christ trop miraculeuse pour être crue, & admet lui-même un prodige étonnant & faux. *p.* 630. 631. &c.

Mais c'est-là, répond le Ministre, un miracle trop continu qu'on ne doit pas admettre. C'est ce qu'il repete à toutes les pages, & c'est là un de ses grands argumens, mais qu'il est foible ! le miracle que le Ministre refuse de croire, c'est celui que Jesus-Christ a reconnu en disant : *Faites ce qu'ils disent, mais ne faites pas ce qu'ils font.* Le Ministre

Matt. xxiii. 2.

niſtre change la ſentence, & il veut que les élûs ſe conſervent ſous un miniſtere, dont il faudra dire, ni ne croyez ce qu'ils diſent, ni ne pratiquez ce qu'ils font. Lequel eſt le plus naturel, ou de dire que pour convertir les cœurs des élûs, Dieu conſerve dans le miniſtere la verité de la parole qui les ſanctifie, malgré les mauvaiſes mœurs de ceux qui l'annoncent; ou de dire, qu'en laiſſant éteindre à la fois dans la ſucceſſion des Paſteurs & la verité & les bonnes mœurs, il ne continuë pas moins à conſerver les élûs? le premier plan eſt celui des Catholiques : le ſecond eſt celui des Proteſtans. Parlons mieux : le premier eſt en termes formels celui de Jeſus-Chriſt, & le ſecond eſt celui que les hommes

ont imaginé : le premier, dis-je, eſt celui que Jeſus-Chriſt a reconnu juſqu'à la fin dans l'Egliſe Judaïque, en diſant, *faites ce qu'ils diſent*, &c. & le ſecond eſt celui que les Proteſtans envient à l'Egliſe chrétienne. Où eſt ici le miracle le plus incroyable, ou celui qui attache la converſion des enfans de Dieu à un certain ordre commun de la Prédication de la verité, ou celui qui ſupprimant la verité dans la Prédication des Paſteurs, établit contre l'Apôtre & contre Jeſus Chriſt même qu'elle ſera entenduë ſans être prêchée ? Souffrirez-vous, mes chers freres, qu'on vous annonce des abſurditez ſi manifeſtes ?

LVI. Que la converſion des pecheurs eſt toujours mi-

Après tout, j'avoüerai bien à votre Miniſtre, que la converſion des pécheurs, ſoit qu'elle

ſe faſſe par des Saints, ſoit qu'elle ſe faſſe par le miniſtere même des Paſteurs ou corrompus, ou ſcandaleux, eſt un miracle continuel : mais c'eſt un miracle qu'il faut bien admettre ſi l'on ne veut être manifeſtement Pelagien, & qu'auſſi votre Miniſtre n'oſeroit nier. C'eſt un miracle qui préſuppoſe l'ordre naturel, & qu'on ſoit du moins bien enſeigné ; mais que l'on conſerve les élûs en leur ôtant la verité dans la Prédication de leurs Paſteurs, c'eſt un miracle que nous laiſſons aux Proteſtans.

raculeuſe en un ſens, & que la doctrine Catholique met l'Egliſe dans un état naturel.

LVII. Concluſion du precedent diſcours où l'on entre dans la découverte des nouvelles erreurs du Miniſtre, principalement ſur le ſemi-

Ne laiſſez-donc point ſouſtraire à vos yeux la lumiere toujours preſente & toujours viſible de la verité dans la Prédication ſucceſſive & perpetuelle des Prêtres ou des Paſteurs, ſoit de ceux qui ſont venus

après Moïſe, ſoit de ceux qui ont enſeigné après les Apôtres: puiſque c'eſt le ſeul moyen ordinaire établi de Dieu par toutes les Ecritures de l'ancien & du nouveau Teſtament, pour la ſanctification des élûs. Lorſqu'on tâche de vous faire perdre de vûë la ſuite continuelle de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt dans les ſucceſſeurs des Apôtres, on ne cherche qu'à vous tirer du grand chemin battu par nos peres, pour vous jetter dans les voyes obliques & détournées de la ſéparation & du ſchiſme. Ce n'eſt pas ici une conſequence que je tire de la doctrine des Miniſtres; c'eſt leur theſe; c'eſt leur ſentiment exprès. Oüi, mes freres, le ſchiſme eſt un crime dont on ne veut pas connoître le venin parmi vous, & on ne

tâche au contraire qu'à vous ôter la juſte horreur qu'en ont tous les Chrétiens. Il faut donc encore vous faire voir que votre Miniſtre s'emporte juſqu'à dire que le ſchiſme, même celui où la foy & la Religion ſont intéreſſées, n'empêche pas le ſalut ; &, ce qui juſqu'ici étoit inoüi, qu'on peut être enſemble, & ſaint & ſchiſmatique : vous ſerez trop ennemis de vous-mêmes ſi vous refuſez un peu d'attention à une verité que je vais rendre auſſi claire qu'elle eſt importante.

REMARQUES

Sur le Traité du Ministre, & premierement sur ce qu'il autorise le schisme.

LVIII. De la nature du schisme que le Ministre autorise.

J'Ay consommé mon ouvrage : la promesse de Jesus-Christ est entenduë, & on a vû qu'on ne lui oppose que de manifestes chicaneries. Il est tems de passer plus avant, & de découvrir dans l'écrit du Ministre d'insupportables erreurs.

Je commence par ce qu'il enseigne sur le schisme, & je distingue avant toutes choses le schisme où la foi est interessée, d'avec les schismes où l'on tombe innocemment sur de purs faits ; comme quand on voit par une élection partagée deux

Evêques dans la même Egliſe, ſans qu'on puiſſe diſcerner lequel des deux eſt bien ordonné : c'eſt alors une erreur de ſimple fait où la foi n'eſt point engagée, ni ſouvent même la charité. Quand l'eſprit de diſſenſion ne s'y trouve pas, & qu'on eſt trompé ſeulement par l'ignorance d'un fait, ce n'eſt pas un vrai ſchiſme qui deſuniſſe les cœurs, puiſqu'on y voit, comme dit ſaint Paul, *un ſeul Chriſt, une ſeule foy, un ſeul baptême, un ſeul Dieu & pere de tous, avec un ſeul corps* (de l'Egliſe) *& un ſeul eſprit*, & on n'eſt point ſchiſmatique : mais ce que je veux remarquer dans les écrits de votre Miniſtre, c'eſt qu'il enſeigne poſitivement qu'on eſt enſemble & fidele & ſchiſmatique, même dans la foy. Ep. IV. 3. 4. 5. 6.

LIX. Principes erronés du Ministre sur l'unité des Eglises chrétiennes, & fausse peinture qu'il en fait.

Pour parvenir à cette fin, voici par où l'on vous mene : & l'on jette de loin ces faux principes : *l'unité de l'Eglise tant vantée, ne fut point le premier objet des soins & des travaux des Apôtres. Ils ne travaillerent point à la former par des loix & des reglemens qui dussent être observez par l'Eglise universelle jusqu'à la fin des siecles . . . chaque Apôtres allant de lieu en lieu selon que le saint Esprit le poussoit, ou que la Providence lui en fournissoit les moyens, enseignoit la verité évangelique, & formoit un troupeau . . . chaque Eglise particuliere que les Apôtres fondoient, vivoit sous la conduite de son Pasteur, & s'assembloit secretement dans une chambre. Elle formoit sa discipline, selon ses besoins, & selon la circonstance des lieux.*

T. 1. liv. 1. ch. 4. n. 4. p. 34. 35.

lieux & des tems. Il n'y avoit point alors de ſymbole commun : C'eſt une chimere de s'imaginer que les Apôtres en ayent dreſſé un, ou l'ayent envoyé à toutes les Egliſes. On ſçavoit en Orient que l'Occident avoit reçû le Chriſtianiſme un peu plus tard (qu'en Orient) *mais l'union de ces Egliſes, la plûpart inconnuës & cachées les unes aux autres, ne pouvoit être ni generale, ni publique, ni ſenſible. Toutes ces Egliſes particulieres ne pouvoient être unies que par l'union intérieure, parce qu'elles avoient la même foy & la même eſpérance, & que Jeſus-Chriſt étoit le Chef intérieur & commun à tous les Chrétiens. Les Egliſes naiſſantes étoient préciſément dans le même état que celles de la Reforme, à qui les Vaudois, diſperſez en divers lieux, &*

cachez dans leurs montagnes, n'étoient pas connus : concluons de-là que l'union extérieure de toutes les Egliſes les unes avec les autres, ou avec le Chef réſident à Rome, n'étoit ni neceſſaire, ni poſſible dans les deux premiers ſiécles de l'Egliſe. Le Miniſtre parle à peu près dans le même ſens en d'autres endroits : mais je me contente de ce ſeul paſſage que j'ai rapporté exprès tout entier, à la réſerve de ce qui pourroit regarder d'autres queſtions que celles où nous ſommes de l'union des Egliſes.

T. 2. p. 551.

LX. Etrange doctrine : que l'union des Egliſes n'eſt pas du premier deſſein de Jeſus-Chriſt : parole expreſſe du Sauveur.

S'il ne falloit que de beaux diſcours & des tours ingénieux pour établir la verité, j'aurois ici tout à craindre. Mais pour peu qu'on veüille pénétrer le fond, il n'y a perſonne qui ne trouve étrange cette impoſſibi-

lité de l'union extérieure des Egliſes, & le peu d'attention qu'on donne aux Apôtres, pour aſſembler leurs Diſciples dans une même communion.

Le Miniſtre n'oſe pouſſer cette prétenduë impoſſibilité plus avant que les deux premiers ſiécles ; & dès-là on doit tenir pour certain, que s'il nous abandonne les ſiecles ſuivans, c'eſt qu'il y a trouvé l'union ſi clairement établie, qu'il n'a pas vû de jour à la nier.

Confeſſons donc avant toutes choſes du conſentement du Miniſtre, que l'union intérieure & extérieure des Egliſes chrétiennes a un titre aſſez autentique, puiſqu'il a quinze cens ans d'antiquité, & qu'il a été arroſé du ſang des Martyrs durant tout le troiſiéme ſiecle.

C'est cependant cette antiquité qu'on vous apprend à mépriser; au lieu que la raison seule vous doit apprendre non-seulement qu'une telle antiquité est digne de toute créance, mais encore que ce qu'on trouve si solidement & si universellement établi dans un siécle si voisin des Apôtres, ne peut manquer de venir de plus haut.

C'est donc en vain qu'on nous veut cacher cette union des Eglises dans le second siécle. Car encore qu'il nous en reste à peine cinq ou six écrits, il y en auroit pourtant assez dans ce petit nombre, pour convaincre le Ministre; & si je n'avois voulu dans cette Instruction me renfermer précisément dans l'Evangile, la preuve en seroit aisée. Mais pour aller à la source,

comment a-t-on pû penſer que l'union des Egliſes n'étoit pas du premier deſſein du Fils de Dieu, puiſque c'eſt lui-même qui formant le plan de ſon Egliſe, a donné à ſes Apôtres, comme la marque à laquelle *on reconnoîtroit ſes Diſciples, de s'aimer les uns les autres*; & encore : *Mon Pere, qu'ils ſoient un en nous, afin que le monde croye que vous m'avez envoyé?* Ainſi l'union même extérieure, & qui ſe feroit ſentir à tout le monde, devoit être une des marques du Chriſtianiſme. *Jo. xiii. 35. xvii. 21.*

LXI. Preuve par S. Paul, que les Egliſes chrétiennes étoient établies pour ne faire enſemble & au dedans & au dehors qu'une ſeule Egliſe catholique.

Mais peut-être que Jeſus-Chriſt ne vouloit pas dire que cette union s'entretînt d'Egliſe à Egliſe, & ne la vouloit établir que de particulier à particulier dans chaque Egliſe chrétienne. A Dieu ne plaiſe : au contraire

il paroît que de toutes les Egli-
ſes, il en a voulu faire une ſeule
Egliſe, une ſeule épouſe ; qu'il a
voulu, à la vérité, ſanctifier au
dedans par la foy qu'elle a dans
Eph. v. 24. le cœur, mais qu'il a voulu, *en*
26. *même tems purifier à l'extérieur*
par le Baptême de l'eau, & par la
parole de la Prédication. C'eſt
ainſi que parle S. Paul. C'eſt cet-
te Egliſe, que dès l'origine on
appella Catholique : ce terme
fut mis d'abord dans le Symbole
commun des Chrétiens, & ſans
entrer avec le Miniſtre dans la
queſtion inutile, ſi les Apôtres
ont arrangé ce ſacré Symbole
comme nous l'avons, il ſuffit
qu'on ne nie pas, & qu'on ne
puiſſe nier, que la ſubſtance &
le fond n'en fût de ces hommes
divins ; puiſque tout l'Univers
l'a reçû comme de leur main

& ſous leur nom. On a donc toujours eu une foy commune : une commune profeſſion de la même foy : une ſeule & même Egliſe univerſelle, compoſée en unité parfaite de toutes les Egliſes particulieres, où auſſi on établiſſoit *la communion* tant intérieure qu'extérieure *des Saints* qu'on nous donne maintenant comme impoſſible.

LXII. Uniformité de la diſcipline des Egliſes dans le fond. T. I. 354. 360.

Les Apôtres, dit le Miniſtre, *n'ont point travaillé à former la diſcipline par des loix qui deuſſent être perpetuelles & univerſelles.* Mais ſous prétexte qu'ils laiſſoient une ſainte liberté dans les cérémonies indifferentes, la vouloir pouſſer plus avant, ou dire que ces ſaints hommes ne s'étudioient pas à rendre commune la profeſſion de la foy, le fond de la diſcipline & la

ſubſtance des Sacremens, c'eſt ignorer les faits les plus averez, & vouloir ôter au Chriſtianiſme la gloire de cette ſainte uniformité que le monde même y admiroit.

LXIII. Démonſtration par l'Ecriture, que les Egliſes ſe regardoient les unes les autres, en ſorte que leur conſentement tenoit lieu de regle. *Ibid.*

Ce n'eſt pas une moindre erreur de dire *que les Egliſes étoient pour la plus part inconnuës les unes aux autres*, & s'aſſembloient ſecretement *dans une chambre*, ſans ſe ſoucier de leur mutuelle communication. Car au contraire, dès l'origine, les Egliſes ont toutes tendu à s'unir & à ſe faire mutuellement connoître. Tout eſt plein dans les écrits des Apôtres du ſalut réciproque qu'elles ſe donnoient en la charité du Seigneur; l'Egliſe de Babylonne quelle qu'elle fût, conſtamment bien éloignée, ſaluoit celles de Bithy-

2. Petr. 13.

nie & du Pont, d'Aſie, de Cappadoce & de Galatie. La gravité des Egliſes ne permet pas de prendre ce ſalut qu'on trouve en tant de Lettres des Apôtres pour un ſimple compliment ; c'étoit la marque ſenſible de la ſainte confédération & communion des Egliſes dans la créance & dans les Sacremens, conformément à cette parole : *Si quelqu'un vient à vous,* 2. Jo. 10.
de quelque côté qu'il y arrive, *& n'y apporte pas la ſaine doctrine, ne le recevez pas dans votre maiſon, & ne lui dites pas, bon jour* ; ne lui donnez pas le ſalut. La premiere Epître de S. Jean, ſelon l'ancienne tradition, ſe trouve adreſſée aux Parthes ; & de l'Aſie mineure où il demeuroit, cet Apôtre enſeignoit les peuples ſi éloi-

gnez des païs dont il prenoit soin, & de l'Empire Romain. Les Apôtres n'écrivoient pas seulement à des Eglises particulieres, mais en nom commun
Jac. I. 1. *à toutes les Tribus dispersées*, &
Jude. v. 1. *à tous ceux qui se conservoient en Dieu & en Jesus-Christ.* Tout l'Univers sçavoit
Rom. I. 8. XVI. 19. *la foy*, *l'obéissance des Romains*: & reciproquement
Ibid. 4. on sçavoit à Rome *ce que c'étoit que toute l'Eglise des Gentils* (en nom collectif & en nombre singulier) *& qui étoient ceux à qui elle étoit redevable.* Qu'importe
2. Thess. III. 1. 2. Tim. II. 9. donc qu'on s'assemblât *ou dans une chambre* ou ailleurs, puisque l'on se communiquoit même des Prisons, d'où l'Evangile couroit, comme dit saint Paul, sans pouvoir être lié?

Au surplus, si on eût tenu pour indifférent d'être uni ou

ne l'être pas dans la doctrine une fois reçûë, S. Paul n'auroit pas donné aux Romains ce précepte eſſentiel : *Prenez garde à ceux qui cauſent des diſſentions & des ſcandales parmi vous, contre la doctrine que vous avez reçûë, & retirez-vous de leur compagnie.* Rom. xvi. 17. Eſt-ce peut-être qu'on obſervoit ceux qui cauſoient des diviſions contre la doctrine reçûë dans les Egliſes particulieres, & qu'on laiſſoit impuni le ſcandale qu'auroient pû cauſer les Egliſes mêmes ? Ce ſeroit une abſurdité trop inſupportable.

Mais ſi l'autorité de l'Egliſe nommée en commun, étoit de ſi peu de poids ſur chaque Egliſe particuliere, d'où vient que ſaint Paul prenoit tant de ſoin de faire remarquer aux Corin-

thiens ce qu'il enseignoit à tout
1. Cor. iv. 17. l'Univers ; *leur envoyant exprès Timothée, pour les instruire des voyes qu'il tenoit par tout & en*
Ibid. xiv. 33. *toute l'Eglise* ? & encore, *c'est ce que j'enseigne dans toutes les Eglises* ; sur ce fondement, *Dieu n'est pas un Dieu de dissention, mais de paix* ; comme s'il eût dit, qu'il unissoit non-seulement les particuliers, mais encore toutes les Eglises entr'elles ; ce qui lui faisoit ajoûter contre les Auteurs des divisions &
Ibid. 36. des scandales : *Est-ce de vous qu'est sortie la parole de Dieu ; ou bien êtes-vous les seuls à qui elle est parvenuë* ? Leur montrant par cette doctrine combien ils devoient déférer au commun sentiment des Eglises, & sur tout de celles d'où la parole de

Dieu leur étoit venuë ? Voilà ces Egliſes *qui ne ſe connoiſſoient pas pour la plûpart*, & qui avoient ſi peu d'égard pour la doctrine & les ſentimens les unes des autres.

LXIV. Illuſion du Miniſtre qui compare l'ancienne Egliſe à la réformé prétenduë & aux Vaudois : démonſtration du contraire par un fait conſtant.

Quand le Miniſtre veut imaginer que les Egliſes chrétiennes reſſembloient *à la reforme*, *qui lorſqu'elle vint ne connoiſſoit pas les Vaudois* ; il devoit donc faire voir par quelque exemple de l'Ecriture, ou du moins de l'antiquité Eccleſiaſtique qu'il s'étoit formé des Egliſes comme la réforme, qui ne tinſſent rien de celles qui étoient auparavant, & même n'en connût aucune de ſa créance : c'eſt ce qu'il ne montrera jamais ; toutes les Egliſes naiſſantes venoient de la tige commune des Apôtres ou de ceux que

les Apôtres avoient envoyez ; & en tiroient leurs Pasteurs avec la doctrine.

LXV. Saint concert entre les Apôtres.

Le Ministre n'auroit pas fait agir les Pasteurs si fort indépendamment les uns des autres, & sans aucun mutuel concert, s'il avoit songé que saint Paul même ne dédaigna pas *de venir à Jerusalem exprès pour visiter Pierre, de demeurer avec lui quinze jours*, & encore quatorze ans après *de conferer avec les principaux Apôtres sur l'Evangile qu'il prêchoit aux Gentils pour ne point perdre le fruit de la Prédication.* Ces hommes inspirez de Dieu, n'avoient pas besoin de ce secours ; mais Dieu même *leur reveloit* cette conduite, comme saint Paul le marque expressément, afin de donner l'exemple à leurs successeurs, & les

Gal. 1. 18. 22. 2.

Ibid.

avertir de prendre garde dans la fondation des Egliſes a poſer toujours comme *de ſages Architectes le même fondement qui eſt Jeſus-Chriſt, & à obſerver en même tems ce qu'ils bâtiſſoient deſſus.* 1. Cor. III. 10.

LXVI. Que la doctrine du Miniſtre inſinuë le Schiſme.

Cependant à la faveur de ces beaux récits, & du tour ingénieux qu'on y donne à l'état des deux premiers ſiécles, on inſinuë le ſchiſme : on dégoute inſenſiblement les fidéles du lien de la communion des Egliſes : elle n'étoit pas, dit-on, du *premier deſſein*, & c'eſt une invention du troiſiéme ſiécle : quelque établie qu'on la voye depuis ce tems, c'eſt aſſez qu'elle ne ſoit pas de l'inſtitution primitive, & l'on veut déſacoutumer les Egliſes de faire leur regle de la foy commune.

[LXVII. Que le Ministre prêche ouvertement le schisme, en disant que les sept mille que Dieu sauvoit dans le Royaume d'Israël, étoient de vrais schismatiques.

Après avoir ainsi préparé de loin la voye à ne plus craindre le schisme même dans la foy, & à tenir toute communion pour indifférente, on en vient à dire tout ouvertement, que le schisme dont nous parlons, n'empêche pas le salut.

T. 2. ch 7. n. 10. p. 661. Le sentiment du Ministre n'est pas obscur : *Les sept mille reservez de Dieu* dans le royaume d'Israël qui n'*avoient point courbé le genou devant Baal*, étoient schismatiques, séparez de l'Eglise primitive de Jerusalem : *damnez* par consequent, dit votre Ministre, *au jugement de Mrs les Prelats ; & cependant*, continuë-t-il, *Dieu les absout.*

3. Reg. XIX. XX.

Pag. 663. Ces sept mille, ajoute-t-il, *étoient l'Eglise de Dieu, quoiqu'ils n'eussent ni étenduë, ni visibilité, ni union avec l'Eglise de Jerusalem,*

lem, ni la succession des Prêtres : ils ne périssoient donc pas.

Un abîme en appelle un autre. *Dieu avoit là* (dans le schisme d'Israël) *une suite de Prophetes nez & vivans dans le schisme* : c'est-à-dire, comme il vient de l'expliquer, *séparez de la succession des Prêtres & de l'Eglise primitive de Jerusalem.* Les Prophetes dont il veut parler, sont ceux qui prophetisoient en Israël avec Elie & Elisée : donc Elie & Elisée, avec tous les saints Prophetes qui leur étoient unis, selon le Ministre, étoient schismatiques : *& cependant*, poursuit-il, *ces Prophetes schismatiques*, Elie, Elisée & les autres, *étoient-ils damnez à cause de leur séparation ; à cause que la succession leur manquoit ?* Point du tout, dit-il, cela n'est rien selon

LXVIII. Elie, Elisée & les autres Prophetes d'Israël étoient schismatiques selon le Ministre, & toutefois sauvés & saints. *Ibidem.*

les Ministres ; le titre de schismatique devient beau dans leur bouche, & la nouvelle reforme le donne aux Prophetes les plus saints.

LXIX. Que le schisme des dix tribus, & de Samarie, est approuvé par le Ministre, & en même-tems très expressément condamné par la loy de Moyse. *T. 2. pag. 661. 662.*

Tout cela est avancé pour sauver le schisme: La reforme prend soin de le défendre : *Il y a du plaisir*, dit le Ministre, à entendre *là-dessus M. de Meaux, qui entête de l'unité de son Eglise & de la succession des Pasteurs, rejette les Samaritains comme autant de schismatiques perdus, parce qu'ils n'étoient pas unis à la source de la religion, & que la succession d'Aaron leur manquoit.*

Ainsi ce n'étoit pas Dieu qui avoit commandé à toutson peuple, & aux dix Tribus comme aux autres, de demeurer unis & soumis aux seuls Prêtres de la famille d'Aaron : ce n'étoit pas

Dieu qui avoit preſcrit au même peuple par la bouche de Moïſe, de *reconnoître le lieu que le Seigneur choiſiroit*, avec expreſſe défenſes *d'offrir en tous lieux qui ſe pourroient preſenter à la vûë*. Le Temple de Jeruſalem n'étoit pas ce lieu expreſſément deſigné de Dieu ſous David & ſous Salomon, & unanimement reconnu par toutes les douze Tribus. Malgré des commandemens ſi précis de Dieu & de la loy, il n'y avoit aucune obligation de s'unir à la ſucceſſion du Sacerdoce d'Aaron, ni à *l'Egliſe primitive* de Jeruſalem : ce ſont-là des entêtemens de M. de Meaux, & non pas des témoignages exprès de la loy de Dieu. *Deut. xii. 5. 11. 13. & 14.*

LXX. Que Jeſus-Chriſt a expreſſément condamné le ſchiſme de Samarie.

Mais ce qui m'étonne le plus, c'eſt le peu d'attention qu'on fait parmi vous à l'expreſſe con-

damnation du schisme de Samarie, prononcée par Jesus-Christ même, lorsqu'il dit aux Samaritains : *Vous adorez ce que vous ne connoissez pas ; & nous, nous adorons ce que nous connoissons : parce que le salut vient des Juifs :* il les sépare manifestement de sa compagnie, lorsqu'il dit *vous & nous :* il les sépare conséquemment *du salut* qui ne peut être qu'avec lui : & il ne reste plus qu'à examiner s'il les condamne pour l'idolâtrie, ou seulement pour le schisme.

Joan. IV. 12.

LXXI. On prouve contre le Ministre que Samarie est condamnée par Jesus-Christ pour son schisme. *Pag. 664.*

Le Ministre abuse manifestement de cette parole de Jesus-Christ : *Vous adorez ce que vous ne connoissez pas : ce qui fait voir,* nous dit-il, *que les Samaritains étoient condamnez à cause de leur ignorance, ou des Dieux inconnus qu'ils adoroient, & non pas à*

cauſe du ſchiſme, ou parce que la ſucceſſion du Sacerdoce d'Aaron leur manquoit. C'eſt ainſi qu'il combat toujours en faveur du ſchiſme, & ne veut pas que Jeſus-Chriſt l'ait pû condamner, mais il ſe trompe manifeſtement quand il rejette la condamnation ſur l'idolâtrie des Samaritains. C'eſt un fait conſtant & avoüé qu'il y avoit pluſieurs ſiécles que les Samaritains n'avoient plus d'Idoles, & qu'attachez uniquement comme ils ſont encore à l'adoration du vrai Dieu, toute leur queſtion avec les Juifs ne regardoit que le lieu où il falloit adorer. Sans avoir beſoin d'ouvrir les hiſtoires pour voir cette verité, le ſeul Evangile nous ſuffit, puiſque la Samaritaine y parle au Sauveur en ces termes : *Nos pe-* Joan. 4. 20.

res ont adoré sur cette montagne, & vous dites que c'est à Jerusalem qu'il faut adorer : nos Peres, c'étoit à dire Jacob & les Patriarches, n'adoroient point les Idoles. Ce n'étoit donc point des Idoles que la Samaritaine vouloit adorer, & la dispute ne regardoit pas l'objet, mais le seul lieu de l'adoration : en un mot, toute la question entre les Juifs & les Samaritains, étoit à sçavoir si Dieu vouloit qu'on le servit ou dans le Temple de Jerusalem avec la Judée, ou dans celui de Garizim avec Samarie. Cela posé, il est manifeste que la condamnation de Jesus-Christ tombe précisément sur le schisme, & s'il reproche aux Samaritains de ne pas connoître Dieu, c'est, comme je l'avois expliqué, au sens où l'on dit que l'on ne

V. Instr. p. 93. &c.

connoît pas Dieu quand on mépriſe ſes commandemens, ſes promeſſes, la ſource de l'unité, le fondement de l'alliance, & le reſte de même nature que Samarie avoit rejetté.

Si, comme le Miniſtre l'inſinuë trop ouvertement, c'étoit une choſe indifférente de reconnoître ou ne reconnoître pas les Prêtres ſucceſſeurs d'Aaron, & que les Samaritains fuſſent excuſables de n'y avoir pas recours, ſelon l'ordonnance expreſſe de la loy, Jeſus-Chriſt n'y auroit pas renvoyé avec les autres lépreux celui qui étoit Samaritain. J'ai rapporté ce paſſage dans ma premiere Inſtruction Paſtorale : le Miniſtre y devoit répondre, ou convenir avec moi, après Tertullien, que Jeſus-Chriſt apprenoit par-là aux Sa-

LXXII. Autres preuves par d'autres paroles de J. C.

Luc. xvii. 12. 14. 15.

Pag. 43. 44.

maritains à reconnoître le Temple & les Prêtres enfans d'Aaron, comme la tige du Sacerdoce, & la source de la Religion & des Sacremens.

LXXIII. Que le schisme de Jeroboam & des dix Tribus a été réprouvé de Dieu & pourquoi.

Après cela, quand on attribuë non seulement aux vrais fideles, mais encore aux saints Prophetes du Seigneur le schisme des dix Tribus, & que l'on compte pour rien de les désunir de la suite du Sacerdoce, & de celle du Peuple de Dieu, c'est vouloir induire sur eux le peché de *Jeroboam qui pécha, & qui fit pécher Israël.* C'est le caractere perpetuel qui est donné à ce Roi impie, dans tout le Livre des Rois. Mais il faut en même tems se souvenir que c'étoit une partie principale du péché, tant reproché à Jeroboam, d'avoir établi *des Prêtres qui n'étoient*

3. Reg. xiv. 20. &c. 4. Reg. xi. 28. &c.

n'étoient point enfans de Levi ni du sang d'Aaron, & d'avoir rejetté ceux que Dieu avoit institués dans ces races consacrées. L'érection des Veaux d'or de Jeroboam, ne fut que la suite de cette ordonnance schismatique : *ne montez plus en Jerusalem* (ni au lieu que le Seigneur a choisi :) *voilà tes Dieux Israël, qui t'ont tiré de la terre d'Egypte.* Ainsi la source du crime dans Jeroboam, c'est d'*avoir séparé Israël d'avec le Seigneur*, comme porte expressément le livre des Rois, & son plus mauvais caractere est celui de séparateur. Ce fut en haine de l'ordonnance qui séparoit le peuple de Dieu de sa tige, que non seulement les Levites, mais encore tous ceux d'Israël *qui avoient mis leur cœur à chercher Dieu*,

Ibid. xij. 31. *2. part. xiij.* *3. Reg. xij. 28.* *4. Reg. xvij. 21.* *2. Par. xi. 13. 16.*

abandonnerent le schisme auquel on veut maintenant faire adherer les Prophetes.

LXXIV. Autre démonstration par l'écriture, que les vrais Israëlites étoient pour la religion en communion avec ceux de Juda

Il est vrai qu'en memoire d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, Dieu voulut laisser dans les dix Tribus un grand nombre de saints Prophetes qui attacherent une partie considerable du Peuple au culte du Dieu de leurs peres: mais après tout, ce fut à la fin pour le peché de Jeroboam qu'il livra les Israëlites à leurs ennemis; la source de tous les malheurs, marquée au livre des Rois, est toûjours cette premiere séparation, où Jeroboam *divisa* le peuple & *le sépara du Seigneur.* Aussi Dieu avoit-il maudit l'autel schismatique dès son origine, en lui faisant annoncer sa future extermination sous le saint Roi Josias

2. Reg. xiv. 26.

4. Reg. xvij. 21.

3. Reg. xiij. 2.

par des Prophetes envoyés exprès. Si cependant par violence & par voyes de fait, les vrais Iſraëlites avec leurs Prophetes étoient empêchés de monter effectivement en Jeruſalem, & d'y reconnoître le ſeul Sacerdoce legitime qui fût alors, ils n'en pouvoient jamais être deſunis de cœur ; & ſans manquer de fidelité aux Rois d'Iſraël que Dieu avoit dans la ſuite rendus legitimes, Eliſée ſçut bien reconnoître la prérogative que Dieu avoit conſervée aux Rois de Juda par rapport à la religion, lors qu'il parla ainſi à Achab Roi d'Iſraël qui l'interrogeoit ſur les volontés du Seigneur : *Qu'y a-t-il entre vous & moi, Roi d'Iſraël ? Allez aux Prophetes de votre pere & de votre mere. Vive le Seigneur.* 4. Reg. III. 13. 14.

Si je n'avois reſpecté la preſence de Joſaphat Roi de Juda, je ne vous aurois pas ſeulement regardé. Joſaphat de ſon côté au ſeul nom d'Elie & d'Eliſée reconnut d'abord qu'ils étoient de veritables Prophetes, & tout le monde ſçavoit que tous les Saints du Royaume d'Iſraël étoient de même religion, & dans le cœur autant qu'ils pouvoient, de même culte que ceux de Juda.

C'étoit pour établir cette verité, qu'Elie dans ce mémorable ſacrifice où le feu du Ciel deſcendit à ſa priere pour conſumer l'holocauſte en preſence des dix Tribus aſſemblées, redreſſa un des Autels du Seigneur, & pour le conſtruire, *prit douze pierres ſelon le nombre des douze Tribus des enfans de Jacob, à*

3. Reg. xviij. 30. 31 32.

qui le Seigneur avoit dit: Iſraël ſera ton nom: par où il vouloit montrer qu'Iſraël dans ſon origine n'étoit pas un nom de ſeparation, comme il l'étoit devenu depuis; mais qu'au contraire, c'étoit en matiere de religion & de ſacrifice un nom de communion, & que les douze Tribus étoient faites pour adorer au même Autel le Dieu de leurs peres.

Auſſi le même Prophete l'invoqua-t-il en cette occaſion à haute voix, *ſous le nom de Dieu d'Abraham, d'Iſaac & d'Iſraël*, en lui diſant: *montrez, Seigneur, que vous êtes le Dieu d'Iſraël*, & que les douze Tribus, *dont vous voulez aujourd'hui de nouveau convertir les cœurs*, ne ſont qu'un ſeul Peuple à vôtre Autel. Telle étoit l'union qu'Elie reconnoiſſoit entre tous les vrais *Ibid. 36. 37.*

Israëlites dans ce sacrifice commun.

Jonas qui prophetisoit parmi les Tribus séparées dont il étoit, ainsi qu'on le trouve au livre des
4. Reg. xiv. 25. Rois, ne s'étoit point pour cela séparé du Temple de Jerusalem, puisque jusques dans le ventre de la baleine qui l'avoit englouti, il se consoloit en
Jon. ii. 5. criant : *Seigneur, quoique rejetté de devant vos yeux, je reverrai votre saint Temple* : par où il marquoit tout ensemble, & qu'il avoit accoutumé de le visiter, & qu'il esperoit encore d'y rendre à Dieu ses adorations.

Un autre Prophete d'Israël, ce fut Osée, en prédisant aux dix Tribus separées leur heureux
Osée iii. 4. 5. retour : leur annonce *qu'ils reviendroient au Seigneur leur Dieu & à David leur Roi* : pour les

ramener par ces paroles au tems qui avoit precedé le ſchiſme de Jeroboam, & leur rappeller le ſouvenir de cette parole du Roi Abiam : *Ecoutez Jeroboam & tout Iſraël : ignorez-vous que le Seigneur a donné à David le regne ſur tout Iſraël pour tout jamais ?* 2. Par. XIII. 5.

Ainſi tout vrai fidele eſt frappé d'horreur, quand il entend dire que les ſept mille que Dieu reſervoit, & que les Propheres du Seigneur qui enſeignoient les dix Tribus étoient ſchiſmatiques, juſqu'à celui que ſon zele ardent fit enlever dans le Ciel dans un chariot de feu. LXXV. Suite de la même preuve.

Et il ne faut pas s'imaginer que la partie de l'Egliſe qui ſe conſervoit dans le Royaume d'Iſraël demeurât ſans culte. Car ce n'étoit pas en vain que Dieu leur envoyoit tant de

saints Prophetes, avec tant de miracles éclatans, pour les empêcher d'oublier la loy de Moyse. Ils en gardoient ce qu'ils pouvoient en s'assemblant
4. Reg. iv. 23. *avec les Prophetes au premier jour du mois, & tous les jours du sabath*, c'est-à-dire aux jours ordinaires marqués par la loy, comme il est écrit expressément au livre des Rois. Il y avoit même parmi eux des Autels de Dieu, & s'ils en eussent été privés, Elie n'auroit pas dit au même tems que les sept mille lui furent montrés en esprit :
4. Reg. xix. 10. 14. *Seigneur, les enfans d'Israël ont abandonné votre alliance, ils ont abbatu vos Autels & massacré vos Prophetes.* Ils persistoient donc dans l'alliance, & en avoient pour marques sensibles les Prophetes ; sous la conduite

deſquels ils ſervoient Dieu, & les Autels qu'ils élevoient au nom du Seigneur. Ce pouvoient *Joſ. xxij. 29* être des Autels ſemblables à celui qu'érigerent ceux de Ruben & de Gad, avec la demi Tribu de Manaſſés, non point pour ſe ſéparer de l'Autel du Seigneur; mais au contraire comme un mémorial de la part qu'ils ſe réſervoient aux ſacrifices communs. Mais enfin, quels que fuſſent ces Autels & quel qu'ait été le culte que Dieu y établiſſoit ſelon la condition de ces tems, par le miniſtere extraordinaire & miraculeux des Prophetes, toûjours eſt-il bien certain que ce n'étoit pas l'Autel de Bethel, ni les autres de Jeroboam que Dieu avoit en horreur comme on a vû.

Par conſéquent, cette Egliſe

LXXVI. Visibilité de la partie de l'Eglise judaïque qui restoit en Israël.

que Dieu reservoit en Israël se rendoit visible autant qu'elle le pouvoit dans une si cruelle persecution, & quand elle fut réduite à se cacher tellement dans le Royaume des dix Tribus séparées qu'Elie ne l'y voyoit plus; deux raisons empêchent que cela ne nuise à tout le corps de l'Eglise: l'une, que cet état ne dura pas, comme le reste de l'histoire d'Elie & toute celle d'Elisée le fait paroître: & l'autre, qui est l'essentielle, que c'est un fait averé dans le même-tems, que l'Eglise & la religion éclatoient en Judée sous Josaphat & les autres Rois.

LXXVII. Que tout ce qu'on nous objecte ne fait rien contre nous.

Ainsi on ne fait ici que vous amuser: on vous fait prendre le change, & on met la difficulté où elle n'est pas. Cette dispute sur les sept mille qui est votre

unique refuge ne ſert de rien à la queſtion, & ne nuit en aucune ſorte à la doctrine que j'ai établie touchant la promeſſe de l'Evangile. Les Catholiques ne prétendent pas que la foy ne puiſſe jamais être cachée en des endroits particuliers, puiſque même nous confeſſons qu'elle y pourroit être tout-à-fait éteinte. Le fondement que nous poſons, c'eſt que la ſucceſſion des Paſteurs qui remontent juſqu'aux Apôtres, ſans que la deſcendance en puiſſe être interrompuë ni niée, eſt inconteſtable : que ceux qui chercheront Dieu, verront toujours une Egliſe où on le pourra trouver : une Egliſe qui ſoit toujours *le ſoutien & la colomne de la verité* ; une Egliſe à qui l'on dira juſqu'à la fin de l'Univers : *dites-le*

1. Tim. III. 15.

Matt. XVIII. 17.

à l'Eglise : & s'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il vous soit comme un Gentil & un Publicain. Une Eglise enfin plus immuable que le roc, dont la foi toûjours connuë & victorieuse verra toutes les erreurs tomber à ses pieds, & contre laquelle l'enfer ne prévaudra pas ; que cette Eglise ait quelque part des membres cachez : qu'elle s'obscurcisse, qu'elle périsse même quelque part ; sa perpetuelle universalité ne laissera pas de subsister : la promesse ne sera pas anéantie pour cela ; & une marque que les objections qu'on vient d'entendre n'appartiennent seulement pas à la question que nous traitons, c'est qu'on peut vous accorder tout ce que vous dites sur les fideles cachez, sans que notre doctrine ait reçû la moindre atteinte.

Les sept mille vous servent si peu, que même vous ne sçauriez-vous mettre à leur place. Si la Messe, ou toute autre chose que vous voudrez imaginer, est le Baal devant lequel les sept mille n'avoient pas fléchi le genoüil, quand Luther, ou Zuingle, ou Oécolampade, ou Bucer, ou Calvin ont éclaté, *les sept mille* qui croyoient comme eux secretement, ont dû venir leur déclarer cette secrette créance, & leur dire : nous étions déja dans ces sentimens ; vous n'avez fait que nous rallier, & nous donner la hardiesse de nous découvrir. Mais loin d'en trouver sept mille qui leur tinssent ce langage, nous avons pressé vos Ministres d'en nommer un seul. J'en ai moi-même interpellé M. Claude, & il a dit : *M. de*

LXXVIII. Reflexion sur les septmille.

Meaux croit-il que tout soit écrit ? je l'ai demandé à M. Jurieu, & il a répondu, *que nous importe* ? j'ai mis ce fait sous les yeux de tous les lecteurs, dans mon troisiéme Avertissement contre M. Jurieu. Sans vous obliger à recourir à ce livre, & pour renfermer dans ce seul écrit toute la force de ma preuve. Interrogez-vous vous même, si jamais on vous a nommé, non pas sept mille hommes, & un nombre considerable ; mais deux ou trois hommes, mais un seul homme qui ait declaré aux réformateurs qu'ils n'avoient jamais été d'une autre créance que de celle qu'ils leur annonçoient : pressez de nouveau vos Ministres les plus curieux, les plus savans, les plus sinceres, de vous éclaircir d'un fait si essen-

3. *Avert.* n. 30. 31. 32. p. 217. *& seq.*

tiel à la déciſion de cette cauſe : ſi vous ne voïez clairement leur embarras ; ſi loin de vous montrer un ſeul homme, qui avant Luther ou Oécolampade ait crû comme Luther & Oécolampade, ils ne ſont à la fin contraints à vous avouer de bonne foi, que Luther même, & Oécolampade, Bucer & Zuingle s'étoient faits Prêtres ou même Religieux de bonne foi, & qu'ils avoient innové, non-ſeulement ſur les Paſteurs précedens, mais encore ſur eux-mêmes ; je ne veux plus mériter de vous aucune créance. Ils n'avoient donc pour eux ni les viſibles, ni les inviſibles, ni les connus, ni les inconnus ; & il faut que vous confeſſiez qu'en cela ſemblables à tous les héreſiarques qui furent jamais, vos Auteurs quand ils ont

paru, n'ont rien trouvé sur la terre qui pensât comme eux.

LXXIX. Le schisme de la nouvelle réforme la contraint à defendre le schisme en general, & à tomber dans l'indifference des religions

Dès-là donc pour justifier le schisme qu'ils avoient fait avec tous leurs predecesseurs & avec tous les vivans, il a fallu s'intéresser pour le schisme même, & en adoucir l'horreur : par ce moyen les sept mille sont devenus schismatiques sans peril de leur salut : les saints Prophetes étoient séparés de la suite du Sacerdoce & de l'Eglise, sans scrupule, & sans aucune diminution de leur sainteté : il a fallu faire voir qu'il n'y avoit nulle nécessité que les Eglises fussent si unies : chaque Eglise se doit former par elle-même : des Eglises on en viendra aux particuliers : nulle ne doit regler sa foi sur son prochain, non plus que sur les Eglises, pas même sur

ſur celles où l'on eſt, chacun n'a à conſulter que ſon cœur & ſa conſcience : vous voïez par expérience où l'on va par ce chemin ; & ſi la ſuite inévitable n'en eſt pas toujours la religion arbitraire ou l'indifference des religions, ſans en excepter le Socinianiſme ni le Déiſme.

REMARQUES

Sur le fait de Paschase Radbert, où le Ministre tâche de marquer une innovation positive.

LXXX. Inutilité des faits infinis que le Ministre rapporte : il n'y a en cette matiere que deux faits importans pour le salut. 1. *Inst. n.* 12. *&c.*

POur détourner vos oreilles d'une doctrine si simple, on vous accable de faits inutiles. Mais il n'y a que deux faits qui servent à votre salut, & ils sont constans : l'un est, que vos prétendus Réformateurs ont établi vos Eglises en se séparant de la commnnion de ceux qui les avoient baptisez & ordonnez, & en rejettant, à l'exemple de toutes les héréſies, la doctrine de tous les Pasteurs qui étoient en place, lorsqu'ils ont paru : l'au-

tre, que l'Eglise Catholique n'a jamais rien fait de semblable. Il falloit donc écarter tous les autres faits qui ne servent qu'à détourner la question, & ensuite n'étourdir le monde, ni des Chinois, ni des Grecs, ni de Claude de Turin, ni de la morale severe, ni de la morale relâchée, ni des maximes du Clergé de France, ni des Jansenistes, ni des Quiétistes, ni du Cardinal Sfondrate, & de ses nouveautez sur le peché originel, ou sur les autres matieres semblables, ni même des Albigeois, ni des Vaudois que la reforme confesse elle-même, comme on vient de voir, qu'elle ne connoissoit pas quand elle est venuë, & qui d'ailleurs ne se trouvoient pas moins embarrassez que vous à nommer leurs

prédeceſſeurs. Il falloit donc ou nommer la ſuite des vôtres ſans interruption, ce que vous n'entreprenez ſeulement pas ; ou pour convaincre par un fait certain l'Egliſe Romaine de rupture avec ſes Auteurs, y marquer dans toute ſa ſuite un point fixe & determiné où l'on ſe ſoit vû contraint, pour ſoutenir ſa doctrine, de renoncer à la leur. Voilà, dis-je, préciſément ce qu'il falloit avoir prouvé : ſinon l'on diſpute en l'air, & l'Egliſe ſubſiſte toujours ſans pouvoir être troublée dans ſon état.

LXXXI. Le Miniſtre convient du fait qu'il falloit prouver contre l'Egliſe Romaine : & il fait ſemblant de le tenter.

Votre Miniſtre a ſenti ce qui manquoit à ſa preuve, & je vous prie, mes chers freres, de bien entendre ſes paroles qui vous mettront dans la voye de votre ſalut, ſi vous les voulez

comprendre. Les voici de mot à mot.

M. de Meaux soutient mal à propos qu'on ne peut marquer à la vraie Eglise, c'est-à-dire, à l'Eglise Romaine, son commencement par aucun fait positif, qu'en remontant aux Apôtres, à saint Pierre & à Jesus-Christ; & si cela étoit vrai, il auroit raison. T. 2. liv. 4. ch. 4. n. 13. p. 598.

Pesez bien encore une fois que s'il y a une Eglise à laquelle on ne puisse montrer son innovation par aucun fait positif, ce sera la veritable Eglise. Le Ministre en est convenu, & il ne se sauve qu'en niant que cet avantage appartienne à l'Eglise Catholique; il se sent donc obligé à donner des dates précises de chaque dogme de l'Eglise: *Oüi*, poursuit-il, *on marque préciſément les innovations*,

le commencement & le progrès des erreurs, des faux cultes, & de l'idolâtrie, par laquelle l'Egliſe Romaine ſe diſtingue de la réforme. Si c'étoit aſſez de le dire, il ſeroit trop aiſé de gagner ſa cauſe : mais ouvrez ſon livre : liſez la page citée où il promet d'établir ces dates ; conſiderez le texte & la marge ; ni dans le texte ni dans la marge vous ne trouverez aucune preuve, je ne dis pas établie, mais indiquée : il confond le vrai, le faux, le douteux, ce qui eſt de foi & de diſcipline, c'eſt-à-dire, ce qui peut changer ; & ce qui eſt invariable : & au lieu de montrer la rupture qu'il poſe en fait, ſans raiſonner il ſuppoſe que nous avons tort ; eſt-ce ainſi qu'on établit les faits comme conſtans, comme poſitifs, com-

Pag. 598.

me averez ? il ſent donc qu'il n'a rien à dire, puiſqu'entreprenant de marquer ces faits, il demeure court dans la preuve. Liſez vous-mêmes, & jugez.

LXXXII. On examine ce que dit le Miniſtre ſur le fait de Paſchaſe Radbert. T. 2. p. 592.

Le fait qu'il articule le plus nettement, c'eſt la prétenduë innovation de Paſchaſe Radbert. *On montre*, dit-il, *le point fixe où une parcelle ſe ſéparoit de la tige ſur l'Euchariſtie, lorſque Paſchaſe étoit preſque le ſeul au neuviéme ſiécle qui enſeignoit la préſence réelle.* S'il vouloit montrer ce point fixe de ſéparation, il devoit donc dire de qui Paſchaſe s'étoit ſéparé, qui lui avoit dit anathême, qui avoit fait alors un corps à part : il n'en dit mot, parce qu'il ſçait bien en ſa conſcience qu'il n'y eut rien de ſemblable, & qu'au contraire Paſchaſe avançoit poſi-

tivement à la face de toute l'Egliſe, ſans être repris par qui que ce ſoit, *qu'encore que quelques-uns* (remarquez ce mot) *erraſſent par ignorance ſur cette matiere de la préſence réelle, néanmoins il ne s'étoit encore trouvé perſonne qui osât ouvertement contredire, ce qui étoit crû & confeſſé par tout l'Univers.* Epiſt. ad Fruct. p. 1634. Voilà ce qu'écrit Paſchaſe ſans craindre d'être démenti; & en effet il reſta ſi bien dans la communion de toute l'Egliſe, que ni ſa doctrine, ni ſes livres, ni ſa mémoire n'ont jamais été notez d'aucune cenſure. Au lieu de trouver Paſchaſe d'un côté, & comme le Miniſtre l'avoit promis, *preſque* tout le monde de l'autre; il trouve d'un côté Paſchaſe avec tout le monde, & de l'autre *quelques-uns.* Voilà ce

point

point fixe de séparation où le Ministre avoit mis son espérance.

LXXXIII Seconde & troisième tentatives du Ministre également inutiles sur le même fait de Paschase Radbert. P. 635.

Il y revient encore une fois, & encore une fois il ne dit rien *Avant Paschase*, dit il, *la transsubstantiation étoit inconnuë.* Si elle eût été inconnuë, tout le monde se seroit donc élevé contre, comme on a fait contre toutes les autres nouveautés : on nommeroit ou le Pape ou le Concile qui auroit condamné le Novateur. Mais non ; on ne dit rien de tout cela, & l'on n'y songe même pas. Il est vrai que le Ministre dit bien qu'on cria : *Paschase* au neuvième siécle *parut avec son dogme de la presence réelle, & alors on cria fort contre la nouveauté de sa doctrine :* il le dit ; mais du moins rapportera-t-il quelque acte autentique P. 641.

comme il falloit faire pour marquer *ce point fixe de la ſéparation* qu'il avoit promis ? non, & voicy tout ce qu'il en ſçait: *l'Egliſe Gallicane*, pourſuit-il, *avoit toûjours été dans une créance très-differente ſur l'Euchariſtie.* On attendoit ſur cette matiere quelque Decret autentique d'une Egliſe ſi éclairée : mais le Miniſtre tourne tout court pour nous dire en l'air : *Tout ce qu'il y avoit de grands hommes en ce tems-là, quoique diviſés ſur la grace, ſe réünirent pour défendre l'ancienne doctrine ſur l'Euchariſtie.* Mais que firent-ils ? tout ſe va réduire au ſeul livre de Ratramne qu'on n'oſe nommer, parce que ſon autorité n'eſt pas aſſez grande pour montrer un conſentement déciſif, & que d'ailleurs on n'eſt pas d'accord de ſon ſen-

timent, ni du ſujet du livre ambigu qu'il fit par ordre de Charles le Chauve. Le Miniſtre n'ignore pas les diſputes entre les Sçavans ſur le ſujet de ce livre, & dit ſeulement. *Charles le Chauve entra dans cette diſpute : ce fut par ſon ordre qu'on écrivit : & ceux qu'il avoit chargés de cette commiſſion, combatirent la preſence réelle contre Paſchaſe :* c'eſt la queſtion que l'Auteur ſuppoſe ſans preuve décidée en ſa faveur, *ce qui acheve*, conclut-il, *de faire voir que c'étoit là le parti le plus autoriſé & le plus nombreux.* C'eſt tout ce qu'il a pû dire de ce point fixe de ſéparation qu'on lui demandoit, & qu'il entreprenoit de montrer ; comme ſi un ordre d'écrire, donné par un Empereur, ſur une matiere de foy, *Ibid. p. 641. & 642.*

étoit une approbation de ce Prince, ou que cette approbation, quand elle seroit veritable, fût un acte autentique de l'Eglise. Quoi qu'il en soit, le Ministre n'en a pas sçû davantage. C'est envain que j'entrerois dans un fait avancé en l'air & dans les autres jettés à la traverse : il faut abreger les voyes du salut, & ne pas faire dépendre votre Instruction d'une critique inutile, ou quand j'aurai l'avantage qui suit toûjours la bonne cause, je n'aurai fait que perdre le tems. Il suffit qu'il soit veritable : que si l'on avoit une fois trouvé dans le fait ce moment d'interruption, la memoire ne s'en seroit jamais effacée parmi les hommes, & l'Eglise Catholique, ou si l'on veut l'Eglise Romaine, porteroit em-

preinte ſur le front la date de ſa nouveauté & de ſon ſchiſme, au lieu qu'elle y porte le témoignage immemorial de ſa perpetuelle & invariable ſucceſſion.

REMARQUES

Sur le fait des Grecs.

LXXXIV. Que le Ministre convient de ce qu'il y a d'essentiel dans le fait des Grecs.

LA même raison m'empêche d'entrer plus avant dans ce qui regarde les Grecs. J'en ai dit assez sur ce sujet dans la precedente Instruction Pastorale, & je veux seulement vous faire observer que vôtre Ministre n'a pû ni osé le contredire.

Inst. past. p. 99. Réponse t. 2. liv. 4. c. 2. n. 6. 7. &c.

Il a cité l'endroit de cette Instruction où je reproche justement aux Grecs de n'avoir *plus voulu dire comme ils faisoient* dans les Conciles generaux qu'ils ont tenus avec nous : *Pierre a parlé par Leon : Pierre a parlé par Agathon : Leon nous presidoit* à Calcedoine, *comme le chef pré-*

ſide à ſes membres : les ſaints Canons, & les Lettres de N. S. P. & conſerviteur Celeſtin nous ont forcés á prononcer cette ſentence : c'eſt celle où Neſtorius fut dépoſé à Epheſe dans le troiſiéme Concile œcumenique, & dans l'action principale pour laquelle il étoit aſſemblé.

Epiſt. Conc. Calced. ad Leon. Concil. Epheſ. act. 1.

Le Miniſtre a vû toutes ces paroles, même celles où le Concile d'Epheſe a prononcé qu'il *étoit contraint* (à dépoſer l'hérétique) *par les ſaints Canons & par les Lettres* émanées canoniquement de la Chaire de ſaint Pierre. Que demandons-nous davantage aux Grecs, & de quoy les accuſons-nous, ſi non d'avoir renoncé au ſentiment où nous étions tous dans les premiers Conciles generaux que conſtamment nous avons tenus enſemble?

Voilà ce que je diſois, ce que vôtre Miniſtre a vû & cité. écoutez ce qu'il y répond. Liſez ſeulement le titre qui eſt à la marge, vous y trouverez ces mots : *Primauté de ſaint Pierre reconnnuë :* & dans le Corps du diſcours : *les Grecs reconnoiſſent la primauté de ſaint Pierre.*

Ibid. n. 6 p. 562.

LXXXV. Autre paſſage du Miniſtre de la primauté divine des Papes comme ſucceſſeurs de S. Pierre

Mais peut-être qu'en reconnoiſſant *la primauté de ſaint Pierre*, qui ne peut venir que de Jeſus-Chriſt, ils ne reconnoiſſoient pas également qu'elle eût paſſé à ſes ſucceſſeurs Evêques de Rome. Liſez encore dans le livre de vôtre Miniſtre, à la marge : *ſentiment des Grecs :* & dans le corps ces paroles : *que M. de Meaux n'allegue pas les acclamations des Grecs au Concile de Calcedoine en faveur de ſaint Pierre & de Léon*

Ibid n. 7. p. 563.

le grand : les Grecs ne conteſtoient pas à ſaint Pierre ſa primatie, ni à l'Evêque de Rome le premier rang dans les Conciles où il étoit preſent. Ne nous arrêtons pas à ce qu'il voudroit inſinuer ſur la préſence du Pape. Il n'étoit preſent que par ſes Legats ni à Epheſe ni à Calcedoine, où le Concile diſoit qu'il preſidoit *comme chef* aux Evêques qui étoient *ſes membres*, & qu'il étoit *contraint par ſes lettres* à prononcer la ſentence. Mais enfin il eſt donc certain, de l'aveu de vôtre Miniſtre, que les Grecs reconnoiſſoient dans le Pape une primauté venuë de ſaint Pierre, & par conſequent d'inſtitution divine. Si donc ils ont changé de ton, & n'ont plus voulu la reconnoître dans la ſuite, j'ai eu raiſon de leur reprocher que

c'eſt eux qui ont innové & qui ont laiſſé tomber une inſtitution qu'ils reconnoiſſoient auparavant, non ſeulement comme Eccleſiaſtique, mais encore comme divine ; & venuë de Jeſus-Chriſt même.

LXXXVI. Que la ſoumiſſion des Grecs au Pape étoit renfermée dans les actes des premiers conciles generaux avouez par le miniſtre.

Mais allons encore plus avant & voyons à quoi le Miniſtre veut réduire la foi des Grecs. C'eſt qu'en leur faiſant avoüer la primauté divine de ſaint Pierre & de ſes ſucceſſeurs, ils nient ſeulement *qu'on doive leur être ſoumis ou communier avec les Evêques Romains pour être l'Egliſe* : & un peu après, *ils ont toûjours ſoutenu* (les Grecs) *que cette primauté de ſaint Pierre n'emporte ni ſoumiſſion de la part des Apôtres à ſaint Pierre, ni obéïſſance de la part des Evêques au Pape : & les actes des Conciles,*

Ibid. n. 6. p. 562.

N. 7. p. 563.

les Regiſtres publics de l'Egliſe, ce ſont ici mes paroles qu'il rapporte, *en font foy.* Il devoit donc réfuter ou nier du moins ce que j'ai tiré de ces Regiſtres & de la propre ſentence que le Concile d'Epheſe a prononcée contre Neſtorius : *contraint par les ſaints Canons & par les lettres de ſaint Celeſtin :* il n'a pû ni oſé nier que ces paroles ne ſe liſent effectivement dans ces Regiſtres autentiques de l'Egliſe que les Grecs ont dreſſés conjointement avec nous ; il y avoit donc, de l'aveu commun de l'Orient & de l'Occident, unis alors, & aſſemblés dans un même Concile general pour condamner l'hereſie de Neſtorius, il y avoit, dis-je, dans les lettres du Pape quelque choſe qui joint aux Canons, contraint

les eſprits ; c'eſt-à-dire, manifeſtement quelque choſe, qui a force & autorité dans les jugemens de la foy que rendent les plus grands Conciles ; & il ne reſte plus de reſſource à vôtre Miniſtre qu'en diſant, que cette contrainte canonique n'impoſoit ni deference ni ſoumiſſion à ceux qui la reconnoiſſoient.

LXXXVII. La communion avec le Pape neceſſaire ſelon ces actes avouez *Ibid.*

Mais le Miniſtre produit encore *les ſéparations frequentes des deux Patriarchats* (d'Orient & d'Occident) *pour prouver que les Grecs ne croyoient pas que la primauté de ſaint Pierre & de ſa Chaire fût ſi neceſſaire qu'on y doive communier pour être l'Egliſe* : de ſorte qu'il faudroit croire, ſi l'on ajoutoit foy à ſon diſcours, que les Grecs ne vouloient pas croire qu'il fallût

pour *être l'Eglise*, demeurer dans un état qu'eux-mêmes ils reconnoissoient établi par Jesus-Christ & qu'on pouvoit renoncer à ses institutions : absurdité si visible qu'elle tombe par elle-même en la recitant.

LXXXVIII. Aveu considerable du ministre sur les Grecs.

Il ne faut donc point tirer avantage des séparations des Grecs, puisque s'ils se sont quelquefois séparez, ils sont aussi retournez à leur devoir, & ne se sont jamais rendus plus évidemment condamnables, que lorsqu'ils ont semblé vouloir oublier à jamais l'état où ils étoient avec nous, & changer par un fait certain & positif la doctrine perpetuelle dans laquelle leurs peres avoient été élevez jusqu'au jour de leur rupture.

Voilà où vôtre Ministre a réduit les Grecs, & c'est sur ce

T. 2. ch. 2. n. 7. p. 563. fondement qu'il leur accorde ſans peine *la ſucceſſion apoſtolique & la préſence miraculeuſe de Jeſus-Chriſt, ſi elle eſt promiſe aux Paſteurs qui ont pris la place des Apôtres.* A la bonne heure ; ils ont donc pris la place des Apôtres, & n'en ont point interrompu la ſucceſſion : votre Miniſtre le veut lui-même ainſi. Commencez donc par avoüer que cette ſucceſſion leur étoit neceſſaire, & laiſſez-là vos Egliſes à qui elle manque ſi viſiblement.

LXXXIX. Que je n'ay rien dit ſur la primauté du Pape que le Miniſtre n'avouë dans le fonds, *Inſt. paſt. p. 98.* Quand donc, en expliquant la promeſſe, *je ſuis avec vous*, j'ai dit que ſaint Pierre y étoit compris avec la prérogative de ſa primauté, le Miniſtre ne devoit pas dire que *cette lumiere ne ſort pas de l'oracle ni de la promeſſe de Jeſus-Chriſt, mais de l'eſprit ſubtil de M. de Meaux,* *Ibid. n. 5. p. 561.*

puiſqu'il fait lui-même convenir les Grecs de la primauté divine de ſaint Pierre paſſée à ſes ſucceſſeurs, & ſi certaine d'ailleurs, que ſes plus grands adverſaires ne peuvent la deſavoüer.

XC. Que de l'aveu de la nouvelle réforme, les Grecs ont tort contre les Latins.

Je n'ai donc rien pris dans mon eſprit, & je n'ai fait qu'expliquer l'Evangile par l'Evangile, & une verité par une autre qui n'eſt pas moins aſſurée; & ſi vous le permettez, j'ajouterai, mes chers freres, ce ſeul mot: que des deux cauſes principales que les Grecs alleguent pour ſauver leur rupture avec Rome, la premiere étant la proceſſion du ſaint Eſprit, & la ſeconde la primauté de ſaint Pierre paſſée à ſes ſucceſſeurs; dans la premiere vous êtes des nôtres par vôtre propre confeſſion de foi,

puiſqu'elle porte en termes for-
Art. 6. mels, que *le ſaint Eſprit procede éternellement du Pere & du Fils:* & pour la ſeconde qui regarde la primauté de ſaint Pierre, vôtre Miniſtre vous vient d'avoüer non-ſeulement qu'on la trouve dans les Regiſtres publics des Conciles œcumeniques, mais encore que les Grecs en étoient d'accord. Il ſçait bien en ſa conſcience que je pourrois ſoutenir cet aveu des Grecs par cent actes auſſi poſitifs que ceux qu'on a rapportez : mais je me ſuis renfermé exprès dans ceux qui ſont avoüez par vôtre Miniſtre. Pourquoi donc en appeller ſans ceſſe aux Grecs, ſi ce n'eſt pour vous détourner du vrai état de la queſtion, par des faits où il ſe trouve après tout ſans conſulter autre choſe que l'Evangile,

gile, & l'aveu de votre Miniſtre, que la verité eſt pour nous ?

REMARQUES

Sur l'hiſtoire de l'Arianiſme.

XCI. Premier aveu du Miniſtre, que tout s'eſt fait ſans regle & par violence, ſous l'Empereur Conſtance. T. 2. p. 598.

J'Ai reſervé à la fin de cette Inſtruction le grand argument du Miniſtre, qu'il a répandu dans tout ſon livre : c'eſt celui qu'il tire de l'oppreſſion de l'Egliſe ſous les regnes de Conſtantin & de Valens : *on marquoit*, dit-il, *alors le point fixe où une parcelle combattoit contre le tout* : à quoi il ajoute : *ce point fixe étoit l'année de la mort de Conſtance : l'Egliſe étenduë & viſible changea la doctrine dont elle faiſoit profeſſion le jour précédent.* C'eſt-à-dire, ſelon le Miniſtre, que d'Arienne qu'elle étoit hier

ſous ce Prince, dès le lendemain ſans plus tarder, elle redevint Catholique: & il ne veut pas ſeulement ſonger qu'un changement ſi ſubit ne ſert qu'à faire ſentir qu'il ne ſe fit rien dans les formes, ni par raiſon ſous ce Prince, mais que l'injuſtice & la force ouverte y regnoient toûjours.

Il eſt fâcheux, je l'avouë, d'avoir à repaſſer ſur des faits ſi ſouvent éclaircis par nos Docteurs, mais la charité nous y force, puiſque l'aveu du Miniſtre & les tours qu'il donne à ces faits, vont mettre la verité dans un ſi grand jour, qu'il n'y aura qu'à ouvrir les yeux pour l'appercevoir.

XCII. La perſecution de Valens eſt alleguée mal à

D'abord donc lorſqu'il joint la perſecution de Valens avec celle de Conſtance, il veut groſ-

ſir les objets. L'Egliſe fut tourmentée d'une cruelle maniere ſous l'Empereur Valens Arien, qui regnoit en Orient : mais ſans aucun péril pour la ſucceſſion, puiſque dans le même tems tout étoit paiſible en Occident ſous Valentinien ſon frere aîné. Et même du côté de l'Orient, les grands Evêques de cet Empire, un Athanaſe, un Baſile, les Gregoires de Nazianze & de Nyſſe, un Euſébe de Samoſate, & tant d'autres qui ſont connus, illuſtroient la foy par leur doctrine & par leur ſouffrances. Les Evêques catholiques chaſſez de leurs Egliſes, ne faiſoient que porter la foy du lieu de leur réſidence à celui de leur éxil. Le Miniſtre dit quelquefois que l'Egliſe perdoit alors *de ſon étenduë & de ſa viſibilité ;*

propos, & ne fait rien à la ſucceſſion.

P. 580 691. 692. 695.

Ce n'est rien dire ; on sçait ce qu'opéroit la persécution : le sang des fideles que versoient les Empereurs chrétiens, n'étoit pas moins fécond que celui des autres Martyrs ; & quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas de sçavoir si l'Eglise peut devenir ou plus ou moins étenduë, ni éclater davantage en un tems qu'en un autre ; mais si elle peut cesser d'être étenduë & visible, malgré la protection de celui qui a promis d'être tous les jours avec elle.

XCIII. On se reduit à Constance & aux faits avoüez au fond par le Ministre.

Laissant donc les tems de Valens, arrêtons nous à Constance, sous qui la confusion parut plus grande, & puisqu'il faut ici établir des faits, faisons si bien que nous n'en posions que ceux qui seront constans, & même avoüez par le Ministre.

La déduction en sera courte, puisque je les réduis à deux seulement, mais qui seront décisifs. Le premier est ainsi posé dans ma premiere Instruction Pastorale : *Que quelque progrès qu'ait pû faire l'Arianisme, on ne cessoit de le ramener au tems du Prêtre Arius, où l'on comptoit par leur nom le petit nombre de ses Sectateurs, c'est-à-dire, huit ou neuf Diacres, trois ou quatre Evêques ; en tout treize ou quatorze personnes qui s'éleverent contre la doctrine qu'ils avoient apprise & professée dans l'Eglise sous leur Evêque Alexandre, qui joint avec cent Evêques de Lybie, leur annonçoit un anathème éternel adressé à tous les Evêques du monde de qui il étoit reçû.* C'est donc à ce tems précis & marqué qu'on ramenoit les Ariens, & il suffit pour

XCIV. Les deux faits où nous nous reduisons, sont constans & décisifs. Premier fait : le point de la rupture d'Arius. p. 34.

les mettre au rang de ceux,
Ibid. p. 38. qui, contre le précepte de ſaint Jude & de ſaint Paul, ſe ſéparent & ſe condamnent eux-mêmes en condamnant la doctrine qu'ils avoient reçûë à leur baptême & à leur ſacre.

Voilà le fait précis & conſtant de la rupture d'Arius, à quoi il faut attacher un fait de même nature, & auſſi certain qu'eſt celui du Concile de Nicée, qui ſept ans après oppoſa à cinq ou ſix Evêques, ſeulement de la faction d'Arius, la condamnation de trois cens dix-huit Evêques, avec qui tout l'Univers communiquoit dans la foi, & qui auſſi étoit reconnu par toute la terre pour univerſel; en ſorte qu'il n'y avoit rien de plus conſtant que le point de la ſéparation d'Arius & des Ariens.

C'eſt ce point qu'on ne perdit jamais de vuë, & pour montrer que l'Egliſe, malgré la perſecution de Conſtance & le Concile de Rimini, où le Miniſtre prétend que la ſucceſſion fut interrompuë, étoit demeurée en état, je poſe ce ſecond fait également inconteſtable, que deux ou trois ans après ce Concile & la mort de cet Empereur, ſaint Athanaſe écrivoit encore à l'Empereur Jovien : *c'eſt cette foy* (de Nicée que nous confeſſons) *qui a été de tout tems* & c'eſt pourquoy, continuë-t-il, *toutes les Egliſes la ſuivent* (en commençant par les plus éloignées) *celle d'Eſpagne, de la grande Bretagne, de la Gaule, de l'Italie, de la Dalmatie, Dacie, Myſie, Macedoine ; celles de toute la Grece, de toute l'Afrique, des*

XCV. Second fait : après la perſecution, l'Egliſe ſe trouve encore par toute la terre : lettre de ſaint Athanaſe qui rend ce fait inconteſtable.

Epiſt. Athan. ad Jov. imp.

Isles de Sardaigne, de Chypre, de Crete : la Pamphylie, la Lycie, l'Isaurie, l'Egypte, la Libye, le Pont, la Cappadoce : les Eglises voisines ont la même foy, & toutes celles d'Orient, (c'est-à-dire de la Syrie & les autres du Patriarchat d'Antioche) *à la reserve d'un très-petit nombre : les Peuples les plus éloignés pensent de même ;* c'étoit-à-dire non-seulement tout l'Empire Romain, mais encore tout l'Univers jusqu'aux peuples les plus barbares. Voilà l'état où étoit l'Eglise sous l'Empereur Jovien, trois ans après la mort de Constance & le Concile de Rimini : ainsi, ni ce Concile, ni les longues & cruelles persecutions de l'Empereur, ni le support violent qu'il donna vingt-cinq ans aux Ariens, ne purent leur faire perdre le caractere

ractere de la parcelle separée du tout. *Tout l'Univers*, poursuit saint Athanase, *embrasse la foy Catholique, & il n'y a qu'un très-petit nombre qui la combatte.*

XCVI. Importance de ces deux faits comparez ensemble

Cela veut dire, qu'après la rupture qui montre à l'heresie son innovation contre les predecesseurs immediats, & les met visiblement au rang de ceux qui se séparent eux-mêmes, Dieu permet bien des tentations, des scandales des ébranlemens & même des chutes affreuses dans les colomnes de l'Eglise, qui causent durant un tems quelque sorte d'obscurité ; mais, comme j'ai déja dit, on ne perd jamais le point de vûë qui met toujours manifestement les heretiques au rang de ceux qui se séparent eux-mêmes. Il n'y a donc qu'à comparer l'un avec

l'autre ces deux faits toûjours constans, l'un de la rupture précise, & de l'innovation dans les heresies, & l'autre de la consistance & succession perpetuelle de l'Eglise, pour voir sans discussion & sans embarras, d'un côté la verité catholique & universelle, & de l'autre la partialité & le schisme.

XCVII. Avcu & réponse du Ministre.

Le fait de la rupture posé de la maniere qu'on vient d'entendre dans la precedente Lettre Pastorale, a été vû & avoué par mon adversaire : mais voici ce qu'il y répond : *renvoyer les artisans, les laboureurs, les soldats & les femmes chercher dans les Archives de l'Eglise d'Alexandrie, si Arius n'avoit que treize ou quatorze sectateurs, c'étoit jetter les simples dans les embarras d'un examen plus difficile que*

P. 617. 618.

C'eſt toute la réponſe du Miniſtre où l'on voit qu'il avoüe le fait, que perſonne auſſi ne peut nier, & ſe contente de dire qu'il ne peut être connu des ſimples.

XCVIII. Replique où l'on démontre l'évidence & la notorieté du fait de la rupture d'Arius.

Je vous plains, en verité, mes chers freres, ſi ceux qui ſe chargent de votre inſtruction ſont aſſez aveugles pour croire ce qu'ils vous diſent ; & je vous plains encore davantage, ſi ne pouvant croire des fauſſetés ſi viſibles, ils oſent vous les propoſer ſerieuſement. Je vous demande ; eſt-ce à preſent un embarras de ſçavoir qu'avant Luther, avant Zuingle, avant Calvin, il n'y avoit point de confeſſion d'Ausbourg, ni d'Egliſes proteſtantes : & les Catholiques ont-ils jamais été obligés à

prouver ce fait ? point du tout : il a passé pour constant, & jusqu'ici, je ne dirai pas que personne ne s'est avisé de le nier, mais je dirai que personnne ne s'est avisé de dire qu'il n'en sçavoit rien. Si ce fait demeure pour constant deux cens ans aprés, & le sera éternellement sans pouvoir être nié, à plus forte raison du tems d'Arius & du Concile de Nicée, le fait dont il s'agit, fut connu & avoüé par toute la terre. Il ne falloit pas aller feüilleter les Regîstres de l'Eglise d'Alexandrie : les lettres d'Alexandre Evêque d'Alexandrie, & les decrets de Nicée, étoient entre les mains de tout le monde : mais ces faits, une fois posés, ne se peuvent jamais effacer. Il en est de même de toutes les autres here-

ſies : on les ſçait dans le tems : c'eſt l'affaire du jour qu'on apprend à coup sûr du premier venu, ainſi comme je l'ai dit, le point de la rupture, eſt toûjours marqué & ſanglant : chaque Secte porte ſur le front le caractere de ſon innovation : le nom même des hereſies ne le laiſſe pas ignorer, & c'eſt trop vouloir abuſer le monde, que de propoſer une diſcuſſion où il n'y a qu'à ouvrir les yeux, & où jamais on ne trouvera la moindre diſpute.

XCIX. Le fait de l'état de l'Egliſe après la perſecution n'eſt pas moins conſtant.

Le fait de la rupture d'Arius étant ainſi averé du conſentement du Miniſtre, & la conſequence étant aſſurée par la foibleſſe viſible de ſa réponſe, il faudroit peut-être voir encore ce qu'il dit ſur l'état de l'Egliſe après la mort de l'Empe-

reur Constance : mais nous l'avons déja vû dans ces paroles : *on marquoit alors* (après la mort du
P. 598. persecuteur) *le point fixe où la parcelle combattoit contre le tout ; ce tems fixe étoit l'année de la mort de Constance : l'Eglise étendue & visible* (qu'il suppose avoir été Arienne sous ce Prince) *changea la doctrine dont elle même faisoit profession le jour precedent :* il ne fallut ni effort, ni violence, toute l'Eglise par elle-même se trouva catholique, c'est-à-dire, qu'elle se trouva dans son naturel : & cependant ce Ministre veut imaginer qu'elle avoit perdu sa succession.

C.
Erreur du Ministre qui soutient que dès le tems de Liberius, les Ariens se vantoient de leur possession constante.

Mais, dit-il, *les Ariens avoient vanté la constante & paisible possession de leurs dogmes, criant à Liberius : vous êtes le seul : pourquoi ne communiez-vous pas avec toute la terre ?*
Ibid. p. 598.

Encore un coup, mes chers freres, on vous doit plaindre si vous êtes capables de croire qu'au tems que les Ariens parloient ainſi à Liberius, ils puſſent ſe vanter de la conſtante & paiſible poſſeſſion de leurs dogmes : c'étoit en l'an 355. que ce Pape eut avec l'Empereur l'entretien celebre où votre Miniſtre leur fait tenir ce diſcours; il n'y avoit pas encore trente ans que le Concile de Nicée avoit été celebré : car il le fut, comme on ſçait en, 325. la foi de Nicée vivoit par toute l'Egliſe : il n'y avoit pas douze ans que le grand Concile de Sardique, comme l'appelloit ſaint Athanaſe, en avoit renouvellé les decrets : ce Concile étoit venerable pour avoir raſſemblé trente-cinq Provinces d'Orient

CI. Impoſſibilité de ce fait.

An. 317.

& d'Occident, le Pape à la tête par ſes Légats avec les ſaints Confeſſeurs qui avoient déja été l'ornement du Concile de Nicée. Le ſcandale de Rimini où les Miniſtres veulent croire que tout fut perdu, & que l'Egliſe viſible fut enſevelie, n'étoit pas encore arrivé, & ce Concile ne fut tenu que douze ans après, l'an 359. & l'année qui preceda la mort de Conſtance. Cependant on voudroit vous faire accroire que les Ariens ſe glorifioient dès lors d'une *conſtante & tranquille poſſeſſion* de leurs dogmes, pendant que la reſiſtance des orthodoxes ſous la conduite de ſaint Athanaſe & des autres, étoit la plus vive.

CII. Que dans les paroles de

Mais ils ne portoient pas ſi loin leur temerité, & voici ce

qu'on objectoit à Liberius : *je ſouhaitte*, c'eſt Conſtance qui lui parle ainſi, *que vous rejettiez la communion de l'impie Athanaſe, puiſque tout l'Univers après le Concile* (de Tyr) *le croit condamnable* : & un peu après : *tout l'Univers a prononcé cette ſentence*, & ainſi du reſte. Il s'agit donc ſimplement du fait de ſaint Athanaſe, & encore que ce fut en un certain ſens attaquer la foi que d'en condamner le grand défenſeur à ce ſeul titre ; il y a une diſtance infinie entre cette affaire & la tranquille poſſeſſion des dogmes de l'Arianiſme.

Conſtance à Liberius, il ne s'agiſſoit que du fait de ſaint Athanaſe, & non pas du dogme d'Arius. *Theod. lib. 2. hiſt. Eccl. cap.* 16.

Mais étoit-il vrai du moins, que tout l'Univers eût condamné ſaint Athanaſe ? point du tout. Conſtance abuſant des termes & tirant tout à ſon

CIII. Qu'il n'eſt pas vray que tout l'univers eût condamné S. Athan.

avantage, veut appeller tout le monde tout ce qui cedoit à ſes violences : il veut compter pour tout l'Univers le ſeul Concile de Tyr, où il avoit ramaſſé les ennemis déclarés de ſaint Athanaſe. Mais Liberius au contraire, lui demande un jugement legitime où Athanaſe ſoit oüi avec ſes accuſateurs, & bien éloigné de croire que tout le monde l'ait condamné, il ſe promet la victoire dans ce jugement. Il n'y a donc rien de plus captieux, ni viſiblement de plus faux, que cette tranquille poſſeſſion du dogme Arien.

CIV. Objection tirée de la chute de Liberius.

Mais que dirons-nous de la chute de Liberius, & de la prévarication du Concile de Rimini ? l'Egliſe conſerva-t'elle ſa ſucceſſion lorſqu'un Pape rejetta la communion d'Athanaſe,

communia avec les Ariens, & ſouſcrivit à une confeſſion de foi quelle qu'elle ſoit, où la foi de Nicée étoit ſupprimée ?

CV. Deux faits ſur Liberius: le premier qu'il n'a cedé qu'à la violence.

Pouvez-vous croire, mes freres, que la ſucceſſion de l'Egliſe ſoit interrompuë par la chute d'un ſeul Pape, quelque affreuſe qu'elle ſoit, quand il eſt certain dans le fait, que lui-même il n'a cedé qu'à la force ouverte, & que de lui-même auſſi il eſt retourné à ſon devoir ? voilà deux faits importans qu'il ne faut pas diſſimuler, puiſqu'ils levent entierement la difficulté. Le Miniſtre répond ſur le premier, que la violence qu'il ſouffrit fut legere ; & tout ce qu'il en remarque, c'eſt qu'il ne put ſupporter la privation des honneurs & des délices de Rome. Il fait un ſemblable reproche aux P. 698.

P. 698. Evêques de Rimini : mais falloit-il taire les rigueurs d'un Empereur cruel, & dont les menaces traînoient après elles non seulement des exils, mais encore des tourmens & des morts. On sçait par le témoignage constant de saint Athanase & de tous les Auteurs du tems, que Constance répandit beaucoup de sang, & que ceux qui resistoient à ses volontés sur le sujet de l'Arianisme, avoient tout à craindre de sa colere, tant il étoit entêté de cette heresie. Je ne le dis pas pour excuser Liberius, mais afin qu'on sçache que tout acte qui est extorqué par la force ouverte, est nul de tout droit, & reclame contre lui-même.

Apol. ad Const. &c.

CVI. Le second fait sur Libe-

Mais si le Ministre déguise le fait de la cruauté de Constance,

il ſe tait entierement du retour de Liberius à ſon devoir. Il eſt certain que ce Pape, après un égarement de quelques mois, rentra dans ſes premiers ſentimens, & acheva ſon Pontificat, qui fut long, lié de communion avec les plus ſaints Evêques de l'Egliſe, avec un ſaint Athanaſe, avec un ſaint Baſile, & les autres de pareil mérite & de même réputation. On ſçait qu'il eſt loüé par ſaint Epiphane, & par ſaint Ambroiſe, qui l'appelle par deux fois le Pape Liberius de ſainte memoire, & inſere dans un de ſes livres avec cet éloge un ſermon entier de ce Pape, où il celebre hautement l'éternité, la toute puiſſance, en un mot la divinité du Fils de Dieu, & ſa parfaite égalité avec ſon Pere. L'Empereur ſçavoit ſi bien

rius qui eſt celui de ſon retour à ſon devoir, eſt omis par le Miniſtre.

Epiph. har. 75. Baſ. Ep. 74. Amb. de virg. lib. 3. cap. 1. n. 2. 3

qu'il étoit rentré dans la profession publique de la foy de Nicée, qu'il ne voulut pas l'appeller au Concile de Rimini, & craignit de pousser deux fois un personnage de cette autorité, & qu'il n'avoit pû abattre qu'avec tant d'efforts.

CVII. Le Ministre a déguisé trois faits essentiels du concile de Rimini, quoyqu'avouez dans le fond. *Pag.* 697. *&c.*

Le Ministre n'altere pas moins le Concile de Rimini : il convient qu'il n'a été composé que des Evêques d'Occident. C'est donc d'abord un fait avoüé qu'il n'étoit pas œcumenique : mais il ne falloit pas oublier qu'il ne fut pas même de l'Occident tout entier, puisque l'on convient que le Pape qui en est le Chef particulier, pour ne point parler des autres Evêques, n'y fut pas même appellé. Le second fait avoüé, c'est que le premier decret de ce Concile

Soz. lib. 4. cap. 17. 18. Theod. lib. 2. cap. 2.

fut un renouvellement du Concile de Nicée & de la condamnation des Ariens : le Miniſtre paſſe en un mot ſur un fait ſi eſſentiel, mais enfin il en convient : il ne falloit pas oublier la vive exhortation que le Concile fait à l'Empereur de ne plus troubler la foi de l'Egliſe, ni affoiblir le Concile de Nicée, qui avoit été aſſemblé par le Grand Conſtantin ſon pere. Le Miniſtre ſemble avoir peine à faire voir la ſainte diſpoſition du Concile, tant qu'il agit naturellement & en liberté. Après vinrent les menaces & les fraudes, à la faveur des proclamations où l'on déclaroit *la generation éternelle du Fils de Dieu, non pas du néant, mais de ſon pere, à qui il étoit coéternel, & né avant tous les ſiecles &* 7.

Pag. 698. hic

Hier. dial. adv. Lucif. c.

tous les tems; on coula la trompeuse proposition, *qu'il n'étoit pas créature comme les autres créatures.* Les Evêques que l'on pressoit avec violence, à la réserve d'un petit nombre, ne furent pas attentifs au venin caché sous ces paroles dont la malignité sembloit effacée par le dogme precedent. Le Ministre déguise ce fait & semble ne vouloir pas le recevoir; mais il est constant, & nous verrons ailleurs ce qu'il en dit. Ce qu'il falloit le moins oublier, c'est que les Evêques retournerent dans leurs Siéges, où réveillés par le triomphe des hérétiques qui se vantoient par toute la terre d'avoir enfin rangé le Fils de Dieu au nombre des créatures, en lui laissant seulement une foible distinction, ils gémirent

mirent d'avoir donné lieu par ſurpriſe & ſans y penſer à ce triomphe de l'Arianiſme, & c'eſt ce que ſaint Jerôme vouloit exprimer par cette parole celebre, *que le monde avoit gémi d'être Arien* : c'étoit-à-dire que tout s'étoit fait par ſurpriſe, & non de deſſein. Quoiqu'il en ſoit, ils revinrent tous à la profeſſion de la foi Catholique, qu'ils avoient déclarée d'abord, & qu'ils portoient dans le cœur. Ce changement qui eſt appellé par S. Ambroiſe, leur *ſeconde correction*, fut auſſi promt qu'il étoit heureux, & ce Pere dit expreſſement qu'ils *revoquerent auſſi-tôt* ce qu'ils avoient fait contre l'ordre, *ſtatim* : ce fait n'eſt pas conteſté. Votre Miniſtre avouë bien que les Evêques revinrent manifeſtement, & bien-tôt ; mais il

Ambr. l. 1. de fid. c. 18. n. 122. Idem. ep. lib. 1. 21. n. 170.

P. 697.

passe trop legerement sur les circonstances : il ne devoit pas taire que ce fut alors une question dans l'Eglise, non pas si ces Evêques étoient Ariens, car tout le monde sçavoit qu'ils ne l'étoient pas ; mais si on les laisseroit dans l'Episcopat, ou si, en les dégradant, on les mettroit au rang des penitens. Mais les peuples ne voulurent point souffrir qu'on leur ôtât leurs Evêques, dont ils connoissoient la foi opposée à l'Arianisme, & firent pencher l'Eglise au sentiment le plus doux. Le seul Lucifer Evêque de Cagliari en Sardaigne, se sépara de l'Eglise par un zele outré, à cause qu'elle conservoit dans leurs Siéges les Evêques qui se repentoient de s'être laissés surprendre, & on l'accusa d'avoir renfermé tou-

Hier. adv. Lucif. c. 7.

te l'Egliſe dans ſon Iſle. C'eſt tout ce que lui reprocherent les Orthodoxes par la bouche de ſaint Jerôme. Mais qu'eût nui ce reproche à Lucifer, s'il étoit vrai que l'Egliſe pût perdre ſa viſibilité & ſon étenduë ? on préſuppoſa le contraire dans toute l'Egliſe, lorſque l'on y condamna le ſchiſme des Luciferiens, & il n'y eut de rupture que par cet endroit. Juſqu'ici le fait eſt conſtant, & encore que le Miniſtre en ait tû où diſſimulé les plus avantageuſes circonſtances, il n'en a pû nier le fond, qui conſiſte en ces quatre mots : d'abord naturellement les peres de Rimini ſoutinrent la foi de Nicée : ils l'affoiblirent par force & par ſurpriſe : ils s'y réunirent d'eux-mêmes peu de *Hier. ibid.* 8.

tems après, & l'Eglise se retrouva, comme auparavant, avec la même étenduë que saint Athanase a representée. Est-ce là ce qu'on appelle une interruption de la foi ou de la succession apostolique ?

CVIII. Que la succession des Evêques n'a point été interrompuë par le concile de Rimini, & que le Ministre ne prouve rien.

Qu'a donc enfin prouvé le Ministre par tout son discours, & par tant de faits inutiles qu'il a encore alterés en tant de manieres ? qu'a-t'il, dis je, prouvé par tous ces faits ? quoi ; qu'il y a eu de grands scandales ? C'étoit là un fait inutile ; nous n'en doutons pas : nous ne prétendons affranchir l'Eglise que des maux dont Jesus-Christ a promis de la garantir, & loin de la garantir *des scandales*, il a prédit au contraire que *jusqu'à la fin*, il en paroîtroit *dans son royaume*. Ce qu'il a promis d'em-

Matth. XIII. 41.

pêcher, c'eſt l'interruption dans la ſucceſſion des Paſteurs, puiſqu'il a promis, malgré les ſcandales, qu'il ſera toûjours avec eux. Mais puiſqu'en cette occaſion, il ne s'agit en façon quelconque de la ſucceſſion, & que toute l'Egliſe catholique, à la réſerve des ſeuls Luciferiens, jugea que les Evêques de Rimini trop viſiblement ſurpris & violentés, après la déclaration de leur foi, demeureroient dans leurs places: il faut avoüer que tant de longues diſſertations ſur ce Concile, ne touchent pas ſeulement la queſtion que nous traitons.

En un mot nous avoüons les ſcandales, & nous en attendons de plus grands encore en ce dernier tems où nous ſçavons qu'il doit arriver *que les élus mêmes* Matt. XXIV. 24.

s'il étoit poſſible, ſoient deçus. Mais nous nions que tous les ſcandales qui pourront jamais arriver ſoient capables de donner atteinte à la ſucceſſion des Miniſtres des Sacremens, & de la parole avec qui Jeſus-Chriſt promet d'être tous les jours; & auſſi ne voyons-nous pas dans ces faits tant exagerés ſur Liberius & ſur le Concile de Rimini, qu'il y ait l'ombre ſeulement d'une interruption ſemblable.

CIX. Le Miniſtre nous impute une erreur ſur l'autorité des Evêques introduits par violence & intruſion.

Les autres faits ſont bien moins relevans, & le Miniſtre en a rempli le récit de fauſſetés manifeſtes. Il prouve que tous les peuples, dont les Evêques étoient hérétiques, devoient être Ariens, ſur ce principe general qu'il nous attribuë, P. 616. 618. *que les peuples ſont obligés de ſoumettre leur foi à celle de leur*

Evêque. C'eſt nous impoſer. On ne doit rien à des Evêques intrus, à des Evêques mis par violence en chaſſant les legitimes Paſteurs, à des Evêques dont la ſucceſſion n'eſt pas conſtante, ou qui s'arrachent de l'unité par une rupture. *Il y eut*, dit-il, *des Evèchés, où pluſieurs Prélats ſe ſuccederent l'un à l'autre, également heretiques.* Que veut-il conclure de là, puiſque leur ſucceſſion n'eſt qu'une continuation de la violence ? le banniſſement d'un Athanaſe, d'un Hilaire, d'un Euſebe de Verceil & de Samoſate, d'un Paulin de Treves, d'un Lucius de Mayence, & de tant d'autres illuſtres exilés, ne leur ôtoit par leurs Siéges, & ne donnoit point d'autorité à ceux qui les uſurpoient. Le peuple tenoit par
, p. 616.

la foi à ſes legitimes Paſteurs, à quelque extremité du monde qu'ils fuſſent chaſſés. Ainſi la ſucceſſion ſubſiſtoit toûjours, & même d'une maniere très-éclatante. Quelle difficulté y peut-on trouver? on objecte les dix Provinces d'Aſie qui étoient pleines, diſoit ſaint Hilaire, *de blaſphemateurs* : ſans doute elles étoient pleines de ces blaſphemateurs que Conſtance avoit établis par la force, & dont le titre emportoit leur condamnation. Que nuit à la ſucceſſion une pareille violence?

P. 618. 671. &c.

CX. Que les marques de la violence ſont certaines en ſes tems.

Au reſte, il ne faut point chicaner ſur la violence, ni inſinuer qu'on ne voit pas dans les cœurs pour diſcerner ceux qui diſſimulent, d'avec ceux qui croyent de bonne foi : la violence paroît aſſez quand on ne change

change que par force, & qu'on revient à ſon naturel auſſi-tôt qu'on eſt en ſa liberté ; c'eſt ce qui arriva du temps de Conſtance. Le Miniſtre en eſt d'accord, & il repete par deux fois qu'on changea d'un moment à l'autre par la ſeule mort de l'Empereur. On ne peut donc pas douter de l'état violent où tout étoit. P. 598. 599.

CXI. Objections du Miniſtre ſur la ſurpriſe faite aux Catholiques, reputées par les Auteurs du temps, paſſages de ſaint Auguſtin, de ſaint Hilaire & de ſaint Jerôme.

On ne veut pas croire la ſurpriſe : *l'Arianiſme*, dit-on, *étoit trop connu pour s'y laiſſer tromper.* Cependant le fait eſt conſtant. Dans le tems que les Donatiſtes objectoient à l'Egliſe l'obſcurciſſement qui arriva ſous Conſtance ; *qui ne ſçait*, leur répondit ſaint Auguſtin, *qu'en ce tems pluſieurs hommes de petit ſens furent trompez par des paroles obſcures, en ſorte qu'ils* P. 609. *Aug. ep. 93. col. 480. ad Vinc.*

croyoient que les Ariens (qui affectoient de parler comme eux) *étoient auſſi de même créance* ?

Saint Hilaire explique plus amplement ce myſtere d'iniquité, & il diſoit aux Ariens : *pourquoi impoſez-vous à l'Empereur, aux Comtes* (& aux Officiers de l'Empire) ? *& pourquoi circonvenez-vous l'Egliſe de Dieu par les artifices de Satan ? que ne parlez-vous franchement ? ou avoüez ouvertement ce que vous voulez avoüer, ou niez ouvertement ce que vous voulez nier.*

Epiſt. ad Aux.

En general tout novateur eſt artificieux ; & pour ôter au peuple l'idée de ſon innovation odieuſe, il tâche de faire paſſer ſes dogmes ſous la figure & l'expreſſion des dogmes anciens. C'eſt la pratique ordinaire de tous les hérétiques qui ſçavent

ſi bien ſe cacher, que les plus fins y ſont pris : & dans les innovations du ſeiziéme ſiécle les équivoques de Bucer ſur la preſence réelle, en pourroient être un exemple : quoi qu'il en ſoit, c'eſt ainſi que furent déçûs les Evêques de Rimini. Il ne faut pas dire que l'Arianiſme étoit trop connu ; les Ariens, & entre les autres Urſace & Valens qui avoient fait plus d'une fois une feinte abjuration de l'Arianiſme, & dont le dernier la renouvella ſolennellement dans le Concile de Rimini, étoient de ſi ſubtils diſſimulateurs, & ſi féconds en expreſſions trompeuſes, que les Evêques trop ſimples, *hérétiques ſans le ſçavoir*, ſine conſcientiâ hæretici ; *tomberent*, dit S. Jerôme, *dans leurs nouveaux pieges ; Ariminenſibus dolis irre-*

Hier. adv. Lucif. 7.

In ex-

titi:& ce Pere, après avoir raconté, *qu'ils appelloient à témoin le corps du Seigneur & tout ce qu'il y a de saint dans l'Eglise*, qu'ils n'avoient rien soupçonné qui fût douteux dans la foy de ceux qui les avoient engagez à souscrire, les fait parler en cette sorte: *Nous pensions que leur sens s'accordoit avec leurs paroles : nous n'avions pû croire que dans l'Eglise de Dieu où regne la bonne foy & la pure confession de la vérité, on cachât dans le cœur autre chose que ce qu'on avoit dans la bouche : nous avons été trompez par la trop bonne opinion que nous avons eu des méchans :* decepit nos bona de malis existimatio : *nous n'avons pû croire que des Ministres de Jesus-Christ s'élevassent contre lui-même.* Voilà dans le fait ce que disoient

ces Evêques, & si j'ajoute un seul mot à leurs discours, le Ministre peut me convaincre à l'ouverture du livre: ce que j'ose bien assurer qu'il n'entreprendra pas.

Mais, dit-il, *pourquoi alleguer la violence*, si c'est une affaire de surprise? comme si l'on n'eût pas pû mêler ensemble ces deux injustes moyens, & faire servir les menaces à rendre les esprits moins attentifs à l'artifice: quoiqu'il en soit, le fait est positif, & il n'est pas permis d'y opposer de si vaines conjectures. *Ibidem.*

CXVI. Que Dieu pourvoyoit à ce que la saine doctrine ne pût être ignorée.

Mais encore, poursuit le Ministre, *des Evêques si aisez à surprendre, étoient-ils fort propres à assurer la foi des peuples?* Sans doute, dans ce moment ils manquerent à leur devoir d'une *Ibidem.*

maniere déplorable : mais peu de tems auparavant, & tant qu'ils furent en liberté, ils avoient si bien enseigné la foi de Nicée, à laquelle aussi ils revinrent aussi-tôt après, que les peuples sçavoient à quoi s'en tenir, & que la foi de leurs Evêques leur étoit connuë. Je pourrois en confirmation vous alleguer d'autres faits aussi constans, & je suis certain que personne n'osera soutenir que je raconté autre chose que ce qu'on trouve dans saint Athanase, dans saint Hilaire, dans saint Jerôme, dans saint Augustin, & dans tous les Auteurs du tems, sans en excepter un seul.

CXIII. Le Ministre oppose à S. Augustin, S. Athanase, S. Hilaire & S.

Mais voici le dernier effort des objections du Ministre. *La maxime* (que l'Eglise ne peut jamais perdre sa visibilité ni son

étenduë) est *de saint Augustin*, ce sont ces paroles, & de son aveu nous avons déja pour nous un si grand homme: mais, ajoute-t-il, elle est évidemment fausse, à cause qu'*elle est contraire à S. Gregoire de Nazianze*; ce qu'il appuye en ces termes: *que Messieurs les Prélats se déterminent entre ces deux Peres, ils seront assez embarrassez:* il nomme dans la même *cause saint Hilaire & saint Athanase.* Grégoire de Nazianze P. 667. 668. 671. 672.

CXIV. Que les passages des Peres n'ont rien de contraire.

Vous le voyez, mes chers freres, toute l'adresse de vos Ministres, n'est qu'à mettre aux mains les saints Docteurs les uns contre les autres sur des articles capitaux. Ils ne veulent trouver dans leur doctrine que doutes & incertitudes, notamment sur les promesses de Jesus-Christ: c'est aussi ce que doivent faire

ceux qui n'y croyent pas, & qui veulent en éluder l'évidence : mais il n'y a là aucun embarras; car que dit ſaint Auguſtin, & que diſent ces autres Peres ? Saint Auguſtin dit que ſi la viſibilité & l'étenduë de l'Egliſe étoit éteinte par toute la terre avant ſaint Cyprien & Donat, il n'y auroit plus d'Egliſe qui eût pû enfanter ſaint Cyprien, & de qui
Ep. ad Vinc. Donat ait pû naître. *Donatus unde ortus eſt ? Cyprianum quæ peperit ?* Et encore pour faire voir que la ſucceſſion n'a pû manquer, *il y avoit*, dit-il, *ſans doute une Egliſe qui pût enfanter ſaint Cyprien : erat Eccleſia quæ pareret Cyprianum*, & ainſi du reſte. Si cette Doctrine eſt douteuſe, ce n'eſt pas au ſeul ſaint Auguſtin qu'il s'en faut prendre : ſaint Jerome diſoit, com-

me lui, aux Luciferiens, avec tous les Orthodoxes : *ſi l'Egliſe n'eſt plus qu'en Sardaigne, d'où eſperez-vous, comme un nouveau Deucalion retirer le monde abîmé?* Tous les Peres Grecs & Latins ont raiſonné de la même ſorte, & on a pû voir dans l'Inſtruction précedente leur doctrine que le Miniſtre laiſſe en ſon entier, ſans même ſonger à y répondre. Voyons ſi ſaint Athanaſe, ſi ſaint Grégoire de Nazianze, ſi ſaint Hilaire ont dit, ou pû dire que la ſucceſſion ait manqué de leur tems, mais au contraire nous venons d'oüir ſaint Athanaſe, qui, trois ans après l'affaire de Rimini, nous fait voir l'Egliſe étenduë par toute la terre, & les Ariens toujours réduits au petit nombre.

Hier. dial. adv. Luc. c. 22

1. Inſt. Paſt. n. 20. p. 512 & ſuiv.

Mais il a blâmé les Ariens

qui se vantoient de la multitude de leurs peuples, de leurs Evêques & de leurs Temples : oüi, dans quelques endroits de l'Orient il a vû des peuples entierement oppressez, des Evêques intrus, des Temples & des Eglises arrachées par force aux Catholiques, dont les Fondateurs témoignoient la foi des ancêtres. Il ne veut point qu'on se vante de tels Temples ; des trous, des cavernes leur sont préferables, & il vaut mieux être seul comme un Noé, comme un Loth, que d'être avec une telle multitude : c'est ce que dit saint Athanase ; c'est ce que dit saint Hilaire ; c'est ce que dit saint Gregoire de Nazianze : veulent ils dire par-là, qu'en effet on demeure seul ? & qu'a tout cela de contraire à la do-

ctrine de ſaint Auguſtin ſur la perpetuité & l'étenduë de l'Egliſe ?

Il ne faut pas croire pour cela que les ſaints Evêques abandonnaſſent les Egliſes, ni qu'ils en tinſſent la poſſeſſion pour indifferente ; au contraire ils la regardoient comme des titres de l'antiquité de la foi. On ſçait les combats de ſaint Ambroiſe, pour ne point livrer les Catholiques que les Ariens vouloient lui ôter par l'autorité de l'Imperatrice Juſtine. *Qu'on nous les enleve par force*, répondoit-il, *je ne reſiſterai pas ; mais je ne les livrerai jamais ; je ne livrerai pas l'héritage de Jeſus-Chriſt... je ne livrerai pas l'héritage de nos Peres ; l'héritage de Denis qui eſt mort en exil pour la cauſe de la Foi ; l'héritage d'Euſ-* *Amb. ep. lib. 1. ep. 21. n. 18.*

torge le Confesseur ; *l'héritage de Myrocles, & des autres Evêques fidéles mes prédecesseurs.* Ils conservoient donc autantqu'ils pouvoient les Temples sacrez que leurs prédecesseurs avoient bâtis ; & , comme nous, ils prouvoient par ces monumens l'antiquité de la Foi Catholique. Quand ils leur étoient ravis par force, ils se contentoient de garder la foi qui ne laissoit pas néanmoins de demeurer établie par ces Temples mêmes, quoiqu'entre les mains des hérétiques, parce que tout le monde sçavoit qu'ils n'avoient point été dressez pour eux. C'est ce que nous disons encore, & nous employons ces témoignages dans le même esprit que les Peres.

CXV. Inutilité des faits histori-

J'ai donc achevé l'ouvrage que la charité n'imposoit pour

le ſalut de nos freres réünis, & il ne me reſte qu'à prier Dieu comme j'ai fait au commencement, qu'il leur donne des yeux qui voyent, & des oreilles qui écoutent. Pour peu qu'ils les ouvrent & qu'ils ſe rendent attentifs à la verité, elle ne leur ſera pas long-tems cachée : les promeſſes de l'Evangile que je les prie de conſiderer ſont courtes, claires, préciſes : on a vû qu'elles ne demandent aucun examen pénible, & ſi j'ai voulu entrer dans quelques faits qui dépendent de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, comme ils ſont connus, inconteſtables, & dans le fond avoüez par le Miniſtre, ils ne peuvent plus cauſer aucun embarras.

ques qu'on oppoſe à la promeſſe, & que la ſeule foy ſuffit.

En effet, conſiderons encore une fois devant Dieu & en

éloignant l'eſprit de diſpute, ce qu'on a prouvé par tant de faits, tirez, par exemple de l'Hiſtoire de l'Arianiſme: quoi? qu'il y aura eu des tentations, des ſcandales, des chutes affreuſes, de longues perſecutions ſous prétexte de pieté, & par de faux freres ſoutenus de l'autorité de quelques Rois Chrétiens? Nous le ſçavons; nous avons été avertis que nous avions tout à craindre même *de nos peres, de nos meres, de nos freres & des domeſtiques* de la Foi. C'eſt pourquoi s'il s'eſt trouvé parmi les perſecuteurs des Nerons, des Domitiens ouvertement infideles, s'il s'y eſt trouvé des Apoſtats & des déſerteurs de la Foi; il s'y eſt auſſi trouvé, & bien-tôt après, des Conſtances, des Valens, des Anaſta-

Matt. x. 35. 36.

ſes qui ont affligé l'Egliſe ſous l'apparence d'un Chriſtianiſme trompeur, & nous avons déja remarqué que nous attendions encore à la fin des ſiécles quelque choſe de plus ſéduiſant : mais que l'on puiſſe perdre pour cela la trace de la ſucceſſion Apoſtolique, loin de nous l'avoir prédit, Jeſus-Chriſt nous a promis le contraire, & l'experience du tems paſſé aide encore à nous confirmer pour l'avenir.

Ainſi l'on n'eſt pas même obligé à ſçavoir ces faits qu'on exagére ſi fort ; les promeſſes fondamentales de l'Evangile ſur la durée de l'Egliſe, étant comme on a vû, très-intelligibles par elles-mêmes, il ne faut pour toute réponſe à ceux qui cherchent des difficultez dans leur accompliſſement, que l'exemple

d'Abraham, qui, comme disoit
Rom. 17.20. 21. saint Paul, *n'a point vacillé dans la Foi, mais au contraire s'y est affermi donnant gloire à Dieu, & demeurant pleinement persuadé qu'il étoit assez puissant pour accomplir* (à la lettre) *tout ce qu'il avoit promis.*

Si donc on a peine à croire qu'au milieu de tant de traverses, & des changemens qui arrivent sous le soleil, Dieu conserve sans interruption la succession des Apôtres & la suite du ministere Ecclesiastique; en sorte que toute rupture & toute innovation, soit une conviction d'erreur & de schisme, sans même avoir besoin de remonter jamais plus haut: si, dis-je, on a peine à croire que cela se puisse executer, & qu'on y cherche des difficultez ou des embarras

embarras, il n'y a qu'à ſe ſouvenir que Jeſus-Chriſt nous a donné *ſa toute-puiſſance* pour garent d'une promeſſe ſi merveilleuſe, & conclure avec Abraham, ſelon ſaint Paul, *qu'il eſt puiſſant pour accomplir ce qu'il a promis.*

CXVI. Maxime trompeuſe du Miniſtre, que les promeſſes s'expliquent par l'evenement. *T.* 2. 563. 683.

Pour éluder un raiſonnement ſi preſſant, votre Miniſtre propoſe cette trompeuſe maxime : *l'évenement eſt interprète de la promeſſe.* On voit bien où ces Meſſieurs en veulent venir. C'eſt à éluder le fait évident & le ſens certain de la promeſſe de Jeſus-Chriſt, en alleguant des interruptions telles qu'on voudra; en inventant des innovations ſur la doctrine, & en attribuant à l'Egliſe des idolâtries qu'elle n'eut jamais. Mais ſi l'on veut, par exemple, lui imputer à idolâtrie l'honneur qu'elle

rend aux Saints, à leurs reliques & à leurs images ; il faudra comprendre non seulement l'Eglise Romaine, mais encore l'Eglise Grecque dans cette accusation, puisque c'est elle qui a célebré avec Rome même, & qui compte encore aujourd'hui parmi ses Conciles le Concile II. de Nicée, où tout cela est contenu. Qu'étoit donc devenuë alors la promesse de Jesus-Christ ? Pour soutenir ces idolâtries prétenduës universelles dans l'Eglise, il faudroit dire de deux choses l'une, ou que Jesus-Christ auroit été *tous les jours* avec une Eglise idolâtre, ou que ce mot *tous les jours* n'exclut pas toute interruption, & que Jesus Christ, ce qu'à Dieu ne plaise, a jetté en l'air de grands mots qui n'ont point de sens.

On me fait accroire que j'entreprends de donner des bornes à la promeſſe de Jeſus-Chriſt par rapport aux Grecs, & on croit avoir droit, à mon exemple, de lui en donner par rapport aux Latins. Mais c'eſt-là une pure chicannerie, & j'ai déja dit que la promeſſe de Jeſus-Chriſt, n'eſt aſtreinte par elle-même, ni aux Grecs, ni aux Latins, ni à aucune nation particuliere; mais qu'il ſuffit pour la vérifier, que la ſucceſſion des Apôtres ſubſiſte toujours par toute la terre en quelque peuple que ce ſoit. Si on prétend que l'évenement démente cette promeſſe, on argumnte contre Jeſus-Chriſt, & on change le ſens naturel de ſes paroles.

Laiſſons donc-là ce commentaire par l'évenement. J'avouë-

rai peut-être que l'évenement pourra en second, servir d'interprète à des propheties obscures & paraboliques. Mais pour la promesse fondamentale de l'Evangile qui est conçuë en termes si clairs, elle s'interprète elle-même, & pour toute interpretation, il n'y a qu'à dire : Jesus-Christ *est assez puissant pour faire tout ce qu'il a promis:* & la restraindre par l'évenement, c'est la démentir.

Gen. xxi. 12. Rom. ix. 7. La promesse de Dieu à Abraham ; *je multiplierai ta posterité :* étoit absoluë, & Dieu avoit déterminé, *que cette posterité lui seroit donnée par Isaac :* le cas arriva qu'Abraham l'alloit immoler par ordre de Dieu ; mais ce terrible évenement ne fit chercher à Abraham aucune restriction à la promesse : il n'en

crut pas moins, *que ſa race lui ſeroit comptée dans cet Iſaac* qu'il étoit prêt d'égorger ; à cauſe *qu'il crut*, dit S. Paul, *que Dieu le pouvoit reſſuſciter*. C'eſt-à-dire, qu'il faut croire tout ce qu'il y a de plus incroyable, plutôt que d'affoiblir des promeſſes claires contre leur ſens manifeſte. *Toute puiſſance m'eſt donnée:* allez donc avec aſſurance ; & ſans vous jetter dans la recherche des faits particuliers, croyez d'une ferme foi que votre ouvrage n'aura ni fin ni interruption, puiſque c'eſt moi qui le dis. *Heb. xi. 19.*

CXVII. Abſurditez où l'on tombe par la doctrine des Miniſtres.

Contre la ſimplicité ; la préciſion, la clarté de ces paroles, on n'allegue que chicannerie, illuſion, diſſimulation : on appelle au ſecours la ſynagogue avec laquelle en ce point l'Egliſe Chrétienne n'a rien de com-

mun : on critique chaque parole, & viſiblement on ne dit rien: & il demeure ſi clair par la promeſſe de Jeſus-Chriſt, que tout ce qui rompt la chaîne, tout ce qui s'écarte de la ligne de la ſucceſſion, eſt ſchiſmatique, qu'il a fallu en venir enfin à défendre ouvertement le ſchiſme, à le trouver digne des Saints & des Prophetes, & à ſéparer ces grands hommes de la ſocieté du peuple de Dieu, & du Sacerdoce inſtitué par Moyſe. Jugez maintenant, mes freres, qui ſont les vrais défenſeurs de la promeſſe de Jeſus-Chriſt, ou ceux qui la prenne comme nous dans toute ſon étenduë, ou ceux qui contraints d'en déguiſer ou violenter toutes les paroles, après y avoir cherché toute ſorte d'inconveniens,

à la fin ſe laiſſent forcer à trouver la ſainteté dans les Schiſmatiques.

CXVIII. La gloire de l'Egliſe Catholique.

Au contraire, la gloire de l'Egliſe ne lui peut être ôtée. Luther & les Novateurs du ſeiziéme ſiécle, ſçavent bien en leur conſcience, qu'ils l'ont trouvée en pleine poſſeſſion lorſqu'ils s'en ſont ſéparez, & que d'abord ils avoient été nourris dans ſon ſein. J'en dis autant des Wicléfiſtes, des Bohémiens, des Vaudois, des Albigeois, de Bérenger & des autres. Si nous remontons aux Grecs, le Miniſtre n'a pû nier que nous n'ayons vécu enſemble, & reconnu d'un commun accord la Chaire de ſaint Pierre: ils ſe ſont donc faits en la quittant novateurs comme les autres, & leur défection eſt notée. Nous

sommes à couvert de tels reproches, & l'Eglise Catholique se peut glorifier d'être la seule société sur la terre, à qui parmi tant de sectes on ne peut jamais montrer en quelque point que ce soit par aucun fait positif, qu'elle se soit détachée des Pasteurs qui étoient en place, ou du corps du Christianisme qu'elle a trouvé établi. Elle est donc la seule qui n'est point sortie de la suite promise par Jesus-Christ, & qui par la succession écoute encore dans les derniers tems ceux qui ont oüi les Apôtres, & Jesus-Christ même. Quelle plus belle distinction peut-on trouver dans le monde: quelle plus grande autorité? Mais les errans la craignent, parce qu'elle est trop contraignante pour leurs esprits licencieux.

REPONSE

REPONSE

A diverſes calomnies qu'on nous fait ſur l'Ecriture & ſur d'autres points.

CXIX. Reproches du miniſtre.

APRE's de ſi grands éclairciſſemens ſur la promeſſe de Jeſus-Chriſt, vous offenſerai-je, mes freres, ſi je vous conjure de vous y rendre attentifs ? donnez encore deux heures de tems à relire nôtre premiere Inſtruction Paſtorale : vous aurez honte des chicanes dont on s'eſt ſervi pour y répondre, & des minuties où l'on a réduit le myſtere du ſalut. Sur tout vous y trouverez en quatre ou cinq pages la réſolution manifeſte de la difficulté où voſtre Miniſtre vous jette d'a-

Premiere inſt. ſur les prom. de l'Egliſe n. 37. 45. 46. p. 140. 143.

bord. Il vous fait craindre, mes freres, de prendre à la lettre & dans toute son étenduë la promesse de Jesus-Christ, & il tâche de vous faire accroire que nous ne la proposons que dans le dessein *de jetter les hommes dans l'ignorance*, & de leur rendre l'Ecriture sainte, non-seulement *inutile*, mais encore *dangereuse* : il conclut sur ce fondement que nous *inspirons le mépris de l'Ecriture* ; & ce n'est pas là, poursuit-il, *une illusion*, une conséquence qu'on nous attribuë : *M. de Meaux l'enseigne précisément & nettement.* A cela que répondrai-je ? me plaindrai-je de la calomnie ? en demanderai-je réparation ? cela seroit juste : mais le salut de mes freres m'inspire quelque chose de meilleur. Je demande, en un mot, par quel

T. 2. liv. 4. ch. 1. n. 9. 10 &c. p. 544. 546. 547. 553. &c.

P. 545

P. 548.

endroit prétendent-ils que nous voulons introduire l'ignorance ? est-ce à cause que nous disons que la science du salut ne s'éteint jamais dans l'Eglise ? est-ce induire à mépriser cette science que de montrer où elle est toûjours ?

Mais vous dites qu'on n'a pas besoin de chercher sa foi dans les Ecritures ? le Catholique répond : il est vrai, je n'ai pas besoin de la chercher, parce qu'elle est d'abord toute trouvée. J'ai dit mon *Credo* avant que d'ouvrir l'Ecriture : vaut-il mieux en commencer la lecture dans un esprit de vacillation & d'incertitude, que dans la plenitude de la foy ?

CXX. C'est une verité constante que le chrétien n'a jamais à chercher sa foi dans les Ecritures. *Ibidem.*

Mais, poursuit-on, l'Ecriture est donc inutile, si on a déja la foy sans elle ? n'est-ce donc rien

CXXI. Utilité de l'Ecriture très bien reconnuë par l'Eglise catholique.

de la confirmer, de l'animer, de la rendre agissante par l'amour ; d'en peser toutes les promesses, tous les préceptes, tous les conseils ; de s'en servir pour mieux entendre ce qu'on croit déja, & dans l'occasion pour convaincre l'héretique & l'opiniâtre qui ne veut pas croire à l'Eglise : mon Instruction précedente a reconnu ces utilitez dans l'Ecriture : & vous nous faites accroire que nous croyons inutile ce qui produit de si grands fruits.

CXXII La calomnie est bien plus étrange de nous faire dire que nous la trouvons *dangereuse* : Mais qui jamais parmi nous a proferé ce blasphême ? sous prétexte qu'il est dangereux de vouloir interpreter l'Ecriture par son propre esprit, & qu'il

On repousse la calomnie qui nous impose de rendre l'Ecriture dangereuse, ou inutile.

n'y a de ſalut que de l'entendre humblement, comme elle a toûjours été entenduë ; on nous fera dire que nous la trouvons dangereuſe ? Seigneur, jugez-nous, & inſpirez à nos freres des ſentimens plus équitables.

Nous mépriſons les ſaints livres : le peut-on ſeulement penſer ? eſt-ce mépriſer l'Ecriture, que de dire qu'elle a ſon ſens ſimple & naturel, qui a frappé d'abord les eſprits des fideles ? lorſquils écoutoient, *qu'au commencement le Verbe étoit, & qu'il étoit en Dieu, & qu'il étoit Dieu :* ils ont entendu qu'il étoit *Dieu*, non point en figure, mais naturellement & proprement : & c'eſt pourquoi l'Evangeliſte adjoûte après, non pas qu'il a été fait Verbe, ou qu'il a été fait Dieu ? mais *qu'é-* Joan. 1.

tant Verbe & étant Dieu devant tous les tems, il a encore dans le tems *été fait homme* : eſt-ce mépriſer l'Ecriture, de dire que ce vrai ſens a fait impreſſion ſur les fidéles ; qu'on ſe l'eſt tranſmis les uns aux autres, & qu'Arius qui la rejetté, l'a trouvé établi dans l'Egliſe ? J'en dis autant des autres dogmes revelez deDieu, & neceſſaires au ſalut : le vrai Chrétien n'en a jamais pû douter, & ſans aucun examen ſa foy eſt formée. Eſt-ce donc là ce qu'on appelle mépriſer l'Ecriture : n'eſt-ce pas plûtoſt l'honorer, & ſans crainte de s'égarer, y trouver la vie éternelle ?

CXXIII. Paſſage exprès de ſaint Irenée pour confirmer la doctrine precedente.

Mais vous avez dit, m'objecte-t-on, qu'on avoit inſtruit des peuples entiers ſans leur faire chercher leur foy dans les

Ecritures, & qu'en effet *la charité ne permettoit pas d'attendre à prêcher la foi juſqu'à ce qu'on ſçût aſſez des langues barbares pour y faire une traduction auſſi difficile & auſſi importante que celle des livres divins, ou bien d'en faire dépendre le ſalut des peuples.* Il eſt vrai, je reconnois mes paroles; mais le Miniſtre qui me les reproche, ne devoit pas oublier que c'eſt là un fait inconteſtable, & le ſentiment exprès de ſaint Irenée Evêque de Lyon, que j'ai marqué en ces termes, comme connu de tout le monde: *ſaint Irenée & les autres Peres en ont fait la remarque dès leurs tems.* Le paſſage de ce ſaint martyr n'eſt ignoré de perſonne; le Miniſtre l'a vû marqué dans ma précedente Inſtruction, & n'a pû le

Ibid. p. 550. & Inſtr. paſt. p. 147.

Inſtr. paſt. 146.

nier. Lisez-le, mes freres, comme un témoignage authentique de la foi de nos ancêtres, puisque c'est la foi d'un Saint qui a conversé avec les disciples des Apôtres, & qui a illustré le second siecle par sa doctrine & par son martyre : l'Eglise Gallicane a eu l'avantage particulier de l'avoir pour Evêque dans une de ses plus anciennes & principales Eglises ; & ce nous doit être une singuliere consolation de trouver dans ses écrits un monument domestique de notre foi ; voici ses paroles : *Si les Apôtres*, dit-il, *ne nous avoient point laissé les Ecritures, ne falloit-il pas suivre la Tradition qu'ils laissoient à ceux à qui ils confioient les Eglises : ordre qui se justifie par plusieurs nations barbares qui*

Iren. adv. hær. lib. 3. cap. 4.

croyent en Jesus-Christ sans caracteres & sans encre, ayant la loy du salut écrite dans leurs cœurs par le saint-Esprit, & gardant avec soin la foy d'un seul Dieu créateur du ciel & de la terre, & de tout ce qu'ils contiennent par Jesus-Christ fils de Dieu : & le reste qu'il est inutile de rapporter. Il suffit de remarquer seulement qu'il détaille & specifie tous les articles qu'on apprend sans les Ecritures, & voilà en termes très-clairs la foi salutaire sans le secours de ces livres divins.

Votre Ministre s'éleve ici contre moi sur ce que je dis, que ces peuples étoient sauvés sans *qu'on leur portât autre chose que le sommaire de la foi dans le symbole des Apôtres*, & il ne veut pas qu'on lui en parle. Mais qu'il

1. *Instr. past. p.* 147. *Rep. du minist. p.* 55.

l'appelle comme il voudra : il faut bien avoüer au fond, qu'il y avoit un ſommaire de la foi, ſemblable à celui que nous avons : qu'on l'appelle, ou comme parloit dans un autre endroit le même ſaint Irenée, *la regle immobile de la verité qu'on recevoit dans le Baptême*, ou avec toute l'antiquité, le ſymbole des Apôtres : toujours eſt-il bien certain que la doctrine n'en pouvoit venir que de ces hommes divins qui ont fondé les Egliſes. Ne vous laſſez point, mes chers freres, & écoutez la ſuite du paſſage de ſaint Irenée que nous avons commencé. *Ceux*, dit-il, *qui ont reçû cette foi ſans les écritures, ſelon notre langage, ſont barbares ; mais pour ce qui regarde le ſens, les pratiques & la converſation ſelon la foi, ils ſont extrè-*

Lib. 1, c. 1.

Lib. 3. c. 4.

mement ſages, marchant devant Dieu en toute juſtice, chaſteté & ſageſſe, & ſi quelqu'un leur annonce la doctrine des heretiques, on les verra fermer leurs oreilles & prendre la fuite le plus loin qu'il leur ſera poſſible, ne pouvant ſeulement ſouffrir ces blaſphèmes ni ces prodiges, à cauſe, répondront-ils, que ce n'eſt pas-là ce qu'on leur a enſeigné d'abord. Vous le voyez, mes chers freres: ces barbares ſi bien inſtruits ſans les Ecritures, n'étoient pas de foibles Chrétiens, mais très-fermes dans la foi & dans les œuvres, & très-pleinement inſtruits contre la doctrine des heretiques. Si c'étoit moi qui parlaſſe ainſi, combien votre Miniſtre ſe recrieroit-il que je mépriſe les Ecritures en les déclarant inutiles? mais les ſaints de qui nous

avons reçûs les livres divins ne craignoient point ce reproche, car ils sçavoient que l'Ecriture viendroit en confirmation de la foy qu'ils avoient reçûë sans elle, & loüant la bonté de Dieu, qui pour s'opposer davantage à l'oubli des hommes, avoit redigé la foi dans les écrits des Apôtres, ils ne laissoient pas de bien entendre qu'on pouvoit être parfait chrétien sans les avoir.

CXXIV. Passage de S. Chrysostome mal objecté par le ministre.

Vous voyez maintenant la cause du silence de votre Ministre sur le passage de saint Irenée : c'est qu'il a senti qu'il ne laissoit point de replique, & il a seulement tenté de lui opposer un endroit de saint Chrysostome, *où il assure positivement que les barbares, Syriens, Egyptiens, Indiens, Perses, Ethiopiens*

T. 511. hom. 2. in Joan.

avoient appris à philoſopher en traduiſant chacun dans ſa langue l'Evangile de ſaint Jean. Il triomphe de cette parole en diſant : *que M. de Meaux démente s'il veut S. Chryſoſtome.* Mais je ne veux non plus démentir S. Chryſoſtome, que S. Irenée. Il ne convient qu'aux ennemis de la verité de chercher à commettre entr'eux ſes défenſeurs, plûtôt que de les concilier enſemble comme il eſt aiſé en cette occaſion. *Ibid.*

Il n'y a pas ombre d'oppoſition entre ſaint Irenée, qui aſſure que de ſon tems il y avoit des peuples entiers qu'on regardoit dans toute l'Egliſe comme parfaits Chrétiens, ſans qu'ils euſſent l'Ecriture ſainte; & ſaint Chryſoſtome qui dit deux cens ans après, qu'elle ſe

trouve chez les Peuples qu'on lui vient d'entendre nommer ; car d'abord, il est bien certain que dès le tems de saint Irenée, des peuples entiers que saint Chrysostome n'a pas nommez, avoient reçû la foi. Saint Justin qui a souffert le martyre un peu devant saint Irenée, compte parmi ceux où la foy avoit penetré jusqu'à ces Scythes vagabons & presque sauvages, qui traînoient sur des chariots leurs familles toujours ambulantes. Qu'on ait traduit l'Ecriture dans leur langue, ni saint Chrysostome ne le dit, ni il n'en reste aucune memoire dans toute la tradition ecclesiastique ; & quand il seroit certain, ce qui n'est pas, que les peuples dont saint Chrysostome a parlé comme ayant traduit l'Ecriture, seroient les

Ap. l. 2. & adv. Typ.

mêmes dont ſaint Irenée a ſi poſitivement aſſuré qu'ils ne l'avoient pas de ſon tems, nôtre cauſe n'en ſeroit pas moins en ſureté, & il demeureroit toûjours pour également inconteſtable, qu'on peut être parfaitement Chrétien ſans l'Écriture, par la ſeule autorité de la tradition, comme a parlé S. Irenée.

Il ſera donc veritable, qu'on doit, à la verité, donner l'Ecriture le plûtôt qu'on peut à tous les peuples Chrétiens; mais ſans diſcuter davantage ni ſaint Juſtin, ni ſaint Irenée, ni ſaint Chryſoſtome, il n'y a point de Proteſtant ſi déraiſonnable pour laiſſer périr quelques peuples dans leur ignorance, ſous prétexte qu'on n'auroit encore pû traduire en leur langue les livres ſacrés.

CXXV. C'est une verité constante par la méthode universelle de tous les chrétiens pratiquée dans le symbole des Apôtres, qu'on doit croire avant que de lire l'Ecriture.

Sans parler des peuples barbares qu'on auroit sauvés par la foi avant même qu'ils pussent avoir les Ecritures ; il est bien certain que la méthode commune de tous les Chrétiens, est de faire dire *Credo* à ceux qu'on instruit, grands & petits, dès qu'on leur presente l'Ecriture sainte, & avant qu'ils l'ayent ouverte: qu'on dise tout ce qu'on voudra du symbole des Apôtres, ce sera toujours un fait veritable, qu'il est reçû & pratiqué par tout ce qui porte le nom de Chrétien : & que pour en suivre la méthode, il faudra toûjours faire connoître aux fidéles l'Eglise Catholique, avant qu'on leur ait nommé l'Ecriture sainte, dont le symbole ne fait aucune mention, c'est-à-dire, que les Apôtres dont ce symbole a pris

tout

tout l'eſprit, ont reconnu dans l'Egliſe Catholique, la ſource primitive de la foi & du ſalut.

C'eſt-là que tout heretique demeurera court, & encore que le nom même de l'Egliſe Catholique ne ſe trouve pas dans l'Ecriture, ce ſera toûjours ſous l'autorité de ce nom, que les fideles ſeront élevés dans la vraïe foi. Quand enſuite ils liront l'Ecriture ſainte, & que toûjours ſous l'inſtruction de l'Egliſe Catholique, ils y trouveront la même foi qu'on leur avoit annoncée, ils y ſeront confirmés; leur cœur ſera conſolé : mais la foy reçûë de main en main par les ſucceſſeurs des Apôtres, ſera toûjours leur premiere regle.

CXXVI. Groſſiere objection du miniſtre ſur la maniere de

Quand le Miniſtre trouve ridicule, & même impoſſible, que les Paſteurs de l'Egliſe reçoivent

transmettre la doctrine d'Evêque à Evêque. P. 610 611. 612 &c.

la foi les uns des autres, à cause, dit-il, *que la foi de l'Evêque mourant s'éteint avec lui, sans qu'il la puisse laisser à son successeur qu'il ne connoît pas*, il montre par ce mauvais discours qu'il ignore parfaitement l'état de la question. Quand on dit qu'on reçoit la foi de son prédecesseur, on ne veut dire autre chose, sinon qu'on se fait une régle inviolable de croire & de prêcher dans l'Eglise ce qu'on y a crû & prêché devant nous. Tant qu'on perseverera dans cette résolution, on n'enseignera jamais d'erreur, on ne sera jamais dans le schisme & dans la rupture. Si quelque Evêque rompt la chaîne de la tradition, le reste de l'Eglise reclamera contre : le novateur sera noté éternellement ; & quand il entraî-

neroit ſon peuple avec lui, ſon peuple devra ſentir dans ſa conſcience par la ſeule innovation de ſon Paſteur, qu'il ne peut plus ſe ſauver ſous ſa conduite.

CXXVII. Commentles peuplesécoutent les premiers Evêques, en écoutant ceux qu'on trouve en place. *Ibid.*

Le Miniſtre met donc tout en confuſion, & ne s'entend pas lui-même, lorſqu'il demande ſi l'Evêque *qui meurt laiſſe ſa foi ſur ſon ſiege, ou s'il peut la laiſſer de main en main comme une choſe materielle.* Voici le nœud & la chaîne qui captive tous les eſprits. L'Egliſe Catholique a toujours penſé dès ſon origine que ſa foi ne changeroit jamais, & ne devoit ni ne pouvoit jamais changer. Auſſi-tôt donc qu'on ſent quelque changement dans un corps conſtitué de cette ſorte, en quelque tems que ce ſoit, on ſe ſouvient de la promeſſe : on rappelle dans ſon

eſprit la regle de ne changer point & de n'avoir jamais beſoin de changer : l'innovation eſt remarquée, & en même tems deteſtée avec ſes Auteurs, & la foi demeure immuable dans ſa ſucceſſion.

C'eſt la conſolation des Catholiques toutes les fois qu'ils voyent le corps de leurs Paſteurs tenir toûjours le même langage & prêcher la même foy : dans les derniers qui ſont en place, ils entendent tous leurs prédeceſſeurs, & remontent par les Apôtres juſqu'à Jeſus-Chriſt.

CXXVII I. Vaine exclamation du Miniſtre ſur l'ignorance qu'il veut nous imputer. P. 547. 548 549. &c.

Quand on s'écrie après cela, *pauvre Ecriture, comment Dieu vous a-t-il dictée ? que vous devenez inutile ? il n'y a qu'à montrer l'Egliſe* : encore un coup on ne s'entend pas. Heureux celui qui né & inſtruit dans le ſein

maternel de l'Egliſe & dans la foi des promeſſes, n'a jamais beſoin de diſputer. S'il s'eſt écarté de cette voye, on travaille à le ramener par les Ecritures ; s'il n'y a jamais été, & qu'il ſoit encore infidele, on lui lira les propheties dont l'Ecriture eſt pleine, & on tâchera de lui en marquer les autres caracteres divins. mais il y aura toûjours grande difference entre celui qui cherche, & celui qui bien inſtruit par l'Egliſe aura tout trouvé dès le premier pas.

CXXIX. Vaine ſcience des heretiques cauſée par le mépris de la foi de l'Egliſe. P. 546. 553.

L'exemple des hereſies lui fera ſentir la ſureté où il faut marcher. Cette voye nous a-t-on dit, *mene à l'ignorance* : voyons donc ce qu'ont appris ceux qui l'ont quittée, & qui ont voulu être plus ſages que l'Egliſe Catholique. C'eſt par là que les

Marcionites & les Manichéens ont appris que l'Eglise precedente avoit falsifié les Ecritures canoniques, & qu'il y avoit deux premiers principes, dont l'un étoit la cause du peché. Les Ariens ont appris que le fils de Dieu étoit une créature, & ne pouvoit être appellé Dieu qu'improprement. Les Pelagiens ont appris qu'il n'y avoit que les simples & les ignorans qui pussent croire qu'on fut pécheur par le peché de son pere, ou que l'on eut besoin de la grace à chaque acte de pieté que produisoit le libre arbitre. Wiclef a appris qu'il n'y a point de libre arbitre, & que Dieu étoit auteur du peché: Luther, Melancton, Calvin & Beze avec les autres reformateurs du seiziéme siécle ont succedé à cette

ſcience : les Luthériens en particulier ont appris à ſauver la réalité par leur Ubiquité ; & les Calviniſtes, à mettre au rang des ſaints & à recevoir aux myſteres ceux qui tiennent ce prodige de doctrine, auſſi-bien que le Semipelagianiſme, dont les mêmes Lutheriens ſont convaincus. Les Calviniſtes ont pour leur compte particulier l'inamiſſibilité de la juſtice, & la ſanctification de tous les enfans des fideles dans le ſein de leurs meres. Ces deux dogmes ſont définis dans le Synode de Dordrect : la choſe n'eſt pas douteuſe parmi les gens de bonne foy : la ſuite de ces deux dogmes, c'eſt que juſqu'à la fin du monde la grace ne peut ſortir d'une famille où elle eſt entrée une fois, & que David dans ſes deux cri-

mes, Salomon dans ſes idolâtries, & ſaint Pierre dans ſon reniement, n'ont point perdu la juſtice.

C'eſt ainſi que ce ſont rendu ſavans ceux qui ont renoncé à la foy de l'Egliſe : tous ces faits que j'ai poſez, ſont demeurez & demeureront éternellement ſans replique. Les Catholiques évitent par leur ſoumiſſion ces ſciences *fauſſement nommées*, & ils éprouvent heureuſement que c'eſt tout ſçavoir que de n'en vouloir pas ſçavoir plus que l'Egliſe ; c'eſt-à-dire, de ne vouloir pas être *ſçavant plus qu'il ne faut.*

1. *Tim.* VI. 20.

Rom. XII. 3.

CXXX. Preuve par experience que la foi des promeſſes de l'Egliſe s'accorde parfaitement avec l'inſtruction.

Mais on doit bien ſe garder de croire que ſous ce pretexte nous négligions d'enſeigner au peuple les verités de la religion. Il n'y a qu'à lire nos Catechiſmes ; & puiſque c'eſt moi

moi qu'on prend à partie, & qu'on accuſe de vouloir introduire l'ignorance, ſous prétexte de faire valoir la promeſſe de Jeſus-Chriſt, il vous eſt aiſé de connoître la calomnie ; car puiſqu'on vient de parler de Catéchiſme, ſi vous voulez jetter les yeux ſeulement ſur celui que j'ai mis en main au peuple que je ſers (& chaque Evêque vous en dit autant dans les Diocéſes où vous êtes, avec encore plus de confiance) vous verrez qu'à l'exemple de ſaint Paul, *nous ne leur avons rien ſouſtrait de ce qui eſt utile à leur ſalut* ; &, *que nous leur annonçons* en toute verité & pureté, *la connoiſſance de Dieu, & la foi en Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur.* *Act. xx. 20. 21.*

Dites-nous donc, mes freres, en quoi nous entretenons l'igno-

rance ? vos Ministres voudroient bien qu'on crût que nous n'instruisons pas assez notre peuple sur la connoissance de Dieu, & contre l'idolâtrie. Mais ils sçavent bien le contraire : ils sçavent bien, dis-je, que nous enseignons parfaitement que Dieu est seul, & que seul il a tout tiré du néant. Le reproche d'idolâtrie tombe visiblement par ce seul dogme : aussi vos Ministres ne nous le font plus que par coûtume ou par engagement, & leur conscience les dément, comme la nôtre nous fait mépriser de vains reproches où nous ne sommes touchez que de l'injustice de ceux qui osent encore les renouveller.

Si par-là ils sont contraints d'avoüer qu'avec un tel sentiment, il est impossible qu'on

soit idolâtre dans son cœur, & qu'ils tâchent de trouver notre idolâtrie dans notre culte extérieur, ils n'entendent pas la nature de ce culte, qui ne pouvant être autre chose que la démonstration des sentimens intérieurs, ne permet en aucune sorte qu'on soupçonne d'idolâtrie ceux qui connoissent Dieu en verité, & l'adorent seul au dedans.

Mais si nous enseignons très-purement la connoissance de Dieu, nous ne sommes pas moins soigneux de faire connoître Jesus-Christ. Peut-on nous reprocher, avec la moindre vraisemblance, que nous taisions à nos peuples qu'étant Dieu & Homme, la satisfaction qu'il a offerte pour nous à la Croix est infinie & surabondante; en sorte qu'il n'y manque

rien, & qu'il ne reste autre chose à faire au Chrétien, que de s'en appliquer la vertu par une foy vive? en quelle conscience pourroit-on dire que nous laissons ignorer cette foy, ni que nous puissions après cela égaler le fini à l'infini, & comparer aucune intercession ou des hommes ou des Anges à celle du Sauveur?

On nous objecte des conséquences qu'on tire de notre doctrine: mais outre qu'elles sont fausses, du moins ne peut-on nier dans le fait qu'elles ne soient désavoüées par cent actes autentiques, & que nous ne détestions toute doctrine qui déroge aux grands principes qu'on vient de poser.

Nous enseignons parfaitement la sainte & sévere jalousie de

Dieu & de Jeſus-Chriſt ; mais de le rendre jaloux de ſes ouvrages connus comme tels qui ſont ſes Saints, ou de lui-même dans l'Euchariſtie, ou des choſes que l'on ne conſerve dans les Egliſes, que pour exciter le ſouvenir de ſes myſteres & de ſes graces, & les porter juſqu'aux yeux les plus ignorans, c'eſt une délicateſſe indigne de ſa bonté & de ſa grandeur.

C'eſt du cœur qu'il eſt jaloux, & pour ne le point irriter, on ne doit non plus partager ſon culte que ſon amour : mais quoi, n'enſeignons-nous pas que le vrais culte de Dieu, eſt de l'aimer de tout ſon cœur, & plus que ſoi-même, & ſon prochain comme ſoi-même pour l'amour de lui ? quelle partie de ces deux préceptes laiſſons-nous ignorer

à nos peuples ; & ne leur apprenons-nous pas en même tems que tout ce qu'ils font pour accomplir ces deux préceptes, autant qu'il se peut en cette vie infirme & mortelle, est donné d'enhaut par une pure miséricorde, à cause de Jesus-Christ ; ensorte qu'il n'y a point de merite qui ne soit un don spécial de Dieu, & qu'en couronnant nos bonnes œuvres, il ne couronne que ses propres liberalitez ? où est donc l'ignorance qu'on nous reproche d'affecter, ou d'introduire ? Avoüez qu'on ne sçait où la trouver, & que les Ministres ne peuvent ici nous l'objecter qu'en supposant, sans raison, tout ce qu'il leur plaît.

Il n'est ni necessaire, ni possible d'entrer maintenant dans un plus grand détail. On n'a pas

beſoin de boire toute l'eau de la mer pour ſçavoir qu'elle eſt amer, ni de rapporter au long toutes les calomnies qu'on nous fait, pour faire ſentir toute l'amertume qu'on a contre nous.

CONCLUSION

& abregé de tout ce diſcours.

J'Ose donc vous conjurer encore une fois de lire cette Inſtruction, & l'Inſtruction précedente. Vous y trouverez la voye du ſalut, & le repos de vos ames dans les promeſſes de Jeſus-Chriſt & de l'Evangile. Elles n'ont aucun embarras : tout y eſt clair, ou par les textes exprès de l'Ecriture, ou par la ſeule expoſition de notre doctrine, ou par l'aveu du Miniſtre CXXXV.

qui a voulu me combattre.

Puisqu'il est écrit que pour éprouver la foi des Chrétiens, 1. Cor. xi. 19. *il faut qu'il y ait des heresies* ; puisque dès que Jesus-Christ a paru dans le monde, il a été dit de lui, *qu'il étoit mis pour être en* Luc. ii. 34. *butte aux contradictions*, & que l'homme ingenieux contre soi-même devoit épuiser la subtilité de son esprit à pervertir en toutes manieres les voyes droites du Seigneur : avoüez qu'il étoit de sa sagesse, comme de sa puissance, de préparer un remede aisé, par lequel, sans dispute & sans embarras, tout esprit droit pût connoître les schismes futurs. Le voilà dans la promesse de l'Evangile qui exclut toute interruption dans la succession Apostolique, & dans l'exterieur de son Eglise : par-là

l'interieur eſt à couvert, puiſque la Prédication toûjours veritable, & qui juſqu'à la fin des ſiécles ne ceſſera de paſſer de main en main, & de bouche en bouche, aura toujours ſon effet au dehors, par l'aſſiſtance de Jeſus-Chriſt toujours preſente. Voilà un caractere certain, qui juſqu'à la fin du monde notera les contrediſans & les heretiques.

Vous répondez : *On a tout* T. 2. p. 548.
quand on a la verité : le ſalut eſt infaillible à ceux qui la poſſedent, mais on n'a rien avec l'ancienneté ; la ſucceſſion & l'étenduë, lorſque la verité manque ; il faut donc chercher l'une, & ſe mettre peu en peine de l'autre. Vous ne ſongez pas que Jeſus-Chriſt a voulu mettre expreſſément la verité à couvert par l'aſſiſtance qu'il promet à la ſucceſſion ; de ſorte que

quand vous dites : *il faut chercher l'une, & ſe mettre peu en peine de l'autre :* c'eſt de même que ſi vous diſiez, il faut chercher la fin, & *ſe mettre peu en peine* des moyens donnez de Dieu pour y parvenir.

P. 734. 735. 736. 738. Mais, dites-vous, ce remede eſt foible ; l'autorité ne remedie point aux erreurs : il y a eu des diviſions dès le tems des Apôtres : *ſi leur autorité échoüa dès le premier ſchiſme, que fera celle des Papes & des Evêques ? Arius malgré le Concile qui lui dénonça un anathème eternel, groſſit ſon parti.* Il en eſt de même des autres : comme qui diroit, la ſévérité des loix n'empêche pas qu'il n'y ait des vols & des maſſacres, donc ce remede eſt peu efficace : que ferez-vous donc ? abandonnez tout ; & parce qu'il

y a des eſprits ſuperbes & contentieux qui réſiſtent à tous les remedes, ceſſez de les propoſer aux ſimples & aux droits de cœur.

Mais, pourſuit-on, les Apôtres n'avoient donc qu'à aller par toute la terre y faire lire dans le Symbole l'article de l'Egliſe Catholique, *dont le nom même ne ſe trouve pas dans les Ecrits ſacrez*, & ils ſe ſont tourmentez en vain à rechercher les Propheties : comme ſi chaque choſe n'avoit pas ſon tems, ou qu'il n'eût pas fallu établir l'Egliſe Catholique avant que d'en employer l'autorité.

C'eſt en vain qu'on tâche de l'affoiblir, *en diſant que le nom ne s'en trouve pas dans les Ecrits ſacrez* : quoiqu'il en ſoit, il eſt gravé dans le cœur de tous les

Chrétiens, & les Protestans eux-mêmes, n'ont pû s'empêcher de professer comme nous, la foi de l'Eglise Catholique avant toute discussion & tout examen.

On trouve de l'ostentation
P. 317. dans les *Evêques & dans les Curez qui se voyent les Maîtres uniques de la Religion: qui*, dit-on, *s'élevent fort au-dessus du reste des hommes, & qui veulent qu'on les écoute comme autant d'Apôtres infaillibles, dès le moment qu'ils portent le titre de Pasteurs.* Il est vrai, il y auroit là une ostentation énorme; mais par malheur pour les Protestans, elle n'est que dans leurs discours. Les Evêques ne se croyent Maîtres ni auteurs de rien: toute leur gloire est d'enseigner ce qu'ils ont reçû de ceux qui les précedoient: on n'a jamais besoin

d'aller bien loin pour trouver le novateur : c'eſt un fait toujours conſtant : nous avons dit pluſieurs fois que dans l'Egliſe Catholique, nul ne ſe montre ſoi-même en particulier, ni ne veut donner ſon nom à ſon troupeau : tous montrent l'Egliſe & les promeſſes qu'elle a reçûës en Corps ; ce n'eſt pas préſumer de ſoi, ni s'attirer une gloire vaine, que de mettre ſa confiance aux promeſſes de Jeſus-Chriſt ; & il eſt viſible par le diſcours du Miniſtre, qu'il n'a pû nous imputer de l'oſtentation, qu'en alterant tous nos ſentimens. *Ci-deſſus ch. 27.*

Si l'on étoit demeuré dans cette regle : ſi tout le monde avoit noté ceux qui ſont ſortis de la ligne de la ſucceſſion, il faut avoüer qu'il n'y auroit eu

ni ſchiſme, ni hereſie ; donc la ſource de tout le mal ſera éternellement, qu'il y a eu, & qu'il y aura des eſprits ſuperbes qui veulent ſe faire un nom, qui adorent les inventions de leur eſprit, & ſe ſéparent eux-mêmes.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES.

I. ON *se propose la réfutation d'un nouvel Ecrit, publié contre la premiere Instruction sur l'Eglise*, Page 1.

II. *Témerité du Ministre qui ne veut pas croire que Jesus-Christ ait pû donner en six lignes un remede à toutes les erreurs*, 12

III. *La force de la verité en tire l'aveu de la bouche des Protestans : témoignage de Bullus Protestant Anglois, & du Synode de Dordrecth pour l'infaillibilité des Pasteurs*, 15

IV. *Chicaneries manifestes du Ministre : vains incidens sur chaque parole de Jesus-Christ : ce que c'est que tout le monde, que les Apôtres & leurs successeurs devoient enseigner*, 21

V. *Suite de vains incidens sur les paroles de Jesus-Christ : si le gouvernement Ecclesiastique est une chose à deviner*

dans ces paroles, où s'il n'y eſt pas expreſſement enſeigné, 29

VI. *Autre chicane : comment la promeſſe eſt adreſſée au commun des fideles ainſi qu'aux Paſteurs,* 31

VII. *Sens naturel des paroles de la promeſſe,* 33

VIII. *Suite des chicanes : comparaiſon du Miniſtre entre les promeſſes faites à l'Egliſe, & celles qui ſont faites aux particuliers,* 34

IX. *Réponſe où l'on fait voir que le Miniſtre ne veut qu'embroüiller les queſtions : ſon aveu ſur l'impieté de la juſtice inamiſſible dans la nouvelle Réforme,* 36

X. *Etrange aveu du Miniſtre, que l'Egliſe peut être livrée à la Puiſſance de l'enfer, pendant que Jeſus-Chriſt eſt avec elle,* 37

XI. *Difference manifeſte des promeſſes faites au Corps de l'Egliſe & aux fideles particuliers par les paroles des unes & des autres,* 38

XII. *Courte obſervation ſur la ſimplicité, & ſur l'intelligibilité de cette diſpute,* 41

XIII. *Illusion du Ministre, qui me fait accroire, que je n'applique la promesse qu'aux Pasteurs de l'Eglise latine*, 42
XIV. *Suite des objections du Ministre qui se contredit lui-même*, 43
XV. *Comment le Ministre élude la force de cette parole*, je suis avec vous : *ses deux réponses sur l'exemple que j'ai tiré de Gédeon*, 45
XVI. *Replique en un mot, & claire démonstration de l'effet de ces paroles*, je suis avec vous, 47
XVII. *Comparaison du Ministre entre les promesses de l'Eglise Judaïque, & celles de l'Eglise Chrétienne*, 49
XVIII. *Réponse à l'objection du Ministre : distinction des deux difficultez : démonstration que les promesses de la durée de la Synagogue, ou de l'Eglise Judaïque, ne sont pas absoluës comme celles de l'Eglise Chrétienne, mais seulement conditionnelles*, 49
XIX. *Vaine demande du Ministre*, 51
XX. *Par la Constitution de la Synagogue & de l'Eglise, la durée de la premiere devoit avoir fin, & celle de l'Eglise non*, 52

XXI. *Objection du Ministre sur les interruptions de l'Eglise Judaïque avant sa chute totale*, 54

XXII. *Réponse par une seule & courte demande : démonstration par la mission des Prophetes de la perpetuelle visibilité de l'Eglise Judaïque avant sa réprobation*, 55

XXIII. *Que le ministere prophetique étoit perpetuel, & comme ordinaire en ces tems*, 57

XXIV. *Passage exprès de l'Ecriture, pour démontrer que le culte & le ministere public & sacerdotal n'a jamais défailli dans l'Eglise Judaïque, non plus que l'autorité & la verité de la Religion, jusqu'à la ruine qui lui devoit arriver*, 59

XXV. *Etat de l'Eglise Judaïque sous Jesus-Christ, d'où resulte la confirmation de toute la doctrine précedente*, 65

XXVI. *Autre illusion du Ministre, qui réduit la présence de Jesus-Christ à l'interieur, en laissant à part le ministere que Jesus-Christ avoit exprimé*, 69

XXVII. *Trois dons des Apôtres qui ne*

passent point à leurs successeurs, sont rapportez par le Ministre, pour montrer qu'il n'y a point de consequence à tirer des uns aux autres; premier don; celui des miracles, 71

XXVIII. *Second don des Apôtres: l'infaillibilité à chacun en particulier. Erreur du Ministre de soutenir que nous devons attribuer, & qu'en effet nous attribuons ce don à chaque Pasteur,* 72

XXIX. *Troisiéme don des Apôtres; la sainteté: le Ministre m'attribuë un embarras où je ne suis point,* 77

XXX. *Quatre points de notre doctrine, qui est celle de Jesus-Christ, & qui explique sans embarras la sainteté de l'Eglise,* 78

XXXI. *Paroles du Ministre sur mon embarras prétendu: réponse par l'Evangile,* 82

XXXII. *Question si Jesus-Christ a promis la sainteté dans l'Eglise,* 83

XXXIII. *Comparaison que fait le Ministre entre cette parole de Jesus-Christ,* il faut qu'il y ait des scandales: *& celle-ci de saint Paul:* il faut qu'il y ait des heresies, 85

XXXIV. *Abus de cette parole :* quand le Fils de l'Homme viendra, penſez-vous qu'il trouvera de la foi ſur la terre ? 86

XXXV. *Le Miniſtre tourne en mauvais ſens notre doctrine, & ôte la gloire à Dieu,* 91

XXXVI. *Abregé des raiſonnemens ſur les trois dons des Apôtres,* 94

XXXVII. *Que la doctrine des Miniſtres réduit à rien les promeſſes de Jeſus-Chriſt,* 95

XXXVIII. *On compare l'explication des Catholiques avec celle du Miniſtre,* 97

XXXIX. *Nouvelle explication de ces paroles :* je ſuis avec vous, &c. *dans une lettre d'un Miniſtre,* 103

XL. *Comment ce Miniſtre tâche d'éluder contre la ſuite du texte ces paroles de Jeſus-Chriſt,* les portes d'enfer, &c. 105

XLI. *Briéve reflexion ſur la grande ſimplicité de notre doctrine,* 109

XLII. *Egarement du Miniſtre, qui fait Jeſus-Chriſt ſchiſmatique,* 113

XLIII. *Que c'eſt une impieté de conteſter comme le Miniſtre, la durée, l'éten-*

duë, & sur-tout l'ancienneté à Jesus-Christ, 114
XLIV. *Commencemens de Calvin comparez par le Ministre à ceux de Jesus-Christ*, 118
XLV. *Etrange doctrine du Ministre, sur l'antiquité de l'Eglise Chinoise*, 120
XLVI. *Erreur du Ministre qui confond la visibilité de l'Eglise avec sa splendeur dans la paix*, 121
XLVII. *Passages de l'Evangile contraires entr'eux, selon le Ministre, & la conciliation qu'il en propose*, 126
XLVIII. *Que ces expressions de l'Evangile*, voie étroite : petit troupeau, *&c. ne dérogent point à l'étenduë de l'Eglise*, 127
XLIX. *Fausse doctrine du Ministre sur les élûs, dont il fait le lien de l'Eglise, & le moyen de la faire durer*, 129
L. *Que le Ministre raisonne tout au contraire de saint Paul*, 131
LI. *Que le Ministre oublie les paroles du texte de la promesse qu'il entreprend d'expliquer*, 132
LII. *On explique la prérogative des élûs que le Ministre n'a pas entenduë*, 133

LIII. *Derniere reſſource du Miniſtre qui mene à l'indifference des Religions*, 134
LIV. *Erreur du Miniſtre, qui ne veut pas voir que la foi de l'Egliſe induit neceſſairement l'eſprit de ſainteté dans ſa communion*, 135
LV. *Le Miniſtre trouve la doctrine de Jeſus-Chriſt trop miraculeuſe pour être crüe, & admet lui-même un prodige étonnant & faux*, 136
LVI. *Que la converſion des pécheurs eſt toujours miraculeuſe en un ſens, & que la doctrine Catholique met l'Egliſe dans un état naturel*, 138
LVII. *Concluſion du précedent diſcours, où l'on entre dans la découverte des nouvelles erreurs du Miniſtre, principalement ſur le ſchiſme*, 139

REMARQUES

Sur le traité du Miniſtre, & premierement ſur ce qu'il autoriſe le ſchiſme.

LVIII. *De la nature du ſchiſme que le Miniſtre autoriſe*, 142
LIX. *Principes erronés du Miniſtre ſur l'unité des Egliſes chrétiennes, & fauſſe peinture qu'il en fait*, 144

LX. *Etrange doctrine ; que l'union des Egliſes n'eſt pas du premier deſſein de Jeſus-Chriſt : parole expreſſe du Sauveur*, 146

LXI. *Preuve par ſaint Paul que les Egliſes chrétiennes étoient établies pour ne faire enſemble & au dehors, qu'une ſeule Egliſe Catholique*, 149

LXII. *Uniformité de la diſcipline des Egliſes dans le fond*, 151

LXIII. *Démonſtration par l'Ecriture, que les Egliſes ſe regardoient les unes les autres, en ſorte que leur conſentement tenoit lieu de regle*, 152

LXIV. *Illuſion du Miniſtre qui compare l'ancienne Egliſe à la reforme prétenduë, & aux Vaudois : démonſtration du contraire par un fait conſtant*, 157

LXV. *Saint concert entre les Apôtres*, 158

LXVI. *Que la doctrine du Miniſtre inſinuë le ſchiſme*, 159

LXVII. *Que le Miniſtre prêche ouvertement le ſchiſme, en diſant que les ſept mille que Dieu ſauvoit dans le Royaume d'Iſraël, étoient de vrais ſchiſmatiques*, 160

LXVIII. *Elie, Elisée, & les autres Prophetes d'Israël, étoient schismatiques selon le Ministre, & toutefois sauvez & saints,* 161

LXIX. *Que le schisme des dix Tribus & de Samarie, est approuvé par le Ministre, & en même tems tres-expressement condamné par la loy de Moïse,* 162

LXX. *Que Jesus-Christ a expressément condamné le schisme de Samarie,* 163

LXXI. *On prouve contre le Ministre, que Samarie est condamnée par Jesus-Christ pour son schisme,* 164

LXXII. *Autres preuves par d'autres paroles de Jesus-Christ,* 167

LXXIII. *Que le schisme de Jeroboam, & des dix Tribus, a été reprouvé de Dieu, & pourquoi,* 168

LXXIV. *Autre démonstration par l'Ecriture, que les vrais Israëlites étoient pour la Religion en communion avec ceux de Juda,* 170

LXXV. *Suite de la même preuve,* 175

LXXVI. *Visibilité de la partie de l'Eglise Judaique qui resloit en Israël,* 178

LXXVII. *Que tout ce qu'on nous objecte ne fait rien contre nous*, 178
LXXVIII. *Réflexion sur les sept mille*, 181
LXXIX. *Le schisme de la nouvelle réforme la contraint à défendre le schisme en general, & à tomber dans l'indifference des Religions*, 184

REMARQUES

Sur le fait de Paschase Radbert, où le Ministre tâche de marquer une innovation positive.

LXXX. *Inutilité des faits infinis que le Ministre rapporte : il n'y a en cette matiere que deux faits importans pour le salut*, 186
LXXXI. *Le Ministre convient du fait qu'il falloit prouver contre l'Eglise Romaine, & il fait semblant de le tenter*, 188
LXXXII. *On examine ce que dit le Ministre sur le fait de Paschase Radbert*, 191
LXXXIII. *Seconde & troisiéme tentatives du Ministre également inutiles sur*

Le même fait de Paſchaſe Radbert, 193

REMARQUES

Sur le fait des Grecs.

LXXXIV. *Que le Miniſtre convient de ce qu'il y a d'eſſentiel dans le fait des Grecs*, 198

LXXXV. *Autre paſſage du Miniſtre ſur la primauté divine des Papes comme ſucceſſeurs de S. Pierre*, 200

LXXXVI. *Que la ſoumiſſion des Grecs au Pape, étoit renfermée dans les actes des premiers Conciles generaux avouez par le Miniſtre*, 202

LXXXVII. *La communion avec le Pape, neceſſaire ſelon ces actes avoüez*, 204

LXXXVIII. *Aveu conſiderable du Miniſtre ſur les Grecs*, 205

LXXXIX. *Que je n'ai rien dit ſur la primauté du Pape, que le Miniſtre n'avoüe dans le fond*, 206

XC. *Que de l'aveu de la nouvelle reforme, les Grecs ont tort contre les Latins*, 207

REMARQUES

Sur l'hiſtoire de l'Arianiſme.

XCI. *Premier aveu du Miniſtre, que tout s'eſt fait ſans regle, & par violence, ſous l'Empereur Conſtance*, 209

XCII. *La perſecution de Valens eſt alleguée mal-à-propos, & ne fait rien à la ſucceſſion*, 210

XCIII. *On ſe réduit à Conſtance & aux faits avoüez au fond par le Miniſtre*, 212

XCIV. *Les deux faits où nous nous réduiſons, ſont conſtans & déciſifs. Premier fait : le point de la rupture d'Arius*, 213

XCV. *Second fait : après la perſécution, l'Egliſe ſe trouve encore par toute la terre : Lettre de ſaint Athanaſe, qui rend ce fait inconteſtable*, 215

XCVI. *Importance de ces deux faits comparez enſemble*, 217

XCVII. *Aveu & réponſe du Miniſtre*, 218

XCVIII. *Replique où l'on démontre l'évidence & la notorieté du fait de la rupture d'Arius*, 219

XCXIX. *Le fait de l'état de l'Eglise après la persécution, n'est pas moins constant,* 221

C. *Erreur du Ministre qui soutient que dès le tems de Liberius, les Ariens se vantoient de leur possession constante,* 222

CI. *Impossibilité de ce fait,* 223

CII. *Que dans les paroles de Constance à Liberius, il ne s'agissoit que du fait de S. Athanase, & non pas du dogme d'Arius,* 224

CIII. *Qu'il n'est pas vrai que tout l'Univers eût condamné S. Athanase,* 225

CIV. *Objection tirée de la chute de Liberius,* 226

CV. *Deux faits sur Liberius, le premier, qu'il n'a cedé qu'à la violence,* 227

CVI. *Le second fait sur Liberius, qui est celui de son retour à son devoir, est omis par le Ministre,* 228

CVII. *Le Ministre a déguisé trois faits essentiels du Concile de Rimini, quoi qu'avoüez dans le fond,* 230

CVIII. *Que la succession des Evêques n'a point été interrompuë par le Concile de Rimini, & que le Ministre ne*

prouve rien, 236
CIX. *Le Miniſtre nous impute une erreur ſur l'autorité des Evêques introduits par violence & intruſion*, 238
CX. *Que les marques de la violence ſont certaines en ces tems*, 240
CXI. *Objections du Miniſtre ſur la ſurpriſe faites aux Catholiques, refutées par les Auteurs du tems : Paſſages de S. Auguſtin, de S. Hilaire & de ſaint Jerôme*, 241
CXII. *Que Dieu pourvoyoit à ce que la ſaine doctrine ne pût être ignorée*, 245
CXIII. *Le Miniſtre oppoſe à S. Auguſtin, S. Athanaſe, S. Hilaire, & S. Gregoire de Nazianze*, 246
CXIV. *Que les Paſſages des Peres n'ont rien de contraire*, 247
CXV. *Inutilité des faits hiſtoriques qu'on oppoſe à la promeſſe, & que la ſeule foi ſuffit*, 252 & 253
CXVI. *Maxime trompeuſe du Miniſtre, que les promeſſes s'expliquent par l'évenement*, 257
CXVII. *Abſurditez où l'on tombe par la doctrine des Miniſtres*, 261

CXVIII. *La gloire de l'Eglise Catholique*, 263

RE'PONSE

A diverſes calomnies qu'on nous fait ſur l'Ecriture & ſur d'autres points.

CXIX. *Reproches du Miniſtre*, 265
CXX. *C'eſt une verité conſtante, que le Chrétien n'a jamais à chercher ſa foi dans les Ecritures*, 267
CXXI *Utilité de l'Ecriture très-bien reconnuë par l'Egliſe Catholique*, 267
CXXII. *On repouſſe la calomnie qui nous impoſe de rendre l'Ecriture dangereuſe ou inutile*, 268
CXXIII. *Paſſage exprès de ſaint Irenée pour confirmer la doctrine précedente*, 270
CXXIV. *Paſſage de S. Chryſoſtome mal objecté par le Miniſtre*, 276
CXXV. *C'eſt une verité conſtante par la méthode univerſelle de tous les Chrétiens, pratiquée dans le Symbole des Apôtres, qu'on doit croire avant que de lire l'Ecriture*, 280

CXXVI. *Groſſiere objection du Miniſtre ſur la maniere de tranſmettre la doctrine d'Evêque à Evêque*, 282
XXXVII. *Comment les peuples écoutent les premiers Evêques, en écoutant ceux qu'on trouve en place*, 283
CXXVIII. *Vaine exclamation du Miniſtre ſur l'ignorance qu'il veut nous imputer*, 284
CXXIX. *Vaine ſcience des heretiques, cauſée par le mépris de la foy de l'Egliſe*, 285
CXXX. *Preuve par experience que la foy des promeſſes de l'Egliſe s'accorde parfaitement avec l'inſtruction*, 288
CXXXI. *Concluſion & abregé de tout ce Diſcours*, 295.

Fin de la Table des Chapitres.

D'Andrea Milanesi
or
Dell'Ill.re Archinto